DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13082 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 19 FÉVRIER 1987

Tour de vis à Pékin

Si l'on ne peut encore parler d'échec complet de la politique d'ouverture de la Chine sur le monde extérieur, le tour de vis énergique que vient de donner Pékin pose d'ores et déjà de graves questions. Sur deux points au moins les assurances fournies par le régime – la campagne contre le « libéralisme bourgeois » restera interne au Parti communiste et la coopération économique avec le monde capitaliste ne sera pas remise en cause – se trouvent démenties par les faits.

Ainsi, l'armée, après le monde rural, est-elle touchée à son tour par la campagne contre la démocratisation. Une circulaire invitant les trois millions de soldats chinois à répudier ces idées a été lancée le mardi 17 février, et l'on a pris soin de leur faire observer qu'il s'agissait d'une « campagne politique sérieuse ».

D'autre part, une révision à la baisse de certains projets ambitieux de coopération économique avec l'Occident est à l'étude. Cette remise en cause était certes devenue inévitable après les difficultés économiques de ces deux dernières années, caractérisées par un fort déficit de la balance commerciale et une flambée des investissements. Mais le fait que ces difficultés aient rapidement déclenché une crise politique profonde conduit à deux inquiétants constats.

Tout d'abord, la capacité d'évolution dont on créditait le [illegible] chinois est relative. La force d'inertie est encore en mesure de bloquer toute réforme profonde de l'appareil. En outre, se pose la question de l'aptitude d'un régime communiste à gérer une dose, même mesurée, d'économie de marché dans le cadre de la planification d'Etat. Après avoir timidement suggéré la mise en œuvre d'une réforme politique, seule susceptible de favoriser un démarrage économique, M. Deng Xiaoping en est visiblement revenu à la conclusion qu'il coûterait trop cher de la payer d'un affaiblissement de l'autorité du Parti communiste.

Les perspectives qui se dessinent à présent sont ternes. Assurer, comme le font des officiels chinois, que la stabilité du régime est garantie tant que M. Deng Xiaoping, âgé de quatre-vingt-deux ans, est en vie ne constitue certes pas un pari à bien long terme.

D'un autre côté, cette crise risque de démoraliser la population, et notamment les jeunes, alors que commençait à s'estomper le traumatisme de la révolution culturelle et que le régime faisait appel à toutes les énergies pour mettre le pays sur la voie du développement.

Enfin, la crédibilité de Pékin auprès de ses partenaires occidentaux, indispensables notamment pour l'acquisition de technologies de pointe, y compris dans le domaine militaire, va en souffrir, surtout si des hommes favorables à un renforcement des échanges avec le bloc soviétique prennent une importance croissante au sein de l'équipe dirigeante.

(Lire nos informations page 4.)

Les « ouvertures » de Mikhaïl Gorbatchev

Lire l'article de DOMINIQUE DHOMBRES et le Point de vue de PAVEL TIGRID
PAGE 8

Une épreuve pour la cohabitation

Nouvelle-Calédonie : M. Mitterrand exprime son « désaccord » avec le gouvernement

A l'occasion de l'adoption par le conseil des ministres, mercredi 18 février, du projet de loi électoral fixant les conditions d'organisation du prochain référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie, le président de la République a donné un tour plus solennel qu'à l'ordinaire à l'expression de ses inquiétudes sur la politique conduite par le gouvernement dans ce territoire.

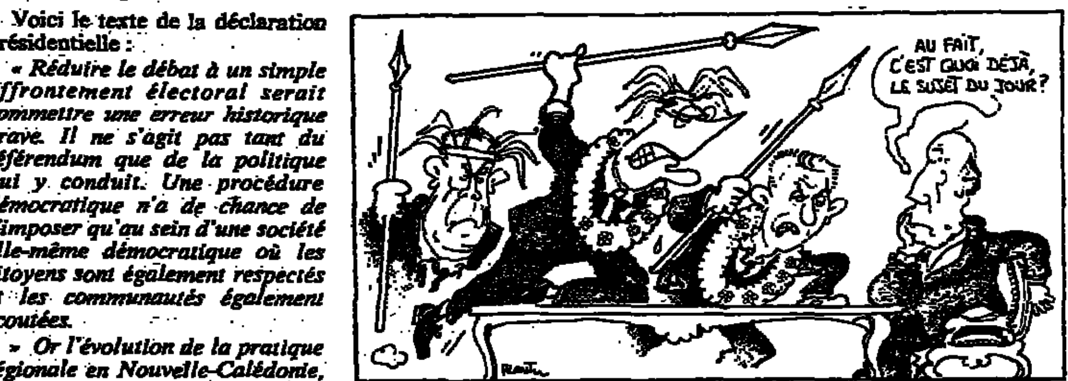
Au-delà des simples « réserves » qu'il avait déjà exprimées, sur le même sujet en mai 1986, le président de la République manifeste cette fois son « désaccord ». Il l'a fait au cours du conseil dans une déclaration.

Voici le texte de la déclaration présidentielle :

« Réduire le débat à un simple affrontement électoral serait commettre une erreur historique grave. Il ne s'agit pas tant du référendum que de la politique qui y conduit. Une procédure démocratique n'a de chance de s'imposer qu'au sein d'une société elle-même démocratique où les citoyens sont également respectés et les communautés également écoutées.

» Or l'évolution de la pratique régionale en Nouvelle-Calédonie, les orientations données à la réforme foncière et à l'Office culturel, la rupture du dialogue entre le gouvernement et une importante fraction de la communauté mélanésienne ne peuvent qu'ajouter aux tensions présentes et retarder l'heure des réconciliations nécessaires.

» S'il est vrai que cette politique relève de la responsabilité du gouvernement, je considère qu'il est de mon devoir d'exprimer mon désaccord. »



(Lire l'article d'ALAIN ROLLAT « Une clé introuvable pour tous les pouvoirs » page 9.)

Audition publique pour la « 5 » et TV6

La CNCL... à l'américaine

Soixante-dix journalistes dans la salle, caméras des télévisions et micros des radios : la Commission nationale de la communication et des libertés organise, les 18 et 19 février, à l'américaine, la compétition sur les télévisions privées. Une démonstration de transparence même si ces séances publiques sont précédées et suivies de débats à huis clos avec tous les candidats. Tout va se dérouler très vite. La désignation des nouveaux propriétaires des cinquième et sixième chaînes devant intervenir dès le début de la semaine prochaine, les treize « sages » n'auront sans doute pas le temps d'entrer dans le détail des dossiers ni de peaufiner la cohérence du futur paysage audiovisuel.

La CNCL a-t-elle encore une marge de manœuvre pour choisir les vainqueurs de la compétition ? C'est la question que se posent en privé de nombreux candidats. Le mariage entre MM. Robert Hersant, Silvio Berlusconi et Jérôme Seydoux pour la reprise de la « 5 » est donné gagnant puisqu'il allie le poids politique et la continuité dans l'exploitation de la chaîne. Sur la sixième chaîne, la CNCL doit trancher entre des projets thématiques destinés à la jeunesse et la candidature plus généraliste de Métropole TV. Mais les relations diplomatiques entre la France et le Luxembourg, le problème du satellite de télévision pèsent lourdement en faveur de Métropole TV.

Autour de TF 1, dont la mise en vente n'aura lieu qu'au mois de mars, la situation est moins claire. Hachette tente toujours de négocier avec le ministère des finances des facilités d'amortissement et devrait faire connaître sa décision dans les prochaines heures. Le groupe Bouygues, qui pourrait s'associer avec le personnel de TF 1, semble pour le moment le mieux placé pour l'emporter. Mais une éventuelle défection d'Hachette risque de le laisser seul en piste. Que deviendrait alors la compétition du « mieux disant culturel » prévue par la loi ? Dans ce cas, la CNCL pourrait fort bien ne pas donner suite à l'appel d'offres et renoncer provisoirement à privatiser TF 1.

J.-F. L.

(Lire nos informations page 24.)

Sur les premières lignes iraniennes en territoire irakien

Les « soldats de Dieu » en pays conquis

Les troupes iraniennes consolident actuellement les positions qu'elles ont conquises en territoire irakien à la suite de leur dernière offensive.

LE LAC DES POISSONS (territoire irakien) de notre envoyé spécial

Le paysage est lunaire. Sur des kilomètres, à perte de vue, un imbroglio de petites dunes de terre, de mauvaises pistes piquées de trous d'obus, enserre toute une partie sud du lac des Poissons. Cette pièce d'eau artificielle établie pour défendre Bassorah, à une dizaine de kilomètres à l'intérieur du territoire irakien, est aujourd'hui partiellement contrôlée par les forces de Téhéran. Celles-ci sont aussi installées à la pointe méridionale du « canal des poissons », une voie d'eau qui borde la rive ouest du lac.

C'est ici un pays plat, sur fond d'horizon brumeux ; pas un arbre, pas la moindre végétation, pas une habitation, rien pour rompre la monotonie du front où la terre se mélange à l'eau.

Des bombes qui n'ont pas explosé sont encore à demi plantées dans un sol jonché de douilles d'obus, de grenades, de cartouches ; çà et là, des carcasses de blindés calcinées, des restes de cadavres et, pour seul fond sonore, le bruit sourd de l'artillerie iranienne qui, depuis l'arrière, pilonne la banlieue de Bassorah.

Un spectacle de désolation qui a fait dire de ce conflit qu'il avait les allures *« d'une version tropicale de la guerre de 14 »*.

Tel est le théâtre de cette offensive Kerbala-5. Lancée le 8 janvier dernier, elle a permis aux troupes iraniennes de progresser de douze kilomètres à partir de la frontière, dans le secteur sud du front, et de s'approcher d'autant de la ville de Bassorah. Mais cela ne donne qu'une faible idée de la témérité – voire de l'inconscience – qu'il a fallu aux assaillants pour percer plusieurs des redoutables lignes de défense érigées ici afin de protéger la grande métropole du sud de l'Irak.

Ces fortifications étaient réputées inexpugnables. Elles étaient constituées d'un quadruple dispositif : des pièces d'eau, des champs de mines, des butées de terre, des barbelés et, derrière l'ensemble, les canons irakiens. Fantassins contre artilleurs : telle fut la physionomie de la bataille.

Quand on demande aux gardiens de la révolution et aux membres des Bassidj, ces unités de volontaires présentes sur le front, quelle fut leur tactique pour franchir les lignes irakiennes, on obtient invariablement la même réponse : *« Secret militaire »*.

On n'en saura guère plus sur leurs pertes durant ces combats. L'armée régulière est invisible. La percée a été réalisée par les gardiens de la révolution et les bassidji.

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 3.)

Les risques de la maternité dans le tiers-monde

Enfanter dans la mort

Chaque année, près de 500 000 femmes du tiers-monde meurent en accouchant. Une conférence sur « la maternité sans risques » vient d'avoir lieu à Nairobi (1). Une action doit être entreprise pour que le nombre de décès au cours de la grossesse ou de l'enfantement soit réduit de moitié avant l'an 2000.

NAIROBI de notre correspondant

« Tu enfanteras dans la douleur », dit Yahvé à Eve après que, dans le jardin d'Eden, elle eut croqué la pommme. Cette citation du livre de la Genèse, M. Halfdan Mahler, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'en est servi pour introduire la conférence sur « la maternité sans risques » et constater qu'*« à notre époque ni la grossesse ni la souffrance ne sont également réparties dans le monde »*.

Et M. Barber Conable, président de la Banque mondiale, de préciser : *« Les femmes des pays pauvres risquent cent fois plus de mourir au cours de leur grossesse que celles des pays industrialisés. »*

N'estime-t'on pas, en effet, que, chaque année, 500 000 femmes meurent de complications de la grossesse ou de l'accouchement dont 6 000 seulement dans les pays riches ?

Circonstance aggravante : le risque pour le nouveau-né de ne pas survivre à sa mère. Au Bangladesh, lorsqu'une femme meurt en donnant naissance à un enfant, la probabilité qu'a celui-ci de mourir avant l'âge de un an est de 95 %...

Comme la plupart des pays où la mortalité maternelle est la plus élevée ne possèdent pas de registres d'état civil à jour, la gravité de ce problème a ainsi, jusqu'à une date récente, échappé à l'attention des gouvernements. Il a donc fallu lancer des enquêtes méticuleuses pour découvrir l'ampleur du drame.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 11.)

(1) Du 10 au 13 février, sous les auspices conjoints de la Banque mondiale, de l'OMS et du Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

PUBLICITÉ ET COMMUNICATION

Le nez collé sur les invraisemblables tractations pour l'octroi des chaînes privées, le Français ne voit plus les lointains. Marcel Bleustein-Blanchet, à partir d'une expérience de soixante ans, nous fait part de ses hypothèses sur la publicité et la communication de l'an 2000. Mais il est des produits de l'esprit qui ne bénéficient pas de ces moyens puissants pour voir le jour. Simon Charbonneau propose, lui, que l'Etat se substitue, dans ces cas, au marché défaillant.

De César Birotteau à George Gallup

Il faut marier les ressources infinies de la technologie et la morale de la vérité

par MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET (*)

LES gens adorent se faire de grosses frayeurs. Ainsi, dans le domaine de la communication. J'entends ici et là des prophètes de malheur évoquer d'une voix sinistre les cataclysmes qui nous guettent en l'an 2000 : tempête sur les médias, déstabilisation des audiences, en somme la fin du monde. Tantôt, on nous annonce une communication tellement éclatée qu'on ne pourra plus la maîtriser ; tantôt, on nous menace d'un système si rigide que les hommes y perdront ce qui leur reste de liberté. A tous les coups, l'on perd !

Personnellement, je n'ai pas peur. L'homme ne vit que de son futur. Et le futur, j'ai consacré soixante ans de ma vie à essayer de l'apprivoiser ! Je suis sans doute le plus ancien publicitaire au monde en activité, et mon expérience couvre pratiquement le siècle. A force, on acquiert une certaine sérénité. Or nous sommes tellement gâtés par le progrès que nous finissons par considérer comme allant de soi des phénomènes qui auraient paru surnaturels il y a seulement deux générations.

Mais savez-vous d'où nous venons ? Songez qu'au début de ce siècle, dans mon quartier, l'information n'allait pas plus loin que le bout de la rue, avec le quotidien comme seule fenêtre sur le monde, pour ceux qui savaient lire. Mon frère et ma sœur aînés, que je n'ai pas connus, sont morts du croup en bas âge. Devinez pourquoi ? Le médecin de famille avait refusé de les vacciner ; il avait un préjugé contre Pasteur et Roux...

Quant à la publicité de mes débuts, c'était une immense foire d'empoigne où César Birotteau et l'illustre Gaudissart, que j'ai parfois l'impression d'avoir personnellement fréquentés, se battaient à coups d'adjectifs ; et où des charlatans sans scrupules exploitaient les plus basses superstitions pour vendre n'importe quoi, à n'importe qui, n'importe comment. Je me souviens d'un certain Ulysse Blondeau qui, dans une annonce publiée par les quotidiens de l'époque, promettait la guérison de toutes les douleurs par imposition des mains à ceux qui lui passeraient commande d'une machine à laver !

La meilleure raison d'espérer, c'est ce constat que je fais quand je me retourne sur l'évolution de notre société depuis le début de ce siècle : *la connaissance a marché d'un pas égal dans tous les domaines.* La publicité, la communication, ne sont pas des phénomènes isolés. Elles reflètent la culture de leur temps. Elles en assimilent les valeurs et les compétences. Elles ont progressé au même rythme que les sciences, en tout cas dans la même logique. Et elles ont eu elles aussi leur Pasteur, leur Fleming, leur Barnard : ces pionniers s'appelaient Gallup et Dichter, l'homme des sondages et celui des études de motivation.

Je les ai connus l'un et l'autre. J'ai même été en France l'introducteur de leurs méthodes. *Je suis bien placé pour mesurer la révolution qu'ils ont rendue possible, et pour affirmer qu'elle est du même tabac que celle des autres disciplines ;* elle repose, ici comme ailleurs, sur l'observation du terrain, le perfectionnement croissant des appareils de mesure et surtout l'esprit d'humilité devant *l'objet de l'investigation.*

Une nouvelle méconnue : « l'autre existe »

Cette révolution, en effet, tient en un mot : *la communication, c'est l'autre.* Inutile de prétendre communiquer efficacement si vous ne commencez pas par vous inquiéter des besoins, des frustrations, éventuellement des chimères, de ceux à qui vous vous adressez ; *si vous ne les prenez pas scrupuleusement en compte ;* si cela ne vous amène pas à réfléchir sur vous-même et sur la façon dont ce que vous dites sera perçu.

Ce n'est pas seulement vrai dans le domaine commercial. Sans faire de mauvais esprit, il me semble que *l'affaire des étudiants aurait pu être évitée* si l'on s'était davantage soucié de connaître les grands courants de sensibilité qui traversent la jeunesse d'aujourd'hui ! Oui, je voudrais être celui qui porte aux hommes de communication de toute spécialité cette grande nouvelle trop souvent méconnue : « *L'autre existe.* » Et même il se défend ! Si vous essayez de le manipuler, il vous contre-manipulera. Si vous le méprisez, il vous méprisera. Si vous le respectez, il vous le rendra au centuple.

Je parlais de Gallup. C'est peut-être lui qui m'a le mieux fait réaliser ce qu'est la véritable communication. La première fois que je l'ai rencontré, il m'a montré une affiche éditée par une grande marque de tabac dont les ligues féminines, *toutes-puissantes aux Etats-Unis,* avaient exigé le retrait.

Personne ne comprenait vraiment pourquoi, car il s'agissait d'une scène apparemment innocente : un homme en smoking, cigare aux doigts, tenait enlacée une jeune femme dont la main, posée *sur son* épaule, apparaissait au premier plan. L'annonceur était consterné, et, comme des sommes colossales étaient en jeu, il avait appelé Gallup au secours pour qu'il l'aide à comprendre. « *C'est bien simple,* dit Gallup, *ajoutez une alliance !* ». Le fait est que, une fois le cigare réconcilié avec l'amour conjugal, l'affiche put franchir sans encombre le mur de l'opinion. Eh bien, il me semble que, dans beaucoup de messages d'aujourd'hui, il manque l'alliance, *je veux dire la capacité d'épouser la* sensibilité du destinataire.

Mais, pour l'essentiel, je suis convaincu que nous continuerons à progresser vers la maîtrise totale de la communication publicitaire. Une communication qui aura pour elle à la fois les ressources infinies de la technologie et la force d'une morale *de la vérité sans cesse plus exigeante.* J'ai toujours su que la publicité ne pouvait pas mentir si elle voulait assurer durablement ses succès. « *On peut tromper tout le monde une fois, on peut tromper quelqu'un en permanence, on ne peut pas tromper tout le monde tout le temps* », disait Lincoln. Demain, je crois sincèrement qu'on ne pourra plus tromper personne, ni une fois ni jamais.

Pourquoi ? Parce que nous allons vers un monde où les messages commerciaux seront *impitoyablement* contrôlés, non seulement par le marketing, *par* la concurrence, *par* la réglementation, par les associations consuméristes, par la presse spécialisée, mais aussi et surtout par le consommateur lui-même, dont tout *ce petit monde aura fait l'éducation.*

Oui, mais les médias ? Justement, leur profusion va renforcer la vigueur du système. Avec les dix, vingt, trente chaînes de télévision *qui s'annoncent,* le consommateur sera sollicité par tellement de programmes et tellement de messages qu'il faudra bien que ce soient les meilleurs qui s'imposent.

D'où la nécessité d'un média-planning extraordinairement performant et *d'une création capable* d'aller à l'essentiel, avec des messages qui soient autant d'appels irrésistibles, dans cette espèce de salle des pas perdus que sera notre télévision.

D'où l'ardente obligation, par ailleurs, d'accompagner dans toutes ses dimensions une communication qui *va aller aux deux extrêmes : d'une* part, les médias se mondialisent, et nous aurons à gérer des messages susceptibles de concerner des centaines de millions de consommateurs ; mais, d'autre part, le dispositif, simultanément, se localise ou se thématise, et il faudra que nous soyons capables d'alimenter la *chaîne câblée qui présentera* les programmes du cinéma de quartier ou les soldes de l'hypermarché du coin.

Gare à l'épidémie de la communication

Bien sûr, il y a des risques. Dans l'univers hypercâblé qui nous est promis, la communication sera tellement omniprésente qu'elle peut devenir envahissante. Il est clair *qu'il faut rester vigilants devant* les excès de la technologie, comme à l'égard des surprises que peut toujours réserver la lutte éternelle de la science contre les maladies. Nous sommes peut-être guettés par une épidémie de la communication. Il y *a des précédents. Hitler, Goebbels* et le nazisme, qu'est-ce que c'était, sinon la grande vérole de la propagande au service du cancer généralisé des esprits ?

Mais j'ai confiance. L'homme porte en lui une infinie capacité d'adaptation. Nous maîtriserons les effets pervers, s'il doit y en avoir, de *la communication intégrale. Allons* hardiment vers l'avenir. A mon âge, c'est la seule chose qui m'intéresse ! Comme deux précautions valent mieux qu'une, j'ai fait entreprendre à Publicis une enquête prospective sur la publicité de l'an 2000.

(*) Président de Publicis.

Pour un service national de la publication

Garantir à tous ceux qui ont quelque chose à dire un minimum de liberté d'expression

par SIMON CHARBONNEAU (*)

PARMI les idées reçues dont vit notre société, il y en a une particulièrement répandue : grâce aux progrès des techniques de communication de masse, la liberté d'expression se *développerait,* et *les produits du* travail intellectuel seraient plus *facilement accessibles* à un nombre croissant de personnes. Jamais les écrits ne seraient aussi facilement publiés et communiqués qu'aujourd'hui.

S'il y a une idée fausse et mensongère, c'est bien celle-là. L'expérience première d'un nombre croissant d'écrivains, d'essayistes, de chercheurs et d'universitaires, est toujours celle des difficultés immédiates rencontrées au stade de la publication. *Quelle que soit la valeur du* manuscrit soumis au comité de *lecture,* lorsque *l'on* n'a pas un nom répertorié par les médias ou au *Who's who* socioprofessionnel, les chances d'une publication sont extrêmement minces.

Cela a, certes, toujours été plus ou moins vrai, mais, dans notre société, celui qui s'acharne à écrire parce qu'il a quelque chose à dire est condamné plus que jamais au silence, surtout s'il a le tort d'être à contre-courant. Bien entendu, le passage de l'écrit au stade audiovisuel est encore plus difficile, compte tenu de la vivacité de la compétition et surtout de la lourdeur des médias.

Les causes de ce phénomène sont essentiellement de deux *natures. En premier lieu,* il y a certainement des causes économiques. Les maisons d'édition, jadis entreprises artisanales, sont aujourd'hui prises dans la logique infernale de la croissance capitaliste. En compétition les unes avec les autres, elles s'efforcent, pour survivre ou maintenir leur position dominante, de conquérir une part du marché de la publication. *Elles sont alors obligées de s'assurer d'un tirage minimum qui, au fil des ans, devient de plus en plus* important.

En second lieu, malgré son apparence permissive, notre société est très intolérante pour toutes les critiques touchant à ses secteurs les plus « durs ». On peut prendre comme exemple la critique écologique qui, après la mode des années 70, est sévèrement condamnée au silence car, si elle est prise au sérieux, ses remises en question sont jugées trop radicales. Dans cet ordre d'idées, tout ce qui touche à la logique du développement technico-scientifique, qu'il s'agisse de l'informatique, des médias, de la biologie ou du *nucléaire,* est soumis à un rigoureux contrôle idéologique. *En Occident,* la censure d'Etat n'existe pas, mais il en *existe une autre qui ne dit pas son* nom et qui n'en est pas moins *puissante.*

Standardisation de la culture

Cette censure entraîne, comme on peut aisément l'imaginer, des conséquences tout à fait regrettables. Nombre de marginaux sont condamnés à l'écriture solitaire avec des manuscrits refusés qui s'accumulent. *Il en résulte* chez eux un pénible sentiment d'incommunicabilité qui peut toucher à la folie. D'autre part, cette censure *garantit à ceux qui ont le droit* d'être publiés et de s'exprimer publiquement une *rente de situation* qui n'est guère bénéfique à la qualité des productions intellectuelles. Enfin, on assiste immanquablement à une sorte de standardisation de la culture qui ne peut qu'avoir un effet stérilisateur sur les progrès de l'esprit humain.

Cette situation intolérable, pour qui tient à la liberté d'expression garantie par le préambule de notre Constitution, ne peut bien [illegible] être renversée d'un coup de baguette magique. Dans une optique « réformiste », on pourrait cependant imaginer la création d'un véritable service public chargé des publications refusées par les *entreprises d'édition. La mission* de ce service consisterait à publier ce qui est décemment publiable, avec un tirage minimum obligatoire défini par la loi. Ce service pourrait être organisé de manière décentralisée au niveau régional ou départemental.

Ce service ne se chargerait pas de la diffusion de la publication qui resterait à la charge de l'auteur. Celui-ci aurait en effet la possibilité de la faire connaître aux gens qu'il jugerait susceptibles d'être intéressés par l'ouvrage. Ainsi serait, en quelque sorte, garanti à tous ceux qui le *désirent* un *minimum* de *liberté* d'expression, le succès d'une publication continuant inévitablement à être sanctionné par les « lois éternelles du marché ».

(*) Maître de conférences à l'université Bordeaux-I.

COURRIER DES LECTEURS

Actions

Que les trois millions d'actionnaires de Paribas et un million cinq cent mille de Saint-Gobain, dont je suis, fassent un geste de solidarité en faveur des deux cent cinquante mille personnes privées d'emploi et de toutes ressources en leur donnant la valeur d'une « action gratuite » sur dix ou mieux la somme de celles-ci. Ce serait une « action » non négligeable.

EUGENE DUBESSY
(Saint-Etienne).

Une liberté fondamentale des universitaires

Apprenant (le Monde du 17 janvier) que le Conseil national des universités (CNU), nouvel avatar de l'instance de laquelle dépendent pour partie le recrutement et la carrière des enseignants du supérieur, allait être constitué à partir *d'élections au scrutin uninominal,* je m'en suis réjoui (...) Mais il n'est pas de plaisir parfait. Le nouveau texte encourt en effet le grave reproche d'accroître le nombre des membres nommés du CNU (...)

Les universitaires, de quelque bord qu'ils *soient, devraient* – me semble-t-il – se retrouver unanimes pour demander qu'on ne rogne pas derechef une de leurs libertés fondamentales : celle de désigner eux-mêmes ceux qu'ils estiment dignes de juger de leur mérite professionnel.

GEORGES DURRY
Professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales Paris-II

P.S. – Que le texte publié (*Journal officiel* du 22 janvier 1987) dispose que « *deux tiers au moins* » des membres du CNU *doivent être des élus, ne change* rien à la démonstration. Soit une section de 25 membres (15 professeurs et 10 *maîtres de conférences*) : avec *le* nouveau sytème (1/3) le gouvernement a la latitude de nommer 5 professeurs ; avec l'ancien (1/4), il n'aurait pu en nommer que 3. CQFD. Le seul fait que cette *faculté existe* est *critiquable,* même si elle ne devait pas être mise en œuvre dès demain.

L'esprit de clan

J'ai lu avec intérêt votre article sur « *la révolte des enfants de 68* » (*le Monde* du 31 janvier) et je serais tenté d'adhérer à vos conclusions, à une réserve près – et elle est importante.

Il est un point commun à la révolte des étudiants, des cheminots, des électriciens et, maintenant, des instituteurs, c'est une *indifférence quasi totale chez* les *grévistes* à l'égard de ceux qui n'appartiennent pas à leur *clan.* On s'enferme dans ses griefs de clocher... et tant pis pour les autres.

Bien sûr, l'esprit de Mai 68 est passé par-là ; mais, si les effets positifs de ce printemps se sont vite évaporés, c'est que cette révolte est *venue se greffer sur une très vieille* maladie, bien française, bien gauloise, cet esprit de clan qui trouve toujours sa langue de bois pour se donner bonne conscience et se moquer des autres.

Je suis professeur de lycée, pas plus conservateur que la moyenne, et je dis franchement que la grogne des instituteurs est incompréhensible, non seulement pour le profane, *mais pour les collègues du secondaire* qui ont toujours été notés par leur chef d'établissement *et ne s'en* portent pas plus mal, le proviseur sachant souvent beaucoup mieux que l'inspecteur si le prof fait son travail ou non.

GILBERT TOURRET.
(Lyon.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde,*
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*





5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

LIBAN

Violents combats entre milices à Beyrouth-Ouest

BEYROUTH
de notre correspondant

Après un calme précaire en tout *début de matinée*, ce mercredi 18 février à Beyrouth, de violents combats ont repris autour de la tour Murr, occupée par les miliciens chiites d'Amal, qui domine Beyrouth-Ouest de ses quarante étages. Le relatif calme de la nuit avait été obtenu à grand-peine par le général Ghazi Kanaan, chef des services *de renseignement* syriens au Liban, venu tenter de mettre un terme à trois jours de batailles de rue entre les « alliés » du camp dit « national ».

La population, en tout cas, ne se fait pas d'illusions : les rues sont désertes, les boutiques obstinément fermées. Les miliciens sont partout *en position, tapis dans* les encoignures et les entrées d'immeubles. Les victimes sont nombreuses – vingt-cinq morts, cent blessés recensés. Les dégâts sont considérables et s'étalent dans tous les quartiers de la ville : à Ahmar-Ras-Beyrouth, comme à Tarik-El-Jédidé où se règlent de vieux comptes entre sunnites et chiites, Mazraa et encore plus à Barbir, Barbour, Zarif, Watwat.

On a beaucoup parlé de liquidations *« à domicile »*. Un cas est certain : celui d'un vieux militant communiste de soixante-dix-sept ans, l'écrivain Hussein Mroué, membre du comité central du PC et l'un des *fondateurs* de l'Union générale des écrivains libanais, assassiné par balles mardi à son domicile.

Les « progressistes », emmenés *cette fois par la petite mais efficace* milice du PC, paraissent avoir marqué des points et gagné du terrain au détriment de la milice chiite Amal. Les médias du secteur chrétien l'annoncent avec force précisions, affirmant qu'Amal a été délogée de la zone Ahmar-Ras-Beyrouth, dont elle partageait le contrôle avec le PSP (druze) de M. Walid Joumblatt, et le PSNS, dont l'inféodation à la Syrie s'est atténuée à la suite d'un putsch interne. En dehors de son fief de la banlieue sud, la milice chiite ne tiendrait plus que des positions où elle se trouve en mauvaise posture du côté de la tour Murr, précisément, et des quartiers de Barbour et Barbir. C'est aussi le sentiment que l'on, recueille à Beyrouth-Ouest, bien que la vision qu'on a des événements et de leurs résultats sur le terrain soit plus fragmentaire, chacun pouvant difficilement se rendre compte de ce qui se passe au-delà de son pâté de maisons. En annonçant avoir *« récupéré » ses positions, la milice Amal* a d'ailleurs implicitement confirmé qu'elle en avait perdues.

Sollicitée de toutes parts pour arrêter la guerre entre ses alliés, la Syrie, qui a déjà sur place une centaine d'observateurs disposant de plusieurs centaines de soldats, qui se sont avérés, en l'occurrence, inopérants, a délégué le général Ghazi Kanaan à Beyrouth-Ouest. *« Je resterai là jusqu'au règlement du problème »*, a-t-il annoncé.

Peut-on parler d'une certaine « fronde » vis-à-vis de Damas à l'intérieur du camp des pro-Syriens ? M. Nabih Berri n'a-t-il pas raison de lancer de Damas, où il réside depuis quatre longs mois, en réponse à l'accusation dont il a été l'objet de vouloir éliminer les communistes, que c'est, au contraire, *Amal que l'on veut déloger de* Beyrouth-Ouest ?

Parler de fronde est cependant peut-être excessif. Car s'ils donnent l'impression *de ne pas marcher* au doigt et à l'œil selon la volonté de Damas et de bénéficier à cet égard d'une sorte de sauf-conduit soviétique, les progressistes qui se battent contre Amal vont quand même s'expliquer et négocier à Damas. Parce que son jeune fils est malade, le chef du PSP, M. Walid Joumblatt, *est certes resté dans son palais* de Moukhtara, mais le secrétaire général du PC, M. Haoui, s'est concerté avec lui avant de se rendre à Damas.

Les Palestiniens peuvent, pour leur part, être satisfaits : la guerre des camps dont ils ont pris l'initiative, si elle a débouché sur le dur siège qu'ils subissent, a aussi engendré les événements en cours au détriment de leurs ennemis syriens et chiites d'Amal ; M. Berri a ordonné la *levée, ce mercredi, du siège* alimentaire et médical des camps palestiniens de Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

Les entretiens d'Amman

Le dégel entre l'OLP et la Jordanie demeure très limité

AMMAN
de notre correspondant

C'est par un communiqué laconique que l'agence jordanienne d'information Petra a annoncé, le mardi 17 février, la fin de la *« trente-cinquième session »* du comité mixte jordano-palestinien chargé de gérer l'aide des pays arabes à la Cisjordanie et à la bande de Gaza, sans mentionner la participation du numéro deux du Fath, Abou Jihad. Coprésidé par ce dernier et par le ministre jordanien des territoires occupés, M. Marwan Dudin, ce comité ne s'était pas réuni depuis le 23 mars 1986. Officiellement parce que ses caisses étaient vides, les pays arabes ayant suspendu leurs versements (1).

C'est le paiement en janvier der*nier de 9,5 millions* de dollars *par* l'Arabie saoudite (une somme correspondant, en fait, au solde dû par Ryad au titre de l'année 1985) qui a permis sa réactivation. Ce faisant, *les Saoudiens ont, semble-t-il,* quelque peu forcé la main aux dirigeants jordaniens en manifestant ainsi leur désir de voir Amman reprendre sa coopération avec l'OLP en ce qui concerne l'aide aux territoires occupés par Israël.

L'Arabie saoudite, comme d'ailleurs les autres pays arabes du Golfe, s'est, en effet, abstenue d'apporter un quelconque soutien financier au plan jordanien de développement pour la Cisjordanie et la bande de Gaza auquel l'organisation palestinienne n'est pas associée. Seuls les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont pour le moment engagés à participer à son financement, et la Jordanie n'a recueilli à ce jour qu'une dizaine de millions de dollars pour l'année 1987, auxquels *s'ajouteront les 30 millions de dol*lars qu'elle a décidé de débloquer sur son propre budget (2).

Les difficultés auxquelles le royaume hachémite se heurte pour financer ce plan ne sont pas étrangères au fait que les dirigeants jordaniens aient accepté qu'Abou Jihad revienne à Amman pour prendre part à la *réunion* du comité mixte. Le responsable palestinien était *persona non grata* en Jordanie depuis son expulsion et la fermeture de vingt-cinq bureaux de l'OLP par les autorités jordaniennes, en *juillet* dernier. Dans les milieux gouvernementaux jordaniens, on minimise toutefois la portée de sa visite. Le dégel que l'on avait cru percevoir dans les relations jordano-palestiniennes lors du récent sommet islamique de Koweït, avec la rencontre entre le roi Hussein et *Yasser Arafat, demeure très limité.* En l'occurrence, c'est surtout le chef de l'OLP qui semble soucieux d'améliorer les rapports de son organisation avec Amman.

EMMANUEL JARRY.

(1) Lors du sommet de Bagdad de 1978, des pays arabes s'étaient engagés *à allouer* aux territoires occupés par Israël une aide annuelle de 150 millions de dollars, celle-ci devant être gérée par la Jordanie et l'OLP conjointement.

(2) Plusieurs pays européens, dont la France, ont cependant décidé d'augmenter de façon substantielle leur aide directe aux territoires occupés.

Sur les premières lignes iraniennes en territoire irakien

Les « soldats de Dieu » en pays conquis

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, les Iraniens consolident les positions acquises : du sud du lac des Poissons au village d'Al-Douaiji, au total sur une portion de territoire irakien de quelque 150 kilomètres, le long de la rive est du Chott-el-Arab, bassidji et gardiens de la Révolution en battle-dress *disparates, barbus et décon*tractés, effigie de l'imam Khomeiny sur la poitrine, ont creusé des tranchées, installé des abris de sacs de sable. Le *front est, paraît-il, relative*ment calme. On fait sécher le linge sur les casemates ; on distribue des oranges, des jus de fruit et des masques à gaz.

Au passage des journalistes étrangers, ou lors de la chute d'un obus irakien, on lance l'inévitable : *« Mort à l'Amérique »* – le slogan est quelque peu surréaliste puisque l'essentiel de l'armement dont dispose l'ennemi est d'origine soviétique... Quelques mollahs viennent visiter les premières lignes. Sans doute pour soutenir le moral des troupes, des panneaux ont été plantés à intervalles réguliers : *« Vous êtes les soldats de Dieu »*, *« C'est Dieu qui donne la victoire »*.

Souvent, à la porte d'un abri, entre une pièce d'artillerie est une carcasse de véhicule, est garée une moto tout terrain. Les Iraniens ont développé une tactique originale *pour attaquer* les chars irakiens : on fonce droit sur le blindé et le passager installé derrière le pilote de la moto ouvre le feu avec un lance-roquettes.

Des premières lignes iraniennes on distingue vaguement, à l'ouest, la localité de Tannoma et, plus nettement, au sud, la raffinerie d'Aboul-Khasib, qui serait située à une dizaine de kilomètres de Bassorah. Mais, pour l'heure, les Iraniens *paraissent moins soucieux* de progresser davantage que de s'installer solidement sur le territoire conquis. Depuis Ahwaz et Khorramchar, sont acheminés des bulldozers, des tonnes de sable et d'énormes structures métalliques pour ériger des murs de protection. Un gigantesque travail de génie est en cours, et la noria des camions est incessante. Il y a, semble-t-il, peu de combattants en première ligne, comme si les Iraniens ne s'attendaient aucunement à une contre-attaque irakienne.

Tout laisse penser que Kerbala-5 se soldera – comme ce fut le cas à Fao, plus au sud, et aux îles Majnoun, plus au nord – par l'implantation définitive d'un solide point d'appui iranien en territoire irakien. Il est difficile d'en évaluer l'importance militaire ; il est certain que c'est un nouveau coup psychologique porté au régime de Bagdad.

Les plus hautes autorités iraniennes n'ont cessé de répéter que Bassorah n'était pas leur cible, qu'elles n'avaient pas l'intention de prendre le port irakien, qui reste encore formidablement défendu et dont la prise serait particulièrement coûteuse en vies humaines. Peut-être les troupes iraniennes auraient-elles souhaité pouvoir couper la route reliant Bassorah au Koweït. Mais, selon les observateurs à Téhéran, il n'est même pas certain que ce soit encore *leur objectif. Les Iraniens* savent parfaitement que Bassorah peut être ravitaillé par l'intérieur, que du matériel militaire et autre est *quotidiennement acheminé par le* port jordanien d'Akaba.

A vrai dire, l'impression qui domine est que les objectifs de l'Iran sont plus politiques que stratégiques. Peu importe où l'on frappe tout au long d'un front qui s'étend sur des centaines de kilomètres. L'essentiel, disent les Iraniens, est de mettre à mal l'appareil de guerre irakien. Il ne s'agit pas tant de prendre telle ou telle position que de *fragiliser et de démoraliser le* régime de Bagdad afin d'en provoquer la chute.

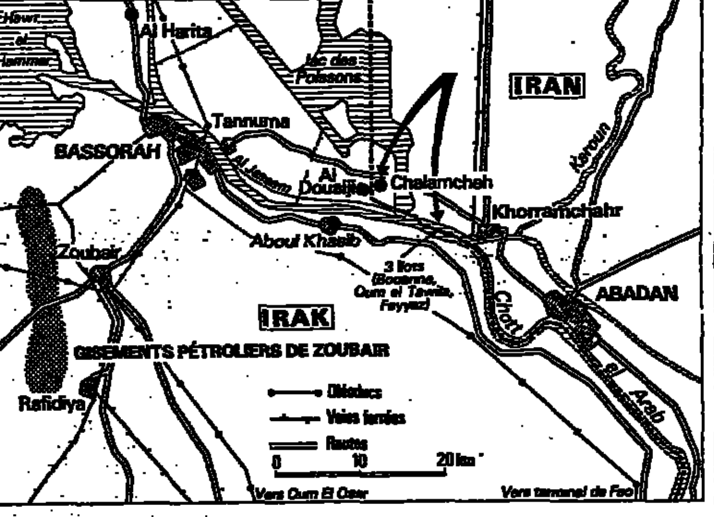
L'Iran mène ainsi, explique une source diplomatique occidentale, ce que l'on peut appeler *« une guerre d'usure accélérée »* : pression continue et, par intermittence, brutale avance en un point précis du front. Dans cette logique offensive, c'est toujours la République islamique qui a l'initiative sur le terrain, même si l'Irak dispose d'une incontestable supériorité aérienne.

La force de l'Iran, c'est une capacité de mobilisation apparemment quasi illimitée, qui permet d'acheminer rapidement des milliers d'hommes en n'importe quel point du front. Utilisant des cars, des autobus, des camions, des voitures privées, les soldats descendent au front, ou en reviennent. Le va-et-vient est incessant, et il est difficile *de déceler des points fixes de grosses* concentrations de troupes.

Face à cette stratégie, l'Irak, maintenu en situation d'expectative permanente, fait preuve d'une incapacité à lancer des contre-attaques qui étonne les experts militaires. Le seul domaine où l'Irak a l'initiative *est celui de la guerre aérienne.* Les bombardements des villes iraniennes font de nombreuses victimes. De Qom, de Tabriz, d'Ispahan, des familles viennent se réfugier dans la capitale. Depuis deux semaines, la télévision diffuse tous les soirs un programme de défense civile, avec explication sur la façon de construire des abris.

Mais ces bombardements, s'ils touchent parfois des objectifs économiques, n'entament aucunement les capacités militaires de l'Iran. Ils sont plutôt perçus ici comme la manifestation d'une rage impuissante, comme la seule réplique dont soit encore capable un régime de Bagdad dont on veut croire qu'il ne pourra pas poursuivre *longtemps* la bataille. Du moins en est-on convaincu dans les tranchées poussiéreuses de Kerbala-5. Ici, la seule réponse aux questions des journalistes sur les perspectives de solution négociée, est sans ambiguïté : *« Guerre, guerre, jusqu'à la victoire. »*

ALAIN FRACHON.



● **IRAN : un responsable provincial assassiné.** – Le responsable de l'éducation pour la province de Kerman (sud-est de l'Iran), M. Ali Iranmanesh, a été tué par balles, *lundi matin 16 février*, à Kerman, par deux membres de l'Organisation des moudjahidins du peuple. Selon l'agence iranienne Irna, le chauffeur de M. Iranmanesh a également été tué lors de *l'attentat*, qui s'est produit alors que M. Iranmanesk se rendait à son travail. L'attentat avait été revendiqué lundi par les Moudjahidins du peuple dans un *communiqué* rendu public à Paris. – *(AFP.)*

En visite à Washington

M. Shamir rejette catégoriquement l'idée d'une conférence internationale

Washington, *(AFP, Reuter)*. – Des désaccords sont apparus, mardi 17 février, à l'issue du premier entretien du premier *ministre israélien*, M. Yitzhak Shamir, avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. M. Shamir effectue sa première visite officielle aux Etats-Unis depuis son retour à la tête du gouvernement en octobre 1986.

Les désaccords les plus marquants ont porté sur l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient suggérée par M. Shultz à son interlocuteur. M. Shultz s'est dit « en accord complet » avec M. Shamir sur l'importance de négociations directes entre Israël et ses voisins arabes pour parvenir à la paix. Mais, a-t-il ajouté, Washington *« estime important d'explorer toutes les possibilités de parvenir à cet objectif* (...) *y compris une conférence internationale »*, à condition qu'elle débouche *« immédiatement »* sur des négociations directes entre Israël et une délégation jordano-palestinienne.

M. Shamir a, en revanche, répété son opposition à *« cette invention de conférence internationale »*, ajoutant qu'il *« faisait confiance aux Etats-Unis »* pour ne pas promouvoir *« une notion inspirée par l'URSS et soutenue par des pays arabes extrémistes »*. Le gouvernement israélien est divisé sur ce point, le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, ayant estimé mardi que le refus d'Israël de participer à une telle conférence *« entraînerait l'arrêt du processus de paix »*. M. Shamir a, d'autre part, défendu les ventes d'armes à l'Iran. *« Nous devons faire tout notre possible pour changer la situation dans ce pays »*, a dit M. Shamir.

L'agitation dans les territoires occupés

Fermeture provisoire des universités palestiniennes de Bethléem et de Bir-Zeit

Jérusalem. – Les universités palestiniennes de Bethléem et de Bir-Zeit en Cisjordanie occupée ont *été fermées, mardi 17 février,* respectivement pour quatre jours et un jour, par le commandement militaire israélien de la région Centre. Selon un porte-parole militaire, cette mesure est *« destinée à prévenir des manifestations violentes sur les deux campus »*.

Une nouvelle manifestation pro-OLP s'était déroulée mardi sur le campus de Bir-Zeit (deux mille cinq cents étudiants) au nord de Jérusalem. Les étudiants avaient scandé des slogans, brandi des drapeaux *palestiniens et lancé* quelques pierres contre les forces de l'ordre se tenant à distance.

Avec la fermeture provisoire des universités de Bethléem et de Bir-Zeit, tout l'enseignement supérieur sera arrêté en Cisjordanie. En effet, l'université Al-Najah (trois mille cinq cents élèves), près de *Naplouse, est déjà fermée depuis* une semaine pour un mois par l'armée. Par ailleurs, la direction du collège islamique de Hébron (mille sept cents élèves) a décidé une suspension des cours.

Mardi, trois agents israéliens en civil ont frappé un jeune Palestinien qui jetait des pierres sur les forces de l'ordre devant une dizaine de journalistes et de photographes, lors *de la neuvième journée consécutive* d'agitation dans les territoires occupés.

Le centre israélien Alternatives de Jérusalem, spécialisé dans la diffusion d'informations sur les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, a, d'autre part, été fermé lundi pour une période de six mois, sur ordre de la police. *Celle-ci* a procédé à une perquisition des lieux et saisi du matériel considéré comme « séditieux ».

Toujours de même source, le directeur de ce centre, M. Michel Warchawsky, a été appréhendé pour interrogatoire, la police le soupçonnant d'avoir eu des contacts illégaux avec le FPLP (Front populaire de libération de la Palestine de M. Georges Habache). Connu pour son militantisme de gauche, notam*ment au sein du groupe Matzpen,* M. Warchawsky est considéré comme l'un des dirigeants du mouvement trotskiste en Israël. Son épouse, Me Léa Tsemel, est une avocate engagée dans la défense des nationalistes palestiniens. – *(AFP, Reuter.)*

Asie

CHINE : coup de frein à la coopération avec l'Occident

Des projets d'investissements étrangers sont remis en cause

PÉKIN
de notre correspondant

Si l'on en croit M. Li Peng, membre du bureau politique du PCC et vice-premier ministre, la Chine s'attend à une certaine détérioration de ses relations avec le monde extérieur à la suite des récents changements politiques qui ont suivi le limogeage, en janvier, de M. Hu Yaobang. La voie chinoise vers le socialisme « *impliquera certainement des problèmes de coopération avec nos amis occidentaux* » qui « *peuvent se préparer psychologiquement à ce que certains projets de coopération soient refusés ou révisés* », a-t-il déclaré, mardi 17 février, à M. Jean de Lipkowski, envoyé spécial de M. Chirac, venu lui annoncer la visite du premier ministre pour septembre et celle de M. Jean-Bernard Raimond pour l'été.

M. Li a, certes, repris le leitmotiv actuel de tous les dirigeants – et encore, le même jour, M. Zhao Ziyang, nouveau secrétaire général du PCC et premier ministre, recevant le président gabonais Bongo – selon lequel les réformes économiques et la « *politique d'ouverture vers le monde extérieur* » seront non seulement poursuivis mais approfondis. Mais ces assurances sont de moins en moins convaincantes. M. Li, qui avait déjà été le premier à donner de cette « ouverture » la définition la plus restrictive en recevant, le mois dernier, les conseillers français du commerce extérieur, en limite aujourd'hui encore plus la portée : « *Votre démocratie n'est pas la nôtre. Nous n'allez pas changer la Chine. La Chine a besoin de démocratie, mais, pour elle, celle-ci se résume au centralisme démocratique.* » Pékin désire « *acquérir la technologie de l'Occident mais refuse son mode de vie et son idéologie* ».

Les propos de M. Li, formé en URSS, que l'on dit être l'un des dirigeants les plus favorables à Moscou, un des chefs de file des conservateurs mais aussi l'un des candidats les mieux placés pour remplacer M. Zhao au poste de premier ministre, semblent indiquer que la Chine se préoccupe moins de son image à l'étranger. L'incertitude politique persiste à Pékin en raison de la poursuite *d'une campagne idéologique* qui, en dépit des propos de M. Zhao selon lesquels elle « *conduira à plus de stabilité et d'unité au lieu de troubles* », apparaît comme un signe de faiblesse : comment un parti de plus de quarante millions de membres a-t-il soudain pris peur des vues « *libérales bourgeoises* » de trois intellectuels ?

Ces facteurs ne sont guère de nature à favoriser les investissements étrangers qui avaient chuté de plus de 40 % l'an dernier.

PATRICE DE BEER.

● **Plus d'un milliard de Chinois.** – La population chinoise s'est accrue de 14 millions de personnes en 1986, atteignant le chiffre de *1,06 milliard d'habitants*. La hausse du taux de croissance démographique (14,08 pour mille), que ce chiffre traduit, résulte de l'assouplissement, dans certaines régions, selon les autorités, de la politique, impopulaire, de contrôle des naissances interdisant plus d'un enfant par couple. – *(UPI.)*

BIBLIOGRAPHIE

Regards critiques sur les réformes

La sinologie française a en commun avec les vins de grands crus de s'améliorer nettement en prenant de la bouteille. Le numéro spécial de la revue *Tiers Monde* consacré, sous la direction de Claude Aubert, aux réformes en Chine, en est une *preuve supplémentaire* après l'excellent ensemble publié peu auparavant sous le titre « La société chinoise après Mao » (1). Les mêmes signatures se retrouvent parfois dans les deux volumes qui se recoupent à l'occasion mais se complètent également. *Tiers Monde* offre en particulier une étude originale ainsi que plusieurs articles très *fouillés sur les aspects financiers* des réformes.

Tout se passe comme si nos auteurs avaient désormais le recul nécessaire pour analyser la Chine de Deng Xiaoping sous tous ses aspects – les meilleurs et les moins bons – et étaient en mesure, fort d'une abondante documentation et d'enquêtes effectuées sur le terrain, de nous livrer enfin une analyse critique de la politique menée par le véritable successeur de Mao Zedong. Dérapages, effets pervers, lacunes, sont pris en compte avec lucidité et donnent une image beaucoup plus réaliste que celle qui s'était formée dans les temps de l'immédiat « après maoïsme ». S'y ajoutent quelques interrogations sur l'avenir qui devraient permettre au lecteur d'apprécier par lui-même les orientations destinées à se préciser à court ou moyen terme.

Et si vous voulez en savoir plus, de la même veine, la *Documentation française* offre dans sa série « Courrier des pays de l'Est » deux remarquables articles de François Gipouloux et Guilhem Fabre sur les réformes économiques et les enjeux de la gestion des sols, tout aussi fouillés et équilibrés.

Ces diverses études ont toutes été rédigées bien avant que M. Hu Yaobang ne soit contraint d'abandonner *la direction du PC chinois*. Leur mérite est précisément de mettre au jour les contradictions, les tensions qui sont à l'origine de la crise et d'en faire ainsi mesurer toute la profondeur.

ALAIN JACOB.

(1) *Le Monde* du 24 octobre 1986.

* Revue *Tiers Monde*, tome III, nº 108, octobre-décembre 1986, PUF.

** *Documentation française*, « *Le courrier des pays de l'Est* », *novembre 1986, nº 312*.

AFGHANISTAN : l'échec du plan de paix de Kaboul

Cinq cents résistants seraient morts au combat depuis le 15 janvier

Cinq cents résistants ont été tués au cours d'affrontements avec les forces soviéto-afghanes depuis le 15 janvier, date de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu unilatéral *décrété par Kaboul, a-t-on indiqué*, mardi 17 février, de sources diplomatiques occidentales à Islamabad. Les combats, qui ont gagné en intensité depuis cette date, ont eu lieu *notamment dans les provinces de* Kandahar, d'Herat, de Ningarhar, de Paktia et de Wardak, a-t-on ajouté de même source. Les moudjahidins ont abattu cinq avions et plusieurs hélicoptères au cours des quatre dernières semaines.

La résistance afghane a affirmé, de son côté, avoir tué quelque mille quatre cents soldats soviétiques et afghans dans des combats qui se sont produits depuis le 15 janvier dans dix-neuf des vingt-neuf provinces que compte le pays.

M. Guennadi Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a cependant affirmé, mardi à Moscou, que quinze mille opposants armés avaient déposé les armes et vingt mille familles de réfugiés étaient rentrées au pays depuis le 15 janvier. Le premier ministre de Kaboul, Sultan Ali Keshtmand, est arrivé *mardi dans la capitale soviétique* pour une visite de travail, a indiqué l'agence Tass. M. Keshtmand suit de peu à Moscou le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Yaqub Khan, et le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordevez, responsable des pourparlers pakistano-afghans de Genève, dont la prochaine session doit débuter le 25 février. – *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : explosion d'une bombe à Jaffna : plus de 60 morts.** – Une *cinquantaine* de civils et onze maquisards tamouls *ont été tués samedi par l'explosion* prématurée d'une bombe de forte puissance dans un village de la presqu'île de Jaffna, ont indiqué, ce mercredi 18 février, des villageois. La *bombe, qui, selon les autorités*, pesait au moins 150 kilos, a endommagé les maisons d'un village, celui de Kaithady, dans un cercle de 100 mètres de rayon. La plupart des victimes ont été déchiquetées, mais cinq des corps ont été identifiés *comme étant ceux de maquisards* des Tigres de libération de l'Eelam tamoul, principal mouvement séparatiste. La bombe a sauté alors que les maquisards étaient en train de la confectionner. – *(Reuter.)*

Afrique

M. Mitterrand a reçu une militante sud-africaine des droits de l'homme

M. François Mitterrand a reçu, le mardi 17 février à l'Elysée, Mme Andrey Coleman, présidente du comité sud-africain de soutien aux parents d'enfants détenus. Celle-ci a indiqué qu'elle avait été « *encouragée à poursuivre son action* » par son hôte. Selon elle, cinq cents jeunes sont actuellement détenus en Afrique du Sud et certains affirment avoir été torturés. « *J'ai vu récemment*, a-t-elle affirmé, *un enfant de onze ans qui avait perdu quatre dents après avoir été frappé et qui m'a dit avoir été torturé à l'électricité.* » Mme Coleman, accompagnée de représentants de la Fédération internationale des droits de l'homme, était de passage à Paris après avoir témoigné devant la commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

BIBLIOGRAPHIE

« L'Afrique blanche », de Pierre Haski

Le Noir qui tourne le dos au titre *l'Afrique blanche*, sur la couverture du livre de Pierre Haski, n'est qu'un symbole, l'illustration du « *choc de deux nationalismes* », de deux blocs en lutte. Alors que ce conflit s'engage imperceptiblement vers une « libanisation », l'auteur est convaincu de deux choses : « *La majorité noire ne renoncera pas à sa « libération », et la minorité blanche ne lâchera pas aisément le contrôle ultime du pouvoir.* » Une évidence. Le compromis que la raison imposera un jour ou l'autre, même si celui-ci est encore bien lointain, n'aura lieu que lorsque le régime aura usé de tous les moyens de résistance et brûlé ses dernières cartouches. Après tout, on n'a jamais vu les détenteurs du pouvoir négocier leur reddition sans être certains d'avoir perdu la bataille.

Pierre Haski, journaliste à *Libération*, ne se livre pas à la prospective. Son livre *Histoire et enjeux de l'apartheid* est la dissection méticuleuse et précise d'une situation qu'il analyse de façon dépassionnée. Un univers qu'il connaît parfaitement pour avoir passé quatre années en Afrique du Sud pour l'Agence France-Presse, de 1976 à 1980, et pour avoir continué à suivre ce dossier au jour le jour, même si les *autorités de Pretoria ne lui ont jamais* permis de revenir dans le pays. Dix années d'observations attentives dont le fruit est un ouvrage dense, touffu, documenté, dans lequel aucun des aspects importants du puzzle sud-africain n'a été oublié. A *tel point que cette anthologie manque* quelquefois de respiration

Au terme de cette « somme », constat lucide et avisé d'une société qui engendre les extrêmes, Pierre Haski ne tire pas de conclusions. Il laisse au lecteur le soin de se forger sa propre opinion après lui avoir présenté l'état des lieux, donné les clefs et les lignes de force d'un drame dont l'enjeu ne concerne pas que l'Afrique australe. « *Les pays occidentaux*, fait remarquer l'auteur, *laissent se développer une situation explosive, à l'intérieur et autour de l'Afrique du Sud. Une complaisance dont le prix pourrait, un jour, se montrer élevé.* » La mission d'enquête du Commonwealth n'a-t-elle pas mis l'Occident en garde contre la menace du « *plus grand bain de sang depuis la seconde guerre mondiale* » ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

* *L'Afrique blanche, histoire et enjeux de l'apartheid*, de Pierre Haski. Le Seuil, collection « L'histoire immédiate », 304 pages, 95 F.

TCHAD

Une ligne de démarcation fluctuante

A chaque instant de la guerre au Tchad, les responsables à N'Djamena et les autorités françaises portent des appréciations *différentes sur les péripéties militaires*. Au point qu'il est difficile de privilégier une source plutôt que l'autre.

Témoin, le dernier bombardement libyen dans le nord du pays, dimanche 15 février (*le Monde* du 17 février). Selon des informations de source militaire *tchadienne, l'aviation libyenne a* effectué un raid, qui n'a pas fait de dégâts, sur la localité de Kouba-Olanga, à environ 60 kilomètres au sud de la ligne des puits qui correspond sensiblement au 16e parallèle.

Le ministre français de la défense, M. André Giraud, a indiqué, *mardi* 17 février à Paris, qu'il n'avait pas d'information précise sur cet événement. En revanche, a-t-il noté, il y a eu une action contre Koro-Toro, à 40 kilomètres au nord de cette même ligne de démarcation au-delà de laquelle, a-t-il dit « *la France ne s'est jamais interdit de faire quelque chose si elle l'estime légitime* ».

Vérité au-delà de la « ligne rouge ». Erreur en deçà. Ou inversement. La ligne de démarcation reste fluctuante.

ÉTHIOPIE

Ouverture d'une enquête sur un incident de frontière avec la Somalie

Addis-Abeba. – L'Ethiopie a annoncé, mardi 17 février, qu'une enquête officielle était en cours sur l'« *incident mineur* » survenu le 12 février avec la Somalie (*le Monde* du 14 février).

Selon Mogadiscio, trois cents soldats éthiopiens ont été tués et des centaines d'autres capturés par les Somaliens, qui auraient repoussé une attaque de l'aviation et de l'infanterie d'Addis-Abeba sur six localités du nord du pays.

« *La cause et les circonstances de l'incident dans lequel étaient impliquées de petites unités des forces armées de l'Ethiopie et de la Somalie* » restent à déterminer, dit un communiqué du ministère des affaires étrangères. « *Le gouvernement éthiopien souhaite que cet incident inattendu n'affecte pas les entretiens en cours entre les deux pays.* »

Des journalistes amenés sur le théâtre des combats sur les Somaliens ont *vu des soldats éthiopiens* morts, ainsi que des chars et des camions brûlés. Aucun des deux pays n'a fourni d'explication au sujet de ces affrontements, qui faisaient suite à une regain d'activité des rebelles du Mouvement national somalien (MNS) en lutte contre Mogadiscio dans la région. Le MNS avait enlevé dix Français de Médecins sans frontières (MSF) dans la même région, avant de les relâcher deux semaines plus tard à Addis-Abeba.

Le premier ministre somalien, M. Mohamed Ali Samantar, avait demandé samedi à l'Ethiopie d'indiquer comment elle voyait l'avenir des relations bilatérales. Des pourparlers ont été engagés il y a un an entre les deux pays qu'oppose un contentieux territorial. – *(Reuter.)*

ALGÉRIE

Une « tragédie silencieuse » : la mortalité infantile

ALGER
de notre correspondant

La mortalité infantile est un fléau dans les pays en voie de développement. En Algérie où, en 1984, 53 % des décès concernaient des enfants âgés de moins de cinq ans, on la qualifie de « *tragédie silencieuse* ». Les chiffres sont publiés sans fard. Ils sont éloquents. La même année, 850 000 enfants sont nés, 173 000 sont morts. Dans cette triste comptabilité, on relève que 70 000 *d'entre eux avaient moins* d'un an et que 20 000 autres étaient âgés d'un à quatre ans.

Le taux de mortalité infantile a été réduit de moitié entre 1960 et 1984, passant de 170 pour mille à 82 pour mille. Il reste élevé et, *pour les autorités, « inacceptable eu égard au niveau de développement atteint par le pays »*. Un programme national a été adopté le 30 mai 1984. Il est entré en vigueur *au mois de juin dernier* avec la collaboration et le soutien technique de l'UNICEF (1) dont le directeur général, M. James Grant, s'est plu à remarquer, lors d'un *récent séjour officiel* à Alger que « *l'Algérie se situe dans le peloton de tête des pays ayant mobilisé autant de moyens pour assurer à l'enfant un épanouissement sain et harmonieux* ».

L'objectif de ce programme est *ambitieux. Il prévoit de réduire à* nouveau la mortalité infantile de moitié, mais en cinq ans cette fois. Le taux officiel ne devra pas excéder 50 pour mille en 1990. *Pour parvenir à ce résultat*, la stratégie du gouvernement s'appuie sur huit points forts : la lutte contre les maladies diarrhéiques, la vaccination, la nutrition, l'espacement *des naissances*, la surveillance des grossesses, la lutte contre la mortalité néonatale, la lutte contre les affections respiratoires aiguës et streptococciques, et l'hygiène du *milieu*.

La diarrhée tue encore 30 000 enfants par an en Algérie, alors que les techniques de réhydratation sont aujourd'hui bien connues. Une unité de production de 10 millions de sachets de sel *de réhydratation réalisée en collaboration* avec l'UNICEF doit entrer en service à la fin du mois de février. La presse se fait régulièrement l'écho de cette technique de lutte contre les conséquences de la diarrhée. On considère officiellement *que sa généralisation permettra* de réduire de 50 % la mortalité due à la diarrhée.

Démographie galopante

Avant les campagnes de vaccination de novembre 1985 et avril 1986, la rougeole tuait 5 000 enfants par an en Algérie et comptait pour 15 % dans les statistiques de mortalité infantile. Les autres maladies, comme la *tuberculose – maîtrisée en Algérie* puisque le taux de couverture par le BCG est supérieur à 90 %, selon des sources officielles, – la coqueluche, le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite, sont aussi dangereuses et atteignent chaque année des milliers d'enfants. Si elles ne tuent pas forcément, elles laissent souvent des séquelles graves, au coût social élevé. L'objectif du programme est d'arriver à vacciner contre toutes ces maladies 80 % des enfants avant l'âge de deux ans.

Problème social, économique et, par extension, politique, *l'espacement des naissances* est une priorité pour les autorités algériennes qui accentuent leurs efforts pour endiguer une démographie *galopante* dont le taux d'expansion officiel reste élevé : 3,2 % l'an. Sur ce sujet délicat, la télévision, la radio, la presse et la publicité véhiculent des messages on ne peut plus clairs. La famille idéale, cela tourne autour de quatre personnes ; *la mortalité infantile* est deux fois plus élevée lorsque l'intervalle entre les naissances est inférieur à deux ans que lorsqu'il est de quatre ans. Prolonger l'allaitement, c'est préserver l'enfant et aussi contribuer à *l'espacement des naissances* et à la régulation de la fécondité, *disent-ils en substance*. Ce matraquage n'a pas encore prouvé son efficacité, mais, en Algérie, tout est une *question* de temps. Particulièrement pour ce qui touche aux traditions religieuses ou familiales.

Les femmes enceintes, dans leur majorité, ne sont pas suivies. Elles présentent souvent des *grossesses à risque, mais* ne le savent pas. La seule façon de les dépister est la consultation prénatale systématique. Mais les obstacles sont nombreux et ne tiennent pas tous aux traditions. Le pays est grand comme quatre fois la France et les moyens de transport parfois inexistants dans certaines régions.

La bonne santé de l'enfant ne tient pas à de simples actes médicaux. *L'environnement dans* lequel il évolue intervient de façon primordiale. Et la qualité du milieu dépend de choses aussi banales qu'un approvisionnement en eau potable *régulier, une évacuation* hygiénique des eaux usées et une hygiène alimentaire et corporelle. C'est à ce niveau qu'apparaît de manière singulière l'originalité du programme gouvernemental qui met à contribution des secteurs *a priori* bien éloignés du ministère de la santé, ne serait-ce que le *ministère de l'hydraulique*.

Le problème de l'eau

L'adduction en eau potable des grandes villes n'est pas une question définitivement réglée. A Alger même, dans bon nombre de foyers, l'eau *ne coule* par intermittence que quelques heures par jour. Les travaux colossaux entrepris ces dernières années devaient aboutir en 1987, mais il semble que les retards se soient accumulés. Dans certains quartiers de la *capitale, le précieux liquide* n'a fait qu'une timide apparition de huit jours depuis le *mois de juin*.

Dans l'ensemble du pays, seulement la moitié de la population est raccordée à un *réseau* d'eau potable. L'autre moitié est donc tributaire de 145 000 puits recensés. Selon le ministère de la santé, 110 000 *de ces puits* ont été chaulés ou traités selon d'autres techniques. Malgré cela, les maladies à transmission hydrique continuent de faire régulièrement des ravages. *L'été dernier*, par exemple, le choléra a fait plusieurs dizaines de morts. Les pénuries d'eau et la chaleur aidant, ce type d'épidémie peut frapper chaque année. certes, il est recommandé régulièrement de *javelliser l'eau destinée à la* consommation, mais le vibrion cholérique est aussi résistant que les mauvaises habitudes.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) L'UNICEF, qui intervient surtout en qualité de consultant, consacre au programme national algérien de lutte contre la mortalité infantile un budget de 1,7 million de dollars sur cinq ans (1986-1990).



Passeport pour le sport



DÈS SEPTEMBRE, LES ENFANTS VONT POUVOIR COURIR, SAUTER, PEINDRE, CHANTER, DANSER.

Depuis 20 ans on en parle. Mais rien n'a vraiment été entrepris.

Nos enfants, ceux de l'école élémentaire notamment, ne font pas assez de sport, n'ont pas suffisamment d'activités artistiques ou culturelles après la classe.

Cela va changer. Le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports offre aux communes la possibilité de signer des contrats pour que les enfants pratiquent les sports ou les activités d'éveil de leur choix. 4 à 10 heures d'activités leur seront ainsi proposées chaque semaine.

Le Secrétariat d'État participera aux dépenses de personnel et à l'achat de matériel.

Grâce à la coopération des communes, des clubs sportifs et des associations, le rythme de vie des 6-12 ans sera mieux équilibré.

LES CONTRATS BLEUS

SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

هكذا من الأصل

Amériques

COLOMBIE : quinze mois après la catastrophe

La complainte d'Armero

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Armero ! Pour les Colombiens, le souvenir d'une catastrophe épouvantable : l'avalanche de boue et de pierres qui dégringola du sommet du Nevado-del-Ruiz une nuit de novembre 1985, la ville d'Armero balayée en quelques minutes, 25 000 morts, 8 000 survivants, 200 000 personnes affectées, un désastre qui a stupéfié un pays pourtant accoutumé à la violence des hommes et de la nature.

Armero : pour l'étranger, d'abord un visage de petite fille se défaisant au fil des heures, la boue au ras des lèvres, agonisant devant les caméras de la télévision. Fragile, courageuse, bouleversante Omayra. Symbole de l'impuissance et de la fatalité. La Colombie lui doit, bien sûr en partie, cet élan exceptionnel d'aide internationale, *et lui a déjà élevé une statue sur les* rives durcies de la coulée jaunâtre. *Armero : quatorze mois après la* catastrophe, c'est aussi, hélas, *l'amertume, la déception, les* chicanes, les soupçons et la peine des sinistrés qui n'en finit pas. *« Promesses après promesses,* dit une sociologue de Bogota, *leur désespoir grandit. »*

Des centaines de familles qui vivent encore sous la tente. Plus de *300 à Guayabal, 200 à Lerida, où* le gouvernement a prévu de *reconstruire le « nouvel Armero ».* Comme dans la chanson : encore *plus beau qu'avant.* D'autres qui errent à la recherche d'un abri, ce qu'on appelle à Bogota *« la population flottante ».* Une cinquantaine de familles, par exemple, à Chinchina, sur l'autre versant du Nevado-del-Ruiz.

A Chinchina, niché dans le somptueux écrin de verdure des collines du Caldas — domaine du *café «doux» de Colombie, — on a* dénombré « seulement » 2 000 morts. Mais la menace d'une nouvelle éruption est présente, comme sur le versant oriental qui descend vers la vallée encaissée du rio Magdalena. Des «rescapés» d'Armero, on en rencontre encore à Honda la bien nommée, dont le centre, le long de la rivière, ressemble à une ville bombardée. Et même à Bogota (de source religieuse, une vingtaine de familles).

Quatorze mois après, certains recherchent toujours avec obstination leurs proches disparus. Tous restent traumatisés. *«Il est dur,* confie l'un d'entre eux, *d'essayer de survivre quand au contraire on a envie de mourir comme sont morts les nôtres qui sont restés là-bas... »*

Là-bas !... Des arbres, des pans de murs, un clocher de guingois, un cimetière préservé permettent de situer le lieu-dit Armero. Personne ici n'y croyait malgré les mises en garde. Malgré une légende qui court de vallon en vallon, pardessus les torrents clairs du Caldas, et dans la vallée tropicale, oppressante et chaude comme l'enfer du Magdalena. Le Caldas — comme le Tolima voisin — a beaucoup souffert de la *«violence»* de cette guerre civile cruelle et sanglante entre libéraux et conservateurs dans les années 50.

Un thème de controverse

Et Armero, murmurent les vieilles en noir de la vallée, *«était maudit».* Pendant la «violence», les libéraux de la ville — si l'on en croit la rumeur — avaient tué le curé conservateur, lui avaient coupé la tête, et même *« joué au football avec ».* Pendant cette sinistre période, horreurs et massacres ont été largement partagés. *Nul aujourd'hui en Colombie ne* peut vraiment se sentir innocent. *La suite de l'histoire est biblique.* Les Marie-Madeleine d'Armero, scandalisées, imposèrent et organisèrent une sépulture chrétienne pour la dépouille mortelle du curé, qui avait déjà été jetée dans le rio Guali. Son successeur lança solennellement en chaire l'anathème contre la petite ville terrorisée. Le 13 novembre 1985, l'avalanche a épargné le quartier haut d'Armero, domaine des prostituées, qui ont toutes survécu. En compagnie, il est vrai, d'un certain nombre de maris infidèles et de vide-goussets.

« Ce qui n'implique pas, affirme un prêtre, *que tous les survivants étaient des délinquants ou des hommes de mauvaise vie, comme on l'a parfois laissé entendre avec légèreté... »*

Il est vrai, cependant, qu'Armero est un thème de controverse. Les très nombreuses organisations privées, religieuses ou laïques qui se sont mobilisées avec efficacité dès le lendemain du drame critiquent la lenteur bureaucratique des autorités.

Le gouvernement a pourtant pris l'affaire très au sérieux, nommé des responsables, mis en place des organismes d'aide coiffés par Resurgir, dépendant de la présidence et chargé de coordonner tous les plans d'assistance, de distribuer des aides nationales et internationales, en liaison avec les différents ministères concernés. Mais la catastrophe a été si brutale et d'une telle ampleur que la réponse a été anarchique, désordonnée. *« Même dans un pays riche,* dit un ancien ministre, *un tel désastre aurait suscité bien des problèmes. »* Sans doute. *Mais* l'argument ne calme pas le mécontentement, les aigreurs.

Venant tout de suite après l'assaut de l'armée contre le palais de justice de Bogota occupé par le commando du M 19 (bilan : une centaine de morts), Armero a pris le gouvernement à contre-pied. Sur le terrain, les jeunes volontaires — de la défense civile et de la Croix-Rouge — se sont dépensés avec ferveur, mais parfois maladroitement. Les organisations non gouvernementales (ONG), disposant de fonds étrangers, n'avaient aucune expérience de contact avec le secteur populaire.

« Leur présence, affirme un dirigeant du CINEP (1), *a déclenché une autre « avalanche », institutionnelle celle-là, provoquant dispersion et division parmi les sinistrés. »* Resurgir n'échappe pas, bien entendu, aux critiques acerbes. *« Plus d'un an après sa création par décret gouvernemental,* dit un sociologue, *Resurgir reste un éléphant blanc, un interlocuteur qui change sans cesse de critères et de direction. »* L'organisme officiel est également accusé de *« corruption ».* Ce que réfute avec énergie son actuel directeur, M. Bonilla, très fier de montrer la maquette de la « nouvelle Lerida », *« primée,* dit-il, *à la Biennale d'architecture de Quito, en décembre 1986 »,* et qui admet avoir reçu *« 15 millions de dollars d'aide ».*

La « nouvelle Lerida », *la vraie,* se construit lentement, très lentement, à quelques *kilomètres seulement* d'Armero.

Dans une zone « à risque » ? C'est ce qu'affirment certains experts et que conteste le gouvernement. Un débat confus a eu lieu *au Congrès sur ce thème délicat* dans un pays où tout est « politisé ». *« Pourquoi sommes-nous si violents ? »,* demandent parfois les Colombiens, sans trouver de réponse. Pourquoi sont-ils aussi surréalistes ?

Gabriel Garcia Marquez a répondu *sur ce point* avec son Macondo de *Cent ans de solitude.* Et Armero, c'est un autre Macondo, mort et enterré, mais qui a suscité mille vies et mille aventures. Dès le lendemain du désastre, toute une foule, venue de toute la Colombie, est accourue. Des sans-travail qui se sont inscrits comme sinistrés ; des guérilleros qui ont occupé des campements de réfugiés, prélevé des dîmes et même touché des subsides des autorités locales, bernées ou impuissantes.

A Bogota, des sinistrés, vrais ou faux, ont tenté sans succès d'« occuper » des terrains. La police est intervenue. Et, dans les bus de la capitale, des jeunes gens font la manche en chantant *la Complainte d'Armero.* Resurgir a déjà distribué 80 000 carnets de sinistrés.

« Il n'y a pas plus de 8 000 vrais sinistrés », affirme le Père Garcia Herrer, intégriste, et célèbre pour sa « Minute de Dieu » à la télévision. Il a déjà construit, avec les dons recueillis par son organisation, tout un ensemble de maisons neuves près d'Armero la maudite. Etonnante, vivante et superbe Colombie où la débrouillardise et le *courage individuel tempèrent* parfois les carences de l'Etat et les *injustices du sort.*

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Centre de recherche et d'éducation populaire à Bogota.

NICARAGUA

Les rencontres entre M. Bariani et le gouvernement sandiniste ont été annulées

Managua. — Les relations franco-nicaraguayennes ont subi une brutale détérioration mardi 17 février, le vice-président du Nicaragua, M. Sergio Ramirez, refusant de recevoir le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, M. Didier Bariani. Avant son arrivée à Managua dans la matinée de mardi, cinquième étape de sa tournée en Amérique centrale, M. Bariani avait déclaré au Costa-Rica que la France était *« déçue »* par l'évolution de la situation interne au Nicaragua, notamment par la *« restriction des libertés ».*

« La réunion [prévue avec les dirigeants sandinistes] *a été annulée avant même que ce monsieur arrive à Managua »,* a déclaré M. Ramirez, faisant allusion aux propos tenus par le secrétaire d'Etat français. Selon des sources du ministère nicaraguayen des affaires étrangères, M. Bariani a aussi *« rompu avec les normes les plus élémentaires du protocole en refusant de se rendre au ministère pour rencontrer le vice-ministre, M. Javier Chamorro, prétendant que c'était à ce dernier de venir le rencontrer à l'ambassade de France à Managua ».* De plus, M. Bariani s'était *« offensé de ne rencontrer que M. Ramirez et non le président Ortega »,* ajoutait-on de même source.

« Je regrette beaucoup les déclarations et l'attitude de ce monsieur, a pour sa part indiqué M. Ramirez au cours d'une conférence de presse. *Les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui pour que nous nous rencontrions, et c'est vraiment dommage, compte tenu des bonnes relations que nous entretenons avec le gouvernement français et le président François Mitterrand. »* M. Bariani, qui devait quitter Managua mercredi, a annulé la conférence de presse qu'il devait tenir mardi soir. Le secrétaire d'Etat français devait se rendre ensuite à Panama, dernière étape de sa tournée en Amérique centrale. — *(AFP, Reuter.)*

[Ces frictions ont lieu au moment où le gouvernement français a annoncé sa décision de *« rééquilibrer l'aide dans cette région »,* le niveau de la coopération avec Managua devant être réduit de moitié cette année, par rapport à son niveau précédent, qui était de 2 millions de dollars.]

HAITI

D'importants progrès ont été accomplis dans l'enquête sur la fortune des Duvalier

Où est passée la fortune des Duvalier ? Depuis des mois, les avocats de la République d'Haïti, Mes Jacques Salles et Yann Colin, *s'efforcent de démonter* les mécanismes de détournement de fonds utilisés pendant une trentaine d'années par Papa Doc, puis par son fils, Jean-Claude, et de retracer le cheminement de ces fonds, évalués par eux à quelque 120 millions de dollars, hors d'Haïti jusqu'à des comptes bancaires aux Etats-Unis, en Suisse ou ailleurs.

Malgré les nombreuses difficultés auxquelles ils se sont heurtés, les deux avocats détiennent aujourd'hui les documents qui prouvent, ainsi qu'ils l'expliquent dans un reportage méticuleux qui sera diffusé jeudi *19 février sur TF 1,* dans « Infovision » (1), que, sur les 120 millions de dollars en question, 86 ont été exportés par des procédés divers à New-York et en Europe. L'enquête a permis d'établir, indiquent-ils, que Michèle Bennett, l'épouse de Jean-*Claude Duvalier,* a *elle-même* transféré sur un seul compte bancaire new-yorkais 15 millions de dollars illégalement acquis, ce qui représente quatorze fois le budget de l'hôpital général de Port-au-Prince.

Le chiffre de 120 millions de dollars avancé pour estimer la fortune de l'ancien dictateur est considéré par certains comme un minimum. Ainsi, M. Marc Bazin, qui fut pendant six mois ministre des finances *de Jean-Claude Duvalier avant de* rompre avec la dictature, évalue, pour sa part, à 600 millions de dollars le magot accumulé en trente ans par les Duvalier. Ceux-ci, non seulement avaient pris l'habitude de puiser dans certains comptes publics, dits comptes d'urgence, mais encore ils forçaient des sociétés publiques à détourner *systématiquement* un certain pourcentage de leurs contrats vers des *sociétés fictives* contrôlées par la dynastie régnante et son cercle de parents et d'amis proches.

Les résultats de cette enquête devraient peser lourd dans le procès contre M. Jean-Claude Duvalier, qui doit s'ouvrir le 5 mars à Grasse. Mardi, l'ancien dictateur a demandé en référé, devant le tribunal de *grande instance de Paris,* la *mainlevée* des saisies-arrêts dont sont l'objet depuis le 3 juin dernier, à la demande de la République d'Haïti, ses comptes dans neuf établissements bancaires.

M. L.

(1) Un reportage réalisé par Pierre Thivolet et Gilbert Mercinier.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

Soixante-neuf morts dans un accident ferroviaire

Deux trains de voyageurs sont entrés en collision, mardi 17 février, *à proximité de la gare d'Itaqueira,* dans la banlieue est de Sao-Paulo. *Selon les derniers bilans, au moins* soixante-neuf personnes auraient péri *et plus de trois cents autres seraient* blessées. Mardi soir, des dizaines de *personnes restaient encore* prisonnières des enchevêtrements de tôles, *alors que les secours étaient rendus* particulièrement difficiles par les *pluies diluviennes qui s'abattaient sur* la région.

*Les circonstances de cette catas*trophe ferroviaire n'ont pu encore *être établies, mais, selon la compa*gnie de chemins de fer, l'accident aurait été provoqué par un aiguillage défectueux. L'agence du quotidien *O Estado de Sao Paulo* indiquait, *pour sa part, que l'accident serait dû* au départ de l'un des trains en *avance sur son horaire.*

Au cours des dix dernières années, le Brésil *a connu une dizaine d'accidents* ferroviaires graves, ayant causé la mort d'un total de *quelque* quatre-vingts personnes. — *(AFP, Reuter.)*

Libye

Exécution de six intégristes

Londres. — Deux ans après avoir montré en direct l'exécution d'opposants *au régime,* la télévision libyenne a retransmis, mardi 17 *février,* des images de l'*exécution* par pendaison de six intégristes condamnés à mort. Trois autres personnes — des militaires accusés de trahison — avaient été auparavant exécutés par balles. Selon l'acte d'accusation, qui a été lu à la télévi*sion, les six pendus étaient des inté*gristes qui avaient assassiné des Libyens et *menacé* des installations soviétiques. Les trois militaires auraient également appartenu à un groupe intégriste appelé Djihad.

Des témoins oculaires contactés par téléphone à Tripoli ont indiqué que les *noms* des six pendus correspondent à ceux des membres d'un groupe intégriste, qui avaient été condamnés à mort il y a quatre mois lors d'un procès à Benghazi, deuxième ville de la Libye.

En 1984, *les membres d'un com*mando, accusés d'avoir attaqué à *Tripoli la caserne Ba-el-Azizia où rési*dait le colonel Kadhafi, avaient été exécutés. *(AFP.)*

Iran

Expulsion de deux diplomates ouest-allemands

S'estimant offensé par une émis*sion satirique diffusée sur la première* chaîne de télévision ouest-allemande, le « Rudis Tagesshow », qui est un peu à la RFA ce que l'émission « Cocoricocoboy » est à la France (*le Monde* du 18 février), le gouvernement iranien a décidé, mardi 17 février, d'expulser dans les trois jours deux diplomates de haut rang de l'ambassade de RFA à Téhéran : son chargé d'affaire et le conseiller culturel.

Le gouvernement ouest-allemand n'a pu que regretter l'incident.

(Corresp.)

Europe

UNION SOVIÉTIQUE : les « ouvertures » de Mikhaïl Gorbatchev

Le secrétaire général en tournée en Lettonie : « Nous sommes en train de réaliser de grandes choses... »

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev est depuis le mardi 17 février à Riga, capitale de la Lettonie, une des trois Républiques baltes.

Ce déplacement en province est le septième du secrétaire général depuis son arrivée au pouvoir en mars 1985 et il a occupé la première demi-heure du journal télévisé de mardi soir. On a pu voir, une fois de plus, M. Gorbatchev « dialoguer » avec la population.

Le scénario est toujours le même. Le secrétaire général descend de sa Zil et improvise devant un petit groupe de citoyens, encadrés par les agents de la sécurité. En fait, il s'adresse bien davantage au pays tout entier par le biais des caméras de télévision qu'à cet auditoire de hasard. Il a eu à Riga le plus grand mal à obtenir des questions « spontanées » de ces citadins emmitouflés, sans parapluie sous une averse qui paraissait tenace. « *Nous vous faisons accélérer le pas, non pas pour que vous fassiez des gaffes mais pour que le pays marche comme il faut* », leur a lancé M. Gorbatchev, dans ce langage mi-familier, mi-solennel qu'il affectionne dans ce genre de circonstance. « *Nous sommes en train de réaliser de grandes choses. Nous allons faire progresser le socialisme* », a-t-il poursuivi.

Le secrétaire général s'est voulu, comme d'habitude, à la fois pressant (« *il faut travailler davantage* ») et rassurant (« *notre pays est puissant et riche, notre peuple est instruit et peut accomplir aujourd'hui les tâches les plus importantes* »). Il n'a guère parlé de politique étrangère mais a quand même répondu ceci à un citoyen qui souhaitait voir « durcir » l'attitude soviétique à l'égard des Etats-Unis : « *Notre défense, notre capacité à protéger nos intérêts et notre sécurité sont une chose sacrée pour nous. Vous pouvez être tranquille, nous sommes forts aujourd'hui, ce qui ôte à qui que ce soit la possibilité de ne pas compter avec nous. Ceci nous permet, d'autre part, d'agir activement en pratiquant une politique extérieure de paix* ».

La *Pravda* de ce mercredi 18 février explique que les résultats économiques de la Lettonie depuis le début de l'année ne sont « *pas mauvais* ». La situation est, en effet, traditionnellement meilleure dans les Républiques baltes qu'en Russie. Le quotidien du parti révèle que sept directeurs d'entreprise, huit cent trente chefs d'ateliers et, en tout, quatre mille neuf cent dix cadres économiques, grands, moyens et petits, ont été récemment « élus » et non pas nommés en Lettonie.

La *Pravda* évoque également discrètement la question nationale — problème fondamental dans les pays baltes, en raison d'un passé souvent tragique. Le quotidien du parti insiste sur « *l'amitié et la fraternité entre les peuples de notre pays* » et sur l'interdépendance des entreprises lettonnes, russes, ukrainiennes et biélorusses.

Un ancien combattant letton, cité par la *Pravda*, affirme que cette question « *a été déformée par certains, ce qui a suscité parfois des phénomènes négatifs comme à Alma-Ata* ». Ce citoyen faisait allusion aux émeutes anti-russes du Kazakhstan des 17 et 18 décembre dernier.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● ***M. Tchazov nouveau ministre de la santé.*** — Le docteur Evgueni Tchazov, cinquante-sept ans, a été nommé ministre de la santé en remplacement de M. Serguei Bourenkov, relevé de ses fonctions fin décembre après avoir été accusé d'« *irresponsabilité* », annonce un décret du présidium du Soviet suprême publié mardi 17 février. Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine d'URSS, le docteur Tchazov, vice-ministre de la santé depuis 1968, est cofondateur avec l'Américain Bernard Lown de l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1985. — *(AFP.)*

L'URSS fait de nouvelles propositions sur les armes chimiques

L'URSS est prête à négocier le principe de l'inspection sur demande des sites où sont entreposées ses armes chimiques, mais avec certaines réserves, a indiqué, mardi 17 février, le représentant soviétique auprès de la conférence de l'ONU sur le désarmement, M. Nazarkine.

Selon la nouvelle position soviétique, les pays signataires d'un éventuel traité sur l'interdiction des armes chimiques seraient obligés de déclarer l'importance et l'emplacement de leurs stocks d'armes chimiques dans les trente jours suivant l'entrée en vigueur de l'accord. Auparavant, notamment aux termes d'une proposition déposée le 22 avril 1986 à Genève, l'emplacement des stocks d'armes chimiques devait être annoncé par étapes, au fur et à mesure de leur destruction, qui devait intervenir dans un délai variant entre six mois et dix ans.

Le numéro deux de la délégation américaine, M. Thomas Barthélemy, a déclaré à l'Associated Press : « *Les Soviétiques ont manifestement consenti un important changement, mais nous ne savons pas encore dans quelle mesure il correspond à nos besoins. Nous devrons examiner de près leur position.* »

En revanche, Soviétiques et Américains restent en désaccord sur la question de l'inspection rapide sur demande de stocks d'armes chimiques. Les Etats-Unis veulent que l'inspection puisse avoir lieu dans les vingt-quatre heures. Moscou tient à garder le droit de la refuser dans des cas exceptionnels. M. Nazarkine a reconnu que l'inspection sur demande restait un problème difficile, mais il a proposé diverses façons de l'aborder, y compris la définition de zones où toutes les demandes d'inspection devraient être acceptées.

L'UEO accepte l'invitation de Moscou

D'autre part le comité des présidents de l'Assemblée de Union de l'Europe occidentale, organe directeur composé des représentants des sept pays membres (les six fondateurs de la CEE plus la Grande-Bretagne), a décidé mardi d'accepter l'invitation du Soviet suprême malgré l'opposition formelle du délégué britannique, Sir Frederic Bennett. La décision d'accepter cette invitation sans précédent (*le Monde* du 18 février) a été prise par 11 voix contre 2, indique-t-on de sources proches de l'UEO.

La délégation aura à Moscou un « *échange de vues large et approfondi sur les problèmes-clés de notre temps tels les relations Est-Ouest et le désarmement* », selon les termes de l'invitation qui avait été transmise le 6 février au président de l'UEO, M. Jean-Marie Caro, par l'ambassadeur d'URSS à Paris, M. Riabov. La visite aura lieu avant la fin du premier semestre, à une date qui reste à fixer.

Les réactions après le Forum de Moscou

M. Raimond : « Une double vigilance »

Commentant pour TF1, mardi 17 janvier, les évènements d'URSS, M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a déclaré :

« *M. Gorbatchev appartient à une nouvelle génération et l'équipe dont il est entouré appartient également à une nouvelle génération. Ils diffèrent profondément de leurs prédécesseurs. Ils sont conscients du monde extérieur. Ils sont conscients de la nécessité de réformer le système de gestion économique et social de l'Union soviétique pour le rendre plus efficace. Mais c'est une opération extrêmement difficile. Pour le moment, ils gèrent l'économie soviétique et, d'ici deux ou trois ans, ils auront un diagnostic. Je suis persuadé que ce diagnostic les amènera à la conclusion qu'il faut toucher à la nature du système, et personne ne peut dire, même pas eux-mêmes, s'ils auront la volonté ou le pouvoir politique de le faire.* »

« *Face à tous ces évènements*, a conclu M. Raimond, *il faut ce que j'appellerai une double vigilance. Etre vigilant, d'une part, pour bien guetter tout ce qu'il y a de nouveau et ne pas croire que rien ne changera jamais en Union soviétique et, d'autre part, être vigilant pour ne pas céder à des illusions et faire des concessions sur les intérêts de l'Occident.* »

M. Malhuret : « Un film à grand spectacle »

De son côté, M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, s'est déclaré « *indigné* », sur les antennes de RTL, par les réactions favorables qui ont suivi le Forum international pour la paix de Moscou.

« *Je suis indigné de la réaction à ce film à grand spectacle, avec Gorbatchev en Tarzan des droits de l'homme, Gregory Peck, Marina Vlady, Paul Newman et les autres qui viennent en figurants, le tout avec des costumes de Pierre Cardin. (...) Il est quand même étonnant qu'on se laisse encore avoir par ce genre de mise en scène qui n'est pas la première. (...) On nous dit, et je m'en réjouis, qu'il y a eu des libérations de dissidents et de refuzniks depuis quelques semaines. C'est vrai, mais ces libérations sont tout autant arbitraires que les emprisonnements qui les ont précédées. Par conséquent, le système n'a pas changé. Il y a des beaux discours, mais il n'y a pas aujourd'hui d'actes qui pourraient nous faire croire que le système a changé.* »

Parlant plus tard sur France-Inter, M. Malhuret a évoqué encore le « *mouvement de la paix à grand spectacle* » où « *les droits de l'homme sont enrôlés au service d'une cause qui est celle du désarmement unilatéral de l'Occident* ». Selon lui, « *le loup soviétique essaie de se montrer sous un jour de grand-mère* ».

● **Mme Garaud et l'URSS.** — Mme Marie-France Garaud, commentant l'allocution prononcée par M. Mikhaïl Gorbatchev au Forum international pour la paix, a comparé, mardi 17 février sur Europe 1, le numéro un soviétique à « *Jupiter qui aveugle ceux qu'il veut perdre* ». Selon elle, « *la dernière rencontre entre Soviétiques et Américains a scellé le désenchantement américain en Europe* ». Pour Mme Garaud, l'objectif de M. Gorbatchev « *est de mettre les Occidentaux dans de bonnes dispositions à l'égard de son pays* ».

Confusion à Moscou autour de la libération annoncée de plusieurs « prisonniers de conscience »

MOSCOU
de notre correspondant

M. Boris Begun a annoncé son intention de commencer ce mercredi 18 février une grève de la faim de quinze jours, coïncidant avec les deux semaines de prison auxquelles il a été condamné pour sa participation aux manifestations de refuzniks de la rue de l'Arbat la semaine dernière. Il est le fils de M. Iossif Begun, enseignant « privé » d'hébreu, militant de la culture juive incarcéré depuis 1983.

L'incertitude demeure sur le sort de M. Iossif Begun lui-même. Un membre du comité central, M. Georgui Arbatov, a déclaré dimanche à la chaîne de télévision CBS qu'il était « libre ». Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a été mardi moins affirmatif. Il a évoqué de façon plus générale les « règles » qui président à la libération avant terme des détenus, même quand une décision de principe est déjà prise par le Soviet suprême.

La plus grande confusion règne à Moscou aussi bien chez les autorités que dans les milieux dissidents sur le statut actuel de nombreux « prisonniers de conscience ». M. Guerassimov ne cesse de citer des chiffres considérables, mais les ex-détenus n'arrivent eux-mêmes qu'au compte-gouttes dans les gares de la capitale. Faut-il invoquer, comme le fait le porte-parole, les lenteurs de la bureaucratie pénitentiaire soviétique ? Y a-t-il des résistances plus politiques au sein du ministère de l'intérieur, responsable du réseau des prisons et des camps ?

M. Guerassimov a annoncé que par décret du Soviet suprême en date du 13 février le psychiatre dissident Anatoli Koriaguine bénéficiait d'une « *libération anticipée* ». Personne n'a encore vu M. Koriaguine. « *Il sera libre aujourd'hui ou demain* », a affirmé M. Guerassimov. M. Koriaguine, dont le nom a été avancé pour l'attribution du Prix Nobel de la paix 1987, avait été condamné à sept ans de camp en 1981 pour avoir dénoncé l'usage répressif de la psychiatrie contre les dissidents. M. Koriaguine semble être un des « grand prisonniers » qui ont refusé de signer quelque engagement que ce soit pour l'avenir et pour lesquels il a donc fallu passer par une autre procédure que celle initialement imaginée par les autorités.

M. Guerassimov a également affirmé que M. Ogorodnikov, fondateur d'un groupe chrétien indépendant et condamné en 1979, allait bénéficier d'une mesure de « clémence ». Au total, le porte-parole estime que la décision de libérer cent cinquante détenus dissidents est déjà prise et que cent quarante à cent cinquante autres cas sont en cours d'examen.

D. Dh.

[Cité par l'agence UPI, l'académicien *Andreï Sakharov a déclaré mardi 17 février qu'à sa connaissance « environ soixante personnes » ont effectivement été libérées. Il a fait état d'informations selon lesquelles certains prisonniers sembleient avoir été transférés d'un lieu à un autre. Toujours d'après UPI, Andreï Sakharov estime qu'environ sept cents prisonniers politiques restent en détention.*]

● **AFGHANISTAN : incident de frontière avec le Pakistan.** — Un milicien pakistanais a été tué et six civils blessés lors d'un bombardement de l'aviation afghane du côté pakistanais de la frontière entre les deux pays, a-t-on annoncé, samedi 14 février, de source informée à Islamabad. D'autre part, l'agence Tass a rapporté, le même jour, des attaques de la résistance contre dix-huit villages et casernes abritant des forces gouvernementales en Afghanistan. —

● **BULGARIE : un vice-ministre condamné à quinze ans de prison.** — Le vice-ministre bulgare du commerce extérieur, M. Gueorgui Voutev, a été condamné récemment « *à quinze ans de prison et à la confiscation de tous ses biens* », rapporte l'hebdomadaire bulgare *Pogled* (Regard).

Devant le caractère accablant des « *nombreux témoignages* », écrit le journal, M. Gueorgui Voutev, soixante-deux ans, dit le Dandy, a été « *condamné (...) pour avoir abusé systématiquement de son pouvoir, accepté des pots-de-vin de représentants de firmes étrangères, et détourné de très importantes sommes d'argent en devises fortes* ». Le journal ne précise pas le montant des sommes détournées. — *(AFP.)*

● **INDE : la crise au Pendjab.** — Le ministre de l'agriculture de l'Etat du Pendjab, M. Herbhajen Singh Sandhu, a été démis, dimanche 15 février, de ses fonctions pour avoir apporté son soutien au nouveau parti sikh indépendantiste, le Parti unifié de l'Akali Dal, créé avec le soutien des religieux sikhs. Ce parti a été fondé il y a deux semaines, dans le but notamment de faire tomber le chef-ministre de l'Etat, M. Barnala, qui a été « excommunié » le 11 février de la religion sikh pour avoir refusé d'obéir aux prêtres. — *(AFP.)*

● **RFA : RECTIFICATIF.** — Une erreur de transmission nous a fait situer le congrès des lycées avec section bilingue franco-allemande à Bad-Bergzabern (*le Monde* du 17 février). Ce congrès s'est tenu à Bonn, du 13 au 15 février, les élèves du lycée de Bad-Bergzabern en assurant la clôture par une représentation du *Mariage de Figaro*.

POINT DE VUE

TCHECOSLOVAQUIE : perplexité et tiraillements internes

par Pavel Tigrid
journaliste d'origine tchèque

LE Parti communiste tchécoslovaque ne brille pas par son originalité. Ce n'est pas par hasard si, dès la fin de la dernière guerre, il a adopté la devise : « *Avec l'Union soviétique pour l'éternité* », qu'on peut voir aujourd'hui encore dans toutes les villes et sur toutes les routes du pays, et à laquelle l'humour populaire ajoute : « *D'accord, mais pas une minute de plus !* » Quelle a donc été la réaction à l'appel soviétique à la « *restructuration* » actuellement prônée par M. Gorbatchev, de la part de la direction d'un parti qui, il y a dix-neuf ans, sollicita l'intervention militaire de cinq pays « frères » pour enterrer un projet de réforme qui rappelait à beaucoup d'égards ce qui est devenu aujourd'hui le programme officiel des Soviétiques ?

La réaction est, en un mot, ambiguë et perplexe. Il est vrai que, après plusieurs tentatives pour amputer les discours de Gorbatchev de leurs passages les plus radicaux, l'organe principal du PC tchèque a reproduit intégralement l'allocution du numéro un soviétique concernant des modifications de la politique d'encadrement. Mais ce geste est sans doute dû au retentissement fâcheux des coupures déjà opérées par la censure. Non seulement on en a parlé dans les médias occidentaux, mais — chose à peine croyable — on a pu voir les Tchèques prendre d'assaut les kiosques à journaux, cherchant la *Pravda* moscovite. Manque de chance, le numéro demandé était introuvable. L'économie parallèle est donc entrée en jeu et, pour la première fois depuis très longtemps, un journal soviétique s'est retrouvé en vente au marché noir.

Le quotidien *Rude Pravo* a consacré au discours de Gorbatchev un bref éditorial, mais l'essentiel était omis. On ne trouvait pas un mot sur la proposition d'instituer le vote à bulletin secret et de supprimer les candidatures uniques dans les élections au sein des organes du parti, ni sur l'élargissement des pouvoirs des tribunaux et le renforcement du contrôle exercé sur la police. L'organe officiel des communistes tchèques résumait tout cela en une petite phrase : « *Le comité central du PCUS a évoqué la lutte contre le formalisme dans la vie politique, sans excepter le système électoral et d'autres aspects.* » Et pour prévenir toute panique chez les camarades tchèques, on soulignait que le processus d'ouverture était « *dirigé de haut en bas* », qu'il ne s'agissait donc pas d'une tendance spontanée ni surtout de la réponse à une « *pression de la base* », mais bien d'une expérience contrôlée et canalisée par le parti.

Restructuration économique

Plus intéressant était l'exposé fait par Lubomir Strougal, président du conseil fédéral et membre du bureau politique, le 27 janvier dernier, à une réunion de travail du comité central. Strougal a lui aussi parlé d'une « *restructuration* », notamment du « *mécanisme de l'économie* », mais dans un esprit nettement plus proche du discours de Gorbatchev. Ainsi, il a affirmé d'entrée de jeu, sans les circonlocutions d'usage, que le développement de l'économie tchécoslovaque « *ne répond ni à notre attente ni à nos possibilités effectives* ». Le peu de progrès enregistré est « *trop lent* ». Depuis une quinzaine d'années, le taux de croissance du produit national brut est tombé de 31,5 % à 9,3 %. Le produit des sommes investies dans l'industrie, dont le montant est demeuré constant, a diminué de 25 % depuis 1975. La productivité du travail accuse également une courbe descendante, avec une croissance de 7,4 % seulement contre 27 % en 1975.

Les causes de cette stagnation ? Sur ce point, le premier ministre tchécoslovaque s'est fait l'écho du secrétaire général soviétique : une modernisation trop lente des entreprises, une mauvaise politique d'investissement, le gaspillage des matières premières, la mauvaise qualité des produits finis, l'approvisionnement insuffisant du marché intérieur, le marasme du commerce extérieur « *face à la concurrence aiguë des produits capitalistes* » (20 % des produits destinés à l'exportation sont refusés comme « *ne répondant pas aux normes de qualité* »). L'indice du plan d'Etat pour l'année 1986 « *n'a pas pu être réalisé* ». En un mot, le mécanisme économique dans son ensemble se révèle aujourd'hui « *peu performant* ».

Une réhabilitation de Dubcek ?

Pour redresser la situation, Strougal a proposé — et le parti a approuvé — plutôt une « *restructuration* » qu'une réforme de cette machine en panne. Ce sera la troisième tentative de ce genre entreprise en l'espace de trente ans, mais jusqu'à présent « *on n'a jamais dépassé le stade des tentatives* ». Pourquoi ?

La réponse de Strougal donne à réfléchir. La restructuration économique inaugurée dans la seconde moitié des années 60 (c'est-à-dire le projet élaboré par l'équipe des communistes réformistes et mis en pratique à la faveur du printemps de Prague) contenait, a-t-il affirmé, « *de nombreux éléments positifs qu'il serait bon de développer pour en tirer parti dans la pratique* ». De plus, cette « *expérience* » était « *le signe du besoin objectif d'une réorientation progressive de notre économie nationale vers un développment intensif* ».

L'orateur a eu soin de s'abriter derrière le poncif idéologique de rigueur, selon lequel ce bon principe aurait été, en 1968, « *détourné et exploité à des fins politiques* ». Néanmoins, l'opinion exprimée demeure loin de la thèse orthodoxe concernant la réforme tentée par Dubcek et ses amis, jusqu'à présent interprétée comme un essai de restaurer un régime capitaliste, à la solde de l'impérialisme mondial. Aujourd'hui, à en croire Strougal, l'économie tchécoslovaque « *n'a pas le choix* ». Il faut bien passer par le « *développement intensif* » car « *les gens sont mécontents du mauvais niveau de vie* ».

Une hirondelle ne fait pas le printemps et Strougal lui-même reconnaît que la « *restructuration* » non seulement se heurtera à des obstacles mais provoquera des « *conflits* ». Certaines frictions sont d'ailleurs apparues au cours de la réunion, dans le discours prononcé par un membre ultraconservateur du bureau politique, Milos Jakes, qui a rappelé énergiquement les « *leçons de l'expérience* ». Toujours et partout « *le parti doit garder la haute main sur le processus de restructuration ; on ne peut avancer rapidement, avec certitude et sans danger, qu'à l'initiative et sous la direction du parti* ».

Au début du mois de février, M. Vasil Bilak, secrétaire du comité central du PCT, dans un article publié en première page du *Rude Pravo*, était plus explicite encore, rappelant que le printemps de Prague visait à « *détruire les fondements du socialisme, ramener le pays en arrière, affaiblir la communauté socialiste tout entière...* »

● **Des dissidents sont interpellés.** — Des dissidents tchécoslovaques, dont le dramaturge Vaclav Havel, ont été, mardi 17 février, empêchés par la police de rencontrer des représentants du Congrès américain en visite à Prague, a-t-on appris de source dissidente dans la capitale tchécoslovaque. Vaclav Havel et Jiri Dienstbier, notamment, ont été interpellés alors qu'ils se rendaient au rendez-vous et ont été retenus toute la matinée au commissariat, a-t-on indiqué de même source. La délégation du Congrès américain, conduite par M. Steney Hoyer, coprésident de la commission pour la sécurité et la coopération en Europe, a toutefois pu s'entretenir, mardi matin, avec certains dissidents, dont M. Josef Vohryzek et Mme Libuse Silhanova, porte-parole de la Charte 77, et M. Vaclav Maly, prêtre catholique interdit de sacerdoce. *(AFP.)*

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Une clef introuvable pour tous les pouvoirs

La question calédonienne s'apparente de plus en plus à une histoire de fous. Un défi au bon sens que personne ne paraît capable de relever. Comment interpréter autrement l'impuissance du pouvoir central, quel qu'il soit, à régler un problème de cohabitation qui semble *pourtant* à la mesure humaine puisqu'il ne s'agit, après tout, que de faire régner la paix et la démocratie sur une terre accueillante dont la population de 145.000 habitants n'excède pas celle d'une ville comme Dijon ?

L'erreur des hommes politiques *qui* prétendent le résoudre à coups de lois tient sans doute à leur obstination à faire entrer les réalités locales dans les moules de leurs convictions partisanes. Alors que le simple constat de ces réalités – si on le dépouille de ses oripeaux politiques de gauche ou de *droite – fournit* les clés des chemins à emprunter pour approcher des solutions.

Ce constat, quel est-il ?

● **La Nouvelle-Calédonie est un archipel francophone dans un océan anglophone.** – Personne, sur cette terre des antipodes, n'a objectivement intérêt à la disparition de la présence française. Ni les caldoches, bien sûr, ni les Canaques, assurés au pis de faire un bond de deux siècles en arrière ou, au mieux, de tomber sous la coupe d'une puissance étrangère dans l'hypothèse d'une indépendance qui marquerait une rupture totale avec la France. C'est bien la raison pour laquelle aucun dirigeant indépendantiste n'a jamais préconisé une pareille extrémité. Tout le reste n'est que procès d'intention ou argument polémique.

● ***La Nouvelle-Calédonie* est une terre sous-peuplée.** – Elle n'a que sept habitants au kilomètre carré et pourrait nourrir une population trois ou quatre fois supérieure. Toute logique d'exclusion relève donc de l'absurde.

● **La Nouvelle-Calédonie est une terre progressivement colonisée**, depuis la prise de possession du 24 septembre 1853, proclamée par un expéditif lever des couleurs françaises, et l'histoire de cette colonisation se traduit par la coexistence de deux légitimités : la *légitimité originelle de la population mélanésienne, qui revendique* à juste titre les droits du premier occupant, et la légitimité historique des descendants des premières colonies de peuplement venues de métropole, dans les bagages des missionnaires ou derrière les gardes-chiourme des colonies pénitentiaires. Dans les controverses contemporaines, tout le monde a à la fois raison et tort. Privilégier le point de vue de l'un ou celui de l'autre procède d'un regard borgne.

● **La Nouvelle-Calédonie est une terre de déséquilibres et d'inégalités.** – L'agglomération de Nouméa compte 58,5 % de la population totale, mais 61 % des *Européens et seulement 18 % des* Mélanésiens. Nouméa est blanche, européenne et océanique ; le brousse est noire et canaque (1). De même, 95 % des ressources fiscales directes sont perçues sur l'agglomération de Nouméa où sont concentrées presque toutes les richesses économiques : Nouméa vit dans l'opulence, la brousse dans le sous-développement.

Le monde rural n'est pas mieux partagé : les colons ont reçu en partage dès leur installation les meilleures terres et les tribus canaques, cantonnées à l'origine dans des réserves administratives, continuent de subir cet « héritage » historique, alourdi par des conceptions de vie et des systèmes de pensée diamétralement opposés.

Inévitablement, ces situations déséquilibrées et inégalitaires se traduisent, en termes de pouvoirs politiques et économiques, par la prédominance de la société nouméenne sur la société rurale, canaque à 90 %. Ce qui ne fait qu'accentuer les clivages et nourrit les antagonismes politiques. Cercle infernal, générateur du mouvement indépendantiste. *Nier ces évidences* revient à pratiquer la politique de l'autruche ; les admettre ne conduit pas, pour autant au succès. D'où la nécessité, assurément, de recourir inlassablement à une alchimie subtile.

Les petits pas de M. Lemoine

En dépit de la situation insurrectionnelle créée à partir de la fin novembre 1984, c'est le secrétaire d'Etat socialiste chargé du dossier de 1983 à 1985, M. Georges Lemoine, qui s'est le plus avancé vers la clé miraculeuse. La preuve en est que chacun, à droite comme à gauche, rend aujourd'hui hommage à la formule que le maire de Chartres avait préconisée. Un grand pas avait été fait à l'issue de la « table ronde » de Nainville-les-Roches, en juillet 1983 : l'*« abolition du fait colonial »* avait été proclamée, la *« reconnaissance de la légitimité du peuple canaque »* sur sa terre ancestrale avait été reconnue, ainsi que son *« droit inné et actif »* à l'indépendance *« dans le cadre de l'autodétermination prévue et définie par la Constitution »*.

Au nom du courant loyaliste, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, avait *avalisé*, par sa participation à ses travaux, ces importantes concessions faites par la communauté caldoche à la communauté canaque. En contrepartie, les chefs indépendantistes, M. Jean-Marie Tjibaou en tête, mais aussi Eloï Machoro, avaient admis que l'autodétermination devait être ouverte aux autres ethnies du territoire, dont la légitimité *ne saurait être contestée*, et non aux seuls Canaques.

L'Etat français s'engageait, quant à lui, à *« préparer la démarche vers l'autodétermination »*. Il s'agissait d'un plan évolutif, en trois étapes : mise en œuvre d'un statut d'autonomie interne permettant un partage plus équitable des pouvoirs dans le territoire, puis d'une phase de transition au cours de laquelle toutes les parties concernées auraient déterminé ensemble les conditions d'organisation du futur référendum, reporté au-delà de l'élection présidentielle de 1988. Le temps pour les uns d'explorer complètement les possibilités institutionnelles de l'autonomie territoriale de gouvernement, et, pour les autres, de préciser le contenu d'une éventuelle indépendance en douceur.

Les événements et surtout l'activisme d'Eloï Machoro, chef de guerre du FLNKS, tué par les gendarmes du GIGN en janvier 1985, en ont décidé autrement. Occasion perdue.

Successeur de M. Lemoine, M. Edgard Pisani, lui, a tenté en 1985-1986 de forcer le destin. Il s'est montré dirigiste, autoritaire, disent même les caldoches. Prenant ouvertement le parti idéologique des Canaques, parce qu'ils sont les plus démunis, il a mis en place, à partir des élections territoriales du 29 septembre 1985, un découpage régional rééquilibrant le partage du *pouvoir politique* et *économique* au profit de la communauté mélanésienne sous la haute surveillance du haut-commissaire de la République investi d'une forte autorité d'arbitrage, à l'image des anciens régimes coloniaux d'administration directe. Depuis lors, trois des quatre régions créées en Nouvelle-Calédonie sont contrôlées par les élus du FLNKS.

Ce système visait à compenser les déséquilibres naturels et historiques par l'octroi aux trois régions de brousse des moyens juridiques, techniques et financiers de contrebalancer le poids conservateur de Nouméa. Le chef-lieu devenait un îlot loyaliste, politiquement isolé des trois régions où les militants du FLNKS allaient pouvoir agir, en toute légalité, dans le sens d'une indépendance rampante.

Ce processus devait culminer par l'organisation, avant le 31 décembre 1987, d'un référendum sur l'accession du territoire à l'indépendance en association avec la France.

La marche arrière de M. Pons

Ce pari ne manquait ni d'ingéniosité, ni de générosité, mais il a aussitôt été contrarié par les visions trop unilatérales de M. Pisani et, de toute façon, sa réussite supposait l'existence d'un relatif consensus au sein de la population calédonienne. Chimère balayée le 16 mars 1986 par le renversement de majorité nationale.

Aujourd'hui, le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, prend exactement le contre-pied de M. Pisani. La loi du 17 juillet 1986 a conservé formellement les grands axes du statut de novembre 1985 ainsi que le découpage régional institué par les socialistes. Mais ce cadre a été progressivement vidé de toute substance. Ce n'est plus qu'une coquille vide. Sous la pression du RPCR, et conformément à la stratégie de M. Pons qui veut marginaliser le FLNKS, le haut-commissaire de la République, *M. Jean Montpezat*, et l'administration territoriale s'emploient depuis onze mois à priver les indépendantistes des principaux instruments et moyens mis à leur disposition par M. Pisani.

Cette « normalisation » prend même des formes outrancières, ressenties comme de nouvelles brimades par les élus canaques des régions de brousse. Dans un document annexé à la lettre qu'ils ont adressée lundi 16 février à M. Jacques Chirac, les trois présidents de région indépendantistes, MM. Tjibaou, Jorédié et Yeiwéné, citent de nombreux exemples. Le délégué du gouvernement a annulé les délibérations des conseils régionaux du Centre et des îles Loyauté, qui avaient fixé leurs budgets primitifs pour 1987 ; ces deux régions sont donc condamnées à ne rien entreprendre cette année. Ici, on bloque, de Nouméa, les crédits demandés pour la réalisation de petites routes, l'aménagement de l'aérodrome de l'île des Pins, la réfection d'un wharf à l'île de Belep. Là, c'est la Caisse centrale de coopération économique qui refuse d'autoriser des emprunts pour la réalisation d'une adduction d'eau potable, l'entretien de pistes, la construction de postes sanitaires en brousse. Là encore aucune suite n'est donnée aux dossiers de demandes d'embau*che de seize jeunes déposés par la* région du Centre, ni au projet du conseil des îles Loyauté pour l'acquisition d'un bateau destiné à faire la navette dans cet archipel. Verrouillage économique !

Parallèlement, le gouvernement a entrepris un quadrillage militaire du territoire pour placer les tribus canaques sous le contrôle permanent de régiments de parachutistes ou de troupes de marine. Les soldats métropolitains redécouvrent les charmes de la « nomadisation » inventée naguère pour « pacifier » l'Algérie.

A moyen terme, le ministre des DOM-TOM envisage de modifier le découpage régional de telle sorte que la région du Centre retombe sousle contrôle du RPCR.

Dans l'immédiat, M. Pons s'efforce de créer les conditions *d'une défaite politique et psychologique* des indépendantistes à l'issue du référendum d'autodétermination dont l'organisation est maintenue avant la fin de cette année mais dont les termes seront différents de ceux retenus par la gauche. On proposera aux électeurs un choix manichéen : *l'autonomie aménagée* dans la cadre de la République française ou l'indépendance conçue comme une rupture totale avec la France. Verrouillage politique !

Pour superviser cette reprise en main, le ministre des DOM-TOM vient d'adjoindre à M. Montpezat un ancien chef de la division financière et des affaires générales du service central de contre-espionnage (SDECE, devenu DGSE), M. Michel Kuhnmunch, qui fut aussi l'administrateur supérieur de Wallis-et-Futuna.

M. Pisani avait privilégié les options *indépendantistes* ; M. Pons épouse totalement les thèses de M. Lafleur et de ses ultras. Le résultat ne s'est pas fait attendre : le dialogue est rompu entre le ministre et les principaux élus de la communauté canaque, les indépendantistes modérés se rapprochent du *FLNKS qui se remobilise* et invisage de boycotter le référendum.

Un retour à la case départ

En répliquant que tout cela n'a pas d'importance parce que le FLNKS n'existe pratiquement plus, le ministre des DOM-TOM prend ses désirs pour des réalités.

Le pari de M. Pisani était au fond, que la largeur même du fossé écartelant la Nouvelle-Calédonie entre ses deux principales communautés finirait pas convaincre les uns et les autres de cohabiter dans la paix. Le postulat de M. Pons est que ce fossé importe peu pourvu que l'Etat manifeste assez d'autorité pour imposer la politique voulue par la majorité de la population. *Chères utopies...*

S'il reste encore une chance de préserver un avenir pacifique à cette terre lointaine, c'est, certes d'un médiateur fort que la Nouvelle-Calédonie a besoin. Mais d'un médiateur neutre. Tant il est vrai que sur les trois quarts de son territoire la communauté mélanésienne souffre d'abord d'iniquité.

Pour des raisons électorales les choix faits depuis le 16 mars ont malheureusement tendance à aller à l'encontre de l'objectif que M. Chirac s'était assigné lui-même quand il évoquait, le 29 août 1986, à Nouméa, la fin du *« temps des épreuves »* et voulait présenter à la population un *« message d'espoir, de tolérance et de solidarité »*. Déprimant retour à la case départ.

ALAIN ROLLAT.

NORD – Habitants : 27 512 – Électeurs inscrits : 15 157 – Élus : 8 FLNKS, 2 RPCR, 1 app. RPCR

ILES LOYAUTÉ – Habitants : 15 510 – Électeurs inscrits : 11 806 – Élus : 4 FLNKS, 2 RPCR, 1 LKS

CENTRE – Habitants : 23 248 – Électeurs inscrits : 14 260 – Élus : 5 FLNKS, 4 RPCR

SUD – Habitants : 85 899 – Électeurs inscrits : 48 683 – Élus : 17 RPCR, 3 FN, 1 FLNKS

OCÉAN PACIFIQUE – GRANDE TERRE – ILES LOYAUTÉ – Waala – Ile Belep – Poum – Ouégoa – Pouébo – Koumac – Kaala-Gomen – Hienghène – Touho – Poindimié – Voh – Koné – Ponérihouen – Pouembout – Houaïlou – Poya – Canala – Bourail – Thio – Moindou – Farino – Sarraméa – La Foa – Boulouparis – Païta – Dumbéa – NOUMÉA – Mont-Dore – Yaté – Ile Ouvéa – Fayaoué – Ile Lifou – Wé – Tiga – Ile Maré – Tadine – Ile des Pins (Kunie) – Vao – 0 25 50 km

Majorité acquise aux indépendantistes – Majorité acquise aux anti-indépendantistes

Cette carte illustre la répartition des votes, dans chacune des quatre régions de Nouvelle-Calédonie, à l'issue du scrutin territorial du 29 septembre 1985.

(1) Numériquement, les communautés les plus nombreuses sont la mélanésienne (61 870) et l'européenne (51 974). Les Océaniens (Wallisiens, Tahitiens, Indonésiens, Indochinois...) représentent un groupe de 18 000 personnes. Mais la croissance démographique inégale des ensembles ethniques *laisse prévoir pour l'an 2000* une répartition différente de la population 82 000 Mélanésiens, 64 000 Européens, 26 000 Océaniens.

● **Une mission du Sénat en Nouvelle-Calédonie.** – Une mission du Sénat, composée de MM. Pierre Schiélé (Union centriste, Haut-Rhin), Jacques Bialski (PS, Nord) et Amédée Bouquerel (RPR, Oise) est arrivée mardi 17 février, à Nouméa, pour une visite d'études d'une semaine en Nouvelle-Calédonie.

● ***M. Bérégovoy : « inadmissible ».*** – M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre socialiste de l'économie et des finances, a qualifié, mardi 17 février, sur RTL d'*« inadmissible »* l'avertissement lancé par M. Bernard Pons à M. François Mitterrand, *concernant les modalités du scrutin* d'autodétermination prévu pour l'été prochain en Nouvelle-Calédonie. M. Bérégovoy a estimé que le ministre des DOM-TOM *« s'est exprimé comme si le président de la République n'existait pas »*. Il a ajouté : *« Celui-ci est le garant de l'intérêt national et de la cohésion du pays. Il a le droit et le devoir de s'exprimer sur ce sujet comme sur d'autres. »*

L'affaire du « Southern-Raider »

Le parquet réagit à « Droit de réponse »

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

Le procureur de la République de Saint-Denis a réagi, mardi 17 février, dans un communiqué, aux propos tenus lors de l'émission de Michel Polac « Droit de réponse » consacrée pour partie à l'affaire du *Southern-Raider*, navire panaméen coulé au large de l'île Saint-Paul, le 9 octobre dernier, après avoir essuyé des tirs du patrouilleur de la marine nationale, l'*Albatros*. Selon ce communiqué *« le rapport d'expertise établi à la demande du magistrat instructeur exclut formellement la possibilité que les obus tirés depuis* l'Albatros *soient à l'origine du naufrage du navire, en raison de leur impact au-dessus de la ligne de flottaison et de leur faible diamètre »*. Ce même rapport *« retient à titre d'hypothèse vraisemblable celle du sabordage, seul de nature à expliquer la rapidité du sinistre »*.

Concernant les propos tenus samedi par un des membres de l'équipage, John Salen, à « Droit de réponse » suivant lesquels les marins du *Southern-Raider* ont pris l'*Albatros* pour un bâtiment pirate, le procureur indique que cette thèse *« méconnaît de la manière la plus complète le contenu des débats de l'audience du tribunal correctionnel de Saint-Denis, qui a condamné John Chadderton et Alistair Annandale à six mois de prison et à 15 000 francs d'amende pour infraction à la loi du 18 juin 1966 sur l'exercice de la pêche maritime dans les terres australes françaises et aux codes disciplinaire et pénal de la marine marchande »*.

Au cours de l'émission *« Droit de réponse »*, Michel Polac avait laissé entendre que la fuite de John Chadderton et d'Alistair Annandale de la Réunion n'avait pas inquiété outre mesure les autorités françaises. Une position partagée implicitement par certains milieux policiers locaux, qui affirment que, si on l'avait voulu réellement garder les deux marins sur l'île, le moyen le plus efficace aurait été de les mettre en prison. A cela est venu s'ajouter un élément nouveau : le *gouvernement australien* serait directement intervenu auprès du gouvernement français pour que l'affaire du *Southern-Raider* ne devienne pas un motif de litige supplémentaire entre les deux pays, a-t-on appris mardi à Saint-Denis.

A la Réunion, les enquêteurs ont désormais la conviction que le *Southern-Raider* se livrait plus à des activités d'espionnage qu'à une opération de pêche illicite dans les eaux françaises. Ils étayent leur argumentation sur la position assez curieuse de l'Australie dans cette affaire : elle tend à laver John Chadderton de tout soupçon de trafic de drogue, alors que le capitaine du *Southern-Raider* serait fiché à Interpol comme un trafiquant notoire. D'ailleurs, indique-t-on à Saint-Denis, il s'avère que les services *australiens spécialisés* dans la lutte contre la drogue ont réussi à infiltrer l'équipage du chalutier coulé. Or tous les rapports officiels australiens parvenus à la Réunion concernant John Chadderton le mentionnent uniquement à titre de témoin dans une affaire de drogue pour laquelle il n'a jamais été condamné.

A. D.

Politique

Les communistes et l'environnement

Les dernières retombées de Tchernobyl

Périodiquement, depuis une quinzaine d'années, le Parti communiste français tente des percées sur le front écologiste. Non pas pour se donner une couleur « verte », qu'il rejette, ni pour recruter du côté des écolos, définitivement perdus à cause de ses positions productivistes et pro-nucléaires, mais pour faire entendre sa voix sur un thème très public — la qualité de la vie — et tâcher de faire passer son unique message : les dégâts causés à l'environnement sont dus au capitalisme ; les catastrophes écologiques qui nous menacent sont le fait de *« la recherche effrénée du profit immédiat »*, de *« l'action néfaste des multinationales »* et, bien sûr, de la course aux armements.

En 1981, le parti avait lancé un « sous-marin vert » qui prit le nom de Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE), afin de ne pas être absent de la mouvance « écolo ». Profitant de ce que 1987 a été déclarée Année européenne de l'environnement, sans doute aussi pour réagir à « l'effet Tchernobyl » qui pourrait infirmer la thèse « catastrophe écologique = capitalisme », le PC est reparti à l'offensive. A l'occasion d'une récente journée-débat à l'Espace Messidor, à Paris, il a présenté une plaquette d'une trentaine de pages qui *« définit les orientations du PCF en matière d'environnement »*.

Dans le constat qui précède les propositions, on note cet aveu sur les pays socialistes : *« Aucun système économique n'est à l'abri des risques technologiques majeurs, des pollutions et des dégradations de l'environnement. »* Sont évoquées à titre d'exemples la pollution du lac Baïkal (*« aujourd'hui en voie de résorption »*, précise le rapporteur, Mme Sylvie Leroux, député au Parlement européen), les pluies acides en Europe de l'Est, et bien sûr *« la catastrophe de Tchernobyl »*. Mais, souligne le document, *« une prise de conscience est en train de se développer dans les pays socialistes »*. Si les moyens mis en œuvre pour sauvegarder l'environnement sont encore insuffisants, c'est parce que les pays capitalistes imposent une *« course effrénée au profit »* et une *« course aux armements qui freine le développement économique et social du socialisme »*.

S'agissant de la France, le document note que *« la production d'électricité d'origine nucléaire a permis l'essentiel de la diminution »* de la pollution atmosphérique, alors même que les constructeurs automobiles et les raffineurs *« refusent non seulement de protéger l'environnement »*, en n'investissant pas pour la voiture propre, *« mais privent la France des chances d'aborder dans des conditions économiques favorables la concurrence internationale »*. Quant aux menaces de marées noires, elles se précisent avec la multiplication des pavillons de complaisance, y compris la pavillon « français » des Kerguelen.

Investir dans la voiture propre

Le PCF, plus résolu que jamais à lutter contre la politique agricole commune, répète que *« le meilleur garant contre la désertification rurale et le retour à la friche, c'est le maintien d'une activité agricole multiforme, basée sur l'exploitation familiale rurale »*. Quant à la forêt, qui pourrait fournir 41 millions de mètres cubes de bois par an et ainsi *« satisfaire les besoins nationaux »*, la voilà abandonnée ou mal entretenue, d'où les incendies de forêt. *« Il faut créer des emplois de sylviculteurs qualifiés et non pas se contenter d'utiliser des TUC, des prisonniers ou des élèves en vacances »*, souligne le document, qui chiffre les besoins à 56 000 ouvriers qualifiés et 5 600 ingénieurs et techniciens forestiers.

Tout en reconnaissant que l'énergie nucléaire présente des risques majeurs, au même titre que la chimie, le pétrole ou l'espace (*« la fission de l'atome à des fins civiles (électricité, propulsion navale) est une source potentielle de pollution importante de l'air et de l'eau, d'accidents dévastateurs comme celui de Tchernobyl »*), le document précise qu'elle *« constitue un immense gisement énergétique, susceptible, avec la mise en œuvre des réacteurs surgénérateurs, de participer pendant plusieurs siècles à la satisfaction des besoins énergétiques de l'humanité »*.

Le PCF réagit vivement à l'avertissement de M. Jospin

Le PCF a réagi vivement, et sur-le-champ, à la menace brandie, le lundi 16 février à Limoges, par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui avait affirmé : *« C'est la position qu'adoptera le PCF dans l'élection présidentielle qui déterminera le reste dans l'avenir »*, et notamment l'attitude du PS pour les élections municipales de 1989 (*le Monde* du 18 février).

L'Humanité de mercredi publie un article de Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique chargée des élections et des collectivités locales, titré « Le diktat de Jospin », qui montre que la perspective ouverte par M. Jospin inquiète la direction du PCF. Mme Vincent écrit notamment :

« Cette déclaration est ahurissante.

En effet, quel rapport y a-t-il entre l'élection présidentielle de 1988, les élections cantonales qui auront lieu deux mois avant, ou encore les élections municipales de 1989 ? Ni l'enjeu de chacune de ces consultations, ni les questions politiques qu'elles posent, ni même le mode de scrutin ne sont identiques.

» Aucun rapport, donc, si ce n'est la volonté de Lionel Jospin d'imposer un diktat au Parti communiste qu'on peut résumer ainsi : « Ou bien » vous prenez l'engagement de donner vos voix au candidat socialiste » à l'élection présidentielle ; ou bien » nous rompons l'union qui existe » dans les conseils municipaux, » généraux et régionaux. »

» Bien sûr, à l'égard de son but avoué — faire capituler notre parti, — ce chantage est d'une totale inefficacité. Il n'est en rien de nature à nous faire dévier d'un millimètre. Mais il en dit long sur les intentions du Parti socialiste lui-même.

Il en dit long sur les orientations que son candidat s'apprête à défendre dans l'élection présidentielle. Car si ces orientations étaient positives, favorables aux intérêts des travailleurs et du pays, pourquoi craindrait-on le voté des communistes ?

» Et il en dit long sur les alliances que le Parti socialiste prépare, du haut en bas de l'Etat. Car s'il prend la décision de récuser par avance tout accord avec les communistes pour gérer les communes, les conseils généraux et régionaux — que ceux-ci soient dirigés par un élu socialiste ou communiste, — avec qui conclura-t-il de tels accords ? Avec qui, sinon, comme il l'a fait à partir de 1947 et pendant des décennies, avec la droite ? »

● **Le PSU aime « l'arc-en-ciel ».** — M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national du Parti socialiste unifié (PSU) a déclaré, mardi 17 février, qu'*« un espace politique nouveau est en train de s'ouvrir »* : l'émergence d'un *« mouvement pour une alternative socialiste, autogestionnaire et écologiste est maintenant crédible*, selon lui, *en raison de la crise du Parti communiste et de l'obsession gestionnaire du Parti socialiste, mais aussi des mouvements sociaux »*. M. Le Scornet estime que l'appel *« pour un arc-en-ciel »*, lancé en faveur d'un regroupement de la gauche « alternative », et dont le PSU est partie prenante, marque *« une étape importante dans le rassemblement d'une force politique pluraliste et devrait continuer de développer des contacts entre militants d'origines diverses »*.

Les Français à travers les sondages de la SOFRES

Moins moroses mais toujours sceptiques

Les hommes préfèrent les brunes, mais, lorsqu'on leur demande de classer les actrices les plus séduisantes, ils placent en tête Catherine Deneuve. C'était en 1986. En 1987, la blonde star devra-t-elle se teindre pour épouser la tendance et maintenir son avance sur Isabelle Adjani, qui vient en deuxième position ? Vaine question, car il serait absurde de lire ainsi les sondages, en particulier ceux que la SOFRES a réalisés l'année dernière pour le compte de plusieurs organes d'information, dont *le Monde*. Elle nous les restitue dans sa synthèse annuelle de l'état de l'opinion, sous la forme d'un livre qui n'appartient pas qu'au passé.

Ce retour sur nous-mêmes, sur les fluctuations de nos sentiments et jugements collectifs, nos espoirs et nos craintes, peut livrer, à condition de procéder avec prudence, des clés pour le proche avenir : 1987, 1988... Les indications des grandes enquêtes de la SOFRES sont réexaminées dans cette perspective à la faveur de commentaires dont on saluera l'éclectisme et la compétence.

Simone Veil se penche sur le terrorisme, Michel Delebarre sur l'avenir du progrès social. Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré sur les questions proprement politiques (cohabitation, tendances de l'opinion), Jean Boissonnat sur l'attitude face à l'argent, Annick Percheron sur les permis et interdits sociaux.

Nul, ici, ne prétend prédire l'avenir. Il s'agit de s'interroger sur les changements à vue de l'opinion, de cerner leurs limites et d'apprécier leur fragilité. Annick Percheron, par exemple, observe que la libéralisation des mœurs n'est pas générale et que, là où elle se développe, c'est dan un contexte moralisateur, sous tutelle en quelque sorte. Jean Boissonnat enregistre une évolution favorable à l'entreprise et à l'acceptation du risque financier, mais il souligne la précarité de ce message.

Au total, soulignent Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré, les Français sont un peu moins moroses — s'agissant surtout de leur sort personnel, — mais ils restent collectivement sceptiques. Et difficilement saisissables dans leurs inclinations politiques, qui ne paraissent pas vraiment fixées, comme le montrent les derniers revirements de la courbe de popularité des « présidentiables » de l'actuelle majorité, Jacques Chirac et Raymond Barre.

A. L.

★ SOFRES. — *L'état de l'opinion*. Seuil. 240 p., 99 F.

POINT DE VUE

La France décalée

par André Rossinot
Président du Parti radical
ministre chargé des relations avec le Parlement

LES différents acteurs de la vie politique, économique et sociale constatent que la France est placée depuis quelques mois sous le signe des débordements ou de l'imprévisible.

Le drame moderne que traverse la société française provient essentiellement d'une absence d'adéquation entre la manifestation d'une crise d'identité au niveau des groupes moteurs de la vie associative, économique ou politique et l'interdépendance des mêmes partenaires lorsque l'intérêt général est en cause. Or, sans vouloir paraphraser Péguy, cette diversité devrait devenir facteur d'unité si l'on tient effectivement compte des transformations du monde qui nous entoure.

L'analyse économique, fortement dépendante de l'environnement international, montre à l'évidence que ce constat a pris une dimension planétaire dont il convient de mesurer les conséquences sociales et économiques.

Nul ne songe à nier, quelle que soit sa place sur l'échiquier politique, qu'une inflation maîtrisée constitue le préalable à tout redressement économique. Parallèlement, la crédibilité de la France à l'étranger dépend en grande partie de la « solidité » de sa monnaie.

Dans ce contexte, les égoïsmes de castes, les antagonismes sectoriels et les exploitations politiciennes des débordements conjoncturels aggravent considérablement les risques de dérapages. Les récents mouvements sociaux en constituent la meilleure illustration puisqu'ils ont conduit à un affaiblissement du franc par rapport au mark.

Est-ce faux de dire que le sort des plus défavorisés ne peut être amélioré qu'à condition pour notre société d'en avoir les moyens ?

Est-ce juste et conforme à la vérité d'affirmer que l'action économique du gouvernement est exclusive de son action sociale ?

Est-ce insupportable de dire que ceux qui ont un emploi garanti, dans des secteurs en perte d'activité, sont privilégiés alors que dans d'autres secteurs des entreprises aussi déficitaires déposeraient leur bilan et disparaîtraient ?

Si le droit de grève constitue une conquête reconnue par la Constitution, ses modalités d'exercice ne sont définies par aucun texte de portée générale.

Sa mise en œuvre, après avoir épuisé les autres formes d'expression de l'action syndicale et sous réserve du respect des libertés des salariés non grévistes, peut aboutir à la reprise de la négociation et du dialogue et permettre d'éviter les excès et les débordements constatés dans les stratégies de surenchère et d'affrontement systématiques. Ceci implique évidemment, une volonté d'ouverture et une prise en considération prioritaire des facteurs humains à tous les niveaux. Pour les partenaires sociaux (syndicats et patronat) il s'agit tout simplement d'exercer leurs responsabilités, corollaire des libertés.

Il n'y a pas de fatalité du chômage, il n'y a pas de fatalité du déclin économique, aussi convient-il de changer nos mentalités en admettant d'abord que nous nous adaptions au monde. Ce n'est pas à lui de s'adapter à nous.

Prendre en compte les nouvelles attentes

Cette remarque vise toutes les composantes de la société française. Les étudiants et lycéens ne faisaient pas de politique, ils réclamaient le dialogue, ils ne refusaient pas la concurrence. Et pourtant, une réforme courageuse a été écartée parce que les bénéficiaires n'étaient pas préparés à la recevoir. La responsabilité réelle de ce dérapage n'incombe pas au gouvernement actuel. Elle relève d'habitudes réputées acquises et d'une absence de prise de conscience suffisante de la nécessité d'adapter l'enseignement aux besoins réels du pays. Il en est évidemment de même pour un secteur trop longtemps négligé qui est celui de la formation des apprentis.

C'est ce même décalage social qui a été à l'origine du conflit des Chemins de fer. La SNCF a, en effet, changé ; d'origine rurale, le cheminot est aujourd'hui de la ville. Il n'est plus intégré à l'entreprise au plan social comme il y a quinze ou vingt ans. Il dissocie, comme le salarié du secteur privé, sa vie de travail de sa vie privée. Le cheminot s'est rajeuni et a évolué plus vite que sa hiérarchie, héritière de la tradition.

Le résultat : la naissance d'un mouvement spontané fondé davantage sur les conditions de travail que sur des revendications salariales, puis la tentative de manipulation de la CGT, enfin l'enlisement du conflit et l'aggravation des difficultés de la SNCF.

Dire que les syndicats ont été débordés n'est pas faire de l'antisyndicalisme mais constater une fois de plus les décalages de notre société. Il faut des syndicats forts et puissants, des partenaires et pas seulement des protestataires.

Ces éléments d'appréciation conduisent à souligner, l'archaïsme du monde politique.

Il a fallu attendre l'élection présidentielle de 1981 pour que l'ensemble de la classe politique admette le choix des Français de 1962 !... La cohabitation née également du suffrage universel et qui traduit à un moment donné, quelles que soient les difficultés de mise en œuvre qu'elle comporte, une volonté exprimée par le peuple français révèle, en outre, par les réticences que sa pratique suscite, les difficultés d'adaptation de la classe politique.

Admettrons-nous que les partis politiques sont représentatifs de toutes les couches sociales de la population et qu'il n'y pas de déterminisme social à l'engagement et à l'action ?

Gouverner, c'est non seulement gérer et expliquer, mais c'est aussi prévoir. Si nous n'y prenons garde collectivement et refusons de prendre en compte l'émergence des nouvelles attentes culturelles, sociales et économiques de la société française, ce sont nos libertés qui en souffriront.

Sur les marges de la majorité

Le tour de France de M. Briant

Sans tambour ni trompette, le nouveau secrétaire général du Centre national des indépendants et paysans, M. Yvon Briant, poursuit un tour des départements qui le conforte dans sa conviction qu'*« il existe une place pour une vraie droite libérale entre la coalition RPR-UDF et le Front national »*. La semaine dernière, dans le Jura, le député non inscrit du Val-d'Oise a eu, par exemple, la satisfaction d'enregistrer *« le ralliement au CNI d'une soixantaine de membres du parti de M. Le Pen. Nous continuons de bénéficier aussi*, ajoute-t-il, *du renfort, ici ou là, d'élus locaux du RPR ou de l'UDF. Ce qui prouve que la ligne d'indépendance que j'ai défendue devant le comité directeur de mon parti correspond à une attente. »*

M. Briant, qui devait s'exprimer mercredi soir 18 février à Marseille et qui sera vendredi à Villeneuve-sur-Lot, martèle consciencieusement, en multipliant les conférences de presse, les apéritifs et les dîners-débats, les thèmes qui lui tiennent à cœur : *« Il faut mener un véritable combat idéologique pour ne pas se laisser gagner par le socialisme rampant d'avant 1981 ou le socialisme tristement flamboyant d'avant 1986 (...). Il est illusoire et vain de prétendre rassembler en ménageant l'adversaire. Il est beaucoup plus efficace d'être soi-même (...). Nous sommes libéraux en économie car il faut réduire dans ce secteur les prérogatives de l'Etat. Nous sommes conservateurs dans le domaine des valeurs et des traditions ; nous mesurons l'importance des communautés naturelles que sont la famille, l'entreprise, la commune et la nation, points d'ancrage indispensables à notre société de liberté (...). Nous défendons des valeurs simples comme l'attachement à la patrie, l'honneur, le courage ou le goût de l'effort (...). En tout état de cause il ne faut pas traiter les Français de souche comme les travailleurs étrangers dont l'apport n'a été que passager et qui n'étaient pas venus dans l'intention de s'intégrer à notre culture (...).*

» Essayer, à coups de concessions faites à leur doctrine de rallier certains socialistes à la majorité, c'est perdre son temps et c'est surtout compromettre l'efficacité de l'action gouvernementale (...). Trop souvent le gouvernement a cédé aux sirènes de la rue (...). Le gouvernement, obstacle après obstacle, a vu son énergie s'émousser. Aujourd'hui, il lui faut nécessairement retrouver une certaine inspiration et c'est le CNI qui peut la lui donner. »

Dans cette quête d'une aléatoire « troisième voie » de droite le secrétaire général du CNI achèvera cette tournée des « popotes » du CNI avant l'ouverture de la session parlementaire de printemps.

En Franche-Comté

Une majorité RPR-UDF-FN pour le vote du budget

BESANÇON
de notre correspondant

Le budget primitif de la région de Franche-Comté pour 1987 a été voté après de longs débats, par 23 voix contre 20. Trois voix de majorité, ce n'est pas à proprement parler le consensus que le président du conseil régional, M. Edgar Faure (UDF-rad), espérait réaliser sur son budget. Mais ces trois voix ont été à l'origine de multiples supputations, puisqu'il s'agit de celles des trois conseillers régionaux membres du Front national, dont on ne savait s'ils appliqueraient ou non à la lettre les directives nationales de leur parti à l'augmentation de la pression fiscale. Après une première réunion, le 16 janvier, les conseillers régionaux avaient convenu de réexaminer en privé le projet de budget qui leur était soumis pour tenter de rogner quelques dépenses, de manière à atténuer l'augmentation envisagée de l'impôt régional, la taxe additionnelle aux contributions locales.

e projet initial prévoyait 17 % d'augmentation de cet impôt par rapport à 1986. Les membres du Front national et leur colistier du Rassemblement pour les libertés se sont finalement satisfaits des 5 % auxquels l'assemblée est parvenue.

C.F.

Un maire d'extrême droite accusé d'être « progressiste »

CHAUMONT
De notre correspondant

Le microcosme d'un petit village de la Haute-Marne en est tout tourneboulé : le maire, membre du Front national, se heurte à une contestation quasi permanente menée par un radical de gauche qui lui reproche des décisions — somme toute ordinaires pour nombre d'élus locaux, à cause de leur caractère « progressiste ».

Maire depuis 1983 de Villiers-sur-Suize, M. Henri Thomas, également conseiller régional de Champagne-Ardenne depuis mars dernier, se défend de mêler politique et gestion communale. Officier et ingénieur à la retraite, il a même interdit au Front national de coller des affiches en mars 1986 dans le canton d'Arc-en-Barrois où il s'était présenté sans succès.

Récemment, le projet de création d'une classe maternelle avec le village voisin de Marac, a tourné court. Tous les conseillers de Villiers, autour du premier adjoint, — l'ancien maire M. Gilles Simon, — refusent le rapprochement avec Marac sous prétexte qu'il coûte trop cher. Les conseillers veulent suivre l'avis de la population, après un référendum, mais trop tard ! Marac choisit d'ouvrir sa maternelle à Leffonds, autre commune voisine.

Là ne s'arrêtent pas les tracasseries subies par M. Thomas. Il est traduit devant le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne, pour avoir indûment versé des indemnités de logement à une institutrice. L'auteur de l'action en justice n'est pas le préfet, comme cela se produit fréquemment, mais toujours M. Simon, par ailleurs, garagiste et membre du MRG. Lorsqu'il était premier magistrat, il avait refusé cette même indemnité.

Le conseil municipal, dans un premier temps, maintient ce refus. Le préfet traduit le conseil devant le tribunal administratif. Dans une second temps, la voix du maire, prépondérante, permet l'adoption du principe de l'indemnité à l'institutrice et entraîne le retrait de l'action du préfet.

Vexé, M. Simon traduit alors M. Thomas devant le tribunal administratif pour avoir exercé des pressions sur le conseil (M. Thomas a menacé de démissionner) et pour interprétation erronée des normes d'habitabilité. L'affaire devrait être jugée avant le mois de juillet. En attendant, à Villiers, dans l'opposition, on parle de détournement de deniers publics. Pas moins.

Enfin, depuis quelques semaines, le maire alimente aussi les sarcasmes de l'opposition. Tout le monde sait, en effet, qu'il a célébré un « mariage blanc » entre un habitant de son pays, Paul Vitrey, ouvrier de minoterie, quarante-trois ans, et une jeune Marocaine, Rachida Oubouih, vingt-quatre ans, de Chaumont, fille d'un haut fonctionnaire de son pays. Paradoxe pour un maire du Front national, qu'explique M. Thomas : *« La jeune fille voulait devenir française. Son visa était périmé. Elle me l'a dit franchement. Elle m'a paru intelligente, évoluée, en divorce complet avec sa famille et sa culture. J'ai pris mes responsabilités. »*

C'est ainsi que M. Thomas, homme dit d'extrême droite, prend des mesures dites de gauche qui lui valent pétitions, lettres ouvertes et actions venant des représentants de la gauche !

PASCAL DE BROISSIA.

● ***Une délégation régionale du MIL à Toulon.*** — M. Pierre Debizet, ancien secrétaire général du Service d'action civique (SAC), a installé, le samedi 14 février à Toulon (Var), une délégation régionale du Mouvement initiative et liberté (MIL). M. Debizet est secrétaire général de ce mouvement, créé en 1986 (*le Monde* daté 27-28 juillet 1986). Son président d'honneur en est M. Alain de Boissieu, ancien grand chancelier de la Légion d'honneur et gendre du général de Gaulle. Le MIL *« est une association qui ne fait pas de politique »* mais *« est un mouvement d'action et de réflexion »*, selon M. Debizet, qui considère toutefois que le PCF reste *« la menace essentielle »*. Le secrétaire général du MIL a jugé, samedi à Toulon, qu'il faut *« gueuler la vérité aux Français, car nous sommes dans une situation de guerre subversive et économique »*.

Les retrouvailles entre les « mères d'Alger » et leurs enfants

Querelle autour d'un toit

Des mères françaises et anglaise, qui, depuis le 20 *février*, marchent vers Genève pour que la France et l'Algérie signent enfin une convention permettant de régler les conflits au sujet des *enfants de couples* binationaux, ont revu leurs enfants, mardi 17 février, à Strasbourg, accompagnés d'officiels algériens et de leurs pères.

Des conversations menées dans la nuit laissaient entrevoir une ouverture sur un droit de visite transfrontière régulier. Les mères comptent *reprendre leur marche le 19 février pour Genève*, où se réunit actuellement la Commission internationale des droits de l'homme des Nations unies.

STRASBOURG
De notre correspondant

« Une nuit de méfiance et de tension » : c'est ainsi que plusieurs des « mères d'Alger » ont vécu la nuit de mardi à mercredi à Strasbourg. Une controverse sur le lieu d'hébergement des enfants a détérioré un climat déjà peu serein. La première surprise pour celles qui ont revu leurs enfants (trois Françaises et une Anglaise) a été la présence des pères ou tuteurs, accompagnés d'officiels algériens. Etait-ce pour préparer une éventuelle conciliation ? Ou plutôt pour affirmer un refus ? Le mari de l'une des Françaises, Mme Marie-Paule Walter-Mezziani, a expliqué qu'il avait été convoqué par les autorités algériennes : *« J'ai répondu tout de suite, car il y avait une garantie du gouvernement. »* L'avocate des mères, Me Linda Weil-Curie, est plus réticente : à ses yeux, l'arrivée des pères *« a créé une gêne »* et pèse sur les retrouvailles. Tandis que le député européen Anne-Marie Lizin (socialiste belge) y voyait une chance de discussion.

Deuxième surprise : l'absence d'une petite fille de douze ans, Myriem, dont la mère, Mme Hélène Montétagaud, attendait la venue. A Strasbourg, le bruit circulait qu'elle avait refusé de monter dans l'avion et aurait menacé de se suicider.

Parents et enfants ont été rapidement réunis dans le bureau de Sir Henry Plumb, le nouveau président du Parlement européen. L'émotion la plus forte a sans doute été les retrouvailles de Mme Margareth Hugues, Britannique, qui revoyait pour la première fois depuis cinq ans ses filles, Marcelle et Karen, et qui n'arrivait pas à reconnaître la cadette.

Enfin, plusieurs heures dans la nuit ont été consacrées à régler les questions d'hébergement. Mères et enfants devaient dormir à l'auberge de jeunesse de Strasbourg, où une quinzaine de lits avaient été retenus. Mais les pères et les officiels algériens ont souhaité être hébergés sous le même toit.

« Pas question », a rétorqué l'équipe des mères, qui craignait une mauvaise interprétation des retrouvailles. *« Ils les ont toute l'année, ils peuvent bien nous les laisser une nuit »*, expliquent-elles. Le consul d'Algérie à Strasbourg a alors proposé d'accueillir tout le monde au consulat. *Nouveau refus des mères*, qui ne voulaient pas d'un tel compromis.

Commencent alors de longues négociations au téléphone. Les enfants sont été emmenés par leurs pères, tandis que le consul tente de trouver un arrangement. Et ce n'est qu'à 2 heures du matin qu'une solution s'ébauche : on réveille les enfants, qui dormaient au consulat. Avec leurs pères *et mères*, ils dormiront ensemble dans un dortoir de l'auberge de jeunesse.

Au Parlement européen, des négociations devaient reprendre en fin de matinée entre les conjoints séparés. Mais les événements de la nuit n'incitaient pas à l'optimisme. Mme Marie-Paule Walter-Mezziani, qui retrouvait Aldine, seize ans, et Kheira, quinze ans, s'avoue à bout de force, de patience, de souffrance : *« Je n'y croirai qu'en voyant en bas d'une convention la signature des deux Etats*, explique-t-elle. *J'ai été trop bernée jusqu'ici pour croire encore à autre chose. »*

JACQUES FORTIER.

Les cinq dossiers

Les dossiers des cinq mères qui ont occupé l'ambassade de *France en Algérie du 17 juin au* 23 novembre 1985 ont évolué de manière différente.

Hélène Montétagaud, déboutée par le tribunal de Skikda en octobre 1985, a porté plainte à Paris, où son ex-époux, M. Boufenaz, a été placé sous contrôle judiciaire. Bien que son passeport lui ait été retiré, il a réussi à quitter *clandestinement* la France et à rentrer en Algérie en juillet 1986. Mme Montétagaud a pu voir sa fille pendant les vacances de Noël, au domicile et sous le contrôle de M. Boufenaz.

Nicole Varoqui a récupéré ses deux enfants après un accord à l'amiable avec son ex-époux, M. Feradji, qui est rentré en France.

Le tribunal d'Oran a accordé à Marie-Paule Walter, en première instance, l'exequatur du jugement rendu en France, qui lui accorde le droit de garde d'Aldine et de Kheira. Son ex-époux, *M. Mezziani*, a fait appel.

En dépit de l'intervention du bâtonnier français, M. Stasi, le *tribunal* d'Alger s'est *déclaré* incompétent en ce qui concerne les visites transfrontières dans l'affaire Jocelyne Bany. Cependant, le *père* du petit *Karim*, M. Boulkrinat, étant décédé en octobre 1986, c'est l'oncle de l'enfant qui exerce actuellemen la tutelle légale. Ecoutant les souhaits de son fils, bien inséré en Algérie, Mme Bany ne désire pas exercer son droit de garde. *Elle* a confié son fils à la famille de son ex-mari et demande un droit de visite à Alger et le droit de visite transfrontière pour l'enfant.

Les deux fils de Marie-Anne Pinel avaient tenté de se réfugier à l'ambassade de France le 20 juin 1986 (*le Monde* du 25 juin). Depuis, l'aîné, qui est majeur, est rentré en France où il effectue son service militaire. Le second, mineur jusqu'au 19 octobre 1987, est *retourné* chez son père à Ghardaïa, où il attend sa majorité pour rejoindre son frère et sa mère.

Aucune procédure judiciaire n'a été entamée en Algérie par la Britannique Margareth Hughes et son ex-mari. Selon *les tribunaux* anglais, Mme Hugues à la garde de ses enfants jusqu'à leur seizième année.

Fr. F.

Les archives de la Gestapo

M. Alexandre de Marenches sermonné par les anciens des services secrets

Sous le titre *Cette sacrée vérité*, le dernier numéro du bulletin de liaison de l'Amicale des anciens membres des services spéciaux de la défense nationale (1) publie les *témoignages* de plusieurs anciens et actuels fonctionnaires des services secrets français qui contredisent la version de M. Alexandre de Marenches *(le Monde* des 4, 20 et 30 septembre, des 9 et 14 octobre 1986) selon laquelle les archives nazies saisies à la Libération n'avaient pas été exploitées.

Ces témoignages portent des jugements sévères et réprobateurs contre l'ancien directeur général du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), devenu la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) impliquée, en 1985, dans l'affaire Greenpeace.

Dans ses Mémoires parues l'an dernier, M. de Marenches avait lancé deux graves accusations. Primo : dix tonnes d'archives de la Gestapo et de l'Abwehr étaient restées entassées, sans avoir été analysées, dans une casemate d'un fort du SDECE jusqu'en 1970, année de la nomination de M. de Marenches à la tête du service. Secundo : des « sondages » effectués à sa demande, dans ces dix tonnes de papiers, *avaient permis de découvrir que des* résistants ou des patriotes, pendant la seconde guerre mondiale, avaient *émargé* aux *services* allemands et, même, signé des reçus.

Aussitôt publiées dans le livre *Dans le secret des princes*, de M. de Marenches, ces accusations soulevèrent un tollé dans les associations d'anciens résistants au point que, devant la vivacité des réactions, l'ancien directeur général du SDECE faisait marche arrière en avouant avoir eu tort d'évoquer ce passé.

Aujourd'hui, dans le dernier bulletin de liaison de leur association *amicale, des anciens des services* secrets livrent leurs témoignages directs de l'activité du contre-*espionnage* français face à l'Allemagne nazie. Ils rendent hommage, en particulier au capitaine Roger Laffont et au capitaine Joseph Klein pour leur travail qui a consisté à pénétrer les services allemands pour *découvrir, ramener et exploiter* les archives nazies.

Le premier, le capitaine Roger Laffont devait prendre la tête du contre-espionnage du SDECE, à la Libération, sous le nom de code de colonel Verneuil. Pendant la seconde guerre mondiale, le capitaine Laffont anime l'organisation TR (Travaux ruraux), qui fut la section, de l'aveu même des officiers de la Gestapo, la plus secrète et la plus active du service de renseignements. A ce titre, il mit en place un réseau de ce qu'on pourrait appeler des « agents doubles », c'est-à-dire des *agents sous contrôle chargés de* s'infiltrer dans un service adverse pour l'intoxiquer et s'informer. En 1944, le futur colonel Verneuil, mort en 1952 à l'âge de cinquante-cinq ans, confie au capitaine Joseph Klein, le second nom cité par les témoins de l'époque, le soin de diriger un groupe de travail de « germanisants » qui dépouillent les archives nazies saisies en France même et en Allemagne.

Les agents « W »

Dans leur dossier publié par le bulletin de liaison des anciens des services spéciaux de la défense, ces mêmes témoins affirment que le travail de l'équipe Klein s'est continué jusqu'en 1956 et a permis l'arrestation de nombreux « traîtres » de la période 1940-1944 et, aussi, d'agents allemands d'avant 1940.

A propos du rôle joué par les « agents doubles », les anciens des services secrets français indiquent que, toutes origines confondues, on a pu en compter de l'ordre de trois cents au total (on les appelait les agents « W »), qui furent chargés de s'introduire dans les services allemands, parfois sous des identités différentes, et qui eurent l'ordre de signer les reçus toutes les fois que les nazis leur remettaient de l'argent pour prix de leurs soi-disant « services ». Ces agents « W » travaillèrent dès avant le déclenchement de la guerre et jusqu'en août 1944.

L'auteur d'un des témoignages estime que *« ce noyau d'agents doubles vivait sans coûter un sou au budget français »* puisqu'il dupait les Allemands et restituait ensuite l'argent, qu'il n'avait pas eu l'occasion de dépenser, aux services français. Le fait que certains Français aient donc émargé, sur ordre, auprès des nazis comme agents de pénétration des services allemands ne contredit pas leur patriotisme, quoi qu'en pense M. de Marenches.

« Invraisemblable ». « Prétendue révélation ». « Des propos qui déshonorent leur auteur. » « Accusations infamantes et injustes. » Ces considérations figurent dans les témoignages publiés par l'association amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale, à l'encontre de M. de Marenches. Un colonel, actuellement en service à la DGSE, conclut : *« Depuis plus d'un an, nos services spéciaux et surtout leurs chefs apparaissent à la télévision pour attaquer leurs prédécesseurs. Ils font ainsi le jeu de l'ennemi. Il devient difficile, désormais, de conserver nos « honorables correspondants » et, surtout, d'en recruter de nouveaux. »*

JACQUES ISNARD.

(1) ASSDN, 20, rue Eugène-Flachat, 75017 Paris.

SCIENCES

Nouveau record de supraconductivité

Vers des courants sans résistance

Deux chercheurs de l'université de Houston et de l'université d'Alabama MM. Paul C. W. Chu et Mau Kuer Wu, viennent d'annoncer qu'ils avaient fait une découverte importante dans le domaine de la supraconductivité avec un matériau supraconducteur à −175 °C et à la pression atmosphérique. Cet état de la matière, qui se manifeste dans les métaux où circule un courant par une absence totale de résistance électrique, n'est observable qu'à des températures très basses, proches du zéro absolu (−273,15 °C). Aussi s'efforce-t-on dans les laboratoires du monde entier de trouver des composés présentant ses propriétés à des températures moins basses. Pour l'heure, cette technique est surtout utilisée pour créer des champs magnétiques intenses.

Depuis la découverte de la supraconductivité en 1911, les chercheurs n'ont progressé que lentement. On conçoit donc tout l'intérêt qu'il y a à disposer de matériaux supraconducteurs à des températures plus élevées, faute de quoi la dépense en énergie pour les refroidir devient prohibitive. Longtemps le record de *supraconductivité a stagné aux* alentours d'une température supérieure de 23 degrés (23 kelvins) au zéro absolu. Récemment des progrès ont été accomplis par des chercheurs de l'université de Houston et une équipe du Bell Laboratory, qui avaient réussi à mettre au point des composés supraconducteurs à 40,2 et 36 kelvins.

Cette fois, MM. Chu et Ku sont parvenus à réaliser un alliage d'oxydes supraconducteurs à 98 kelvins seulement (−175 °C), sur lequel ils n'ont fourni aucune précision. On sait seulement que le composé utilisé est différent de ceux formésd'ozydes de lanthane, de baryum et de cuivre, récemment mis au point par des équipes américaines. Il faudra donc attendre de plus amples informations, qui, si *elles se confirment*, permettraient de disposer d'un matériau supraconducteur à la température de l'azote liquide, considérablement moins cher à produire que l'hélium liquide.

J.-F. A.

● **Creys-Malville recouplé au réseau.** — Le recouplage au réseau EDF du surgénérateur prototype de Creys-Malville (Isère), arrêté après un incident technique, a débuté mardi *matin 17 février, a indiqué la direc*tion régionale d'EDF. Le premier groupe de la centrale devait atteindre sa pleine puissance en fin d'après-midi cependant que le second, soumis à divers travaux et contrôles, restera indisponible pendant une quinzaine de jours. — *(AFP.)*

MÉDECINE

A l'hôpital psychiatrique de Villejuif

La grève n'en finit pas

Le centre hospitalier spécialisé de Villejuif (CHS) est actuellement en grève et les admissions des malades sont bloquées depuis le 29 janvier, obligeant à les diriger vers d'autres établissements psychiatriques. Une réunion aura lieu mercredi 18 février entre les grévistes et l'administration qui pourrait mettre fin au mouvement.

La CFDT, la CGT et le comité d'action ont élaboré depuis la fin janvier une plate-forme de revendications qui portent sur cinq points principaux :

● **Le maintien du tarif de la crèche** destinée aux enfants du personnel. Actuellement, les prix varient de 9,50 à 11,90 francs. L'augmentation du tarif devrait être de 2 %, alors qu'il avait été envisagé de faire payer 25 francs par jour. Ce problème a été le détonateur du mouvement de grève.

● **Le logement du personnel :** *« En principe, le personnel n'est pas logé »*, rappelle Mme André, directrice de la DDASS, mais, en *1983*, après une grève, 1 million de francs pris sur le budget avaient été réservés au logement dans des offices HLM. Vingt-deux logements environ ont été attribués. En 1986, le préfet a proposé six logements sur son quota.

● **Les effectifs :** il a été accepté que l'ensemble des élèves infirmiers soient employés à Villejuif. Ils seront cinquante-cinq cette année.

● **L'école des élèves infirmiers :** les grévistes demandaient qu'il y ait soixante élèves à la rentrée 1987 ; ils seront cinquante-cinq. Pendant leurs trois années d'études, les élèves infirmiers sont rémunérés par la Sécurité sociale.

● **Un voyage gratuit tous les deux ans** pour les agents des DOM-TOM : il s'agit des congés bonifiés dont le décret concernant les établissements hospitaliers devrait sortir prochainement.

Le préfet du Val-de-Marne, M. Henri Rouanet, souligne que *« le personnel en grève représente environ 10 % des personnels, soit deux cents agents environ. Il occupe des points stratégiques et témoigne d'un comportement non conforme avec la liberté du travail. Ils ont de plus sequestré Mme André et deux de ses collaborateurs ».*

FRANCIS GOUGE.

RELIGIONS

● **John Magee, secrétaire de trois papes, devient évêque.** — *Mgr* John Magee a été nommé, le 18 février par Jean-Paul II, évêque de Cloyne en Irlande. Agé de cinquante et un ans, ce prélat irlandais a la particularité d'avoir *été le* secrétaire privé de trois papes : Paul VI de 1972 à 1978 ; Jean-Paul Ier et Jean-Paul II de 1978 à 1982, date à laquelle il est devenu maître de cérémonie au Vatican. C'est lui en particulier qui a découvert mort dans sa chambre, le 29 septembre 1978, Jean-Paul Ier, après seulement 33 jours de règne, et a inspiré nombre de biographes de *Paul VI et de* Jean-Paul Ier.

Les risques de la maternité dans le tiers-monde

(Suite de la première page.)

« La mortalité maternelle est une tragédie que l'on a négligée parce que les victimes sont des pauvres, des paysannes et, surtout, parce que ce sont des femmes », a remarqué M. Mahler. *« Depuis trop longtemps, les « dos courbés » des femmes du tiers-monde ne sont que trop négligés par les responsables de la planification*, a renchéri M. Conable. *Dans le monde, elles font les deux tiers du travail et ne gagnent qu'un dixième des revenus. Elles sont parmi les plus pauvres d'entre les pauvres. »*

Les femmes du tiers-monde sont, en effet, soumises à toutes les corvées — travail de la terre, ramassage du bois, collecte de l'eau, etc. Elles sont victimes de toutes les discriminations, scolaire et professionnelle, puisque les garçons ont presque toujours le pas sur les filles. On estime que les deux tiers au moins des femmes enceintes dans les pays en développement présentent des signes cliniques d'anémie. Ainsi, des femmes au bassin trop étroit finissent par mourir au cours d'un accouchement difficile. Affaiblies, elles sont plus facilement sujettes à des infections ou à des hémorragies.

La planification familiale est une arme indispensable dans la lutte contre la mortalité maternelle. Or dans les pays en développement, les femmes analphabètes ont deux fois plus d'enfants que les femmes instruites. Ainsi, la grande majorité des avortements illégaux — des millions par an — qui ont pour conséquences des milliers de décès par hémorragie et septicémie, sont imputables à l'ignorance de la contraception. Et que dire des adolescentes déjà mariées à l'âge de treize ans (70 % au Népal et 90 % au Bangladesh).

Comment ne pas compter aussi avec le poids énorme des traditions ? Dans certaines sociétés, l'accouche*ment est considéré comme* impur et « polluant » et la femme en travail doit s'isoler. Dans certaines régions de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le fait que le personnel des postes de santé soit essentiellement masculin dissuade les femmes de lui demander conseil pour des problèmes obstétricaux.

Formation et dépistage

Reste le sous-développement lui-même. Manque de personnel compé*tent — plus de la moitié des femmes* du monde entier accouchent sans l'assistance d'une personne qualifiée — et mauvaise répartition géographique : au Nigéria, dans les années 80, plus de 90 % des deux cents obstétriciens travaillaient à Lagos et dans les chefs-lieux de province. Manque de centres de santé, d'instruments et de médicaments, de moyens de transport aussi. Manque de moyens financiers enfin, car les soins ne sont pas toujours gratuits, qu'il s'agisse d'honoraires ou de... pots-de-vin.

Que faire ? *« Il ne s'agit pas de construire de grands hôpitaux ou de nouvelles écoles de médecine*, a insisté M. Mahler, *mais de former davantage de sages-femmes ou d'accoucheuses traditionnelles, de renforcer le réseau de soins de santé primaires au niveau du district et du sous-district. »* De manière à dépister systématiquement les grossesses. Une telle politique, accompagnée d'une vigoureuse campagne de planification familiale — au Mexique, plus de 40 % des utilisateurs de contraceptifs s'approvisionnent dans des boutiques et non auprès des dispensaires — *« pourrait*, selon le directeur général de l'OMS, *réduire de moitié ou des deux tiers, le nombre des complications pré ou post-natales dont l'issue peut être fatale ».*

« Ces soins de santé maternelle ne devraient pas coûter plus de 2 dollars par an et par habitant, alors que 9 dollars sont actuellement dépensés en moyenne pour l'ensemble des soins de santé dans les pays à faible revenu », a indiqué M. Conable. Or, de l'avis des experts, un investissement d'un seul dollar par an et par habitant devrait permettre de réduire la mortalité maternelle d'au moins 25 % en dix ans. A cet égard, le président de la Banque mondiale a proposé la création d'un fonds pour la maternité sans danger de 5 millions de dollars auquel la banque s'est engagée à verser 1 million de dollars.

La conférence de Nairobi a opté pour un *« appel à l'action »* qui sera transmis aux autorités concernées avec l'espoir que son message sera entendu. Que pouvait-on attendre de mieux de pareille réunion si ce n'est qu'elle *ouvre* les yeux des *participants* sur le drame de la mortalité maternelle et qu'elle les pousse à agir, *« avec enthousiasme, détermination et imagination ».*

JACQUES DE BARRIN.

Les projets d'équipement du CHR de Montpellier

Polémique sur le gel des crédits

MONTPELLIER
de notre correspondant

« La parole de l'Etat n'a pas été tenue. » Au cours d'une conférence de presse, M. Georges Frêche, maire de Montpellier, a reproché à Mme Michèle Barzach, ministre délégué à la santé, d'avoir soudain renvoyé au moins de trois années, faute de crédits, tous les projets déjà inscrits en faveur du centre hospitalier régional (CHR) de Montpellier. Il s'agit notamment du centre cardio-pulmonaire et de la nouvelle maternité dont la première pierre avait été posée par *Mme Georgina Dufoix.*

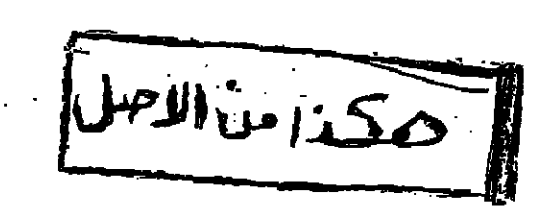
Selon M. Frêche, les crédits disponibles de l'Etat seraient concentrés sur l'hôpital de Nouméa.

Pour le maire de Montpellier, il est *« inadmissible de traiter le quatrième CHR de France avec une telle désinvolture. C'est un gâchis total. »*

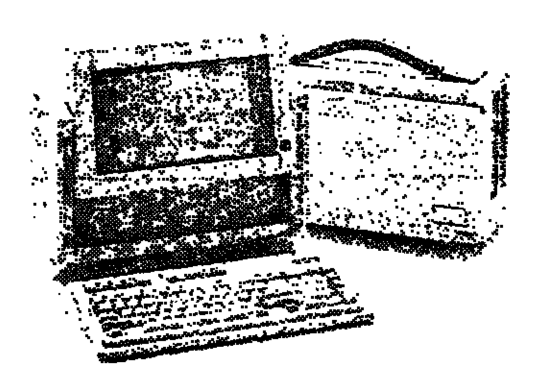
D'autre part, le maire de Montpellier, qui voudrait installer dans la zone de laboratoires un département pilote à caractère européen d'imagerie médicale, reproche au gouvernement son refus d'autorisation, alors, fait-il remarquer, que le terrain et le financement (2 millions de francs) ne reposent que sur la ville et le district de Montpellier.

Pour sa part, le docteur Bernard Serrou, délégué général du Comité français d'éducation pour la *santé*, mais aussi conseiller municipal, général et régional (RPR), réfute en bloc les affirmations de M. Frêche. *« Simplement, et Mme Barzach me l'a confirmé la semaine dernière, M. Delafosse, directeur des hôpitaux, a écrit le 2 février au directeur de l'hôpital de Montpellier pour lui demander d'établir un plan directeur prévoyant la construction de la maternité et de l'hôpital cardio-pulmonaire à côté de l'hôpital Lapeyronie. Mais jamais, dans l'esprit de Mme Barzach, il n'a été question d'abandonner ce projet. »*

ROGER BÉCRIAUX.



COMPAQ PORTABLE III. REGARDEZ COMME IL EST PETIT:



VOUS VERREZ COMME IL EST GRAND:

Le COMPAQ PORTABLE III™ est un ordinateur deux fois remarquable:

Il est doté de toutes les capacités d'un ordinateur de bureau. Et c'est inédit pour un appareil aussi petit.

En plus, il est doté d'une poignée qui permet de l'emporter partout. Et c'est unique pour un appareil aussi performant.

Découvrons-le ensemble point par point.

12 MHz : il réfléchit à toutes vitesses.

Grâce à la technologie du microprocesseur 80286-12 MHz, le COMPAQ PORTABLE III exécute vos programmes 50% plus rapidement que les ordinateurs de type AT fonctionnant à 8 MHz. Si nécessaire, il peut aussi fonctionner à 8 MHz pour une compatibilité totale.

Disquettes : compatibilité assurée.

Le COMPAQ PORTABLE III est équipé d'une disquette 5"1/4 (capacité de 1,2 Mégaoctet en standard ou 360 K octets en option). Les disquettes sont donc directement utilisables sur vos micro-ordinateurs compatibles.

Disque dur : des performances uniques.

Le COMPAQ PORTABLE III vous offre également un disque dur haute performance de 20 ou 40 Mégaoctets avec temps d'accès inférieur à 30 millisecondes. Monté sur amortisseurs antichocs, le disque dur est parfaitement protégé.

Mémoire vive : une tête bien pleine.

Equipée de 640 K octets en standard, la mémoire vive peut être étendue jusqu'à 6,6 Mégaoctets sans utiliser de connecteur d'extension.

Le clavier d'un grand.

Le clavier 84 touches aux dimensions standard, détachable, comporte 10 touches de fonctions programmables ainsi qu'un pavé numérique-curseur standard.

Un terminal de site central au bout d'une poignée.

En utilisant les cartes de communication au standard de l'industrie, connectez-vous facilement à votre site central, intégrez-vous parfaitement à votre réseau local.

Une grande résolution : être visible sous tous les angles.

Le COMPAQ PORTABLE III bénéficie d'un affichage plasma haute résolution, bifonctions, réglable et orientable qui permet de visualiser graphique et texte avec une définition de 640 x 400.

Maintenant, avec le COMPAQ PORTABLE III, vous disposez du nec plus ultra en matière de fonctionnalité et de portabilité. Et sur votre bureau il tient deux fois moins de place.

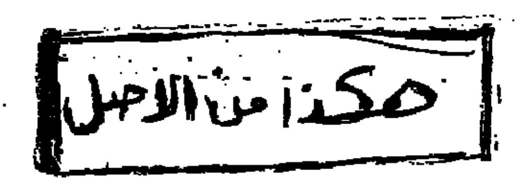
Les utilisateurs professionnels jugeront.

COMPAQ® met à votre disposition un réseau de plus de 200 Revendeurs Agréés COMPAQ qui allient compétence et professionnalisme.

Il y a forcément un Revendeur Agréé COMPAQ près de chez vous. Pour le connaître, appelez COMPAQ au 16.1.64.46.36.25 ou écrivez à COMPAQ, 5 avenue de Norvège 91940 Les Ulis.

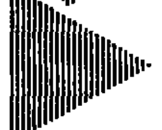
Ogilvy & Mather

COMPAQ
PORTABLE III



ENQUÊTE




Scandale financier considérable, les abattoirs de La Villette se sont transformés en Cité des sciences par la volonté de Valéry Giscard d'Estaing. La gestation de cette Cité fut particulièrement tumultueuse et compliquée. La Cour des comptes n'a pas manqué de stigmatiser une gestion pour le moins chaotique. Reprise en main par Maurice Levy, la lourde machine s'est enfin mise à tourner, non sans à-coups. François Mitterrand a inauguré, dans les gravats, à la veille des élections législatives de 1986, les premiers éléments de la Cité. Depuis, elle a ouvert la plupart des secteurs qui la composent : Explora – l'exposition permanente, – l'Inventorium – l'espace réservé aux enfants, – le Planétarium et la Médiathèque. Son symbole, la Géode, chef-d'œuvre de l'architecte Adrien Fainsilber, affiche complet depuis ses débuts en 1985. Déjà, trois millions et demi de visiteurs ont parcouru ce labyrinthe futuriste. Avant l'été, la Maison de l'industrie verra le jour. Le budget annuel de la Cité – 700 millions de francs – suffira-t-il au fonctionnement de ce monstre ambitieux qui nécessite les soins de sept cents personnes ? Pour pallier ses insuffisances, elle s'ouvre de plus en plus au financement privé et au monde de l'industrie. Un ballon d'oxygène qui semble déjà avoir infléchi son orientation. Ce qui ne va pas sans susciter des débats houleux au sein de l'équipe.



DE SAZO/RAPHO

cité des Sciences et de l'Industrie



Le labyrinthe du futur

« *IL y a deux grands artistes contemporains,* disait le Douanier Rousseau à son ami Picasso, *toi dans le genre égyptien, moi dans le genre moderne.* » En 1986, deux grands ensembles ont été inaugurés par le président de la République : l'un dans le genre égyptien, le musée d'Orsay, l'autre, dans le genre moderne, la Cité des sciences.

L'étonnante 'architecture d'Adrien Fainsilber est un choc pour le visiteur. Les dimensions du grand hall, sa luminosité, sa transparence le laissent sans voix. Passé ce moment, il se demande comment il va apprivoiser ce supermarché du futur et entreprendre son exploration. Les bagages qu'il obtient à l'accueil sont légers. La Cité des sciences est un labyrinthe impalpable, l'architecture omniprésente finit par être un obstacle à toute orientation ; obstacle d'autant plus difficile à franchir que la signalétique est volontairement discrète. Les concepteurs de la Cité l'ont conçue comme un « espace de liberté » à utiliser individuellement, au gré de son humeur.

Au pied de l'escalator qui exhibe ses entrailles, l'explorateur d'Explora est perplexe. Explora, c'est 30 000 mètres carrés d'exposition permanente sur trois niveaux – le noyau dur de la Cité – *« Tout savoir des sciences et des techniques pour comprendre son époque et mieux la vivre »*, indiquent les dépliants publicitaires. Les plateaux sont divisés en quatre secteurs dont les frontières sont particulièrement floues. Par où commencer ?

A droite, face à la Géode, on aperçoit une série d'imposantes masses colorées, le cœur du secteur I, « De la terre à l'univers ». Ce sont les moyens de sonder l'espace comme les grandes profondeurs : la coiffe de la fusée Ariane, une station orbitale, le sous-marin Nautile. Chaque élément est présenté en coupe et en grandeur nature. Des mannequins revêtus de scaphandres vaquent à leurs occupations. A leurs pieds, incrustés dans des parois d'ardoises, des écrans tactiles proposent une série de jeux interactifs. L'écologie est à l'honneur : il s'agit de préserver le « précieux vaisseau Terre ». Un nombre élevé d'appareils sont, *hélas !* en dérangement. Cela n'empêche pas deux adolescents de disputer ferme au sujet de la biomasse. Mais la complexité et surtout la nouveauté des machines désorientent souvent les curieux.

Le dialogue des astres

Devant le Planétarium tout proche, il faut faire la queue. Les séances se succèdent tous les trois quarts d'heure. C'est l'un des équipements majeurs de la Cité. Après une présentation bavarde, deux cent cinquante voyageurs confortablement installés entament un périple dans le temps et l'espace : le langage des astres décrypté par la science. Les enfants impressionnés pleurent sous un ciel étoilé comme on n'en voit même pas par les plus belles nuits d'été. Et puis c'est la ronde des planètes, depuis Mercure, *« trop proche du Soleil qui n'a pas su retenir son atmosphère »*, jusqu'à la lugubre Pluton. Un spectacle qui génère un immense bien-être.

L'équipement du Palais de la découverte est désormais à ranger au rayon des antiquités... En sortant, pause sandwich au bar du Planétarium. Le temps de dissiper une légère fatigue et de remâcher une première déception. A moins d'une visite guidée, il est particulièrement difficile de se repérer dans ce premier plateau, dont l'intérêt, en dépit de quelques morceaux de bravoure, est discutable.

Le « pont vert » – une passerelle de verre qui fait office de serre – semble plus attirant. C'est un élément fort du secteur II, « L'aventure de la vie ». Son accrochage thématique est nettement plus homogène. D'autant que le visiteur se sent plus concerné par cette approche du vivant. Jeux de l'hérédité et du hasard : un couple pianote sur une console pour connaître le possible visage de son rejeton. Cycles de la vie : des écrevisses ingurgitent des jacinthes d'eau dont la croissance est assurée par les excréments de ces crustacés. Evolution des espèces, aux résultats parfois curieux. Surtout quand elle est librement interprétée par le sculpteur Alain Péclard. Là aussi les audiovisuels sont nombreux, trop nombreux. *On y projette* des petits films comme on en voit à la télévision : la courageuse mais interminable rencontre entre un vaillant petit spermatozoïde et un patient ovule... C'est, paraît-il, une première.

Le « Tramvie » est la pièce de résistance du secteur II. Les départs s'échelonnent de demi-heure en demi-heure. Ici on peut choisir son parcours (bleu, la vie ; rouge, la mort). En réalité, on est pris en charge de A à Z, immobilisé sur un chariot filoguidé, surveillé par des caméras. Impossible de poser le pied à terre. Une porte s'ouvre à deux battants. Les habitués du train fantôme guettent avec inquiétude l'apparition du squelette phosphorescent ou celle de l'araignée frôleuse. Rien de tout cela. Le squelette est pourtant là, sagement couché – celui d'un homme de Neanderthal – *pour nous rappeler que nous* sommes tous mortels, mais que les attitudes de l'homme face à la mort ont varié au cours des âges.

Seconde salle : des hommes en blanc, figés dans le plâtre. En voix off, des retraités commentent les heurs et les malheurs du troisième âge. Après ces gaietés crépusculaires, la vie, les joies du paradis terrestre. Au sein d'une végétation tropicale, sur des écrans, des goélands paradent, des scorpions s'ébattent, des coccinelles s'accouplent : un échantillon des différentes tactiques amoureuses du monde vivant. En point d'orgue, Rita Hayworth dans le rôle de Gilda ôte interminablement ses gants. La température monte. Vite rafraîchie par un cours d'embryologie distillé en

LA GÉODE

Le grand frisson

LES géodes, nous disent les géologues, sont des pierres creuses dont l'intérieur est tapissé de cristaux. Elles sont très recherchées des amateurs. La plus belle d'entre elles est à Paris. Chef-d'œuvre incontesté de l'architecte Adrien Fainsilber, elle renferme une salle de cinéma. C'est le symbole de la Cité des sciences qui se reflète tout entière dans ses 6 433 miroirs triangulaires d'acier inoxydable.

Inaugurée dès le 8 mai 1985, la Géode a fêté en septembre 1986 son millionième visiteur. En 1986 elle aura accueilli 890 000 spectateurs. Il faut parfois retenir sa place deux semaines à l'avance pour avoir une chance d'assister à l'une de ses projections. Scolaires, provinciaux, ou simplement mordus de l'Omnimax, tous veulent se donner le grand frisson.

Confortablement calé dans un fauteuil-baquet, totalement immergé dans un océan d'images et de son, le spectateur bascule dans l'écran panoramique. Le sol se dérobe soudain sous ses pieds. Il tombe au fond d'un précipice, plane au-dessus des cimes et tente désespérément d'élargir son angle de vision, à 180°. La magie dure un bon quart d'heure, puis elle s'estompe.

Les films (50 minutes) jusqu'ici présentés ne dépassent pas, dans l'ensemble, l'honnête documentaire des familles, la somptuosité des images et la magie du procédé Omnimax mises à part. Ce dernier, élaboré par une société canadienne qui en détient le brevet, est fort coûteux. Seules une soixantaine de salles dans le monde peuvent projeter de tels films. Le premier scénario de fiction, *Haute voltige*, est présenté à partir du 23 février. Mais on attend toujours le Spielberg de l'Omnimax.

LA MÉDIATHÈQUE

Du livre au robot

POUR avoir une vue d'ensemble de la Médiathèque, il faut la contempler de la Géode, à travers les vitres d'une serre encore vide. Sa taille – 12 000 mètres carrés – la rend insaisissable. Effet de son aménagement – rayonnages et tables de lecture, – elle semble tourner le dos au monde extérieur. Peut-être pour gagner de l'intimité. A première vue, l'endroit est aussi propre à la concentration ou à la réflexion qu'un supermarché.

L'énormité de l'espace rend dérisoire le mobilier dont elle est si fière et qui semble conçu pour d'invisibles Lilliputiens. En dépit de cette impression de désert un peu angoissante, un millier de personnes par jour la fréquentent. Elle tourne donc à 50 % de ses possibilités, mais aucun effort n'a encore été fait pour la promouvoir.

Son public n'a pas le profil de Beaubourg : les étudiants sont minoritaires. *« D'ailleurs,* précise François Reiner, son responsable, *nous n'avons pas multiplié les manuels scolaires, à dessein. »* Ici, on ne chasse pas les rats de bibliothèque mais l'espèce plus courante de ceux qui n'empruntent jamais les sentiers de la lecture publique : professionnels à l'affût de renseignements plus ou moins techniques, bricoleurs du dimanche, ou simples curieux.

Les amoureux des gros cubes ou les fanatiques de l'hortensia en pot trouveront de quoi alimenter leurs besoins ou leurs passions. Les grands monuments scientifiques difficilement accessibles – les ouvrages de Bourbaki, par exemple – seront également au rendez-vous. Pour appâter les plus timides, l'œuvre complète de Jules Verne, la science-fiction dans tous ses états et la bande dessinée, versant scientifico-délirant, se trouvent également sur les rayons, à portée de main. La bibliothèque compte aujourd'hui cent mille volumes, qui seront demain mutipliés par trois, et cinq mille périodiques (de *Pour la science* à *la Revue de la quincaillerie moderne*). Les enfants ne sont ni oubliés ni enfermés dans un ghetto. L'espace qui leur est attribué – 700 mètres carrés – communique largement avec celui des adultes.

Une première mondiale

A côté de cette bibliothèque, qui sera régulièrement actualisée, une annexe hautement spécialisée dans l'histoire des sciences et des techniques (quatre-vingt mille titres), uniquement accessible aux chercheurs, ouvrira dans quelques mois. Pour eux, on a acheté des fonds de bibliothèques remontant au XVII[e] siècle. Celle des jésuites, en particulier.

Mais pour justifier son nom, la Médiathèque a aussi engrangé films, photos, documents sonores, le tout sur vidéo-disques. Première mondiale, ils seront consultables, simultanément, sur l'une des cent quatre-vingts consoles de l'espace public. Le cerveau de cette organisation complexe sera aussi son attraction principale. A l'abri d'une paroi vitrée, on verra fonctionner son robot serveur. Ballet mécanique : le disque choisi parmi un stock de cinq cents galettes empilées dans des silos gagnera automatiquement le décripteur. Moins de trois minutes seront nécessaires entre la demande et la consultation.

Dernière originalité, la Médiathèque sera prêteuse. Pour 200 francs par an, on pourra emprunter dix volumes à la fois, et le catalogue informatisé de la Médiathèque sera consultable sur minitel, à domicile.

ENQUÊTE

LES ENFANTS

L'aventure organisée

DEUX *douzaines de petits diables, rouges comme des écrevisses, grimpent à toute allure les escaliers d'une maison lilliputienne. Et précipitent des* morceaux de polyester sur la tête de leurs copains restés en bas. Ils sont censés construire des murs avec ces matériaux. *Mais c'est tellement plus drôle de les balancer sur la poignée d'enfants sages qui tentent en vain d'actionner une grue sous le déluge. Nous sommes* à l'Inventorium des petits — trois à six ans.

Ce nom pompeux désigne l'espace alloué aux plus jeunes dans la Cité des sciences. Les six-douze ans bénéficient d'un local plus spacieux et d'un équipement plus sophistiqué. Ils le manient avec une relative sagesse. Dans un studio de télévision miniature, deux présentateurs en herbe se disputent la vedette avec une vivacité toute professionnelle. D'autres, à plat ventre, scrutent les dessous *troublants* d'une fourmilière dont les habitantes sont nourries à heure fixe.

Mais les enfants ne sont pas cantonnés dans ce ghetto ludique. On les voit partout, traîner en bande sous la houlette d'adultes disertes. Gros bataillons de la Cité des sciences, les scolaires représentent 70 % du total des visiteurs. Un chiffre contesté par le service communication de La Villette qui ne nie cependant pas son importance. Ils viennent le temps d'un après-midi avec leur professeur, ou pour un séjour beaucoup plus long — deux semaines, — par l'intermédiaire des « classes Villette ». Un programme centré sur un thème précis est établi : l'espace, la communication, la biologie animale ou végétale... Auparavant, les enseignants auront suivi une formation de quatre jours sur le terrain. Néanmoins, à la Cité des sciences, les animateurs maison prendront le relais.

Pour l'année scolaire en cours, La Villette accueille quatre-vingt-dix classes venues essentiellement des collèges. Coût de l'opération : *190 F par jour* et par enfant. Pour cette somme, ils sont nourris et logés (par la municipalité d'Aubervilliers). Les parents payent de *30 % à 50 %* du forfait, mais les établissements scolaires se débrouillent souvent pour abaisser le taux de cette participation.

Bientôt, La Villette pourra héberger dans ses propres locaux deux cent cinquante élèves (huit à dix classes), simultanément. *« Pour les gosses qui n'habitent pas Paris,* précise M. Plessis, instituteur d'une école de Pontault-Combault, près de Melun, *ces classes sont une aventure fantastique. »* Pour lui ou pour ses élèves ? Celles-ci, des petites filles hautes comme trois pommes, remplissent gravement un questionnaire en observant l'intérieur, grandeur nature, d'une navette spatiale. *« Que fait la spationaute ? Elle dort »*, écrit l'une d'elles après avoir longuement examiné un mannequin figé dans la position du sommeil, mais la tête en bas, ce qui la trouble un peu...

L'astronaute Patrick Baudry n'a pas échappé à un feu roulant de questions. *« Le secteur espace fonctionne bien,* constate M. Plessis, *mais la présence d'un animateur est indispensable, même si la Cité est en elle-même un très bon instrument pédagogique. »* Ce qui a le plus marqué ces enfants : le tramvie : *« On choisit la mort ou la vie. On voit des statues et des vaches avec des têtes d'enfants. »* La Géode : *« C'est pas du cinéma. On a l'impression de voler. Moi j'avais pas peur, mais tous les autres se cachaient dans leur fauteuil. »* Le Planétarium : *« Une grosse boule dans laquelle il y a des canons qui lancent des étoiles. »*

futur

compagnie d'une vache en plastique transparent. Plus tard, on *franchit le seuil* d'un modeste palais des glaces. C'est l'heure de la méditation. Le visiteur est seul face à son image. Une voix, celle de Jean Bouise, égrène la vie programmée et sans histoire d'un homme du vingt-deuxième siècle. Ce parcours est un succès. Le public accepte de piétiner longuement, les jours d'affluence. Un spectacle aux nombreuses possibilités, mais qui pèche encore par un manque de dramatisation et une bonne dose de naïveté. Mais ici, *« on se sent penser,* confirme un cobaye heureux. *On n'est pas écrasé par le poids des informations à digérer »*.

Effectuée au pas de charge, l'exploration partielle des deux premiers plateaux demande trois bonnes heures. Avant de regagner la sortie, le visiteur consciencieux pense faire un ultime et rapide *détour* par le secteur IV, « Langages et communication ». Erreur, c'est l'endroit le plus attachant, le plus chaleureux d'Explora. Cette fois, on se repère facilement dans cet espace tout en longueur, sur un seul niveau. S'il est différent des autres, c'est paradoxalement parce qu'il tourne le dos à l'architecture. Un système de faux plafonds et de cloisons, l'épaisse moquette qui couvre le sol, sa couleur, son éclairage artificiel, tout concourt à le distinguer de ses voisins. Les sujets présentés contribuent à son succès : presque tous mettent en scène le visiteur *et* son image. Ils font ainsi vibrer sa corde narcissique. Les manipulations, dans l'ensemble réussies, éprouvent son propre comportement et ses facultés sensorielles.

Clou du secteur, « Dédale » met à nu le fonctionnement de l'intelligence artificielle. Sur un damier de marbre vert, un chariot filoguidé se déplace, évitant les pièges d'un labyrinthe composé par les visiteurs. Plusieurs scénarios sont possibles, tous dramatisent le combat de l'ordinateur, doué de parole et du cerveau humain. Plus loin, une série de fausses perspectives et de chambres déformantes remettent en question notre perception de l'espace... Un prototype de simulateur de vol donne un aperçu des possibilités pédagogiques des images de synthèse. Gros succès également pour le jeu du « directeur de la photo » : on règle soi-même les éclairages d'une maquette de studio. Un ordinateur diagnostique les dégâts.

A travers une régie vidéo semi-directe, on peut régler les rythmes *d'une séquence : une initiation* à la sémantique de l'image. Un spectacle scientifico-fantastique d'un quart d'heure clôt le parcours. Le visiteur, harassé, les yeux papillotants peut regagner la sortie. Et encore a-t-il échappé au secteur III, « La matière et le travail de l'homme » que l'on achève fébrilement de monter. Il sera *totalement ouvert avant la fin du* mois d'avril. Temps fort de cet espace, le « Jardin robotique ». *« Les gens sont fascinés par les robots,* explique son responsable, Pierre-Henri Magnin. *Ils juxtaposent inconsciemment leurs souvenirs de science-fiction et leur foi dans la machine qui leur facilite la vie, mais dont ils craignent qu'elle ne leur vole leur travail. Nous présentons donc ici, ce double aspect, technique et fantastique du robot. »* Ceux de la bande dessinée et les robots sensoriels de la deuxième génération, en état de marche.

« Nous vivons une année décisive »

Au rayon « Routes et stratégies », on peut manipuler le « transtoker », un autre automate qui commande une douzaine de containers. Autant de jeux consultables sur les deux consoles placées de part et d'autre de la carte d'un port imaginaire. Le visiteur peut ainsi prendre la place d'un capitaine au long *cours ou d'un* assureur maritime.

Plus loin il pilotera une cabine d'Air bus A-320. Pour le reste, il est censé apprendre. Jusqu'à l'indigestion : les routes du monde et les grands flux économiques, la naissance du monde industriel, les différentes théories, de Marx à Keynes, la bureautique, les nouveaux *matériaux et leurs* applications, de la voiture Espace à l'avion Rafale (merci Renault, merci Dassault). L'énergie ferme le ban : le solaire, le thermique, le nucléaire sont passés en revue avant l'exploration des mystères de la matière. *La présence* d'un physicien de bon niveau doublé d'un pédagogue émérite devient soudain indispensable. Les cancres se ratraperont en regardant les Shaddocks de Jacques Rouxel pomper et repomper jusqu'à inventer la machine à vapeur.

« Pour visiter, « La matière et le travail de l'homme » en entier, il faut au moins huit heures », avoue son maître d'œuvre, Rainer Verbitz, qui reconnaît implicitement que ce secteur nécessitera un an de rodage au moins, pendant lequel il sera possible de rectifier le tir. *« Mais en 1988,* affirme-t-il, *nous n'aurons plus le droit à l'erreur. Nous vivons une année décisive. Celle où la Cité des sciences va trouver son souffle, corriger ses défauts petits et grands »*. Réal Jantzen, responsable du secteur IV, renchérit : *« Il faut certainement modifier la signalétique, privilégier un accrochage plus accessible au visiteur »*. Même son de cloche chez Didier Lecat, directeur de la communication : *« Nous travaillons à établir des menus, des schémas de visite beaucoup plus simples. Mais, paradoxalement, ce nécessaire réajustement signifie que nous avons touché notre cible : le public non averti. Le grand public qui perçoit la Cité comme un lieu original. Ni Beaubourg ni Disneyland. »*

Alors même que la Cité des sciences n'est toujours pas ouverte dans sa totalité, il a fallu aussi que les chercheurs, inventifs mais souvent brouillons, se transforment en gestionnaires rigoureux. Mais c'était le pari imposé par son président Maurice Levy. Pour hâter les choses et tester leur fonctionnement en grandeur nature. *« De ce fait,* constate Maurice Levy, *nous avons accompli un énorme travail. En revanche l'administration s'est essouflée à vouloir suivre le rythme qui lui était imposé. La machine a fatigué. Les hommes aussi. On a dû lever le pied. Cela explique les retards que nous avons pris. »* Cela explique aussi les mouvements divers qui se manifestent au sein de l'équipe. Les grognes, les départs. Et les critiques qui visent la « dérive » de la Cité par rapport à son projet initial.

Pourtant, en dépit de ses faiblesses, de ses manques et de ses imperfections, la Cité des sciences semble maintenant voguer vers le succès. De mars à décembre 1986, elle a accueilli trois millions et demi de curieux. Et le rythme ne se ralentit pas. Le quart de ces visiteurs sont revenus une seconde fois : le monstre ne s'apprivoise pas en une seule visite. Cet impressionnant pédagogue mérite que l'on retourne le voir et que l'on suive ses efforts. Il doit pouvoir *mieux faire.*


A. THIERRY ARDITTY
70 % des visiteurs sont des enfants.

Enquête d'Emmanuel de Roux et Odile Quirot.

PRATIQUE

La Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris, est accessible par le métro Porte-de-La-Villette. Tél. : 40-05-72-72.

HORAIRES

Jusqu'au 10 mars (fermeture le lundi) : mar. au ven. de 14 h à 20 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 20 h.

A partir du 10 mars (fermeture lundi) : mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam. et dim. de 12 h à 20 h.

TARIFS

Le « Cité pass » permet d'accéder à l'ensemble des activités de La Villette (une visite par espace, valable un mois : 30 F, *réd. 23 F). Suppléments :* Planétarium : + 15 F (réd. : + 12 F) ; la Géode + 40 F (réd. : + 25 F) ; Inventorium : + 15 F. L'entrée de la Médiathèque est gratuite.

Abonnement 200 F par an (réd. : 150 F).

L'ART

Une grande discrétion

« AVEC La Villette, les sciences et les techniques doivent réintégrer le champ de la culture. Aussi la Cité ne doit-elle pas camper sur ses certitudes scientifiques, mais s'ouvrir, au contraire, à toutes les formes d'expression artistiques. » Claude Faure, qui tient ces propos, est responsable de l'action artistique à la Cité des sciences. *Pour lui, cet établissement* doit être le point de rencontre des arts plastiques, des nouvelles techniques et de l'imaginaire de demain. *Un de ses soucis* : éviter que les artistes deviennent ici de simples illustrateurs, des techniciens inspirés. *« Il faut qu'il y ait une réelle convergence entre leurs recherches et ce lieu,* précise-t-il, *que leur inspiration ait une origine scientifique ou qu'ils utilisent des technologies nouvelles. »*

Ainsi Monory, fasciné par le ciel et ses galaxies, a décoré l'enveloppe du planétarium de seize peintures sur aluminium reliées entre elles par des néons colorés. A l'inverse, Gille Roussi présente dans le secteur « robotique », une sculpture interactive de 6 mètres de haut, munie de *capteurs sensoriels, belle* machine sophistiquée autant qu'inutile. Mais que dire de l'œuvre de Klaus Pinter, morne et envahissante *lame* charbonneuse, ponctuée d'écrans tactiles, simple support utilitaire à prétention artistique. Partie émergée de l'iceberg artistique, une galerie expérimentale *s'ouvrira en avril avec une exposition consacrée à Panamarenko,* l'homme des machines volantes. Tout petit iceberg : elle ne fera *que 50 mètres carrés. « L'action artistique doit être diffuse dans toute la Cité »,* précise Claude Faure. Une commission de spé*cialistes — Pontus Hulten,* Anne Tronche, Jean-Hubert Martin... — se porte garante de la qualité de la programmation. *Mais* l'intendance ne suit pas forcément.

Certaines réalisations prennent du retard. Le travail de Felice Varini n'est toujours pas en place, ni la fresque d'Erro dans la médiathèque, ni le cône-pyramide de Jean Dupuy. Et ce ne sont pas les projets qui manquent. Pontus Hulten rêve de commander à Piotr Kowalski un ambitieux *« cube de la population »*. Un volume de 1,5 mètre d'arête — 0,8 millimètre de diamètre, la taille d'une pointe bic. *Cette cuve d'un nouveau genre* se remplirait au rythme de l'accroissement de la population de la planète : six ou sept billes nouvelles chaque seconde. Cet ensemble tiendrait peu de place, mais pèserait 12 tonnes. Quant aux billes, on cherche encore un moyen de les fabriquer. Et de les financer.

Pour l'instant, la présence de *l'art à la Cité des sciences reste* d'une grande discrétion. A ce rythme, les quelques œuvres exposées risquent bien de n'être qu'un alibi. Ce que redoutait Claude Faure par-dessus tout.

LES ENTREPRISES

Une vitrine

LA Cité des sciences, ce n'est pas seulement Explora, la Géode, l'Inventorium, la Médiathèque, c'est *aussi la « maison de l'industrie »* qui est en cours d'aménagement. Mais les entreprises n'ont pas attendu cet espace qui leur est officiellement réservé pour s'infiltrer, à tous les étages. Avec la bénédiction des maîtres d'œuvre... Un certain nombre d'expositions temporaires — « La télévision a cinquante ans », « Les années plastiques » — sont *ouvertement subventionnées* par les firmes concernées (Philips, Montedison).

Ailleurs, le visiteur attentif remarquera les étiquettes discrètes qui signalent, par une marque, la prise en charge de tel *ou tel plateau d'Explora,* le noyau permanent de la Cité des sciences. Ainsi EDF a conçu le jeu du « dispatcher », Michelin présente *les étapes de la fabrication* d'un pneu, Kodak a financé des secteurs entiers de « Langage et communication », Airbus industrie présente une cabine de pilotage expérimentale et Olivetti patronne la bureautique.

Les entreprises prennent le relais de l'Etat. En 1986, plus de 100 millions de francs venus de l'extérieur ont alimenté les caisses de la Cité des sciences. *« L'intervention d'entreprises comme Bull et CGA a été déterminante dans certains cas,* reconnaît Réal Jantzen. *Souvent nous avons travaillé en coproduction. « Dédale » (coût 5 millions de francs) a été subventionné à 40 %. Le simulateur de vol (coût 3,5 millions de francs) à 35 %. Il ne se passe pas de semaine, et c'est bon signe, sans qu'une firme nous demande de participer à une action. Mais il ne s'agit pas de mécénat. Plutôt d'une sorte de mariage où chacun y trouve son compte. »*

De ce fait, le projet initial : expliquer la science fondamen*tale par le biais de la vie quoti*dienne, s'est modifié. *« Nous sommes aujourd'hui beaucoup plus branchés sur le réel,* explique Didier Lecat. *La Cité est devenue, c'est vrai, une sorte de vitrine de l'industrie française. Mais elle demeure aussi un outil pour comprendre le futur et les grandes mutations technologiques que nous subissons. »* Pourtant, le baromètre *n'est pas au* beau fixe pour tout le monde.

Cette arrivée massive du « privé » fait dire à certains que la Cité a vendu son âme. Quant aux PME sous-traitantes — très pointues mais financièrement fragiles — *qui ont participé directe*ment à l'élaboration d'Explora, beaucoup ont souffert de la lenteur administrative de l'établissement public de La Villette, payeur pour le moins nonchalant. Certaines ont dû déposer leur bilan.

Justice

L'assassinat d'un curé en Savoie

« N'oublions pas son dernier message...

LYON
de notre correspondant régional

Il était arrivé au village pour prendre son ministère en septembre 1939, en habit de chasseur alpin. Le Père Jean Fressoz est mort, dans la nuit de dimanche à lundi, dans son modeste presbytère. Assassiné (*le Monde* du 18 février), battu à mort par un ou des rôdeurs qui n'eurent aucune peine à entrer « chez lui », une demeure jouxtant l'église de Verrens-Arvey (Savoie). Déjà l'enquête progresse. On parle à voix basse, dans un village en deuil, de deux hommes croisés dimanche, d'empreintes digitales relevées après une effraction et un vol au butin évidemment dérisoire.

Tout le village est d'accord : monsieur le curé était accueillant. Sa porte était toujours ouverte. Aux plus pauvres, aux plus vieux, aux plus malades qu'il allait réconforter, lui, l'homme de quatre-vingt-huit ans, au cours de tournées ponctuelles, chaque après-midi, au volant de sa « 2 CV ». Le véhicule idéal pour un curé de campagne en charge de deux paroisses.

Deux jours après le drame, les habitants — ceux qui croient au Ciel et ceux qui n'y croient pas — étaient encore sous le choc. Ils n'arrivaient pas à oublier la silhouette frêle mais énergique de « leur » curé, qui n'avait jamais pu renoncer à la soutane mais qui développait des idées novatrices. Dans son dernier sermon, dimanche 15 février, un fidèle se souvient qu'il avait parlé du *« nécessaire don de soi »*.

« N'oublions pas son dernier message », a demandé son neveu, prêtre dans le même diocèse, le Père Charles Fressoz : *« Cette mort doit nous inciter à prier pour lui, mais aussi pour son agresseur. A réfléchir sur les raisons de la violence, sur la pauvreté »*...

M. le maire a refusé de voir les journalistes. M. Léon Gelon, le plus proche voisin qui n' *« allait jamais à l'église »* mais qui dialoguait, tous les jours, avec le curé, y est allé de ses larmes.

Dans le bar, au centre du village — quatre cent quarante habitants, — les témoignages se bousculent : *« Un brave homme, toujours serviable »*. Et si on a *« envie de savoir qui a fait ça »*, c'est plus par crainte d'une nouvelle agression que par esprit de vengeance. Le dernier sermon n'a pas été oublié. Les paroissiens semblaient plus préoccupés par la veillée qui sera organisée jeudi à la mémoire du Père Fressoz que par les développements de l'enquête des gendarmes et des policiers savoyards.

Le jardin potager de la cure et les ruches ne seront plus entretenus pendant quelque temps. *« Il est mort dans le sang comme le Christ »*, disait Mme Honorat, la voisine paroissienne qui a découvert, lundi matin à l'heure de la première messe, le corps sans vie du prêtre. A Verrens-Arvey, on a la douleur digne. Comme si le calme des moines cisterciens dont la retraite — l'abbaye de Tamié — domine le village avait, dans ce bout de France, des vertus de paix.

CLAUDE RÉGENT.

M. Georges Suffert et l'ONASEC au tribunal de Paris

Les quatre conditions de la bonne foi

La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse est pleine d'embûches pour ceux qui entendent se plaindre d'une diffamation. Une nouvelle illustration en a été donnée mardi 17 février, à l'heure des plaidoiries, dans le procès engagé par M. Georges Morin, ancien président de l'ONASEC (Office national à l'action sociale, éducative et culturelle, établissement public dépendant du secrétariat d'État aux rapatriés), et M. Roland Dumas au *Figaro Magazine* et à M. Georges Suffert (*le Monde* du 17 février).

Les deux plaignants ont, en effet, invoqué dans leur citation respective l'article 32 de cette loi, qui réprime les diffamations commises envers des particuliers. Or leurs adversaires ont soutenu qu'ils avaient méconnu les textes et qu'ils auraient dû se réferer à l'article 31, qui concerne, lui, les diffamations envers des personnes chargées d'un mandat public, s'agissant de M. Morin, ou les membres du gouvernement, s'agissant de M. Roland Dumas. De n'avoir pas trouvé la bonne porte, leur action se trouverait frappée de nullité, ce qui suffirait pour relaxer aussi bien *le Figaro* que M. Suffert.

C'est donc cette thèse qu'avait à combattre Me Yves Baudelot, avocat de M. Morin, et Christian Charrière-Bourzanel, au nom de M. Roland Dumas. Pour le premier, M. Morin était certes président d'un établissement public. Pour autant, il ne détenait aucune parcelle d'autorité publique, aucun pouvoir de coercition, condition mise par la Cour de cassation à la qualité de personne chargée d'un mandat public.

Quant à M. Roland Duma, comment dire que M. Suffert le visait en sa qualité d'ancien ministre des relations extérieures, puisque les fait qu'il a allégués contre lui concernent seulement l'octroi d'une subvention par l'ONASEC à *une association* dont on le présentait, inexactement d'ailleurs, comme l'un des responsables.

Pas du tout, devait rétorquer en substance Me Albert Benatar, avocat du *Figaro*. On ne peut soutenir que le président d'un établissement public aurait moins de pouvoir qu'un chef cantonnier, au motif que ce dernier peut dresser un procès-verbal. Quant à M. Roland Dumas, M. Suffert a bel et bien mentionné sa qualité de ministre à l'époque des faits dont il l'accuse et, s'il y a diffamation, elle *rejaillit inévitablement* sur les fonctions qu'il occupait à l'époque.

Comme Me Baudelot avait soutenu que c'était là, de la part de ses adversaires, *« un argument de dernière heure, pour les besoins d'une cause perdue »*, Me Benatar répondit benoîtement : *« C'est simplement peut-être une chance inespérée mais que je devais saisir. »*

Au nom du ministère public, M. Marc Domingo *ne devait, sur ce* chapitre, pas dire quel choix aurait à faire le tribunal entre les deux thèses. Il attira seulement l'attention sur la réalité de difficultés juridiques bien réelles dans l'une comme dans l'autre des hypothèses. S'il apparaissait que M. Morin était sans pouvoir d'autorité, alors ce dernier aurait à juste titre estimé qu'il était diffamé en qualité de personne privée. Mais, si l'on devait considérer qu'il se trouvait investi d'une parcelle d'autorité publique, la solution ne devrait pas être la même.

S'agissant de M. Roland Dumas, la lecture de l'article de M. Suffert *laisse penser* à M. Domingo que l'ancien ministre était visé uniquement comme responsable d'une association.

Le devoir du journaliste

Sur le fond de l'affaire, les positions respectives sont restées ce qu'elles devaient être. Pour les parties civiles, M. Suffert s'est contenté d'accorder *un crédit sans réserve* à ce qu'avait pu déclarer M. André Santini, actuel secrétaire d'Etat aux rapatriés, dont dépendait l'ONASEC, allant même au-delà des propos de ce membre du gouvernement, qui, pour sa part, n'avait pas mis en cause M. Roland Dumas et avait même précisé que M. Morin n'avait bénéficié personnellement d'aucune somme. Ainsi, pour Me Baudelot, *« tout ce qui a été écrit est archifaux »* ; ainsi, pour Me Charrière-Bournazel, *« l'intention de nuire est évidente, s'agissant d'un journaliste, chevau-léger de M. Hersant, qui, loin d'instruire un dossier, menait un combat. »*

Pour Me François Sarda, avocat de M. Suffert, rien de tel. Le journaliste a utilisé un rapport d'enquête de l'Inspection générale de l'administration sur l'ONASEC, document demandé par M. Santini. Ce rapport n'était pas vide, et son caractère officiel suffisait pour convaincre, sans qu'il y ait lieu d'enquêter davantage : *« Un journaliste va-t-il enquêter pour vérifier la teneur du rapport annuel de la Cour des comptes ? »* Il reste que les subventions dénoncées qu'aurait accordées l'ONASEC à certaines des associations nommées ne furent jamais versées. Mais, comme elles furent demandées, cela, aux yeux de Me Sarda, revient au même, et M. Suffert s'est montré de bonne foi.

Cette bonne foi, le représentant du ministère public ne devait pourtant pas la consentir. Elle exige, en effet, quatre conditions : 1. Un but légitime ; sur ce chapitre, M. Domingo considère qu'en l'occurrence il était légitime de vouloir informer sur les moyens de *financement des partis politiques* ; 2. L'absence d'animosité personnelle : rien ne permet d'affirmer, selon le substitut, que M. Georges Suffert avait un compte à régler avec MM. Morin et Roland Dumas ; 3. La prudence et l'objectivité : là encore, M. Domingo l'admet, s'agissant d'un éditorial et *« des lois du genre »* ; 4. La vérification des sources, le recoupement des informations : sur cette dernière condition, M. Domingo n'est pas aussi bon prince ; *« des coupures de presse unilatérales ne pouvaient suffire et l'auteur, surtout, ne s'est pas adressé aux personnes qu'il mettait en cause »*.

Tels sont les principaux éléments à partir desquels le tribunal aura, le 17 mars, à rendre son jugement.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A la suite de violents incidents dans une entreprise de Dordogne

Le directeur d'une usine est inculpé

PÉRIGUEUX
de notre correspondant

A la suite de violents incidents, qui remontent à novembre 1985, M. Jean-Claude Stuhl, le directeur de l'usine Marbot de Neuvic-sur-l'Isle en Dordogne, a été inculpé, mardi 17 février, « d'abstention délictuelle » (1) par un juge d'instruction de Périgueux et mis sous contrôle judiciaire. Cette mesure, qui devait être effective à partir du jeudi 19 février, lui interdit de pénétrer à l'intérieur de l'usine, qui emploie plus de huit cents personnes, où on l'accuse d'avoir laissé gravement troubler l'ordre public.

Une déléguée du personnel (CGT), Mme Viviane Parade, licenciée après la reprise de Marbot par le groupe Bata, avait été molestée dans l'atelier où elle se trouvait en attendant l'avis de l'inspection du travail sur son licenciement.

L'ancien directeur des relations humaines du groupe Bata France qui se trouvait sur place ce jour-là a été également inculpé. Il est reproché aux deux responsables de n'avoir rien fait pour empêcher un incident qui a eu lieu sous leurs yeux : Mme Parade avait été giflée *par un membre de l'encadrement*, ce qui avait entraîné, pour elle, un arrêt de travail de dix-huit jours. D'autres inculpations concernant des membres de l'encadrement, et notamment l'auteur de la gifle, pourraient être prononcées.

Cette affaire intervient au moment où des négociations sur les réductions d'effectifs de l'usine et des réductions d'horaires sont en cours et au moment où l'on prête au groupe Bata l'intention d'installer une nouvelle unité au Portugal, qui remplacerait celle de Neuvic.

JEAN-JACQUES BOISSONEAU.

(1) L'abstention délictuelle définie par l'article 63 du code pénal vise *« quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers soit un fait qualifié crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne, s'abstient volontairement de le faire »*. Les peines prévues sont l'emprisonnement de trois mois à cinq ans et une amende de 360 F à 20 000 F ou l'une de ces deux peines seulement.

● **Meurtre à Mulhouse.** — Pierre Wild, soixante ans, directeur d'un laboratoire d'analyses de Mulhouse (Haut-Rhin), a été tué d'une balle dans la nuque. Son corps a été découvert, lundi 16 février, dans la chambre forte de sa résidence.

● **Plainte contre le chauffeur de taxi meurtrier de ses agresseurs.** — Les avocats de la famille de Jean-Luc Morvan, l'un des deux jeunes gens tués le 13 février à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) par un chauffeur de taxi, ont annoncé qu'elle avait déposé plainte avec constitution de partie civile pour homicide volontaire. Selon les enquêteurs, le chauffeur, M. Jean-Claude Bouland, cinquante-deux ans, agressé par les deux jeunes gens, était en état de légitime défense.

Soixante-trois prisonniers se sont donné la mort en 1986

Les détenus se suicident au printemps

Le nombre de suicides en prison est resté stable en 1986 : soixante-trois contre soixante-quatre en 1985. Lorsqu'on sait que la population pénale a augmenté entre-temps de 12 % (du 31 décembre au 31 décembre), ce résultat est plutôt positif. Il l'est d'autant plus que le nombre de sucides en prison n'avait cessé de croître ces dernières années : 1981, quarante-deux ; 1982, cinquante-quatre ; 1983, cinquante-sept ; 1984, cinquante-huit.

Il est difficile d'expliquer la stabilité observée l'année dernière. Tous les observateurs précisaient que le l'encombrement des prisons, qui ne cesse de s'accentuer, provoquerait des drames : suicides, révoltes, grèves de la faim. Or les prisons ont rarement été aussi calmes. Probablement M. Albin Chalandon, garde des sceaux, bénéficie-t-il des retombées de la politique d'humanisation des prisons lancée par son prédécesseur, M. Robert Badinter. Tous les spécialistes s'accordent, en effet, à reconnaître que la généralisation des parloirs sans séparation ou l'installation de téléviseurs dans les cellules ont amélioré le climat dans les établissements pénitentiaires.

Le nombre de suicides est un bon indicateur de la situation dans les prisons. Du milieu du dix-neuvième siècle à 1971, il y a eu environ une *vingtaine de suicides par an*. A partir de 1972, et jusqu'en 1981, ce chiffre passe à quarante en moyenne. Rien d'étonnant à cela : les années 70 sont celles des grandes révoltes pénitentiaires. Ainsi, au cours des émeutes de 1974, onze morts ont été dénombrés parmi les détenus. A partir de 1982, et alors que la surpopulation dans les prisons s'aggrave, nouvelle poussée : le nombre de suicides passe à plus de cinquante par an.

« Sursuicidité carcérale »

On se donne davantage la mort en *prison que lorsqu'on est libre*. Le taux de suicide pour cent mille détenus était en 1985, de cent cinquante et un, contre 15,2 en 1982, pour la population française de sexe masculin de quinze à vingt-quatre ans, et 33,7 chez les hommes de vingt-cinq à quarante-quatre ans. Ce phénomène doit néanmoins être analysé avec prudence : la mort volontaire d'un détenu est toujours connue, ce qui n'est pas toujours le cas pour les autres suicidés.

Certains spécialistes maintiennent pourtant qu'il y a bien une *« sursuicidité carcérale »*, même si l'on tient compte d'un *« chiffre noir »* élevé, c'est-à-dire des suicides non connus. C'est en particulier le raisonnement de M. Jean-Claude Chesnais, auteur d'une thèse sur les morts violentes en France : *« La population pénale étant, dans sa grande majorité, composée d'hommes, la comparaison avec la population masculine est la plus éclairante. Alors que le taux des suicides masculins passe de 24,8 pour 100 000 durant les années 50 à 22,5 pour 100 000 en 1972-1974, soit une baisse de 10 % ; le taux carcéral augmente de plus de la moitié : 119 pour 100 000 en 1972-1974 contre 78 pour 100 000 en moyenne pendant les années 50. »*

Les statistiques de 1986 montrent que ce sont les détenus récemment incarcérés qui se suicident le plus. Sur les soixante-trois prisonniers qui se sont donnés la mort en 1986, 65 % étaient des prévenus, c'est-à-dire des détenus qui n'avaient pas encore été jugés définitivement. Le choc de l'emprisonnement est toujours mal supporté. Ainsi vingt-trois de ces suicidés de 1986 se sont-ils donné la mort dans les deux premiers mois de leur incarcération.

Lorsqu'on observe les statistiques sur un quart de siècle, on s'aperçoit que le suicide en prison est un phénomène saisonnier. De 1962 à 1986, 98 prisonniers au total se sont donné la mort au mois de juin ; 83 au mois de mai ; 69 au mois de janvier et 60 au mois de février. Les détenus se suicident au printemps.

BERTRAND LE GENDRE.

A Saint-Denis-de-la-Réunion

Soixante-trois personnes jugées pour trafic de drogue

Devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis-de-la-Réunion s'est ouvert, le mercredi 18 février, le procès de soixante-trois personnes impliquées à des degrés divers dans un trafic de drogue entre la Réunion et l'île Maurice.

SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION
de notre correspondant

A la tête du réseau deux Mauriciens (arrêtés et écroués à la Réunion), Siddick Omar Saïd, et Louis Rodolphe, alias « Zenzen ». Les deux ressortissants mauriciens écoulaient, dans le département, de la *morphine base ou de l'héroïne*, en provenance semble-t-il du continent indien. Jusqu'en 1986, la Réunion était relativement protégée de ce fléau.

La suppression des visas pour les Mauriciens entrant dans l'île intervenue cette année, a vraisemblablement ouvert les portes au trafic qui n'en était qu'à ses débuts, puisque les services de gendarmerie et de police recensent à la Réunion deux cents à trois cents habitués aux drogues dures, alors qu'à l'île Maurice, les autorités font état de trente-cinq mille personnes se livrant à la toxicomanie.

Parmi les inculpés réunionnais figure aussi un restaurateur de Saint-Gilles et l'ancien président local de l'ordre des médecins. Si, à la Réunion, l'affaire ne soulève pas un grand intérêt au sein de la population, elle prend les proportions d'un véritable scandale politique à l'île Maurice où cinq députés de l'alliance au pouvoir seraient impliqués directement dans un trafic *beaucoup plus vaste*.

La suspicion plane aussi sur le premier ministre lui-même, M. Aneerood Jugnauth, qui a pris pour avocat devant la commission d'enquête sur la drogue, dirigée par un magistrat, M. Maurice Rault (un proche du vice-premier ministre M. Gaetan Duval), l'ancien ministre des affaires étrangères de M. Seewoosagum Ramgoolam, Sir Harold Water. Chaque jour, la marge de manœuvre de M. Jugnauth se rétrécit et il aurait confié en privé à des journalistes que ses chances de rester au pouvoir à l'issue des élections générales parlementaires qui doivent *avoir lieu dans le courant* de l'année sont très minces.

ALIX DIJOUX.

Michel Platini crée une Fondation pour la réinsertion des toxicomanes

Michel Platini a présenté mardi à Paris la Fondation qu'il vient de créer pour aider les toxicomanes à se réinsérer. *Le capitaine de l'équipe* de France de football, conscient du prestige dont il jouit auprès des enfants et des jeunes, travaillera en liaison avec les centres de cures et de post-cures agréés par le ministère de la santé. Son objectif sera de placer les toxicomanes, en voie de guérison, en stage dans une entreprise. Ces stages dureront six mois à un an et pourront éventuellement déboucher sur des emplois définitifs. L'originalité de la démarche réside dans le fait que, dans la discrétion (seuls le directeur général et celui du personnel de l'entreprise connaîtront la situation du jeune stagiaire), les « convalescents » entreront dans une entreprise normale ; ils seront placés dans une situation normale de travailleur.

Quatre sociétés : Calberson (transports), Fiat France, Lee Cooper et Pathé-Marconi ont d'ores et déjà donné leur accord pour accueillir des jeunes que le comité médical de la Fondation aura sélectionnés. Le docteur Claude Olievenstein fera partie de ce comité médical.

La Fondation Michel Platini, dont le trésorier est M. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football, n'a pas demandé de subventions ou d'aide publique. Les quatre entreprises prendront en charge les frais généraux, réduits au minimum.

Le cinéaste Jean-Marie Périer auteur du film publicitaire « La drogue, c'est de la merde » a présenté, aux côtés de Michel Platini un clip vidéo intitulé : « Dis-leur merde aux dealers », qui sera diffusé au cours des journaux télévisés. Le bénéfice de la vente du disque, enregistré par la jeune chanteuse France Cartini, quinze ans, sera intégralement versé à la Fondation Michel Platini, qui se préoccupera aussi de prévention.

● **Deux trafiquants de drogue étrangers exécutés en Chine.** — Deux étrangers — l'un de Thaïlande et l'autre de Hongkong — ont été exécutés le mardi 17 février pour contrebande d'héroïne à Kunming, dans le sud de la Chine, a rapporté l'agence Chine nouvelle.

La Chine n'exécute que rarement des étrangers, et ces peines capitales soulignent l'importance accordée par Pékin au trafic de drogue.

● **Un mirage F-1 s'écrase près de Mulhouse.** — Deux personnes ont été blessés après la chute, mardi matin 17 février, d'un avion Mirage F-1, de la base de Strasbourg, sur un quartier périphérique, la Mer Rouge, à l'ouest de Mulhouse. L'avion, dont le pilote, qui a pu s'éjecter, est sain et sauf, a mis le feu, en tombant, à un bâtiment.

SPORTS

● **ATHLÉTISME : Marathon de Paris.** — Pour inciter les vedettes internationales à s'aligner, le 17 mai prochain, au départ du Marathon de Paris, M. Guy Drut, maire-adjoint de Paris, chargé des sports, a annoncé, le lundi 16 février, une modification du parcours, jusque-là peu propice aux performances (le record de l'épreuve est détenu par Jacky Boxberger en 2 h 10 mn 49 s), et l'attribution d'une prime de 100 000 dollars (environ 600 000 F) au coureur qui battrait à cette occasion la meilleure performance mondiale de la spécialité (2 h 7 mn 12 s par Carlos Lopes).

● **AUTOMOBILISME : Ligier reprend les essais en Italie.** — A la suite d'une défaillance du circuit de freinage de la nouvelle Ligier, René Arnoux est sorti de la route le 15 février sur le circuit espagnol de Jerez. Le pilote est indemne mais la monoplace est détruite. Toutefois après le retour de l'équipe à l'usine de Vichy, l'ingénieur Michel Têtu pense qu'une nouvelle voiture sera prête avant le 22 février et que les essais pourront reprendre avec René Arnoux, mais aussi Jacques Laffite, sur un circuit italien.

● **BASKET-BALL : Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes.** — En match aller des demi-finales de la Coupe des coupes, Villeurbanne a quasiment perdu, le 17 février au stade Gerland, toute chance de participer à la finale : l'ASVEL a concédé 16 points (98-82) aux Yougoslaves de Zagreb. Il est peu probable que l'ASVEL arrive à renverser la situation dans une semaine sur terrain adverse. Situation plus équilibrée dans l'autre demi-finale : les Italiens de Pesaro n'ont été battus que de 2 points (107-105) à Moscou.

● **HANDBALL : Championnat du monde « B ».** — L'équipe de France masculine de handball a reçu le 17 février, à Bolzano, une leçon de réalisme pour son premier match de championnat du monde « B » : sans vrai meneur de jeu, les Français se sont inclinés 29-19, face à la formation soviétique d'Anatoli Jewtuschenko animée par Gopin (7 points), Schewzow (7 points) et Wassiliew (5 points). Prochains adversaires des Français le 18 février : les Norvégiens.

● **SKI NORDIQUE : championnats du monde.** — Les Suédois Oestlund, Svan, Wassberg et Mogren ont bouclé en 1 h 38 min 04 sec. le relais 4×10 km le plus rapide de l'histoire des championnats du monde et des Jeux olympiques de ski nordique : le 17 février à Oberstdorf (RFA) ils ont ainsi devancé l'équipe d'URSS (le troisième relayeur Deviatiarov, talonné par Wassberg, déjà vainqueur sur 15 et 30 km, est tombé) et celle de Norvège. Les Français ont terminé en douzième position. Au concours de saut par équipes, les Finlandais ont conservé le titre devant les Norvégiens et les Autrichiens. Les Français sont dixièmes.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le religieux à l'écran

Sous le soleil de Pialat

Dieu est dans le coup. On ne sait jamais à quoi cela tient, ces va-et-vient de la mode et de la foi – panique sur le marché idéologique, effondrement du Rambo ? – mais l'Eglise catholique est redevenue notre grande usine à rêves, notre pourvoyeuse d'images, notre dame de la pellicule. Le sacré est exotique, il nous faut du religieux à l'écran; même un simple zeste de piété, un zeste charitable, suffira. L'an dernier, on a eu droit au double triomphe de Thérèse, *d'Alain Cavalier, et de* la Mission, *de Roland Joffé. Aujourd'hui, Pialat tourne avec Depardieu* Sous le soleil de Satan, *d'après Bernanos, et le 18 février, jour de la Sainte-Bernadette, Jean-Pierre Mocky sort le* Miraculé. *On attend du reste la vie de la sainte, que doit filmer Jean Delannoy, à qui l'on doit déjà* Dieu a besoin des hommes.

CE matin-là, dans le vent du nord de la mer du Nord, près des plages blêmes mais un peu à l'intérieur des terres, Maurice Pialat s'est éveillé. Il a ouvert les yeux et a dit : *« Je me croyais de bonne humeur. Eh bien, non ! »* Voilà, le décor était planté. Sur le tournage de *Sous le soleil de Satan* qui vient de s'achever, tout a été de cette couleur-là, noir comme l'humour quand il est noir et comme la soutane élimée de l'abbé Donissan qui, par une nuit sans lune, va rencontrer un maquignon secourable, *« un bon copain »*, qui ne sera autre que le diable...

Pialat-Bernanos, quel bizarre mariage... Pas si étrange que ça, on le verra. Pour l'heure, le ciel est bas, la salle des mariages de la mairie de Montreuil-sur-Mer a été transformée en régie, il fait bien froid, la troupe est blottie sous une tente où la cantinière, telle une « mère » de compagnons du Devoir, sert une bonne soupe épaisse et chaude.

Au bout de la dernière table, la casquette de marinier vissée maussade sur la tête, la barbe grincheuse, Pialat.

Il ne mange pas, il émiette son pain, il dit : *« Le cinéma, c'est un métier d'imposteur. »* Ou encore : *« Je suis un vieux ratatiné. »* Il ne pense pas ce qu'il dit, mais il faut qu'il grogne. Dans un grand mouvement de gaieté un peu ostentatoire, portant sur une assiette un steak d'équarrisseur, Gérard Depardieu est entré. Il est énorme, impressionnant, 110 kilos. Il porte un long T-shirt vague de femme enceinte, il soulève l'atmosphère un peu lourde comme un haltère, et aussitôt, elle s'allège.

C'est drôle, lorsque *Sous le soleil de Satan*, première œuvre de Bernanos (beau début, il continuera le combat) est paru en 1926, Paul Claudel, alors ambassadeur à Tokyo, lui écrit. Et ce qu'il a ressenti, pressenti, c'est que soixante ans plus tard Depardieu serait là pour devenir Donissan. Jugez-en : *« Votre héros ne laisse pas une impression nette. On dirait que vous avez hésité entre deux idées. L'une est celle du curé d'Ars, l'autre, qui vous appartient en propre et que je trouve la plus intéressante, est celle de l'« athlète » resté humain, trop humain, et qui ne craint pas de lutter corps à corps avec la puissance des ténèbres, en jetant tout sur la table, même son salut éternel. Le tout est de savoir s'il est poussé par l'amour de Dieu ou l'« orgueil de sa force ». Et, dans votre livre, il semble bien que ce soit le second sentiment qui soit le plus fort. »*

On va tourner dans la cour d'une ferme. Belle, la ferme. Mais gluante et glacée, la Brie. Depardieu en soutane, pas gros, compact : *« Donissan, c'est un type qui jeûne; moi, je fais l'inverse, j'ai des vertiges de nourriture que les gens qui jeûnent n'auront jamais. Et ça ne m'arrange pas. Je ne suis pas un acteur en ce moment. Il ne faut surtout pas quelqu'un qui se ferait plaisir dans Donissan. Et même Maurice ne se fait pas plaisir.* Sous le soleil de Satan *est un film maudit qui nous envahit, qui nous colle au train. »*

Gérard Depardieu à Montreuil-sur-Mer

Comment a-t-il accepté ce troisième voyage avec Pialat, après *Loulou* où les relations avaient été orageuses, et *Police* où elles avaient été idylliques ? Il dit que sur *Loulou*, il n'avait pas bien compris, en effet, parce qu'il était *« un peu sourd »*, mais que déjà il avait senti cette espèce de marginalité où se promenait Pialat, la seule voie selon lui pour faire du cinéma.

« La créativité de Maurice, ajoute-t-il, *c'est de travailler sur de la matière vivante. Une fois le script fini, il est mort. Il revit avec la chair des autres. C'est sur* Police *que j'ai admis ça. Avant, oui, nous nous sommes affrontés. Mais l'art de s'engueuler, c'est aussi celui de se réconcilier. »*

Depardieu avoue alors que, lorsque Maurice Pialat lui a parlé pour la première fois de *Sous le soleil de Satan*, il ne connaissait pas Bernanos, et trouvait seulement *« le titre pas banal »*. Il a essayé de lire, *« il s'est emmerdé »*. Mais Pialat ayant dû renoncer à son projet sur l'Indochine, puis à un autre scénario, est revenu à Bernanos. Depardieu aussi, qui en a finalement achevé la lecture et n'a accepté l'aventure qu'à la condition expresse que Pialat lui-même joue le rôle de Menou-Segrais, le supérieur de Donissan... Depuis, malgré les difficultés, c'est l' « état de grâce ».

« Bien que je connaisse mal les catholiques et les curés. Mais il y a des moments dans la vie où on se comporte comme si on croyait. J'imagine ce que peut être la confession, et j'ai honte de penser à ce qu'entendent les confesseurs. Donissan le dit : « Je n'ai appris de péchés que de la bouche des pécheurs. » Cette phrase m'en rappelle une autre, de Peter Handke : « Moi, mes expériences me viennent quand je les raconte. »

De Danton à Donissan

Gérard Depardieu fait alors un rapprochement entre deux personnages qu'il a habités, Danton et Donissan : *« Très fatigués tous les deux, ce sont des types qui dorment peu, qui se martyrisent, on arrive dans les mêmes zones. Donissan aussi va faire couler le sang. Pousse Mouchette, la petite rebelle, à se trancher la gorge. »*

Mouchette, c'est Sandrine Bonnaire, et, bien sûr, elle va être extraordinaire. *« Comme disait Jouvet,* rappelle Gérard Depardieu, *il faut être passé dans la loge d'une concierge pour bien jouer les princes. Faute de quoi, tu ne peux pas les défendre. Je ne dis pas qu'il faut être fils de mineur comme Richard Burton pour devenir un héros shakespearien, mais ça vient souvent de là. »*

Le soir, on dîne chez la pharmacienne de Montreuil-sur-Mer, débauchée de son officine pour être la mère de Mouchette. Pialat, fidèle à ses habitudes, cueille les visages qui passent, la vérité commence là.

Le dîner est somptueux, chaleureux. On déguste un saumon gigantesque. *« Ça devait être un turbot,* dit la pharmacienne, *mais quand il a su que c'était pour Gérard, le poissonnier a préféré le changer. »* C'est joli, cette province si frileuse, dit-on, et qui ouvre grand les bras aux saltimbanques.

Le lendemain, il fait encore plus froid. L'habilleuse distribue des semelles de mouton à l'équipe. Le paysage de talus, de plaines, de *« terre retournée qui luit vaguement »* est tel que le décrit Bernanos, tel que le filme Pialat, auteur de l'adaptation dans un respect pieux du texte initial.

On est de retour dans la cour de ferme. Donissan, *« cet esclave qui crée chaque jour son maître »*, comme l'appelle le libre penseur de *Sous le soleil de Satan* (Alain Cuny), se confie à un autre curé, l'abbé Sabroux, un enfant vient de mourir, la mère l'a appelé, lui qu'on commence à appeler *« le saint de Lumbres »* pour qu'il ressuscite le petit mort.

Attelés à la même charrue

Pialat grince entre ses dents : *« Cette scène, c'est un challenge d'enfer. »* En effet, les phrases sont longues, plutôt mélo, dures à dire. Les poulets de la basse-cour s'en mêlent, piaillent à contretemps. *« Ne pourrait-on les attacher avec du fil de fer ? »*, glapit Pialat, soudain féroce, qui s'en prend ensuite aux figurants, aux chevaux boulonnais fouillant la glaise du sabot. Depardieu se cabre lui aussi : *« Je ne sens plus rien, Maurice, je ne sens plus rien. »*

L'effort soudain les réunit, ils s'attèlent tous deux à la même charrue, ils élaguent le dialogue, l'épurent, le rendent plus simple, tout simple, larguent des mots, rattrapent des sentiments, et ça y est, ça passe, ça passe...

Fin de soirée. Dans une villa louée, bien « borniolée », c'est-à-dire dont les fenêtres sont occultées par des voiles noirs comme ceux fournis par les entreprises de pompes funèbres, on a improvisé une salle de projection. Rushes de la scène du « miracle ». Donissan-Depardieu soulève, à bout de bras, à bout d'espérance et d'effroi, le corps inerte du gamin.

Et le petit garçon a frémi. Du moins l'imagine-t-on. Mais la mère s'en persuade, hurle...

C'est injouable. C'est incroyable. Mais c'est si beau, si fort, la lumière est si juste, celle des images et celle des âmes, que l'incroyant(e) chancelle et se raccroche en dernier recours à son amour du cinéma pour justifier l'émotion qui lui fait battre le cœur.

Il fait soudain très doux sous le soleil de Pialat.

DANIÈLE HEYMANN.

« Le Miraculé » de Jean-Pierre Mocky

Dans le train de Lourdes

LE *Miraculé*, de Jean-Pierre Mocky, on s'en doute, ne pousse pas le chant le plus éthéré de la chorale, c'est le moins qu'on puisse en dire. M. Papu (Jean Poiret, un anneau dans l'oreille, à la gitane, son beau torse velu pris mollement dans un maillot de corps avachi des plus seyants) se trouve quelque peu endolori à la suite d'un incident bénin et décide de ne plus se relever. De se déclarer paralysé, impotent, jusqu'à ce que les assurances lui versent des dommages et intérêts substantiels. Il est secondé dans ce malheur – qui n'altère ni sa bonne humeur ni son franc-parler – par une ancienne tapineuse repentie (Jeanne Moreau), qui n'a plus que des prières et de saintes paroles en bouche, entre deux mauvaises pensées qui passent. Mais le directeur de la compagnie d'assurances, Ronald Fox Terrier (Michel Serrault, chapeau melon un peu mûr et trop large, collier de chien au cou, orné d'une image de Jean-Paul II), bien que muet à la suite d'une bavure policière – il faut voir Serrault la mimer, – n'est pas sourd et ne l'entend pas de cette oreille. Avec l'appui de sa *femme* (Sylvie Joly, qui est loin d'être aphone) et de son fidèle Plombie (Roland Blanche), un abruti zélé, il entreprend de démasquer la supercherie de l'escroc Papu. Tout cela les mène à Lourdes sur la route de la grotte, où Fox Terrier et Papu feignent tous deux d'espérer un miracle.



Michel Serrault.

Les voies du Seigneur sont impénétrables et celles du chemin de fer bien étrangement aiguillées. Dans le train de Lourdes, on rencontre des gens de toute sorte : une bohémienne qui veut sa part de butin, un émissaire très secret d'on ne sait quel office pas vraiment officiel, un évêque solide et rubicond qui en pince, comme apparemment tout le monde dans le convoi, pour le bel abbé qui l'accompagne et provoque plus d'émeutes que de conversions. Et, bien sûr, toute une galerie de monstres divers, de crétins convaincus et de demeurés plus ou moins paisibles comme Jean-Pierre Mocky aime en peupler le décor de ses films. Plus on approche de Lourdes et plus l'atmosphère devient pesante et surréaliste. Les pèlerins en fauteuil roulant, les estropiés de tout poil, viennent en rangs serrés pour se baigner un instant dans l'eau de la piscine, où rien de notable ne s'est produit depuis longtemps (le dernier miraculé en date vend d'ailleurs une brochure relatant l'événement et redoute la concurrence). Le final est, bien entendu, inracontable et diabolique (Fox Terrier retrouve la parole, mais en anglais), un peu emballé et bâclé, mais ce n'est pas grave, le tour est joué, n'en déplaise aux autorités religieuses, qui n'ont pas permis à Mocky de tourner sur les lieux mêmes du pèlerinage. La reconstitution de Lourdes est saisissante, et le climat – souterrain, humide, sombre – de sinistre entourloupe à l'espérance qui baigne la grotte et ses cohortes claudicantes est oppressant à souhait.

Le tandem Serrault-Poiret fait merveille, évidemment, dans le débridé total. A chacun, quartier libre, et l'on peut cabotiner sans retenue. Comme toujours chez Mocky – lequel donna au monde cinéphilique ébloui, ne l'oublions pas mes frères, en 1964, *la Cité de l'indicible peur*, ce chef-d'œuvre du fantastique bizarre, avec, déjà, Jean Poiret, Francis Blanche, Bourvil, Raymond Rouleau et Noël Roquevert, ce qui suffira à son salut éternel, – le meilleur côtoie le moins bon avec une parfaite aisance, une absence totale de complexes; les idées saugrenues, le goût de l'excès, de la poésie burlesque, de la provocation grossière, du calembour, parviennent à élever la loufoquerie en un système explosif très singulier, bien particulier de l'art de Mocky. Comme si ce cinéaste autodidacte avait délibérément décidé de garder une maladresse, une gaucherie, parfois, de débutant pour ne pas perdre non plus sa virulence. Résolu à ne pas faire de progrès et parvenant quand même à rassembler un nombre de spectateurs élus et fidèles dans cette zone frontière entre la satire et la folie furieuse où il campe, Mocky accomplit une fois de plus l'acrobatie et le miracle qu'on attend de lui.

MICHEL BRAUDEAU.

MUSIQUE

Claudio Arrau enregistre à Dresde

Le marcheur immobile


MARION KALTER
Claudio Arrau.

Le pianiste Claudio Arrau, pendant qu'il enregistrait le Troisième Concerto, *de Beethoven, fêtait son anniversaire : quatre-vingt-quatre ans. Et il vient de signer avec Philips un contrat d'enregistrement pour vingt ans...*

« *VOUS n'êtes pas triste de fêter votre anniversaire avec des journalistes ?* » Il n'entend pas ou feint de ne pas comprendre. D'ailleurs, rien n'indique qu'il soit attristé. Il a enregistré toute la journée. Il est le seul à avoir travaillé, tandis que trois délégations de journalistes — une allemande, une anglaise, une française — décollaient en avion à l'aube, se regroupaient à Berlin et n'atteignaient Dresde qu'à la nuit, après trois heures de minibus et de BMW, sur les autoroutes défoncées de l'Allemagne de l'Est gelée.

Frais. Et isolé par le respect palpable que ces pèlerins lui vouent. Chacun, à tour de rôle, s'assied à ses côtés et lui glisse pêle-mêle des questions hâtives. Conserve-t-il, après soixante-huit ans de carrière, l'impression de progresser ? Son gâteau d'anniversaire est-il à son goût ? Oui, oui, il joue mieux que par le passé.

« *Quoi ?*

— *Tout.* »

Et il adore le biscuit au chocolat.

Ce gâteau-là tiendrait presque dans sa main ouverte, qu'il n'a pas grande pourtant, mais curieusement développée, comme une pince au gigantesque levier. Un gâteau d'après la messe, alors qu'il eût fallu, pour ces quatre-vingt-quatre bougies, de ces grandes roues qu'on voit au cinéma. Mais pas de spectacle cette fois. Le vieux monsieur a grignoté ses sucreries, terminé son verre d'eau (« *jamais d'alcool, jamais de cigarettes* », glisse-t-il comme un secret), et satisfait toutes les curiosités. Il a vingt ans de disques devant lui, qu'il vient tout juste d'entamer. Alors, il va se coucher. Demain, il enregistre.

Les musiciens de la Staatskapelle de Dresde, sagement attroupés, et Colin Davis, chef très anglais et donc très gai, attendront une demi-heure sans broncher son arrivée dans la Lucas Kirsche, église transformée en studio, mais nullement désaffectée, où ont lieu les enregistrements de l'orchestre d'Etat est-allemand. Silence : il est entré. Dès qu'il a déboutonné son gilet, les choses se passent à la fois très lentement et très vite, selon un cérémonial fonctionnel et huilé.

Exécution intégrale du rondo du *Troisième Concerto*, micros non branchés, pour que l'orchestre ait le temps de s'échauffer. Deuxième exécution *in extenso* : la prise sur laquelle on va pouvoir travailler. Pause de l'orchestre : chef et soliste rejoignent le directeur artistique, Volker Strauss, dans la cabine et, après s'être écoutés, relèvent les passages dont ils ne sont pas satisfaits. Nouvelle prise. Nouvelle écoute. « *Il y a de très jolies choses, mais...* » Le gilet, une fois encore, est déboutonné. Arrau accuse la fatigue, lève une main droite excédée chaque fois qu'il rate un trait, accroche et s'accroche, sans un mot, sans une minute de déconcentration, sans mendier entre deux raccords trois secondes de repos, de plus en plus fragile, de plus en plus obstiné, comme si le temps lui était compté et qu'il ne pouvait l'oublier.

Car on en est déjà aux raccords. Le premier clarinettiste obtient de réenregistrer son dialogue central avec le piano qu'il est venu, consciencieux ouvrier, écouter tout exprès : « *Je ne m'entends pas jouer. J'ai l'impression d'être décalé* — Entschuldigung, — *c'est probablement ma faute.* » Le chef, admiratif, s'est incliné. Tandis qu'au gré de toutes ces prises, il s'habituait à modeler ses gestes sur la chorégraphie si variée de la partie pianistique, articulations lourdement creusées, rebonds puissants de l'accentuation, trilles et traits dits comme des tirades, dégelées rageuses à fond de clavier : cette façon, tout à la fois, de méditer et de se projeter, de s'absenter dans ses pensées et de ne pas nous oublier, de raconter des histoires en trouvant au piano un plaisir très concret, tout ce qui fait du Beethoven d'Arrau une construction à la fois monumentale et instantanée.

« *Zusammen ? Etions-nous ensemble ?* » La question, au moment des tests d'écoute, monte sans arrêt aux lèvres du pianiste. Et l'orchestre, à la prise suivante, cordes somptueuses, denses et moirées, colle au piano d'encore plus près. Ainsi, l'enregistrement du *Troisième Concerto*, une fois monté, sera probablement comparable à celui du *Cinquième* déjà terminé : une masse lisse et homogène, un face-à-face serré et essentiel, deux énergies arc-boutées, qui ne se dispersent et ne s'effilochent jamais. Rien que cela ? Ecoutez d'autres aînés, Schnabel avec Sargent (EMI) ou Backhaus avec Schmidt-Isserstedt, récemment réédité en compacts (Decca) : la tension n'a pas cette égalité, le piano (Backhaus) s'échappe fugitivement dans la vélocité, renvoie ici ou là des balles coupées, monte au filet. Schnabel, lui, a ses célèbres embardées, autre forme de dérobade. Alors qu'Arrau reste au fond du court et y joue tout le match en force, sans bouger.

Vers l'horizon 2000

Cette carrière entamée auprès d'un élève de Liszt, et lancée aujourd'hui vers l'horizon 2000, donne le vertige et suscite l'incrédulité. Quand Arrau joue son premier concerto en public, il a douze ans, c'est Nikisch qui dirigeait. Quand il éblouit Berlin, la première guerre mondiale vient tout juste de s'achever. Quand il quitte l'Europe pour New-York, la deuxième guerre commence à peine, la conquête de l'Amérique lui sera une seconde carrière, il devra, là-bas, tout recommencer.

Au fait, à quelle étape de cette carrière en est-il maintenant arrivé ? « *La France me reconnaît, enfin. J'ai des projets. Je vais me remettre à Bach et aborder Haydn. Pour les leçons, j'ai dû me modérer : c'est dommage, l'enseignement m'intéressait. Mais je dois commencer à faire attention : je veux jouer jusqu'à la fin.* » Soit... douze disques à paraître cette année.

« *La psychanalyse m'a ouvert les portes de la compréhension musicale*, dit aussi l'ancien enfant prodige. *Tous les jeunes interprètes devraient se faire psychanalyser.* » Cent concerts par an, pendant soixante ans, cela fait combien de pianos joués, de mains serrées, de kilomètres avalés ? Mais il est une autre façon de résumer la vie de Claudio Arrau : trois intégrales des *Concertos* de Beethoven (1). Une marche autrement longue. Et presque immobile.

ANNE REY.

(1) *La première intégrale* avec l'Orchestre Philharmonia dirigé par Alceo Galliera (EMI), le *Troisième Concerto* est toujours disponible en version séparée. La deuxième avec le Concertgebouw d'Amsterdam, direction Bernard Haitink (Philips).

LIVRE

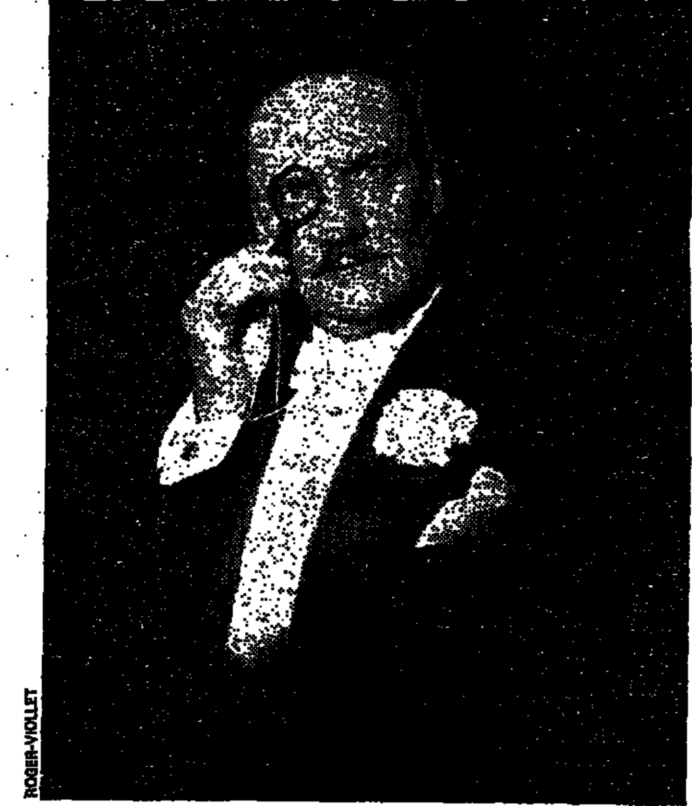
Saturnin Fabre

Le roman d'un excentrique

L'un des plus extravagants seconds rôles-vedettes de l'entre-deux-guerres, Saturnin Fabre, raconte sa vie, ce n'est pas triste.

EN 1948 paraissait, aux éditions Fournier-Valdès, *Douche écossaise*, de Saturnin Fabre, texte et dessins originaux de l'auteur. Ce volume, qui coûtait alors 300 F, était un ébouriffant recueil d'anecdotes par lesquelles l'acteur, sexagénaire, célèbre au cinéma pour ses emplois d'hurluberlu, ses compositions à l'emporte-pièce, racontait sa vie. Une vie soumise, en effet, au régime de la *douche écossaise*, que ce fût dans la situation familiale, le métier, les rapports avec les femmes... *Douche écossaise*, où Saturnin Fabre, parlant de lui à la troisième personne, s'était désigné sous son nom inversé, Ninrutas Erbaf, ressemblait à un canular. Ce n'en était pas un. Le livre devint, très vite, une rareté. Après la mort de Saturnin Fabre, en 1961, on en rechercha des exemplaires à prix d'or, mais ils ne couraient pas les rues. Le voilà réédité. D'ici à ce qu'on se l'arrache, il n'y a pas loin (1).

Parce que, contrairement à ce qui se pratique aujourd'hui, ces Mémoires n'ont pas été concoctés et touillés à la sauce journalistique pour faire un produit « mode ». A petites phrases sèches et ironiques, donnant à ses chapitres trois, quatre ou cinq paragraphes rapides et denses, Saturnin Fabre écrivait un peu comme un Sacha Guitry qui aurait été touché par le grain de folie de W.C. Fields. Erbaf, qui fut acteur d'opérette et habitué du théâtre de boulevard, connaissait la portée d'une réplique où brille l'esprit parisien, et les multiples ressources de l'absurde. Sans être « la politesse du désespoir », son humour est une façon de prendre de la distance avec certains événements de sa vie privée et publique dont, ayant eu à souffrir, il préfère se moquer. Tel une fée Carabosse, le père d'un bébé qui vient de naître à Sens (en 1883) s'écrie : « *Il a un grand nez. C'est une horreur ! Il a braillé à réveiller la ville. Nous l'appellerons Pif-ténor.* »


ROGER-VIOLLET
Saturnin Fabre en 1933 dans *la Fleur des pois*, d'E. Bourdet.

Ce « roman d'un excentrique » (2) est divisé en étapes burlesques : la naissance, l'éclosion, l'enfance ; l'âge adulte ; l'âge mûr ; l'âge avancé ; la deuxième enfance. Chaque étape a ses subdivisions. Mais Erbaf, auteur, avance dans sa vie à cloche-pied, décrit ses mésaventures, le monde du théâtre, puis du cinéma où il essaya de trouver sa raison d'être, à jeux d'épingles et pattes de mouche. De temps à autre, un épisode prend plus d'importance : la création de *Rêve de valse*, et les scènes de ménage homériques avec Marfa Dhervilly, la façon dont Erbaf et Jules Berry jouaient ou, plutôt, ne jouaient pas ensemble, en scène. On apprend, entre autres choses, comment, sur le tournage du *Récif de corail*, Jean Gabin gagna le premier Grand Prix d'honneur du concours des plus beaux pieds. Quant à « *Tiens ta bougie... droite !* », leitmotiv de *Marie-Martine*, rassurez-vous, il y est.

En écrivant *Douche écossaise*, Saturnin Fabre ne chercha pas à flatter son propre portrait, mais à faire crouler de rire ses lecteurs : c'est bien ce qui arrive, et les dessins originaux ajoutent encore à l'hilarité. N'empêche que le portrait existe, et singulièrement sympathique, touchant même sous les foucades littéraires.

JACQUES SICLIER.

(1) *Douche écossaise*, par Saturnin Fabre. Ramsay Poche Cinéma, 292 p., ill., 44 F.

(2) Cf. *les Excentriques du cinéma français*, par Raymond Chirat et Olivier Barrot. Ed. Henri Veyrier, 1983.

EXPOSITIONS

Au palais Grassi

L'effet Arcimboldo

Couvert d'honneurs par ses protecteurs, Arcimboldo est connu pour ses portraits composés de végétaux, d'animaux, de minéraux ou d'objets quotidiens. L'exposition ouverte au palais Grassi, à Venise – et financée par la firme Fiat – est pourtant sa première rétrospective.

UNIVERSELLEMENT connu pour ses portraits composés de légumes, de fruits, de fleurs, de végétation, d'animaux marins ou terrestres, ou de volatiles, Arcimboldo n'avait pourtant jamais fait l'objet d'une exposition. Ses *quelque* deux cents œuvres – essentiellement des dessins, si l'on met à part la série de ses tableaux anthropomorphiques consacrés aux *éléments* et aux *saisons* – sont aujourd'hui « éclatés » entre huit pays, une douzaine de musées et quelques collections privées. Plus de la moitié (quatre-vingt-quinze, pour être exact), sont rassemblées au palais Grassi.

Le gros de l'exposition est constitué par un ensemble jusque-là connu des seuls spécialistes du peintre : la jolie série de « projets » de costumes au lavis bleuté qu'il exécuta, en sa qualité de « maître des fêtes de la cour » de deux empereurs Habsbourg, Maximilien II et Rodolphe II. Ils ont été prêtés par le cabinet des dessins des Offices de Florence, la galerie Narodni de Prague, où Arcimboldo travailla plus de dix ans, a envoyé l'admirable autoportrait (également au lavis bleu). Le seul que l'on possède désormais puisque l'autre, une huile sur toile, a mystérieusement disparu de *l'Europe de l'Est* durant la seconde guerre mondiale.

« Les quatre saisons »

Le grand œuvre d'Arcimboldo est peint sur bois, donc très fragile – ce qui signifie, avis soit donné en passant aux amateurs, que l'exposition de Venise ne se transportera pas ailleurs. Il y a là une série des « quatre saisons » et des « quatre éléments » (« *série* », car on sait que le maître, devant le succès de ses œuvres, en a fait lui-même plusieurs « répliques »). *Le Printemps, l'Eté, l'Automne* et *l'Hiver* viennent du Louvre, ainsi dénudé de ses Alcimboldo pour... une saison.

Ainsi revu au bord du grand canal, c'est certainement *l'Hiver*, ce « portrait » de Maximilien II sous les traits d'un arbre à l'écorce grossière, qui paraît le plus étonnant, peut-être parce qu'il a été moins souvent reproduit et utilisé, à des fins publicitaires par exemple. Le Kunsthistoriches Museum, de Vienne, l'autre « capitale » d'Arcimboldo, a prêté *l'Eau*, l'un des portraits présumé de la reine Marie, composé de dizaines de poissons, amphibiens, coquillages, reptiles, crustacés, mollusques, invertébrés et autres animaux marins, dont soixante et un ont été reconnus comme peints avec une rigoureuse exactitude. C'est là l'œuvre la plus hallucinante de toutes celles ici présentes.

La Terre – venue d'une collection privée, elle, ne sera pas revue de sitôt, – est presque aussi fascinante. C'est ce portrait présumé de Maximilien II qui « explique » peut-être le mieux ce qu'il y a de rationnel dans cette déraison apparente. Pontus Hulten, directeur artistique du palais Grassi, nous explique : *« L'Autriche aspirait, on le sait, à dominer le monde. La représentation des Habsbourg en éléments aussi indestructibles que les saisons – la terre, le feu, l'air ou l'eau, – était donc conçue par Arcimboldo comme de la plus haute symbolique politique. De là à penser que les modèles ont été ravis, il y a un pas ! Mais ils ont compris : leur « portraitiste-copiste », c'était son titre, a été fait comte palatin par Rodolphe. »*

L'inspiration de Picasso

Suédois, Pontus Hulten a, en outre, pris un visible plaisir à faire revenir temporairement dans l'Italie d'origine d'Arcimboldo plusieurs œuvres emportées dans leur pays par les soldats... suédois, qui avaient pillé Prague en 1648. On voit en particulier les quatre versions du *Bibliothécaire* – cet homme-livre qui, on le sait aujourd'hui, a inspiré à Picasso, en 1910, son portrait de Daniel-Henry Kahnweiller.

Cette dernière œuvre est également montrée au palais Grassi ; c'est que l'exposition s'intitule « L'effet Arcimboldo ». Prenant *occasion de l'événement*, le *commissaire* de l'exposition, Yasha David, a en effet rassemblé quelque deux cents œuvres contemporaines dont le point commun est la « transformation du visage » dans la lumière en somme d'Arcimboldo. Les visiteurs qui ne seraient pas venus pour cela auront donc l'occasion de voir des œuvres de Marcel Duchamp, Man Ray, Chirico, Picabia, Magritte, Dali, Bellmer et Ernst, notamment, – tant il est vrai que le *maître des saisons et des éléments* a été une source d'émerveillement et d'inspiration pour les surréalistes, qui lui ont d'ailleurs bien remboursé leur dette en faisant de lui, totalement oublié depuis trois siècles, un capital *contemporain* d'honneur.

JEAN-PIERRE CLERC.

★ Au palais Grassi de Venise, jusqu'au 31 mai.



« Le Maraicher » d'Arcimboldo.

PHOTO

Rasi au Studio 666

Paysage d'exil

COMME il l'a fait déjà à quatre reprises, Rasi, *quarante-huit ans, Laotien réfugié* en France en 1972, expose ses recherches récentes au Studio 666, qu'anime Carol Marc Lavrillier. Piqué par un visionnaire de l'éphémère, au cœur indéfectiblement penché vers le bas, on y retrouve à travers traces, empreintes et signes, l'éveil d'une traversée intérieure, d'un périple impossible et douloureux, greffé de réminiscences et blessé par la mélancolie de l'exil.

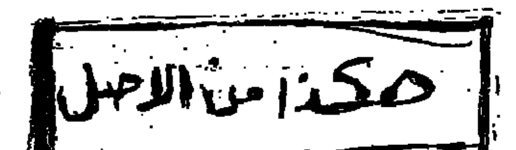
Magnifié par un œil orienté du dedans, ce qui paraît à première vue sans attrait (des marques de chaise ou de *soulier* dans la boue, la mousse, le goudron, la poussière ou la pluie), à force de concentration tenace, fournit *l'occasion* d'une radiographie mentale imaginaire qui a la beauté complexe d'un tableau de maître. Ourlant et brodant la peau des tirages, le noir seul veloute et tisse avec une infinie subtilité des indices sauvages, des formes brutes et des pigmentations inédites, à la fois crevasses, dunes et caillots semblables à ceux que décèlent un microscope ou une prise de vue aérienne. Martelant le sol, cette litanie silencieuse, inspirée de Bresdin, grave des cryptogrammes infinitésimaux qui ont la grandeur mémorable d'un suaire ou de graffitis des grottes de Lascaux.

Rompant avec l'habitude qu'il a de poser religieusement ses pas dans ceux des autres, Rasi présente aussi pour la première fois des nus, réalisés dans toute la France et en partie dans la forêt de Compiègne. Levé vers l'horizon, figeant la femme plantée dans la nature, puisant sa sève dans le socle des arbres, Eve ou statuaire au repos, caressée par le soleil, pulpeusement dressée sur fond de montagne, dans les champs et même, tel un modèle classique, au pied du Mont-Saint-Michel, l'œil, après avoir touché le fond, suggère alors, un peu comme en rêve, le franchissement d'une étape menant vers des territoires nouveaux.

PATRICK ROEGIERS.

★ Rasi, Studio 666, 6, rue Maître-Albert, 75005 Paris. Jusqu'au 28 février.


Nu, 1985.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

JAPON DES AVANT-GARDES 1910-1970. *Architecture, design, arts appliqués, arts du graphisme et de l'affiche.* Grande galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 mars.

JULIAN SCHNABEL, RICHARD BAQUIE, MARCEL ODENBACH. Galeries contemporaines du MNAM. Jusqu'au 22 mars.

KOKOSCHKA. Dessins de 1906 à 1926. Salle d'art graphique (4e étage). Jusqu'au 22 mars.

LE JAGUAR DE DARTWOOD, de Gilles Gherz. Atelier des enfants. Rez-de-chaussée. Jusqu'au 10 mars.

LE VISITEUR ET SON DOUBLE. Salle d'actualité BPI et Centre d'information CCI. Jusqu'au 16 mars.

LE CENTRE POMPIDOU, UNE ARCHITECTURE QUI S'EXPOSE. Galerie du Forum. Rez-de-chaussée. Jusqu'au 16 mars.

HISTOIRE D'IMAGES. Une sélection de la production graphique du Centre depuis dix ans. Galerie des Brèves CCI. Jusqu'au 16 mars.

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ? Galerie de la BPI. Jusqu'au 11 mai.

JOHAN VAN DER KEUKEN : Photographie 1953-1986. Grand Foyer. Jusqu'au 16 mars.

Musées

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

JEUNE PEINTURE. 38e Salon. Grand Palais. Avenue Winston-Churchill (42-56-45-06). Tous les jours de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 22 février.

DESSINS FRANÇAIS DU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE DE WATTEAU A LEMOYNE. Musée du Louvre. Pavillon de Flore (42-60-39-26). *Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h.* Du 20 février au 1er juin.

LUMIÈRES DU NORD : La peinture scandinave (1885-1905). Musée du Petit Palais, avenue Winston Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Du 21 février au 17 mai 1987.

SUBLEYRAS (1699-1749). Musée du Luxembourg, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 22 h. Du 21 février au 26 avril.

LES DOSSIERS DU MUSÉE D'ORSAY. La vie de bohème ; L'ouverture de l'Opéra ; La carrière de l'architecte au dix-neuvième siècle ; L'industrie Thonet ; Les journalistes au dix-neuvième siècle ; Stars et monstres sacrés ; Autour d'une sculpture de Maillol. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 21 h 45 ; le dimanche de 9 h à 18 h. Entrée 21 F.

LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRES. Jusqu'au 26 avril. **ART ET CRÉATION TEXTILE.** Jusqu'au 1er mars. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F.

DAN GRAHAM, SOL LEWITT, VLADIMIR SKODA. ARC Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 20 février au 19 avril.

L'ARCHE DE NOÉ. Jusqu'au 3 mai. **LES ACQUISITIONS DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.** Jusqu'au 22 mars ; Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

DONIGAN CUMMING. Jusqu'au 2 mars. ***LES COMMUNS DES MORTELS,*** photographies de William Klein. Jusqu'au 2 mars. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, *sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.*

MANUEL CANOVAS, créateur textile. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Jusqu'au 1er mars.

PARIS-TOKYO-BEGRAM. Hommage à Joseph Hackin (1886-1941). Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 16 mars.

« L'ILLUSTRATION ». UN SIÈCLE DE VIE PARISIENNE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 avril.

GAUMONT S'AFFICHE. 90 ans d'affiches de cinéma. Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (42-74-22-22). Jusqu'au 3 mars.

DESSINS DE RODIN. A l'occasion de la présentation *du troisième volume de l'inventaire.* Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Jusqu'au 16 mars.

CENT CINQUANTE ANS DE RESTAURATION EN PICARDIE. Musée des monuments français. Palais de Chaillot, place du Trocadéro (42-27-35-75). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h 15. Jusqu'au 16 mars.

REMBRANDT, les étapes de la création. Jusqu'au 3 mai. Galeries Mazarine et Mansart. Tous les jours, de 10 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F.

OFFRANDES : Photographies du XIXe siècle. *Galerie Colbert,* rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 11 mars.

LA TÉLÉ A CINQUANTE ANS. Jusqu'au 15 mars. Sauf lundi, de 11 h 30 à 19 h 30 ; mardi jusqu'à 21 heures. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-78-70-00).

SIX PEINTRES TUNISIENS CONTEMPORAINS. Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 23 mars.

LE TRÉSOR DE GARONNE. IIe siècle après Jésus-Christ. Des monnaies dans la *Grave. Hôtel de la Monnaie, 11 quai Conti* (43-29-12-48). Sauf dimanche, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 mars.

HERMES. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 23 mars.

COLLECTIONS DU VIEUX-MONTMARTRE AVEC 3 SALLES CONSACRÉES A GEN PAUL. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). Sauf lundi, de 14 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 28 février.

Centres culturels

MOBILIER MINIATURE-OBJETS DE MAITRISE XVIe-XXe. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Jusqu'au 1er mars.

OUVERTURE. Un musée d'art contemporain au château de Rivoli (Turin). Hall du CNAP, 27, avenue de l'Opéra. Du lundi au vendredi, de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 mars.

JUDITH BARTOLANI ; HÉLÈNE *DELPRAT ; LOIC LE GROUMELLEC.* Hôtel de Ville de Paris. Salle Saint-Jean. Sauf le lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 mars.

JOSEF FELIX MULLER. Centre culturel suisse, 32-34, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Jusqu'au 1er mars.

QUATRE AMÉRICAINS A LA MANUFACTURE DE SÈVRES. American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Du lundi au samedi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 mars.

NEGRIPUB. L'image des Noirs dans la publicité depuis un siècle. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h 30 à 20 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

ABSTRACTIONS AUX ROYAUMES DES KUBA. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

Galeries

LES SOURCES JAPONAISES DE L'ART OCCIDENTAL. Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges (48-87-28-57). Jusqu'au 28 février.

ARTE POVERA. 1965-1971. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 7 mars.

LE NOIR EST UNE COULEUR. (Arp, Dewasne, Hartung, etc.). Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (47-63-03-85). Jusqu'au 31 mars.

FONTANA, HARTUNG, MATTA. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 28 février.

VALERIE POCOCK, FOUAD BELLAMINE. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 28 février.

UNION DES ARTISTES MODERNES (UAM). Exposition autour d'un livre. Galerie VIA, 1, rue Sainte-Opportune (42-33-14-33).

A PROPOS DE DESSIN. *Bonnard,* études et carnets ; Choix de dessins de dix-huit jeunes artistes. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 mars.

JEAN LE GAC ; PATRICE GIORDA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 18 mars.

LA PHOTOGRAPHIE LETTRISTE ET HYPERGRAPHIQUE. Galerie d'Anvers, *6, rue Gérando (48-78-63-16). Jusqu'au* 28 février.

ALANTAR. Peintures, gravures. Galerie Passage, 1, passage des Ménétriers (Quartier de l'Horloge) (42-77-92-33). Jusqu'au 7 mars.

MICHAEL BASTOW. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 7 mars.

MIQUEL BARCELO. Galerie Yvon Lambert (42-71-09-33) : Peintures récentes, 108, rue Vieille-du-Temple ; Gravures et dessins, *5, rue du Grenier-Saint-Lazare.* Du 21 février au 19 mars.

JUDITH BARTOLANI. Sculptures. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'à fin mars.

LISE-MARIE BROCHEN. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). *Sauf dimanche et lundi, de 11 h à 19 h.* Jusqu'au 7 mars.

MARCEL BROODTHEARS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 14 mars.

LOUIS CANE. Gravures et dessins. Galerie Lacourière-Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-*de-la-Bretonnerie* (42-74-02-30). *Jusqu'au* 14 mars.

ERNST CARAMELLE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 mars.

CHRISTOPHE CARTIER. Peintures. Galerie Eflé, 7, rue de Bourgogne (45-51-45-89). Jusqu'au 6 mars.

CESAR COFONE. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 24 mars.

RENÉ FEURER. Espace Claudine Broguet, 10, passage Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 21 mars.

GRATALOUP. *Lavignes Bastille, 27, rue* de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 13 mars.

PAUL-ARMAND GETTE. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 27 février.

HIBINO. Galerie du jour Agnès B., 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 30 mars.

PETER JOSEPH. Peintures récentes. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 28 mars.

BERND KOBERLING. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Du mardi au vendrede, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

JEAN-MARIE KRAUTH. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 mars.

BARBARA KRUGER. *Galerie* Crousel-Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 21 mars.

TED KURAHARA. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78) : Jusqu'au 7 mars.

HENRI MATISSE. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 28 février.

MICHAUX. Galerie Patrice Trigano, 4 *bis,* rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 28 *février.*

JUDY MILNER. Sculptures. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (43-36-44-56). Jusqu'au 7 mars.

JEAN LE MOAL. Dessins, peintures et gravures. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 28 février.

HENRY MOORE. Gravures et lithographies. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 21 mars.

MILOSLAV MOUCHA. Peintures. Galerie Blum, 52-54, *rue du Temple* (42-72-39-84). Jusqu'au 14 mars.

ANNE MOREAU. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 7 mars.

PIERRE PAPALOIZOS. Sculptures. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-13-75). Sauf dimanche et lundi, de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.

CARL-HENNING PEDERSEN. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 6 mars.

ANDREAS PFEIFFER. *Galerie* Gutharc-Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 28 février.

JEAN-PIERRE PINCÉMIN. Gravures. Galerie Beau Lézard, 7, rue Pecquay (42-77-72-77). Jusqu'au 21 février. L'année de l'Inde. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-75-38-00). Jusqu'au 28 février.

SERGE PLAGNOL. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 14 mars.

SILBERMANN. Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77) et Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 28 février.

ATSUKO TANAKA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 7 mars.

TIROUFLET. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 28 février.

THIERRY SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). *Jusqu'au* 28 février.

KJELD ULRICH. Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 7 mars.

FLORENCE VALAY. Sculptures. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 28 février.

BRAM VAN VELDE. Lithographies. Galerie Marie Paccard, 3, rue Jacques-Callot (40-46-03-08). Jusqu'au 28 février.

PIERRE WEISS. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 28 février.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Le bois gravé en Chine et en Occident. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. Jusqu'au 29 mars.

CHELLES. *Mérovingiens « romantiques ».* Les Mérovingiens vus par le XIXe siècle « romantique ». Foyer du Centre régional d'animation culturelle, place des-Martyrs-de-Châteaubriant.

LA DÉFENSE. Un siècle de réclames alimentaires. Galerie de l'Esplanade. Entrée libre. Jusqu'au 22 mars.

Samouraï, l'Art guerrier du Japon. Galerie Art 4 - Patrimoine du monde (49-00-15-96). Jusqu'au 10 avril.

FRESNES. *Mémoires de 36.* Ecomusée, 41, rue Maurice-Ténine (46-68-08-05). Entrée gratuite. Jusqu'au 6 avril.

IVRY-SUR-SEINE. M. Diemer, G. Fabre, D. Mencoboni. CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 29 mars.

MONTREUIL. BREYTEN. *Rétrospective.* Bibliothèque municipale R. Desnos. Jardins de l'hôtel de ville. Jusqu'au 27 février.

PONTOISE. Horriblement ressemblant (Les officiels vus par André Malraux). Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-32-06-75). Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Despierre. Musée d'art et d'histoire, 22, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 26 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Les chasseurs de la Préhistoire en Picardie. Musée des antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 2 mars.

En province

ANGERS. Tremblay. Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée. (41-88-64-65). Jusqu'au 22 mars.

ARLES. Alain Clément. Abbaye de Montmajour (90-54-64-17). Jusqu'en avril.

ARRAS. Bernard Moninot. Centre Noroit, 6 et 9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 1er mars.

BORDEAUX. Wolfgang Laib ; Art minimal II. Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 22 février.

CAEN. Les graveurs de Venise au XVIIIe siècle dans la collection Mancel. Musée des beaux-arts, dans l'enceinte du château. Jusqu'au 26 avril.

CALAIS. J.P. Vielfaure. Parcours pour une Odyssée arctique. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 29 mars ; Bissière. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 5 mai.

DOLE. Peter Knapp : Sky-art. Musée, 85, rue des Arènes (84-72-27-72). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 20 février au 14 mars.

DUNKERQUE. Jean-Marie Krauth. Ecole régionale des beaux-arts. Du 21 février au 20 mars.

GRENOBLE. Arnulf Rainer. Métaphores de la mort ; Serge Spitzer. Bien défense passive. Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 12 avril ; Bertrand Lavier. Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 30 mars.

LE HAVRE. Eugène Boudin. Musée des Beaux-Arts André Malraux. Boulevard J.F.-Kennedy. Jusqu'au 15 mars.

MARSEILLE. Japon passé, présent. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 15 mars ; Elisabeth Ballet. Dimanche d'un siècle. Galerie Roger Pailhas, 61, cours Julien (91-42-18-01). Sauf dimanche et lundi, de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 mars.

MARCQ-EN-BARŒUL. 5000 ans d'art chinois. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 31 mai.

NANCY. Grandville. Dessins originaux et du Cabinet des dessins et estampes. Musée des Beaux-Arts, place Stanislas. Jusqu'au 2 mars.

NANTES. Un an d'enrichissements 85-86. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 2 mars.

NICE. Jules Chéret dans les collections niçoises. Espace Méditerranée. Palais Acropolis, 1, esplanade Kennedy (93-92-83-80). Jusqu'au 6 mars ; André Bauchant. Musée international d'art naïf. Château Sainte-Hélène. Jusqu'au 30 avril ; La fin des années 60. Espace niçois d'art et de culture, 24, avenue Jean-Médecin (93-62-18-85), et Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24). Jusqu'au 8 avril.

POITIERS. Le renouveau de la peinture sacrée en France au XIXe siècle. Henry Daras. Jusqu'au 9 mars ; Josef-Félix Müller. Sculptures. Jusqu'au 9 mars. Musée Sainte-Croix. Alain Villepigue. Peinture/Volume. Jusqu'au 6 mars, 18, rue Salvador-Allende.

RENNES. Dessins français du XIXe siècle. Collection Feder du Musée historique d'Amsterdam. Jusqu'au 27 avril.

ROANNE. Joseph Déchelette et l'Egypte. Collections d'antiquités égyptiennes du musée. Musée Joseph-Déchelette, 22, rue Anatole-France (77-71-47-41). Jusqu'au 29 mars.

LA ROCHELLE. Kaltex en Chine ; Jan Voss. Maison de la culture (46-41-37-79). Jusqu'au 29 mars.

ROUBAIX. Le Corbusier. Peintures et dessins de femmes. Hôtel de ville. Du mardi au samedi de 13 h à 19 h, dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h ; Introduction à l'œuvre. Banque nationale de Paris, Grand-Place. Du lundi au vendredi de 8 h 20 à 16 h 50. Jusqu'au 8 mars.

SAINT-ÉTIENNE. J.-M. Armleder ; O. Mosset. Maison de la culture. Jusqu'au 29 mars.

SAINT-PRIEST. Georges Noel ; New-York-Paris : dix ans d'activité. Galerie municipale d'art contemporain. Jusqu'au 29 mars.

TOULON. Charles de Tournemine. Jusqu'au 15 mars ; Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54).

TOURS. Rétrospective de l'œuvre photographique (1963-1985) de Bernard Plossu. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 22 mars.

VALENCE. Tal Coat. Musée de Valence, 4, place des Ormeaux. Jusqu'au 29 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ. L'architecture est un jeu magnifique. Musée d'art moderne. Allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 22 mars. Robert Mallet Stevens (1886-1945). Musée d'art moderne. Du mercredi au dimanche de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 22 mars.

VILLEURBANNE. Jean-Gabriel Coignet. Galerie de l'Hôtel de ville. Du 21 février au 28 mars.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

CABARET, Théâtre Mogador, (42-85-28-80), 20 h 30 (18).

NOS HOMMAGES MISS EMILY, Théâtre Les Déchargeurs (en anglais le 24). (42-36-00-02), 20 h (19).

OPÉRATION FU, Café de la danse (43-57-05-35), 20 h 30 (19).

LES TAUPES NIVEAUX, Café de la Gare (42-78-52-51), 22 h 15 (24).

HORS PARIS

VAL-DE-REUIL, Vincent au Théâtre des Chalands, 20 h 30 les 20 et 21 février.

MARSEILLE, Fin de partie au Théâtre national « La Criée » (91-54-74-54), 20 h 30 du 17 au 21 février.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), jeu. à 20 h : + dim. à 15 h, + mar. à 19 h 30 : l'Elixir d'amour; sam. à 14 h 30 : + 20 h 30, + lun. à 19 h 30 : Cendrillon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer., dim., à 14 h 30 + mer. 20 h 30 : Turcaret; jeu., ven., sam., lun., mar. à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; dim. à 20 h 30 : Ester.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h + dim. à 15 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 + dim. à 15 h : les Désossés.

ODÉON (43-25-70-32), ven. à 20 h 30 : Angelia Winkler chante et joue Brecht/Horvarth; dim. à 20 h 30 : Mathieu Carrière lit Kleist/Musil; mar. à 20 h 30 : Jutta Lampe lit Rilke, (mer., jeu., sam., lun.).

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun.), mer., jeud., ven., sam., dim., mar. à 18 h 30 : Paysages humains, de Nazim Hikmet.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), mer. à 20 h 30 : concert de l'Orchestre symphonique de San Francisco; jeu., ven., sam. à 20 h 30 : Intégrale des airs de concert de Mozart; ven. à 18 h 30 : « Des grands interprètes aux jeunes talents », (Victoria de Los Angeles/Luis Claret).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), mer., ven., sam., à 18 h 30 : Camerata Academica de Salzbourg; mer., jeu., ven., sam. à 20 h 45 : Le Régent.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17) (D., L.), 20 h 30 : la Divine Clownerie.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), mer., sam. 20 h 30 : Contes de Maupassant ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ARLEQUIN (45-89-43-22) (D., L.), 20 h 30 : Th. de Chambre.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-55-27-10), (mer., D. soir) 21 h, sam. 17 h et 21 h, dim. 17 h : Circuits clandestins.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Adorable Julia.

ASIEM (40-02-49-39), sam., dim. 15 h : les Vignes du Seigneur.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), mer., jeu. 20 h 30 : la Sainte Nitouche.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

BATACLAN (47-00-30-12) (L.), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance (der. le 20).

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Opération Fu.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), le 24 à 22 h 15 : les Taupes niveaux.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : la Dernière Bande ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung ; Épée de Bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Caligula.

CINQ DIAMANTS (45-80-18-62) (D., L.), 21 h : le Journal d'un fou.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie (D., L., mar.), 20 h 30 : la Religieuse.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), (D., L.) 19 h : Mam'zelle Julie ; (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 et 18 h 30 : la Leçon des Aloes.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. à 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Nos hommages Miss Emily.

DIX HEURES (42-64-35-90) (L.), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.

DUNOIS (45-84-72-00), sam. 15 h : le Chat qui s'en va tout seul.

EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Ile des esclaves.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), *19 h, sam. et dim. 17 h : Papiers d'arménie* ; (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : les Contrejours d'une contrebasse.

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the boys.

GOETHE-INSTITUTE (47-23-61-21), le 20 à 20 h 30 : A. Winkler.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), *20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée* mise à nu par ses célibataires, même.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : le Guichet; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40) (Mer. soir, D. soir, L.), 21 h ; mer. 18 h 30 ; dim. 16 h : Arromanches.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉÂTRE (45-85-55-83) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.). I : 19 h 30 : Baudelaire; 21 h 15 : Kou par Kou. — II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h 30, dim. 15 h 30 : Deux *sur* la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Interview de Miss Morte Schmitt par ses fantômes ; 22 h : Mosus de mosus.

MARIGNY (42-56-04-41), le 24 à 21 h : Kean ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir), *20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h :* Double mixte.

MODERNE (48-74-10-75) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Effet Glapion.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Ce sacré bonheur. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, *dim. 16 h : Conférence au sommet.*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D), 21 h : Une mouche dans la tête ; II : (Mer., D. soir), 20 h 20, dim. 15 h : S. Joly.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D., L.), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h 15 : Amédée ou comment s'en débarrasser. (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h 15 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.

POTINIÈRE (42-61-44-16), le 20 à 21 h, le 21 à 18 h et 21 h, le 22 à 15 h : Chat en poche.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20) (D.), 19 h, les jours pairs : Armandine.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 30 : Y'a pas qu'Agatha.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45 ; sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h 30 : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), lun., mar., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; mer. *20 h 30 : Maîtres et valets.*

TH. DE L'EURE (45-41-46-54), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 15 h : Derniers masques.

TH. DES 50 (43-55-33-88) (D.) 20 h 30 : Parle pas comme ça, tu t'fais du mal (dern. le 21).

TH. DE FORTUNE (43-56-76-38), 21 h, le 16 : la Dame de monsieur ; le 17 : le Grand Efflanqué.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39) (D. soir, L.) 20 h 30 : dim. 14 h 30 et 18 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) *(D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 :* Conversations après un enterrement.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : Electre.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 18, 21 à 20 h 30 : Mon Faust ; les 19, 20 à 20 h 30 : les Salons. *Petite salle, les 18, 19, 20 à 20 h 30 : les* Enchaînés. MIT (D soir, L., Mar.), 21 h, dim. 15 h : le Ramayana.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Babiboum, (D., L.) 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise ; (D.) 23 h 30, lun., *mar. 22 h : Tous les plaisirs en un seul* corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (le 1er), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 : 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - *Dernier Service.*

LE BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; ven., sam. 22 h 15 : la Mort, le Moi, le Nœud.

GRATTE-PIED (43-54-69-78), mer., jeu., ven., sam. 20 h 15 et 22 h : Vierge et seul à Senlis.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : N'insistez pas je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles s'il vous plaît ; 21 h 30 : A star is beur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h., dim. 15 h 30 : l'Accrochabitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

En région parisienne

BAGNOLET, Atem (43-64-77-18) (Jeu, Ven, Sam, 21 h.) Dim. 17 h : Tour de Babel.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (69-09-40-77), le 20, à 21 h : G. Moustaki.

LE PLESSIS-ROBINSON, C. G.-Philippe (43-31-15-00) (D. soir, L : 21 h). Dim. 17 h : Salomé.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philippe (42-43-00-59), (J. D. soir, L.), 20 h 30. Dim. 16 h : Anita Alvarès.

VERSAILLES, Th. Montansier (43-50-71-18), le 24 à 15 h : Les Fourberies de Scapin.

Le music-hall

BATACLAN *(47-00-30-12), le 23 à 21 h :* Ligne d'improvisation française.

CITHEA (43-57-99-26), le 18 à 19 h 30 : Petit Gars et ses quatre musiciens, C. Mangano ; le 21 à 19 h 30 : P. Nevski ; les 18, 19, 20, 21, 24 à 21 h 15 : Jonathan Quer.

ESCALIER D'OR, voir théâtres subventionnés.

GALERIE DE NESLES (43-25-11-28) (D., L.), 20 h 45 : O. Piro.

GYMNASE (42-46-79-79), ven., mar. 20 h 45, ven. 15 h, sam. 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30 : F. Perrin.

LA MOUETTE RIEUSE (43-71-20-85), 20 h 30, le 19 : les Inconsolables.

MUSÉE GUIMET (47-23-64-85), *le 18 à* 20 h 30 : Shomyo.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h, 20 h 30 : P. Sébastien, Bibie ; le 23 à 20 h 30 : F. Lea.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h, dim. 17 h : M. Sardou.

THÉÂTRE GRÉVIN (45-23-01-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : B. Mabille.

THÉÂTRE DU JARDIN (44-47-77-86), le 24 à 20 h 30 : F. Solleville.

THÉÂTRE MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 18 h 30 : P. Brunel.

THÉÂTRE DE MÉNILMONTANT (42-*01-52-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h :* K. Meryl.

Opéra

RANELAGH (42-88-64-44), le 24 à 20 h 30 : les Contes d'Hoffmann.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Kabaret.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), le 18 à 21 h : Parallels in Black

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Chii Sako ; II, 19 h 30 : *la Symphonie de la vie (dern. le 22).*

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), le 20 à 20 h 30 : Quatre ans après.

18-TH. (42-26-47-47), les 18, 19, 20, 21 à 21 h 30 ; le 22 à 16 h : la P'tite Cie.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), les 18, 19, 20 à 18 h 30 : l'Epée de l'oubli ou la fiancée de mars.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 18 FÉVRIER

16 h, Les Condamnés, de G. Lacombe ; 19 h, La Leçon de lecture, Le Nouvel Age glacière, de J. Van der Keuken ; 21 h, Richard et Cosima (Je t'aime... je t'adore... je te vis), de P. Patzak.

JEUDI 19 FÉVRIER

16 h, Dernier amour, de J. Stelli ; 19 h, Les Vacances du cinéaste, Le Temps, de J. Van der Keuken ; 21 h, Kassbach (un portrait), de P. Patzak.

VENDREDI 20 FÉVRIER

16 h, L'Enfant de l'amour, de J. Stelli ; 19 h, Tempêtes d'images - Iconoclastie, La Question sans réponse, de J. Van der Keuken ; 21 h, Le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt, de P. Patzak.

SAMEDI 21 FÉVRIER

15 h, Le Mystère Saint-Val, de R. Le Hénaff ; 17 h, Le Défi, de F. Rosi ; 19 h, Le Phénix du coin, de P. Patzak ; 21 h, Le Dernier Round, de P. Patzak.

DIMANCHE 22 FÉVRIER

15 h, Les Eaux troubles, de H. Calef ; 17 h, Les Grandes Restaurations : Les Misérables (3e partie) ; Liberté, Liberté chérie, de R. Bernard ; 19 h, *Profession* : Magliari, de F. Rosi ; 21 h, Le Fils du forestier, de P. Patzak.

LUNDI 23 FÉVRIER

20 h 30, Grand Guignol, de J. Marbœuf.

MARDI 24 FÉVRIER

16 h, Les Gaietés de la finance, de J. Forrester ; 19 h, Salvatore Giuliano, de F. Rosi ; *21 h 30, Le Soulèvement, de P. Patzak.*

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 18 FÉVRIER

15 h, Hamlet, de G. Kozintsev ; The Hebrew Lesson, de W. Mankowitz, This Other Eden, de M. Box.

JEUDI 19 FÉVRIER

15 h, Un débris de l'empire, de F. Ermler ; 17 h, Quand les anges ne volent pas, de M. Camerini ; 19 h, Child's Voice, Exposure, de K. Hickey.

VENDREDI 20 FÉVRIER

15 h, La Dame de pique, de J. Protozanov ; 17 h, La *Belle des belles*, de R. Z. Leonard ; 19 h 15, Boom Babies, de S. Twomey.

SAMEDI 21 FÉVRIER

15 h, Lhassa, Rodamorfosis, Visages perdus ; 17 h, Rome ville ouverte, de R. Rossellini ; 19 h, No Man's Land, de N. Leonard, Shell Shock Rock, de J. Davies ; 21 h 30, Christmas Morning, de T. MacBride, Eat the Peach, de P. Ormrod.

DIMANCHE 22 FÉVRIER

15 h, La Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 17 h 15, Un bourgeois tout petit... petit, de M. Monicelli ; 19 h 30, Self *Portrait with Red Car*, de B. Quinn ; 21 h 30, Poitin, de B. Quinn, Ballroom of Romance, de P. O'Connor.

LUNDI 23 FÉVRIER

15 h, L'Aigle blanc, de J. Protozanov ; 17 h, Le Séducteur, de F. Rosi ; 19 h, Maeve, de P. Murphy et J. Davies.

MARDI 24 FÉVRIER

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

MERCREDI 18 FÉVRIER

14 h 30, *Nous t'attendons Akira*, de K. Fujii ; 17 h 30, Le Cap Ashizuri, de K. Yoshimura ; 20 h 30, Les Demi-Frères, de M. Ieki.

JEUDI 19 FÉVRIER

14 h 30, La Fleur pâle, de M. Shinoda ; 17 h 30, La Chambre de punition, de K. Ichikawa ; 20 h 30, L'Amour à vingt ans (sketch), de S. Ishihara, Passions juvéniles, de K. Nakahira.

VENDREDI 20 FÉVRIER

14 h 30, La Mer et le Poison, de K. Kumai ; 17 h 30, La Femme que j'ai abandonnée, de K. Urayama ; 20 h 30, La Jeunesse du Japon/Pavane pour un homme épuisé, de M. Kobayashi.

SAMEDI 21 FÉVRIER

14 h 30, Le Tumulte des flots, de S. Taniguchi ; 17 h 30, Le Sabre, de K. Misumi ; 20 h 30, (Une) Soif d'amour, de K. Kurahara.

DIMANCHE 22 FÉVRIER

14 h 30, Nous t'attendons Akira, de K. Fujii ; 17 h 30, Le *Brasier*, de K. Ichikawa ; 20 h 30, Le Pavillon d'or, de Y. Takabayashi.

LUNDI 23 FÉVRIER

14 h 30, Relations matrimoniales, de S. Toyoda ; 17 h 30, Les Lucioles/La Lueur des lucioles, de H. Gosho ; 20 h 30, Introduction à l'anthropologie/Le Pornographe, de S. Imamura.

MARDI 24 FÉVRIER

Relâche.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e *(45-22-46-01)*.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-*Ambroise, 11e (47-00-89-16)*.

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83)* ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79)*.

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, *20e (46-06-10-96)*.

CROSS (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; *14-Juillet-Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont *Halles, 1er (42-97-49-70)* ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, *14e (43-35-30-40)*.

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Bastille, 11e* (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59 ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Gaumont-Alésia, 14e* (43-20-89-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, *15e (45-74-93-40)* ; *Images, 18e (45-22-47-94)* ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Bretagne, 6e* (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GOTHIC (Brit*, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; *UGC Boulevard, 9e* (45-74-95-40).

HANNAH ET SES SOEURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; *Montparnos, 14e* (43-27-52-37).

JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-52-43) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e *(43-36-23-44)* ; *Bretagne, 6e* (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis *Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23)* ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-*18-03)* ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)*.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MASQUES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Ciné-Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Biarritz, 8e (45-62-20-40)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-*Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81)* ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *Gaumont-Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e *(45-89-68-42)* ; *Gaumont-Convention*, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : *Racine* Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26); Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Lumière, 9e (42-46-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Parnassiens, 14e (43-20-30-19)

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-46) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30); Marignan, 8e (43-59-92-82); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). (V.f.) Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Français, 9e (47-70-33-88); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Mistral, 14e (45-39-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Marignan, 8e (43-59-92-82); UGC Normandie, 8e (45-63-16-16); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02); V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67); Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., *v.o.*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., *v.o.*) : *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85); Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TAI-PAN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-31-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : *Lucernaire, 6e (45-44-57-34)*; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : *Gaumont Halles*, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George-V, 8e (45-62-41-46); *Bienvenüe Montparnasse, 15e* (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46); Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : *Luxembourg, 6e (43-66-97-77)*.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : la Ruée vers l'or ; jeu. : le Cirque ; ven. : *l'Emigrant* ; sam. : le Kid ; dim. : les Temps modernes ; lun. : Charlot boxeur/Marin/Demoiselle ; mar. : les Lumières de la ville.

COURTS MÉTRAGES, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). Jeu. 20 h 30.

DÉMY, *Studio 43, 9e (47-70-63-40)*. En alternance : Peau d'Ane ; les Parapluies de Cherbourg ; Model Shop (v.o.) ; l'Evénement le plus important ; la Baie des Anges ; Lady Oscar ; les Demoiselles de Rochefort ; Lola ; Une chambre en ville.

FRED ASTAIRE AND PARTNERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81). Mer. : Gay divorcée ; jeu. : Amanda ; ven. : l'Entreprenant M. Petrov ; sam. : la Belle de Moscou ; dim. : Parade de printemps ; lun. : En suivant la flotte ; mar. : L'amour vint en dansant.

HITCHCOCK - LES ANNÉES D'OR (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Mer. : Soupçons froides ; jeu. : les Oiseaux ; ven. : la Corde ; sam. : Pas de printemps pour Marnie ; dim. : Fenêtre sur cour ; lun. : L'homme qui en savait trop ; mar. : Mais qui a tué Harry ?

LOUIS JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34). Mer. : Entre 11 h et minuit ; jeu. : Quai des orfèvres ; ven., sam. : *Topaze* ; dim. : *Copie conforme* ; mar. : la Fin du jour + Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34). Mer., jeu. : Drôle de drame ; ven., sam. : Hôtel du Nord ; dim. : la Kermesse héroïque ; lun., mar. : les Bas-Fonds.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : le Mécano de la General ; Collège ; Ma vache et moi ; les Lois de l'hospitalité ; Sherlock Junior ; le Dernier Round ; Steamboat Bill Jr ; Fiancées en folie ; les Trois Ages.

LOUIS MALLE, *14-Juillet Parnasse, 6e* (43-26-58-00). Mer., dim. : les Amants ; jeu. : Lacombe Lucien ; ven., mar. : le *Souffle au cœur* ; *sam.*, lun. : Ascenseur pour l'échafaud.

CINÉMA POLONAIS (v.o.), Cluny-*Palace, 5e (43-25-19-90). Mer. 14 h*, ven. 20 h : Illumination ; mer. 16 h, dim. 20 h : De la veine à revendre ; mer. 18 h, *sam. 14 h : le Sel de la terre noire* ; *mer.* 20 h, lun. 14 h : Salto ; mer. 22 h : Carte de voyage ; jeu. 14 h, mar. 18 h : Obi-oba ; jeu. *16 h : la Jeunesse de Chopin* ; jeu. 18 h, sam. 16 h : l'Art d'être aimée ; jeu. 20 h, dim. 16 h : le Vieux manoir ; jeu. 22 h, lun. 18 h, sam. 18 h : la Barrière ; ven. 14 h, dim. 22 h : Mère Jeanne des anges ; ven. 16 h, mar. 14 h : Aria pour un athlète ; ven. *20 h, lun. 16 h* : le Meneur de bal ; ven. 22 h : Histoire d'un péché ; lun. 20 h : Cendres et diamants ; *sam. 20 h, lun. 22 h : Kanal* ; sam. 22 h, dim. 18 h : le Couteau dans l'eau ; dim. 14 h, mar. 16 h : la Leçon de la langue *morte* ; *mar. 20 h 30 : Chronique des événements amoureux* ; sam. 24 h : la Troisième partie de la nuit.

PROMOTION DU CINÉMA (*v.o.*), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Mer., jeu. : Ailleurs l'herbe est plus verte ; ven., sam. : le *Paltoquet* ; dim., mar. : Paiement cash.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; Pauline à la plage ; Perceval le Gallois. – Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : *les Nuits de la pleine lune* ; le Beau Mariage ; la Marquise d'O ; Pauline à la plage.

J. ROUCH, Panthéon, 5e (43-54-15-04). En alternance : la Pyramide humaine ; Jaguar ; la Chasse au lion à l'arc ; Petit à petit ; Moi un Noir ; Cocorico M. Poulet ; Dionysos.

TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : l'Enfant sauvage ; Jules et Jim + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : l'Argent de poche ; les 400 Coups ; *L'homme qui aimait les femmes* ; Jules et Jim ; Tirez sur le pianiste.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Stalker ; l'Enfance d'Ivan ; Nostalghia + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Nostalghia ; Andreï Roublev ; Stalker ; l'Enfance d'Ivan ; le Rouleau compresseur et le Violon.

20 ANS DU STUDIO ACTION (v.o.). Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40). Mer. : Tonnerre de feu ; jeu. : Alice n'est plus ici ; Voyage au bout de l'enfer ; sam. : 1941 ; dim. : Révolution ; lun. : Etoffe des héros ; mar. : le Gang des frères James. – Salle 2 : mer. : les Amants de la nuit ; jeu. : Doux oiseaux de la jeunesse ; ven. : Assurance sur la mort ; sam. : le Reptile ; dim. : Pendez-moi haut et court ; lun. : Mogambo ; mar. : les Indomptables.

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 20 h.

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu. *17 h 30, sam. 22 h*, lun. *18 h*.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mer. 21 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 22 h, dim. 18 h.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer. 16 h, ven., sam., mar. 22 h 30, dim. 17 h 15.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam. 21 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 20 h.

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 20 h 15, *jeu. 22 h 10, sam. 16 h, lun. 22 h.*

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer. 19 h, lun. 21 h.

HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45, ven., sam. 0 h 30.

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 20 h 20.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 11 h 50.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mar. 21 h 15.

RAGTIME (*A., v.o.*) : *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85), merc., jeu., lun. 21 h 30.

REGARDS ET SOURIRES (Brit., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90), 12 h, sauf sam., dim.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 25.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 14 h.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand-Pavois, *15e* (45-54-46-85), jeu. 18 h, ven. 17 h 30, lun. 19 h 40.

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer. 17 h 10, lun. 18 h 10.

THÉORÈME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim. 22 h.

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., jeu., ven., sam., mar. 21 h 15, dim. 19 h 15, lun. 18 h.

LES YEUX SANS VISAGE (Fr.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), ven. 21 h, mar. 19 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LE CŒUR MUSICIEN Film français de F. Rossif ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

L'ENJEU Film turc de Y. *Ozkan*. V.o. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; *Reflet-Balzac, 8e (45-61-10-60)* ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MIRACULÉ Film français de J.-P. Mocky. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Maxéville, 9e* (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e *(45-74-95-40)* ; 14 Juillet-Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie 13e, (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMESSE Film japonais de Y. Yoshida, V.o. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA RUMBA Film français de R. Hanin. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (43-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(43-43-01-59)* ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINEMA

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CEUX DE LA ZONE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-98-77).

LA DÉESSE (v.o.) : Cluny Palace Hsp, 5e (43-25-19-90).

DIEU NE CROIT PLUS EN NOUS (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

ELLE ET LUI (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

E.T. (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LES FANTASTIQUES ANNÉES 20 (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GUÊPIER POUR TROIS ABEILLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HEAT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All. v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (Hsp.), 11e (47-00-89-16).

L'IMPOSSIBLE Mr. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MARY POPPINS (A., vo.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.F. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33), Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OLIVER TWIST (A., v.o.) : Reflet Logos, (Hsp.), 5e (43-54-42-34).

L'OPINION PUBLIQUE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; *Studio Galande (Hsp.), 5e* (43-54-72-71).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 18 FÉVRIER

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : A. Gasperino, R. Dangareil, I. Sulem (Leclair, Haydn, Martinu...).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : A. Kremski (Liszt, Wagner).

Lucernaire, 18 h 30 : Quatuor Parisii (Debussy, Dutilleux).

Eglise des Billettes, 21 heures : Ensemble baroque de Limoges (Vivaldi, Hagen).

Théâtre du Ranelagh, 20 h 30 : E. Satie.

JEUDI 19 FÉVRIER

Lucernaire, 18 h 30 : E. Arden (Strauss).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : voir le 18.

Radio-France, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. U. Segal (Dvorak, Prokofiev).

Forum des Halles, le 19 à 12 h 30 et 15 heures : « La musique creuse le ciel ».

Maison de l'Amérique latine, 19 h 30 : E. Amador, R. Sutherland.

Ranelagh, 20 h 30 : voir le 18.

VENDREDI 20 FÉVRIER

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor de Lyon, X. Garcia, J. Mahieux (Merlo).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : voir le 18.

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 19.

Ranelagh, 20 h 30 : voir le 18.

SAMEDI 21 FÉVRIER

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Rimsky-Korsakov, Stravinsky).

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 19.

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : voir le 18.

Eglise Saint-Merri, 21 h : A. Mion, L. Aeschlimann (Bach, Beethoven, Brahms).

Théâtre 18, 16 h 30 : Duo Cook-Novak (Stamitz, Losy, Kraft...)

Ranelagh, 20 h 30 : voir le 18.

DIMANCHE 22 FÉVRIER

Eglise des Billettes, 10 heures : D. Feau (Frescobaldi, Bach, Mendelssohn).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ph. Laforet, H. Biol, F. Chaplin (Schumann, Ravel, Bruck).

Crypte Sainte-Agnès, 17 h : voir le 18.

Théâtre du Rond-Point, 1[illegible] h : Solistes de l'Orchestre Paris (Mozart).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : P. Caire (Midor, Vierne).

Palais de la Découverte, 19 heures : M. Deneuve (Satie, Mozart, Bach).

LUNDI 23 FÉVRIER

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 19.

Salle Pleyel, 20 h 30 : R. Serkin.

Café de la Danse, 20 h 30 : J.-D. Boulay, A. Huber, S. Gutner, Cl. Schryer, Trévor (Mather, Grant, Schryer).

Th. 13, 20 h 45 : B. Lhuissier, Y. Henry (Brahms, Franck).

Th. Montparnasse, 19 h 30 : M. Piquemal, J. Rouvier, P.-A. Valade, D. de Williencourt (Webert, Brahms, Poulenc...).

Th. du Rond-Point, 20 h 30 : musique vietnamienne.

Ranelagh, 20 h 30 : voir le 18.

MARDI 24 FÉVRIER

Th. du Ranelagh, 20 h 30 : Les marionnettes de Salzbourg.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez. (Haëndel, Vivaldi, Bach).

Salle Chopin-Pleyel, 18 h 15 : Ch. Brière, D. Nalesso, A. Mahaye, G. Besnard (Hahn, Honegger, Ravel).

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 19.

Radio-France, Auditorium, 18 h 30, *20 h 30 : Temps réel et temps irréel en musique.*

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : J.-A. Gendille (Honegger, Poulenc, Stravinsky).

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Maîtrise G. Fauré, dir. : Th. Farré-Pizzio (Gallus, Palestrina, Poulenc).

Eglise St-Germain de Charonne, 20 h 30 : *Groupe instrumental de Paris* (Poulenc, Mozart).

Café de la danse, 20 h 30 : H. Martin.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

ARC, Grand Auditorium (47-23-61-27), le 22 à 17 h : D. Friedman, D. Humair, J.-F. Jenny-Clark.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : M. Pustos, dern. le 22, le 23 : Hot'Cha, le 24 : J.-M. Jafet Quartet.

BERCY, Palais omnisports (43-46-12-21), le 20 à 20 h : Deep Purple.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : R. Franc, dern. le 20, à *partir du 21* : J. Pettera.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, mer. : Africa Follies ; jeu. : Black Samba ; ven., sam. : La Manigua.

CITHEA (43-57-99-26), le 19 à 19 h 30 : Ensemble vide + Time Limit, le 20 à 19 h 30 : Manifesto + Girls in Love, le 24 à 20 h : Les voisins.

GREENE STREET (46-87-00-89) *les 19*, 20, 21 à 20 h 30 : F. Constantin, J. Drouillard, Th. Elliez, les 22, 23 : Th. Comendoz, P. Renard, P. Sarton.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 18, 19 à 23 h : Les Parvenus, Blocnot, les 20, 21 : The Vibrators, le 24 : Corps Diplomatique.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37) le 18 à 20 h 30 : The Damned.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Ted Curson, Nbrignola, dern. le 21, le 24 : L. Corryell, M. Vitus, J. Van Thof.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), les 19, 20 : P. Canny, le 24 : Cl. Mouton, J.-M. Lagache.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), les 18, 19, 20, 21 à 22 h : J. Lacroix, le 23, 24 : Trio Racherson.

LA MOUETTE RIEUSE, (43-71-20-85), le 20 à 20 h 30 : Steeve.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 18 : T. Edwards Quartet, le 19 : M. Marre, M. Waldron, D. Gouirand.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h, mer. : M. Slim ; jeu. : Sandoval ; ven. : Carnival Jazz Quartet ; sam. : D. Huck Quartet ; lun. : Big Band d'Y. Julien ; mar. : E. Louiss Trio.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : M. Zanini ; ven. : Ph. de Preissac ; sam. : Caldonia Quintet ; lun. : High Society Jazz Band ; mar. : Cl. Bolling.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h, mer. : L. Schneider, D. Weissels, H. Van De Geyn, M. Pellitieri.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les *18*, 19 : D. Farrugia, les 20, 21 : Serene Quartet, le 23, 24 : Jazzana.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16).

REX CLUB (42-36-83-93), 20 h 30 : le 22 : The Siren of the Seventh avenue, le 20 à 19 h 30 : The Adicts.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : J. Petters, dern. le 20, le 21 : J. Caroff Dixieland, le 24 : M. Laferriere.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : M. Ducret Trio.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), mer., jeu., mar. : 22 h ; Ven., Sam. : 22 h et 24 h : Josefina.

UTOPIA CLUB (43-22-79-66), 22 h, le 18 : Cl. Phillips, le 19 : Transatlantic, le 20 : Sh. Evans, à 1 h : C. Lefebvre, A. Giroux, le 21 à 22 h : P. Verbeke, à 1 h : J.-L. Mongin, le 23 : K. Webster, le 24 : V. Abeil.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 18 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Série : L'heure Simenon.
► Le temps d'Anaïs, téléfilm de Jacques Ertaud. Avec Roger Souza, Juliet Berto, Stephan Meldegg, Dominique Paturel.

21.35 Variétés : Gala de l'UAP à Bercy.
Avec Bibi, Etienne Daho, Lio, Béatrice Dalle, Richard Anconina, Patrick Dupond, Touré Kunda, Josiane Balasko, Patrick Baudry, Jean-Louis Etienne, Diane Dufresne, Jean-Pierre Rives, Jean-Yves Terlin, Grace Jones, Azzedine Alaïa, Francis Cabrel, Francis Huster, Jeanne Mas, Madame Charsin, Véronique Colucci, Paul Young.

22.55 Journal.

23.15 Magazine : Premier plan.
Actualité cinématographique.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 Variétés : Le grand échiquier.
Emission de Jacques Chancel. Invités : les professeurs Jean Judet et Raymond Vilain, Juliette Gréco, Jane Peters, Isabelle Aubrey, Gérard Majax, Mady Mesplé, Aimable, Alain Meunier, David Lively, Roland Giraud, Maxime Le Forestier, Guy Drut, Pierre Salinger, Jean Bobet, Patrick Baudry, Karl Lagerfeld, le groupe arménien Navasart, Christiane Eda-Pierre et l'Octuor de violoncelles dirigé par Roland Pidoux.

23.15 Journal.

23.25 Sport : Basket.
Finale de la Coupe d'Europe : Orthez-Madrid. (2e mi-temps, en différé.)

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Jeu : L'esprit de famille.
Avec Adamo, le groupe Image, pour la partie variétés.

21.55 Magazine : Thalassa.
Donald Crowhurst : de la mer à la folie.

22.40 Journal.

23.10 Cinéma du tiers-monde.

23.40 Prélude à la nuit.
Messe modale en septuor pour soprano, solo, alto, flûte et orgue, de Jehan Alain.

CANAL PLUS

20.30 Football : Le Havre-Torpedo de Moscou. 22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : les Professionnels ■■ film américain de Richard Brooks (1966), avec Burt Lancaster, Lee Marvin, Robert Ryan, Jack Palance, Claudia Cardinale, Ralph Bellamy. **0.35 Cinéma : Peau d'ange** ■ film français de Jean-Louis Daniel (1986), avec Robin Renucci, Alexandra Stewart, Véronique Delbourg, Jean-Paul Muel, Jeffrey Kime, Agnès Cassandre. **1.45 Documentaire : Et si on partait ? 2.35 Série : Les monstres.**

LA « 5 »

20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Lou Grant. 22.30 Série : Kojak. 23.30 Série : Supercopter. 0.25 Série : L'inspecteur Derrick. 1.30 Série : Lou Grant. 2.25 Série : Star Trek.

TV 6

20.30 Sixties : La grande vallée ; Les chevaliers du ciel ; Destination danger. **23.35 Show Bardot.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Présence de Jacques Roumani. **21.30 Musique.** 14es Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz. Von Zeit zu Zeit, de Klaus Huber (création mondiale) et Deuxième Quatuor, de Giacinto Scelzi, par le Quatuor à cordes de Berne. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; *Giacometti*. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 février au Théâtre musical de Paris) : Les noces de Figaro, de Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Friedemann Layer, chef de chœur : Alain Boulfroy, chef de chant : Monique Paubon, premier violon : Roland Dangareil, clavecin : David Miller. **23.00 Les soirées de France-Musique.** Jazz-Club : en direct du Magnétic Terrace 75001 Paris.

Jeudi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : Symphonie (4e épisode).

14.40 Feuilleton : Isaura (34e épisode).

15.15 Quarté à Vincennes.

15.30 Croque-vacances.
Scoubidou ; Pole position ; L'invité d'Isidore et Clémentine ; Vive la glisse ; Les origines du pays de l'arc-en-ciel ; Infos magazine ; Vidéo surprise ; Punky Brewster trouve un foyer ; Variétés : Sheila.

17.25 La vie des Botes.

17.50 Feuilleton : Huit, ça suffit.

18.20 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.

18.40 Jeu : La roue de la fortune.

19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.

19.40 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.

20.30 Série : Columbo.
Candidat au crime.

22.10 Magazine : Infovision.
Emission d'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine.
Les Américains face au Nicaragua ; Afghanistan (le discours de Kaboul ; les armes du maquis) ; La fortune de Bébé Doc.

23.25 Journal.

23.45 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Le riche et le pauvre.

14.35 Magazine : Ligne directe.
Enquête : C'est pour ton bien (3e partie).

15.35 Feuilleton : Rue Carnot (1er épisode).

16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
Avec Amanda Lear, Nick Kamen, The Damned.

17.35 Recré A 2.
Mimi Cracra ; Bouquin copain ; Les mondes engloutis ; Quick et Flupke.

18.05 Feuilleton : Madame est servie.

18.30 Magazine : C'est la vie.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Actualités régionales.

19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20.00 Journal.

20.30 D'accord, pas d'accord.

20.35 Cinéma : Bons baisers de Hongkong ■
Film français d'Yvan Chiffre (1975), avec Gérard Rinaldi, *Gérard Filipelli*, Jean-Guy Fechner, Jean Sarrus, Mickey Rooney, Clifton James.
La reine d'Angleterre est enlevée par un marchand de jouets cinglé. Quatre agents secrets français cherchent à la délivrer, avec le concours d'une femme de ménage, son sosie. Parodie sarcastique des aventures de James Bond. Action vivement menée, interprètes fort drôles.

22.00 Jeudi magazine.
Présenté par Daniel Bilalian. Au sommaire : Le palanquin de larmes : ce best-seller de Georges Walter va devenir un film et une série télévisée.
Le cinéma indien à l'occasion du Festival du cinéma indien de *New-Delhi*, le cinéma commercial et le nouveau cinéma.

23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Magazine : Thalassa (rediff.).

14.30 Documentaire : Splendeur sauvage.

16.00 Documentaire : Hautes curiosités.

16.50 Documentaire : Art et fête.

17.00 Feuilleton : Demain l'amour.

17.25 Dessin animé : Lucky Luke.

17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien.

18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.

18.20 La cuisine des juniors.

18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.

18.57 Juste ciel, petit horoscope.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.15 à 19.35, actualités régionales.

19.55 Dessin animé : Ulysse 31.

20.04 Jeux : La classe.

20.30 D'accord, pas d'accord.

20.35 Cinéma 16 : la Vieille dame et l'Africain.
► Téléfilm d'Alain Dhouailly. *Avec Danielle Darrieux, Maka Kotto.*

22.05 Journal.

22.35 Magazine : Montagne.

23.05 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Il n'y a pas de fumée sans feu □ *film français* d'André Cayatte (1972), avec Annie Girardot, Bernard Fresson, Mireille Darc, André Falcon, Michel Bouquet, Mathieu Carrière. **16.00 Cinéma : les Professionnels** ■■ film américain de Richard Brooks (1966), avec Burt Lancaster, Lee Marvin, Robert Ryan, Jack Palance, Claudia Cardinale, Ralph Bellamy. **18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif mal. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : Un linceul n'a pas de poches** ■ film français de Jean-Pierre Mocky (1975), avec Jean-Pierre Mocky, Francis Blanche, Jean Carmet, Michel Galabru, Daniel Gélin, Jean-Pierre Marielle. **22.35 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Sueurs froides** ■■■ film américain d'Alfred Hitchcock (1958), avec James Stewart, Kim Novak, Barbara Bel Geddes, Henry Jones, Tom Helmore, Raymond Bailey (v.o.). **0.50 Cinéma : Une fille dans la peau** ■ film français classé X de C. Romana (1983), avec Jean-Pierre Armand, Yoko, Alban Ceray, Christophe Clark, Laura Claire, Tatiana. **1.50 Les superstars du catch.**

LA « 5 »

13.20 Série : Kojak. 14.15 Série : L'inspecteur Derrick. 15.25 Série : Chips. 16.20 Série : K 2000. 17.20 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : Supercopter. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Cinéma : Boulevard du Crépuscule ■■■ film américain de Billy Wilder (1950). *Vision cruelle, tragique, de Hollywood et de ses mythes, à travers l'histoire d'une ancienne star du muet, confinée dans sa villa-mausolée, qui se paie un gigolo, scénariste, pour préparer sa rentrée dans les studios Paramount. Chimères et névrose. Le choix de Gloria Swanson, dont la gloire s'était éteinte avec le parlant, apporte, ainsi que la présence d'Eric von Stroheim, le grand cinéaste maudit, le cachet de l'authenticité à ce tableau de « l'usine à rêves ». En fait, Gloria Swanson ne joua pas sa vraie vie, mais se prêta au jeu implacable de Wilder.* **22.25 Série : Kojak. 23.25 Série : Supercopter. 0.20 Série : Baretta. 1.15 Série : Kojak. 2.10 Série : Star Trek.**

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 19.00 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Cinéma : Six femmes pour l'assassin ■ film italien de Mario Bava (1964). *A Rome, un criminel étrangle les mannequins d'une maison de couture installée dans une superbe villa. Suspense hitchcockien, atmosphère de terreur créée par les couleurs et les décors baroques de l'esthétique Bava.* **22.00 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio : L'ancêtre cinéphile, de Habib Tengour. **21.30 Musique : Eclectismes.** Festival de musique de traverse à Reims (enregistré le 10 mai 1986) : Blaine Reininger ; Le groupe Neon Judgement. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Samuel Fuller. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Jeux vénitiens de Lutoslawski ; Concerto pour piano et orchestre en sol mineur, op. 33, de Dvorak, Roméo et Juliette, suite no 2, de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. *Uri* Segal, Joseph Kalichstein, piano. **23.00 Les soirées de France-Musique.** Les nuits parallèles : Adagio troppo.

Communication

Les candidats aux télévisions privées devant la CNCL

Les « sages » s'interrogent sur la vocation de la sixième chaîne

Pour la première fois en France, des candidats à la télévision privée sont invités à présenter leur projet en séance publique devant l'instance chargée de les sélectionner. Ainsi, les postulants à la reprise de la « 5 » regroupés autour de M. Robert Hersant, d'une part, et de M. James Goldsmith, d'autre part, devaient successivement défiler le mercredi 18 février devant les treize membres de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Les trois regroupements aspirant au sixième réseau – TGV, TFM et Métropole TV – se relayeront le lendemain. Plusieurs dizaines de journalites assisteront à ces débats suivis également par les caméras de télévision. Une procédure « transparente », à l'américaine, qui survient cependant après une série d'auditions à huis clos organisées au début de la semaine.

A l'évidence, c'est un examen. Ils l'ont tous ressenti ainsi. *« Comme le grand oral de l'ENA »*, s'amuse un candidat. *« Plutôt du niveau bac ! »* corrige un second ; tandis qu'un troisième évoque les « affres » d'un entretien pour un premier emploi. La salle est spacieuse, les treize au coude à coude, et les questions fusent, précises, pointues, techniques.

Aucun candidat, pourtant, n'a eu le sentiment de comparaître devant un tribunal. *« A la bonne franquette ! »* lance même un participant encore surpris d'une familiarité qu'il ne s'attendait pas à trouver en ces lieux. Une familiarité qui, si elle a rassuré quelques-uns, en a irrité d'autres. *« La vérité, c'est que l'exercice est faux »*, laisse tomber l'un d'eux.

Le président Gabriel de Broglie officie, accordant la parole et reprenant point par point un questionnaire précis, communiqué par écrit, quelques jours avant, aux candidats. A chacun des membres de solliciter des éclaircissements, principalement sur les aspects juridiques et financiers des dossiers. Sur la sellette d'abord, les tours de table.

Inquiète de la précipitation avec laquelle ont été conclues certaines alliances, la CNCL veut des confirmations ou des mises au point. TFM en profite pour préciser que son capital serait pour moitié réservé aux professionnels de la musique et du cinéma, et pour l'autre moitié partagé entre un pool bancaire (25 %) et une société holding appartenant aux frères Defforey, les dirigeants du groupe Carrefour (20 %).

Ensuite, les moyens et la viabilité économique des projets. Chacun des repreneurs s'applique à prouver la solidité et l'ampleur de ses capacités financières ; les représentants de Métropole TV allant même jusqu'à exhiber des promesses écrites des différents actionnaires de soutenir durablement leur projet. *« Un engagement sur le long terme qui devrait rassurer »*, estime un responsable. Rassurer : c'est bien la question.

La CNCL a-t-elle encore le choix ?

Car les « sages » ne cachent pas aujourd'hui leurs interrogations sur la vocation du sixième réseau. Chaîne généraliste comme Métropole TV ? Elle risque de mettre en péril l'équilibre précaire du marché publicitaire et la santé des trois télévisions privées. Chaîne musicale ? Elle concerne une cible très restreinte, limite volontairement ses ambitions commerciales et écarte d'office des candidats réputés « incontournables », la Lyonnaise des eaux et la CLT.

Mais la CNCL a-t-elle encore le choix ? Les relations diplomatiques entre Paris et le Luxembourg pèsent explicitement depuis deux jours en faveur de Métropole TV. Du coup, les questions sur la programmation musicale de la sixième chaîne semblent bien académiques. Quel apport à la chanson et à l'industrie du « clip » français ? Quelle ouverture sur les différents types de musique ? Les représentants de TV 6 justifient leur parti pris « rock » par la nécessité d'asseoir une image et une identité de la chaîne auprès des jeunes et promettent d'introduire rapidement des programmes de musique classique.

TFM confirme ses projets variés, notamment en matière de jazz et d'opéra, fait mention de ses discussions avec Canal Plus junior. Les propositions sont loin d'être incompatibles même si les dix heures de programmes en clair restent la priorité de TFM.

Et l'éventualité de décrochages locaux ? TFM, cette fois, joue la surprise en annonçant la signature d'un protocole d'accord avec RATV (Réseau autonome de télévisions), TVL (dirigée par Renaud Delorme), la Caisse des dépôts et consignations et la Compagnie générale des eaux. Un accord qui permettrait à la chaîne des décrochages régionaux à des heures réputées intéressantes pour les annonçeurs : 12 h-14 h et 19 h-20 h 30. Neuf villes dont les noms figurent dans un document joint à l'accord ont déjà des projets avancés : Lyon, Nantes, Lille, Bordeaux, Grenoble, Toulon, Reims, Rouen et aussi Angers.

Des informations nouvelles qui montrent combien les dossiers peuvent encore évoluer alors même que le compte à rebours est commencé. Il ne reste plus, en effet, que six jours à la CNCL pour rendre son verdict. Six jours pour conclure les dernières auditions et approfondir des dossiers *« épais comme des dictionnaires »*.

« Un pari physiquement impossible », remarquent certains candidats qui dénonçent à l'avance cette précipitation – inimaginable à l'étranger – mais bel et bien voulue par le personnel politique.

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY.

TV 6 plébiscitée par son public

Quatre-vingt-quatre pour cent des téléspectateurs de TV 6 sont favorables au maintien de la chaîne *« telle quelle »*, révèle un sondage IPSOS-opinion, rendu public mardi par TV 6. Selon cette enquête réalisée auprès de huit cents personnes âgées de douze ans et plus et demeurant dans les zones de diffusion de la chaîne (ce qui représente plus de treize millions de personnes), 8 % préfèrent que TV 6 soit remplacée par un autre type de chaîne et 8 % sont sans opinion. Parmi ces téléspectateurs, les plus enthousiastes sont les moins de vingt ans.

La privatisation de TF 1

La reprise de la chaîne intéresse près de la moitié des salariés

A quelques jours de la date butoir – le 23 février à minuit – du dépôt des dossiers de candidature au rachat de *TF 1*, près de la moitié des salariés de la chaîne ont donné leur accord de principe pour s'en porter acquéreurs : six cent trente-trois d'entre eux – sur un effectif d'environ mille cinq cents personnes – *se sont, en effet,* engagés à participer financièrement au projet de RES (reprise d'une entreprise par ses salariés) élaboré par quatre cadres de la Une (*le Monde affaires* du 17 janvier).

Ce projet permettrait au personnel d'acquérir la majorité du capital de TF 1 avec un ou plusieurs autres opérateurs. C'est, en l'occurrence, avec le groupe Bouygues que des discussions sont actuellement en cours pour le montage de cette RES. Mais il faut que les salariés souscrivent, au total, 60 à 80 millions de francs avant que le groupe Bouygues accepte de s'engager plus avant dans les négociations. Les initiateurs du projet semblent optimistes sur ce point.

Les critères fiscaux de l'administration

La viabilité économique de cette RES est, toutefois, encore à l'étude, et l'on reste prudent des deux côtés. Chez Bouygues, de toute façon candidat à la reprise de TF 1, on ne rejette pas systématiquement la formule, car *« toute hypothèse doit être étudiée »*. Mais on estime qu'il *« faut d'abord analyser la faisabilité financière qui, pour l'instant, est très tendue »*. On souligne aussi que le processus *« est très compliqué au niveau du montage »*.

Au ministère des finances, on rappelle les critères généralement retenus par l'administration fiscale pour accorder son agrément : la constitution d'une holding contrôlant la société, la garantie que les salariés ne soient jamais menacés de perdre le contrôle de l'entreprise pour des raisons financières (endettement excessif) et l'assurance que l'équipe de direction de TF 1 privatisée soit choisie avec eux. Une exigence qui assure au personnel de ne pas se voir imposer totalement une direction, comme ce serait le cas avec un opérateur extérieur.

La polémique autour du satellite de télévision

Une guerre rocambolesque entre TDF et la DGT

A deux semaines du comité interministériel qui devrait trancher une nouvelle fois le dossier *TDF 1-TDF 2, partisans* et adversaires du satellite de télévision directe campent sur leurs positions.

Fort de l'appui apporté le week-end dernier par le premier ministre à la filière spatiale, M. Frédéric d'Allest, directeur général du CNES (Centre national d'études spatiales), a déclaré TDF 1 *« bon pour le service »*. Après son frère jumeau allemand TV Sat, le satellite français a en effet subi avec succès tous les tests d'aptitude en vol. Il pourrait donc être lancé à la fin de l'année sur le vingt-quatrième tir d'Ariane si le lanceur surmonte ses difficultés techniques. M. d'Allest a précisé que tout était prêt pour démarrer la réalisation de TDF 2, le second engin destiné à assurer la continuité du programme, en attendant *« le feu vert définitif »* des pouvoirs publics.

Mais du côté des adversaires, on ne désarme pas pour autant. Le noyau dur de la contestation est animé par le ministère des P et T et la direction générale des télécommunications (DGT). Rivalité traditionnelle entre administration des télécommunications et télévision qui n'est pas l'apanage des seuls Français. Ainsi, en Grande-Bretagne, British Telecom n'hésite pas à prendre une option sur douze canaux du satellite luxembourgeois Astra pour tenter d'étouffer dans l'œuf le projet de satellite de télévision directe lancé par l'Independent Broadcasting Authority (IBA). *A contrario*, la République fédérale d'Allemagne est épargnée par la polémique car c'est la Bundespost qui pilote elle-même le projet TV-Sat.

Codage contre dumping

En France, la lutte est d'autant plus âpre que la DGT utilise son propre système de satellite Telecom 1 pour concurrencer le programme TDF. Moins puissant, conçu à l'origine pour relayer le téléphone et le trafic de données informatiques, Telecom 1 peut aussi transporter des émissions de radio et de télévision. Il sert aujourd'hui à acheminer les programmes de la « 5 » et de TV 6 vers leurs émetteurs provinciaux et le programme thématique d'Hachette, Canal J, vers les réseaux câblés.

Mais la DGT veut aller plus loin : elle envisage de rassembler sur son satellite quatre ou cinq chaînes de télévision pour les diffuser auprès du grand public à travers des antennes collectives d'immeubles ou des paraboles individuelles. Une de ses filiales, France Câbles et Radio, a constitué avec Locatel, la Lyonnaise des eaux et la Compagnie financière de Suez une société, Vidéospace, qui loue des antennes Telecom 1 à partir de 1 200 F par mois pour des particuliers ou 100 F par mois et par foyer dans le cadre d'un habitat collectif.

L'initiative déclenche une véritable bataille rangée entre les administrations des télécommunications et de la télévision. TDF accuse la DGT de faire du dumping en louant les canaux de Telecom 1 15 millions de francs par an, le tiers des tarifs couramment pratiqués en Europe. En représailles, TDF décide de coder les programmes de la « 5 » et de TV 6 lors de leur passage sur Telecom 1. Une opération coûteuse qui a pour seul but d'empêcher la DGT de diffuser les deux chaînes vers le grand public.

La riposte de la DGT ne se fait pas attendre : elle refuse de louer à TDF un canal de Telecom 1 pour acheminer vers Paris les images de grandes manifestations comme le Tour de France. TDF, qui a investi tout exprès dans une station mobile d'émission, demande l'arbitrage du ministère des P et T. En vain : le cabinet rétorque que la puissance trop importante de la station mobile risquerait d'éjecter Telecom 1 hors de son orbite !

Dernier épisode en date de cette guerre rocambolesque : TDF installe les antennes qui permettent au réseau câblé de Montpellier de capter quatre programmes transmis par les satellites européens. Sous prétexte que ces satellites appartiennent aux administrations des PTT, la DGT coupe le signal sur le réseau câblé. Malgré cette pratique musclée de la concurrence, la DGT ne parvient pas à trouver suffisamment de clients pour rentabiliser son satellite de télévision. Télé-Monte-Carlo et RTL Télévision, contactés, attendent de savoir comment sera partagé l'espace hertzien et quel sort sera réservé au satellite TDF 1.

La « bande à Léo » se laisse séduire

La DGT décide alors de porter le fer au niveau politique pour obtenir l'abandon du projet TDF 1. Si M. Jacques Chirac et le RPR restent peu sensibles aux arguments des responsables des télécommunications, la « bande à Léo », elle, se laisse séduire, M. Gérard Longuet, ministre des P et T, parce qu'il défend d'abord son administration ; M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, parce qu'il rêve d'un espace audiovisuel moderne où fleurirait des dizaines de chaînes venues de tous les pays.

Une grande parabole est installée sur le ministère de la culture et de la communication, et M. Léotard peut vanter à tous ses visiteurs les vertus des satellites de télécommunications. Dès juillet 1986, le « comité stratégique » des ministres libéraux prépare discrètement une campagne : le ministre des P et T pourrait *« offrir à Noël quinze chaînes supplémentaires aux Français »* en commercialisant des antennes paraboliques dans les supermarchés à moins de 5000 F.

Prix et délais ont été calculés de manière un peu trop optimiste. La campagne est reportée à plus tard. Qu'importe : M. Léotard persiste et signe. Il écrit le 9 février dernier à M. Chirac pour demander l'abandon du satellite TDF 1 et le transfert de ses clients sur Telecom 1. Le lobby de la DGT a bien fonctionné, entraînant même un moment le ministre du budget, M. Alain Juppé.

A la fin du mois, un comité interministériel va tenter de mettre un terme à cette affligeante lutte de clans. Si TDF 1 est abandonné, la DGT aura réussi à éliminer toute concurrence. S'il est maintenu, on peut souhaiter que soit défini par un gouvernement qui se veut libéral les conditions d'une compétition plus saine entre satellite de télécommunications et satellite de télévision directe. Dernière ironie du sort : le dossier est aujourd'hui entre les mains de M. Xavier Gouyou-Beauchamp, ancien conseiller de M. Léotard avant d'être nommé président de TDF. Il est chargé par le premier ministre de défendre le satellite TDF 1 contre ses anciens amis politiques.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les rapports entre la presse et le gouvernement

Les syndicats de journalistes demandent des « explications »

L'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ), qui regroupe le Syndicat national des journalistes (SNJ), le SNJ-CGT et le Syndicat des journalistes français (SJF-CFDT), vient de demander par lettre un entretien avec le premier ministre.

Ses membres soulignent que plusieurs ministres (MM. Charles Pasqua, Robert Pandraud et André Giraud) *« ont agressé verbalement »* des journalistes professionnels et rappellent que *« M. Jacques Chirac lui-même s'est récemment laissé aller à des déclarations scandaleuses sur le travail effectué au Liban par nos confrères »*, lorsque ce dernier avait jugé *« un peu facile et irresponsable d'aller s'exposer pour la gloriole »*.

La lettre évoque aussi les interventions de la police à la télévision lors du récent mouvement étudiant. L'UNSJ estime que *« les rapports entre la presse et le gouvernement risquent de se détériorer »* et réclame *« des explications »*.

● **Des exemplaires de « Jours de France » interceptés par le Livre CGT.** – Des ouvriers du Livre CGT ont répandu sur la chaussée, le mardi 17 février, plusieurs milliers de couvertures et de cahiers de l'hebdomadaire *Jours de France*, pris dans l'atelier de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), où il est broché.

Les militants du Livre CGT, salariés de l'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort – IMMA, regroupement récent de l'Imprimerie moderne de Paris (IMP) et de l'Imprimerie de Maisons-Alfort (*le Monde* du 10 février), – entendaient ainsi protester contre le retrait de l'hebdomadaire de cette imprimerie. *« Nous ferons tout pour que* Jours de France *réintègre l'imprimerie qui le confectionnait depuis sa création »*, ont-ils déclaré. La direction du journal a décidé qu'elle allait porter plainte.

ÉTATS-UNIS : la relève au « New Yorker »

« Good bye, Mister Shawn »

WASHINGTON
correspondance

Malgré les remous suscités par sa nomination, le nouveau directeur du *New Yorker*, M. Robert Gottlieb, est entré en fonctions le dimanche 15 février. Il remplace à ce poste prestigieux le presque octogénaire William Shawn, qui régnait depuis trente-cinq ans sur le magazine (*le Monde* du 17 janvier).

L'arrivée de M. Gottlieb a été précédée d'une levée de boucliers de la part des collaborateurs de la publication. Lors du rachat de l'hebdomadaire, en 1985, par la maison d'édition, il avait été précisé dans le contrat de cession que le nouveau propriétaire *« rechercherait l'opinion et l'approbation de la rédaction avant de choisir le nouveau directeur »*. Les journalistes redoutaient, en effet, que leur traditionnelle indépendance ne soit pas respectée par le repreneur.

Ces craintes, apparemment, n'étaient pas vaines. Non seulement M. Gottlieb a été imposé à l'équipe rédactionnelle, mais encore « Mister Shawn », estiment ses anciens collègues, a été traité avec une certaine désinvolture. Il n'a pas eu, en tout cas, la sortie digne qu'il aurait méritée après tant d'années passées à la tête du célèbre magazine.

William Shawn a sans doute eu le tort de se croire irremplaçable et de n'avoir manifesté aucun zèle pour désigner lui-même son successeur. Il faut dire que, en ses soixante-deux ans d'existence, le *New Yorker* n'a connu que deux directeurs.

Autre faiblesse : William Shawn montrait très peu d'intérêt pour les problèmes commerciaux. Il s'intéressait surtout à la qualité d'écriture des articles, indépendamment de considérations de longueur ou de prix. Sa réputation de maniaque de la ponctuation était bien établie. *« Pour des générations d'écrivains, avoir la chance de travailler avec Shawn était comme être invité à danser avec Fred Astaire »*, a écrit le *New York Times*.

Un « coup d'Etat »

Les critiques pourtant n'ont pas manqué. Certains lui ont reproché d'avoir toléré des écrivains de second ordre, d'avoir, finalement, publié un hebdomadaire élitiste, destiné non pas au public mais à d'autres écrivains, et de s'être enfermé dans une sorte de tour d'ivoire, puisque le *New Yorker* n'a jamais entretenu une rubrique des « lettres au directeur ».

L'intelligentsia de New-York a réagi de diverses façons au départ de William Shawn. Certains ont parlé de *« coup d'Etat »*, d'*« un jour tragique pour le journalisme américain »*. D'autres, au contraire, estiment que, face à la concurrence de plusieurs hebdomadaires de qualité, un homme plus jeune sera mieux à même de procéder à l'indispensable rénovation du *New Yorker*.

L'habile et compétent Robert Gottlieb – il dirigeait auparavant la maison d'édition Knops contrôlée par Newhouse – a su rapidement se concilier la neutralité de son prédécesseur, et il a assuré l'équipe rédactionnelle qu'il resterait fidèle à la tradition. *« Je ne suis pas un monstre »*, a-t-il déclaré. Mais veillera-t-il à maintenir rigoureusement la sacro-sainte distinction entre les services commerciaux et la rédaction ?

Dans un ultime message à « ses » collaborateurs, William Shawn a écrit ces quelques lignes : *« Nous avons fait notre métier honnêtement et avec amour. Je vous aime tous et vous aimerai tant que je vivrai. »* Good Bye, Mister Shawn...

HENRI PIERRE.

M. Ted Turner débarque en Chine

M. Ted Turner, patron de la chaîne WTBS à Atlanta et propriétaire de la Metro Goldwyn Mayer, vient de signer un accord important avec la télévision chinoise.

Son programme par satellite, Cable News Network (CNN), qui diffuse des informations vingt-quatre heures sur vingt-quatre à 38 millions de foyers câblés aux Etats-Unis, sera repris par les deux chaînes chinoises qui l'utiliseront pour leurs journaux télévisés. L'accord autorise M. Ted Turner à insérer dans ses programmes des spots publicitaires à destination des 300 millions de téléspectateurs chinois.

Parallèlement, CNN prévoit d'ouvrir à Pékin son dix-neuvième bureau d'information dans le courant de l'année. CNN diffuse déjà par un système de relais satellite dans cinquante-trois pays. En France, le programme est déjà capté par certains hôtels et le réseau câblé de Paris.

● **Grève de protestation des journalistes de la BBC.** – Les journalistes de la BBC ont débrayé le mardi 17 février pour protester contre la perquisition de la police, le 1er février dernier, dans les locaux de la chaîne publique à Glasgow. La police avait saisi les bobines et documents d'un reportage sur le projet de satellite espion Zircon. Le mot d'ordre de grève a été particulièrement suivi en Irlande du Nord et au Pays de Galles.

Au cours d'un meeting à Londres, les dirigeants de l'opposition, M. David Steel, du Parti libéral, et M. Neil Kinnock, du Parti travailliste, se sont prononcés en faveur d'une loi sur la liberté de l'information, assortie de réserves quant à la vie privée et les secrets relevant véritablement de la défense nationale. – (AFP, Reuter.)

Privatisation sous contrôle d'Havas

M. Balladur pourrait introduire une action « spécifique » réservée à l'Etat

Le ministre de l'économie étudie la possibilité d'instituer par arrêté une action spécifique pour Havas, dont la privatisation devrait avoir lieu vers la mi-mai. Cette procédure, qui avait déjà été adoptée pour ELF, est inspirée de la *« golden share »* à la britannique. Elle soumet à l'agrément du ministre de l'économie pendant cinq ans toute prise de participation d'une personne ou de plusieurs personnes agissant de concert (article 10 de la loi de privatisation) supérieure à 10 % du capital.

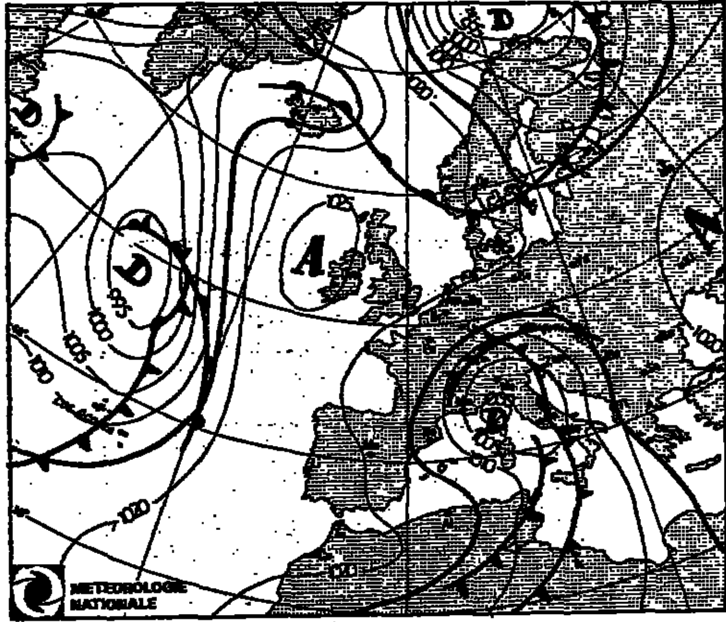
La possibilité d'une action spécifique a été évoquée lors du dernier conseil d'administration d'Havas. De son côté, la Rue de Rivoli constate que les dirigeants du groupe de communication y sont favorables. La capitalisation d'Havas (6,4 milliards de francs) est en effet trop faible pour lui permettre de résister aux éventuelles OPA inamicales venues de l'étranger où les groupes de communication ont une toute autre envergure.

M. Balladur semble sensible à cet argument. Encore faut-il savoir si l'on doit considérer l'activité à ce point « stratégique » pour les intérêts nationaux de la France, au même titre qu'un groupe d'armement par exemple. L'action spécifique ne serait de toute façon pas incompatible avec la constitution d'un noyau dur à la façon de Paribas, composé d'actionnaires choisis par M. Balladur mais qui ne pourraient au mieux que prendre la moitié de la participation mise en vente par l'Etat ne détenant lui-même que la moitié d'Havas, le reste étant coté en Bourse.

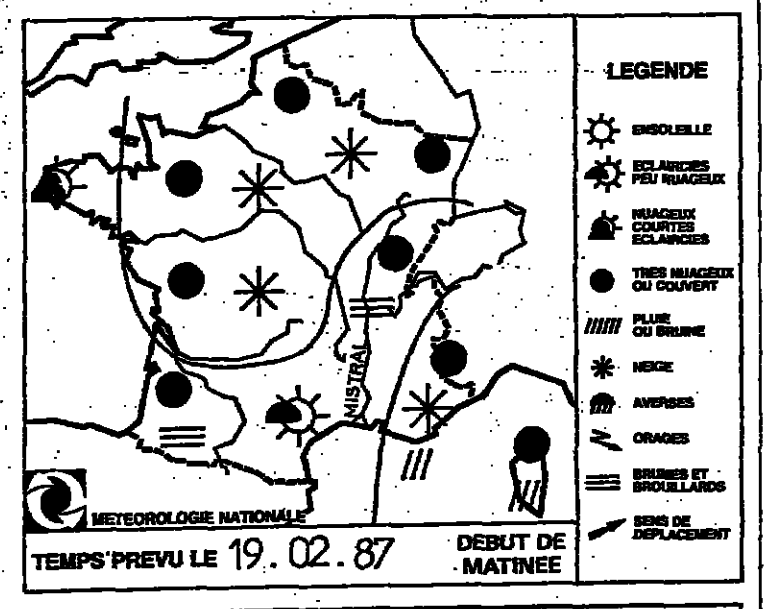
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 FÉVRIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 18 février à 0 heure et le jeudi 19 février à 24 heures.

La majeure partie de la France restera soumise à un régime perturbé et froid de nord-est ; une aggravation neigeuse se produira jeudi soir par le sud-est avec le creusement de la dépression méditerranéenne.

Jeudi matin : quelques éclaircies seront observées sur le Languedoc et le Roussillon, ainsi que sur la Bretagne où quelques averses de neige sont encore possibles. Les nuages, abondants, recouvriront les autres régions ; ils donneront de faibles neiges sur le Nord-Est, la Normandie, et du Nord au Bassin parisien et au nord du Massif Central. Neige sur les Pyrénées.

Au cours de la journée, les neiges s'étendront vers l'Aquitaine. Une zone de précipitations plus marquées gagnera en début d'après-midi la Corse, la Provence, la Côte d'Azur et les massifs des Alpes où il neigera à basse altitude.

Le soir, les neiges s'étendront à l'est du Massif Central, la Bourgogne, la Franche-Comté, les Vosges et l'Alsace.

Les éclaircies ne persisteront que sur la Bretagne et près du golfe du Lion où la tramontane soufflera. Près des côtes de la Manche, le vent de nord-est soufflera assez fort.

Les températures minimales seront voisines de –3 à –5 degrés, 0 à 2 degrés près de l'Atlantique, 3 à 5 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, les températures resteront légèrement négatives excepté près des côtes (1 à 4 degrés) et près de la Méditerranée (4 à 8 degrés).

LEGENDE: ENSOLEILLÉ — ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES — TRÈS NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DÉPLACEMENT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PRÉVU LE 19.02.87 — DÉBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-2 à 6 h TU et le 18-2-1987 à 6 h TU — le 18-2-1987

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	11	2	N
BIARRITZ	8	0	N
BORDEAUX	5	–5	D
BOURGES	1	–2	*
BREST	2	–2	A
CAEN	2	–1	*
CHERBOURG	3	0	A
CLERMONT-FERR.	1	–6	*
DIJON	1	–3	*
GRENOBLE St-M-H	4	0	*
LILLE	2	0	C
LIMOGES	0	–6	*
LYON	2	–1	C
MARSEILLE-MAR.	7	–1	C
NANCY	–1	–3	*
NANTES	4	–1	*
NICE	12	4	N
PARIS-MONTS.	2	–2	*
PAU	6	–2	N
PERPIGNAN	9	2	C
RENNES	4	–2	*
ST-ÉTIENNE	0	–3	*
STRASBOURG	2	–2	*
TOURS	2	–3	*
TOULOUSE	5	–3	D
POINTE-À-P.	29	19	D
ÉTRANGER			
ALGER	20	8	N
AMSTERDAM	4	–2	N
ATHÈNES	15	8	N
BANGKOK	33	24	N
BARCELONE	11	1	P
BELGRADE	8	3	B
BERLIN	1	–2	*
BRUXELLES	1	–2	*
LE CAIRE	22	11	D
COPENHAGUE	–1	–2	*
DAKAR	23	19	D
DELHI	25	15	N
DJERBA	19	9	N
GENÈVE	1	–1	C
HONGKONG	23	19	D
ISTANBUL	16	6	C
JÉRUSALEM	15	2	D
LISBONNE	16	9	A
LONDRES	4	1	N
LOS ANGELES	21	8	D
LUXEMBOURG	–2	–5	*
MADRID	14	4	P
MARRAKECH	19	10	C
MEXICO	27	9	B
MILAN	4	1	C
MONTRÉAL	–8	–22	D
MOSCOU	–5	–7	*
NAIROBI	30	13	N
NEW-YORK	3	–8	C
OSLO	–2	–15	D
PALMA-DE-MAL.	10	4	C
PÉKIN	–1	–9	C
RIO-DE-JANEIRO	27	23	P
ROME	13	4	D
SINGAPOUR	31	23	N
STOCKHOLM	–2	–9	C
SYDNEY	24	20	N
TOKYO	7	1	A
TUNIS	12	7	N
VARSOVIE	2	0	C
VENISE	9	4	P
VIENNE	4	1	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4424

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III							■		
IV				■					
V		■	■		■			■	
VI									
VII				■		■			
VIII									■
IX					■				
X						■	■		
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Apparition de boutons. – II. « Prise » de terre. – III. Ont donc l'apparence de spectres. Ne tient qu'à un fil ténu. – IV. Possessif. S'est aigri avec le temps. – V. Bien refait. – VI. S'est donc mise dans des affaires pour lesquelles elle n'était pas faite. – VII. Coup de fer. Personnel. – VIII. Humeur noire. – IX. N'avoir aucune reconnaissance. Terre ou globe. – X. Succès de Sardou. Demeuré dans l'ombre. – XI. Préposition. Opération d'investissement.

VERTICALEMENT

1. Bouclée de plus d'un cran. – 2. Esprit qui rôdait *dans* la maison. Part pour l'armée. – 3. N'est pas parti pour l'armée. Nous brûlent la langue. – 4. Est vraiment au plus bas niveau. Papillon des villes. Instruments à corde. – 5. Anciens combattants. Descendue de bas en haut. Paresseux de naissance. – 6. Parfois gardées par des cerbères. En France. – 7. Possessif. *Fait des étincelles.* – 8. Un homme à fable mais non affable. Enflamme une conduite de gaz. – 9. Ne se mouillent jamais en période d'orage. Académies de peinture.

Solution du problème n° 4423

Horizontalement

I. Caissière. – II. Africains. – III. Are. – IV. Absentes. – V. Cactée. AC. – VI. Tri. Trou. – VII. Embolie. – VIII. Rallonges. – IX. Enéide. TI. – X. VE. Tan. – XI. Frénésie.

Verticalement

1. Caractères. – 2. AF. Barman. – 3. Irascible. – 4. Siret. Olive. – 5. Scène. Loden. – 6. Ia. Tétine. – 7. Eire. Reg. TS. – 8. RN. Sao. Etai. – 9. Est. Cuisine.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 20 FÉVRIER

« Notre-Dame » (pour enfants accompagnés), 14 h 30, portail central (C. Bésinet).

« Paris-Tokyo-Bregram », 14 h 30, musée Guimet (Clio).

« Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne, caisse (V. Turpin).

« Le mobilier : la collection Bouvier », 15 heures, 23, rue de Sévigné (AITC).

« L'Opéra, ses foyers, ses sous-sols », 14 heures, hall d'entrée (M. Pohyer), ou « L'Opéra, son musée », 15 heures (D. Bouchard).

« Le musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris Passion).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, pont Marie (Flâneries).

« L'Hôtel de Lauzun et son décor intérieur Louis XIV », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Ch. Lasnier).

« Notre-Dame et la naissance de l'art gothique », 14 h 30, devant le portail central (Ch. Merle).

« D'Athènes à Rome. La confrontation de deux civilisations au musée du Louvre », 15 heures, porte Denon (Paris et son histoire).

« Monet et les impressionnistes au musée Marmottan », 14 h 30, 1, rue Louis Boilly (Approche de l'art).

« Le vieux quartier Saint-Merri Quincampoix, la cour de l'Aigle d'or, la banque de Law, les corporations », 15 heures, parvis Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau).

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 14 h 30, caisse (Arts et curiosités de Paris).

« La Sorbonne : visite du grand amphithéâtre, du grand salon et de la chapelle. De Robert de Sorbon à la pléiades des grands maîtres, la Sorbonne à travers les siècles », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (I. Hauller).

« La somptuosité parisienne, des Invalides à l'arc de Triomphe », 14 h 30, sortie métro Invalides (V. de Langlade).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue Thorigny (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures ; « La grande aventure des jésuites en Chine aux dix-septième et dix-huitième siècles » (M. P. Maréchal).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Le *dialogue entre maître et disciples* ».

23, quai de Conti, 15 h 30 : « Le néorion de Delos » (M. Jean Preheux).

EN BREF

● **CONCOURS : des ailes aux rêves.** – Le Crédit mutuel gère les comptes de 150 000 associations (soit près d'une sur quatre) et les aide à trouver une solution à leurs problèmes financiers ou pratiques (notamment par l'édition de guides pratiques gratuits et par des services gratuits d'information et conseil). Jusqu'au 22 avril, il organise un concours, « Donnez des ailes à vos projets », doté de 1 500 000 F de prix (des prix de 1 000 F au niveau local, 5 000 F au niveau régional, vingt et un prix de 10 000 F au niveau national et un super prix de 50 000 F seront attribués). Toutes *les associations peuvent concourir.* Il suffit qu'elles aient un projet novateur, réaliste et chiffré, quel qu'en soit le domaine (culturel, économique, *sportif ou humanitaire*).

★ Retirer le dossier de participation auprès des agences du Crédit mutuel.

● **VIE QUOTIDIENNE : Allo, maman ? Bobo !** – Plus de problème de garde d'enfants en cas de vacances ou de grèves d'enseignants pour les habitants de Nancy depuis le début janvier. En effet, l'association de bénévoles Allo, maman ? Bobo ! que parraine le chanteur Alain Souchon, assure vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept la garde des enfants de moins de douze ans pour la région de Nancy et ses environs. Dans l'heure qui suit la demande, un membre de l'association est envoyé. Tous sont parfaitement qualifiés, titulaires du brevet de secourisme, habitués à s'occuper d'enfants et assurés. L'objectif de Chantal Hugo, la fondatrice, est ambitieux : *Mettre sur pied un Allo, maman ? Bobo ! dans chaque ville de France et créer des emplois salariés. »*

★ Renseignements : 29, rue Saint-Nicolas, 95400 Nancy. Tél. : (16) 83-37-37-43.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 18 février 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-104 du 12 février 1987 relatif au Conseil supérieur d'orientation et de coordination agricole et alimentaire.

DES ARRÊTÉS

● Du 9 février 1987 fixant la liste des titres et diplômes reconnus comme équivalents à la licence en droit pour l'exercice de la profession d'huissier de justice.

● Du 3 février 1987 fixant les nombres de captures de saumons autorisés en eau douce pour l'année 1987.

DES DÉCISIONS

● N° 87-10 du 12 février 1987 portant autorisation à la société Nice-Téléservices d'exploiter un service de radio-télévision par câble.

● N° 87-11 du 12 février 1987 portant autorisation à la société Télévidéocommunication de Montpellier Languedoc-Roussillon (TVM Télé Soleil) d'exploiter un service de radio-télévision par câble.

Les aides aux sinistrés de la Réunion

A la suite du passage du cyclone Clotilda sur la Réunion, plusieurs actions d'aide et de secours sont en train de se mettre en place.

Les dons peuvent être adressés à :

● **Secours catholique :** CCP 737.G. Paris, 106, rue du Bac, 75007 Paris, à l'ordre du Cyclone de la Réunion.

● **Croix-Rouge française :** CCP 600 00 Y Paris, à l'ordre de Secours Clotilda.

● **Collecte nationale en faveur des sinistrés :** *CCP 8000 00 H centre de Saint-Denis* (la Réunion), à l'ordre du trésorier payeur général.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Christian DOUMET et Claude DOUMET-PINCET**

sont heureux d'annoncer la naissance de

Louis-Nicolas,

le 19 janvier 1987.

42, rue de Suresnes,
92380 Garches.

Décès

– Aix-en-Provence. Venelles.

M[me] Roland Bidault,
son épouse,
M[me] Olga Bidault,
sa mère,
M[e] Patrice Bidault
et M[me] Brigitte Bidault,
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland BIDAULT,
directeur de la Société
des grands travaux de Marseille
GTM-BTP,

survenu à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques religieuses ont lieu le mercredi 18 février 1987, à 14 h 15, en la cathédrale Saint-Sauveur, à Aix-en-Provence.

2, allée Camille-Borghèse,
Parc Rigaud,
13100 Aix-en-Provence.

– Nabeul. Tunis. Paris.

M[me] Robert Chiche
et ses enfants, Serge et Adrien,
M. et M[me] Bernard Boutboul
et leurs enfants,
M. et M[me] Salomon Chiche
et leurs enfants,
M. et M[me] Samuel Chiche
et leurs enfants,
M. et M[me] Sion Chiche
et leurs enfants,
M. et M[me] Tsvi Graief d'Israël
et leurs enfants,
M[me] veuve Kaya Taïeb
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CHICHE,

survenu le 17 février 1987, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 février, au cimetière de Valenton, à 11 heures.

55, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

– M[me] Joseph Gagnaire-Lebon,
M. et M[me] Bonnet-Gagnaire,
Les familles parentes, alliées,
Et les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph GAGNAIRE,
agrégé de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,
proviseur honoraire
du lycée français de Madrid,
conseiller culturel honoraire
à l'ambassade de France
à Buenos-Aires.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 13 février 1987, en l'église romane de Breuillet (Charente-Maritime).

2, rue du Chant-des-Oiseaux,
17200 Royan.

– M[me] Pierre Koch,
M. et M[me] Mark Mortimer
et leurs enfants,
M. Marcel Koch,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard KOCH,

survenu le 12 février 1987, à Paris.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 17 février, dans l'intimité familiale.

4, rue Eugène-Manuel,
75016 Paris.

– M. et M[me] Gérard Stephanesco

ont la tristesse de faire part du décès de leur tante, survenu le jeudi 15 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année,

M[me] Renée HUMBERT,
fille de Gérard Ruwenhorst,
ancien maire-adjoint d'Avignon,
juge au tribunal de commerce,
vice-président
de la chambre de commerce
du Vaucluse,
inspecteur départemental
de l'enseignement technique,

veuve de *Georges Humbert,*
croix de guerre 1914-1918,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien président
de la Fédération des travaux publics,
président d'honneur
du Syndicat des entrepreneurs
des travaux publics.

Un service religieux sera célébré le vendredi 27 février, à 11 h 45, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, à Paris-16[e].

16, rue José-Maria-de-Heredia,
75007 Paris.

– M. Jacques Najberg,
son époux,
Maguy et Henri Williams,
ses enfants,
Patrick, Marc, Noëlle, Françoise,
ses petits-enfants,
Louise,
son arrière-petite-fille,
Ainsi que toute la famille,

ont le regret d'annoncer le décès de

Sarah NAJBERG,
née Gelbeman,

survenu le 16 février 1987.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le jeudi 19 février, à 14 heures.

Levée du corps, à 13 h 45, à son domicile, 62, rue Amelot, 75011 Paris, où un car sera mis à disposition.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les chercheurs,
Le personnel,
Les étudiants de l'UFR des sciences de la Terre de l'université des sciences et techniques de Lille,

ont la douleur de faire part de la disparition brutale de leur collègue, patron et ami,

Jean-François RAOULT,
docteur ès sciences,
directeur de l'UFR
des sciences de la Terre,
professeur,
rédacteur en chef de la *Revue de géologie dynamique et de géographie physique.*

SN 5, USTL,
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex.

– Le professeur André Martel,
Le colonel et M[me] H.-William Lange,
M. et M[me] Augustino Calcinotto,
Ses amies et les élèves de son atelier,

ont le regret de faire part du décès dans la foi de

Arlette SOUS-MARTEL
(1930-1987).

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint-Louis du Plan-d'Orgon.

Anniversaires

– Une pensée est demandée pour

Romain,

décédé il y a un an.

François et Françoise Viard-Maillard,
Leurs autres enfants,
Leurs petits-enfants.

15, rue de la Reine-Astrid,
94480 Ablon-sur-Seine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

A technical support officer

EUROPE
MAN AND SPACE

THE EUROPEAN SPACE AGENCY
IS SEEKING
A YOUNG AND DYNAMIC TECHNICAL SUPPORT OFFICER
WITHIN THE PUBLIC RELATIONS OFFICE
FOR ITS RESEARCH AND TECHNOLOGY CENTRE OF ESTEC
LOCATED AT NOORDWIJK (THE NETHERLANDS)

Within the PR Office whose main task is to promote the activities of ESTEC as well as ESA in general, the incumbent will be responsible for:
- organisation of technical and educational visits to ESTEC
- elaboration of visual supporting material
- exhibitions
- ESTEC focal point for contributions to the ESA staff house magazine
- *Technical interface between ESTEC specialised Departements* and the PR Office.

The candidates should have a broad engineering or scientific background, preferably acquired in the fields of aerospace or astronomy. Prior experience in a public relations and/or educational environment would be an advantage.

A good knowledge of either English or French is required together with a working knowledge of the other language; some knowledge of Dutch is desirable.

International working conditions, including expatriation and family allowances, social security and pension scheme. Relocation *expenses are paid.*

Please send detailed curriculum vitae referring to this advertisement *to the Head of Personnel at* ESTEC, Keplerlaan 1, 2201 AZ Noordwijk ZH (The Netherlands).



Emplois et Entreprises

EUROPEAN AUDIT MANAGER

Following the promotion of the former post holder, Nike International are looking to recruit an internal audit manager for their European *operations.*

The role is to analyse financial data from subsidiaries and independent distributors and propose ways of improving operating efficiency. The reporting will be direct to the director of internal audit in the USA.

The area to be covered is the whole of Europe and frequent trips will be made to all countries. *Occasional trips will also be necessary to the USA.*

The candidate should be able to communicate frequently in English, French and German.

He/she should be qualified with 3 years post qualification experience and should be familiar with U.S. GAAP.

A knowledge of EDP equipment and systems is a requirement and a flexible approach to priorities and travel is essential.

A good package is available for the successful applicant who will be a self starter with initiative and the ability to provide unsupervised expertise.

Send completed CV, with salary progression to:

Philippe BONNY-NIKE France
P.A. de Cergy St-Christophe
7, bd d'Osny-B.P. 8237
95801 CERGY PONTOISE Cedex



Ingénieur thermicien informaticien

L'EUROPE
LES HOMMES ET L'ESPACE

L'AGENCE SPATIALE EUROPEENNE
RECRUTE POUR SON
CENTRE DE RECHERCHE ET DE TECHNOLOGIE SPATIALES (ESTEC)
SITUE A NOORDWIJK (PAYS-BAS)
UN INGENIEUR THERMICIEN INFORMATICIEN

Il sera chargé de développer et gérer de grands systèmes de logiciels dans le domaine du contrôle thermique (transfert de chaleur par rayonnement, *systèmes mono ou diphasiques...). Une expertise en méthodes numériques,* techniques de simulation, applications de bases de données, systèmess expert est souhaitable.

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme universitaire en informatique ou en physique.

Une bonne connaissance de l'anglais ou du français est exigée. Une certaine connaissance de l'autre de ces deux langues est souhaitable.

Les conditions d'emploi sont celles offertes par les organisations internationales et comprennent: *prestations familiales, indemnité d'expatriation, bons* systèmes de sécurité sociale et de pension, et indemnité d'installation.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées au Chef du personnel, ESTEC, Keplerlaan 1, 2201 AZ Noordwijk ZH (Pays-Bas) en faisant référence à cette annonce.



Emplois et Entreprises

LE CONSEIL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES à Bruxelles

organise un concours, sur titre et sur épreuves, *pour la constitution d'une réserve de recrutement de (m/f)*

TRADUCTEURS

d'expression française

Ces traducteurs seront appelés à effectuer des traductions de textes ayant trait aux activités des Communautés à partir de l'anglais et d'une ou de plusieurs des autres langues *officielles des Communautés:* allemand, danois, espagnol, grec, italien, néerlandais ou portugais.

Principales conditions d'admission au concours:
☐ avoir accompli des études de niveau universitaire sanctionnées par un diplôme, ou un certificat attestant une formation universitaire complète, ou posséder une expérience professionnelle de niveau équivalent; ☐ avoir une maîtrise parfaite du français, une connaissance approfondie de l'anglais et une connaissance suffisante d'une ou de plusieurs des langues suivantes: allemand, danois, espagnol, grec, italien, néerlandais ou portugais; ☐ être né après le 31 décembre 1951; ☐ une expérience professionnelle en qualité de traducteur est souhaitable et sera particulièrement appréciée; ☐ les candidats doivent être ressortissants d'un des Etats membres des Communautés européennes.

Traitement mensuel net FF 14.950,- majoré, le cas échéant, de l'indemnité de dépaysement *(16 % du traitement de base), des allocations de foyer,* familiales, etc.

Lieu de travail: Bruxelles.

Pour le texte de l'avis de concours ainsi que le formulaire d'acte de candidature obligatoire écrire au moyen d'une carte postale avant le *16 mars 1987 au: Service du Recrutement, Secrétariat Général du* Conseil, rue de la Loi 170, B-1048 Bruxelles.
Date limite de renvoi des actes de candidature: 31 mars 1987.

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

BEI EIB

qui a été créée par le Traité de Rome, est l'institution bancaire pour le financement d'investissements favorisant le développement équilibré de la Communauté européenne. Dans les limites *et conditions fixées par les accords et conventions respectifs,* elle finance également des investissements dans 12 pays du bassin méditerranéen et dans les 66 pays signataires de la Convention de Lomé III.

Actuellement, la Banque recherche un

Juriste

d'environ 30 ans (m/f) (Réf. JU 8701)

Dans le cadre d'une équipe *internationale, il sera chargé essentiellement de l'établis*sement d'études juridiques, de l'examen des aspects juridiques des opérations de prêt, de l'élaboration en liaison avec d'autres départements de la Banque de documents contractuels, de contacts avec les promoteurs des projets au financement desquels participe la Banque.

Qualifications: ☐ formation juridique française (niveau doctorat); ☐ bonne connaissance du droit belge et connaissance du droit anglo-saxon appréciées; ☐ expérience professionnelle de *quelques années dans le domaine bancaire, du droit des sociétés et* de la rédaction d'actes; ☐ pratique des contacts internationaux à haut niveau; ☐ qua*lités de rigueur et d'ordre, esprit méthodique.*

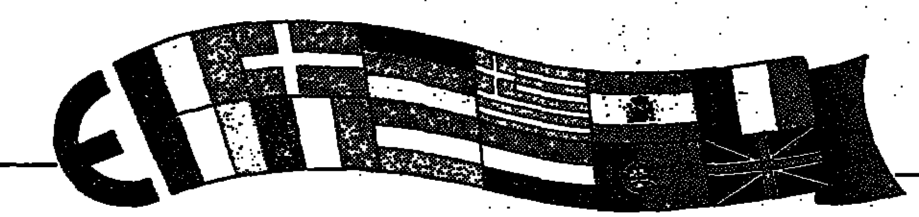
Langues: ☐ maîtrise du français; ☐ très bonne connaissance de l'anglais; ☐ *connaissance d'une troisième langue communautaire souhaitable.*

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante en fonction des qualifications et de l'expérience, et de nombreux avantages sociaux.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres de la *Communauté, sont priées d'envoyer leur curriculum* vitae détaillé ainsi qu'une photographie, en indiquant la **référence JU 8701,** à la:

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement - Formation
boulevard Konrad Adenauer 100
L-2950 LUXEMBOURG.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.



Avez-vous au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine
DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE OU DE LA COOPERATION AVEC LES PAYS EN DEVELOPPEMENT?
Peut-être êtes-vous le collaborateur que nous cherchons!

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise un concours général sur titres et épreuves, en vue de constituer une *réserve de recrutement d'*

ADMINISTRATEURS (m/f)

CE QUE NOUS RECHERCHONS:
des personnes dynamiques et compétentes, capables de résoudre des problèmes et désireuses de travailler dans l'ambiance de la fonction publique européenne.

Les candidats doivent:
☐ avoir un diplôme de fin d'études universitaires;
☐ *avoir une connaissance approfondie d'une* langue officielle des Communautés et la connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues;
☐ être ressortissants d'un Etat membre des Communautés européennes;
☐ être nés après le 27/03/1951 et avoir au minimum deux ans d'expérience professionnelle dans un des domaines du concours.

La Commission met en œuvre une politique en vue de garantir l'égalité des chances des femmes et des hommes dans toutes les professions.

L'avis de concours, ainsi que le formulaire de candidature peuvent être obtenus aux adresses suivantes:

☐ *Commission des Communautés européennes, Division Recrutement,* rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES;
☐ Bureau de Presse et d'Information des Communautés européennes,
- rue des Belles-Feuilles 61, F-75782 PARIS CEDEX 16;
- C.M.C.I. / Bureau 320, rue Henri Barbusse 2, F-13241 MARSEILLE CEDEX 01.

Les demandes d'envoi doivent être faites, de préférence sur carte postale, en mentionnant le numéro du concours COM/A/482.

DATE LIMITE POUR L'ENVOI DES CANDIDATURES: 26 MARS 1987.

Le Monde CADRES

BANQUE FRANCAISE

connaissant une forte expansion de son activité internationale, recherche

Cadre administratif

pour sa direction du commerce extérieur. Encadrant une équipe de 6 spécialistes, le titulaire du poste aura une connaissance approfondie des techniques de financement en matière de commerce extérieur. Il ouvrira le service aux produits nouveaux et fera preuve d'imagination et d'esprit d'entreprise. Agé d'environ 32 ans, le candidat retenu aura une expérience similaire acquise dans un établissement financier. Anglais utile.

Adresser curriculum vitae détaillé (réf. 2179) à Bernard Mangou, 17, rue la Rochefoucauld, 75009 Paris. Convocation avant fin février.

SEARCH

Crédit Agricole de la Côte-d'Or
DIJON

Service SYSTÈME ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

RESPONSABLE TÉLÉCOMMUNICATIONS VOIX ET DONNÉES

Ingénieur ou niveau équivalent
CHARGÉ :
de la CONCEPTION DES RÉSEAUX (agences, locaux, DAB, TPV, VIDÉOTEX, cartes à mémoire, sécurité, messagerie)
de la GESTION DU BUDGET TELECOM et RELATIONS AVEC P.T.T.

Adr. lettre man. avec C.V., photo et pr. à C.R.C.A.M.C.O. B.P. 90 - 21003 DIJON Cedex.

GENRAD

LEADER DU TEST
nous recherchons pour poste

D'INGÉNIEUR D'APPLICATION

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN
Connaissant le test IN-CIRCUIT et ayant une expér. pratique sur un testeur.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :

GENRAD
SERVICE SUPPORT
96, rue Orfila,
75020 PARIS.

TOURISME
Formation professionnelle supérieure, stage agréé rémunération d'Etat

TECHNICIEN-AGENT DE DÉVELOPPEMENT

au service des collectivités publiques (pour stations thermales, climatiques, balnéaires, touristiques). Durée 9 mois (avril-décembre 1987).

INFATH : Institut national de formation aux métiers du tourisme, de l'hôtellerie et du thermalisme.
Tél. : (1) 48-78-80-94.

RECRUTE 4 VENDEURS Niv. bac, statut VRP, sal. motiv. 47-73-75-94 le 19-20 fév., de 9 h-13 h ou écr. BOS Action diététique, B.P. 95, 92803 PUTEAUX Cedex.

Association Gestionnaire de Foyers d'Hébergement pour travailleurs immigrés, recherche pour ses foyers

GESTIONNAIRES DE FOYERS

ayant le sens du contact. Gestion informatisée. Logement de fonction sur foyer dans appartement confortable.
Env. CV dét., lettre manusc. et photo ainsi que prét. à : ADEF. 16, rue du Plâtre, 75004 PARIS.

C.S.T.B. Grenoble

recherche
pour études et projets d'acoustique routière et urbaine

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Formation ETP, INSA...

Expérience B.E. souhaitée.

Le candidat sera responsable d'études pour clients et collaborera avec une équipe de chercheurs spécialisée en acoustique.
Bonne rédaction exigée.

Envoyer C.V. et lettre manus. au
C.S.T.B. Grenoble
24, rue Joseph-Fourier,
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES.

SOCIÉTÉ AUDIOVISUELLE recherche

COMMERCIAL (E)

Région Paris.

Téléphoner au 90-85-95-33 ou 90-82-94-40.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- *INGENIEURS* toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES *(presse écrite et parlée)*

HOMME DE MARKETING INTERNATIONAL. – Stratégie export. Gestion réseau implantation. Anglais, japonais, arabe, espagnol. Formation américaine commercial et management. 10 ans exp. USA, Extrême-Orient, Moyen-Orient (biens d'équipement, agro-alimentaire).

CHERCHE poste développement export ou similaire. Objectif : améliorer les performances de votre entreprise sur les marchés étrangers.
(CAD.IV/ALB 975.)

J.F. 23 ans. JURISTE D.E.A. DROIT DES AFFAIRES. – Exp. dans immobilier, assurance, banque. Droit de la concurrence et propriété industrielle. *Spécialiste en droit international.* Trilingue anglais, espagnol. Informatisation d'un service juridique.

RECHERCHE poste à responsabilités similaires.
(BCO/JVA 976.)

NÉGOCIATEUR ET MANAGER. – Contrats internationaux. Ingénieur. Bilingue anglais, français. Maîtrisant pratique droit anglo-saxon. Biens d'équipement usines et complexes toutes industries. Rompu accords coopération partenariat sous-traitance plusieurs pays.

RECHERCHE interventions courtes, moyennes durées. France, Europe, Proche-Orient, Moyen-Orient, URSS, Pays de l'Est, Extrême-Orient, Asie du Sud-Est. (BCO/JVA 977.)

CADRE COMMERCIAL. – 50 ans. Bac+2 ans marketing. Grande expérience vente en distribution et vente de services. Animation d'équipes de vente. Recrutement, formation, motivation et assistance terrain.

RECHERCHE poste en fonction commerciale Paris/R.P. *(BCO/MS 978.)*



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

M.B.A maîtrisant angl., all., esp., ch. emp. ccial. T. : (16) 37-21-82-19 ; 30-62-84-02.

INSTITUTRICE 49 ans.
Ch. Job au pair pendant *vacances accepte ts travaux.*
Ecr. s/nº 8.351
Le Monde Publicité
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

INGÉNIEUR MANAGER

AUTOMATISMES INDUSTRIELS
ÉLECTRICITÉ MT/BT
Micro-informatique CAO PERT
parfaite maîtrise ANGLAIS
poste actuel aux USA.
ENGINEERING MANAGER
Ch. sit. France, Lib. mai 87.
Ecr. C. MALAGA, 12, Golfside Circle, Bristol Harbour Village. Canandaigua, NY 14.424 USA.

CORINNE, 19 ans, titulaire du BAFA *(spécialisation ski alpin,* niveau chamois d'argent), brevet national de secouriste, en section « Sport-Etudes-Judo » (ceinture noire 1re dan), recherche poste animatrice en colonie de neige à Pâques et toutes vacances scolaires.
(16-1) 39-80-97-53.

J. F. cherche emploi stable

STÉNODACTYLO

Paris ou banlieue Sud.
Téléphone : 69-24-77-78.

J.F. secrétaire comptable, bac G2+informatique, 4 ans d'expérience, recherche emploi stable. Libre mi-mars.
Mme BUZAUD Nadia,
11, rue de Juilly,
77290 MITRY-MORY.
Tél. : 64-61-07-02.

Dynamique et méthodique Secrétaire de direction, 28 ans, bilingue anglais, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, du commercial et de la communication, recherche emploi stable dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous secteurs dynamisants.
Tél. : 47-07-55-39
ou 45-55-91-22, poste 43.13.

J. F., resp. recrutement et formation dep. 3 ans dans PME japonaise souhaite rejoindre une grande ent. pour travail d'équipe en direction du personnel. Paris, région parisienne. Tél. : 48-89-20-57 (soir) ou Ag. Dessain, 15, rue du Louvre, 75001 PARIS s/réf. C.J.

CORINNE, 19 ans, titulaire du BAFA (spécialisation ski alpin, niveau chamois d'argent) ; brevet *national de secouriste ; en* section « sport-études judo » (ceinture noire 1er dan), recher-*che poste animatrice en colonie* de neige à Pâques et toutes vacances scolaires.
(16-1) 39-80-97-53.

CADRE 39 ans,
10 ans expérience, tra. internat. air, mer, rail, route, douane, transit.

RESPONSABLE

tra de Sté. Etudierait toutes proposit. Tél. (1) 47-22-07-23 le soir ou écrire sous nº 6.931
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J. F. 28 ans, licence communication + IAE, maît. angl.-esp., 1re exp. COMMUNICATION interne et externe, ch. poste motivant rel. publiques/informat. ou service personnel.
Tél. : 43-73-12-30.

J. F. allemande 23 ans, très motivée, résidant en France, traductrice interprète dipl., secrét. tril. franç., angl., not. esp., italien, sténodactylo, trait. de texte, disp., bonnes réf., ch. poste intéressant Paris, province, étranger.
Tél. : 34-74-06-64.

Entrepreneur, congolais doct. en droit ayant connaissances en investissement étr. en Afrique, tril. (fr., angl., esp.) étudie ttes prop. Tél. : 43-39-85-70 ou A. Biangonga.
8, impasse des Montailleux, 94000 Créteil.

---

propositions diverses

« Emplois et Carrières de la Fonction Publique », numéro spécial de FRANCE CARRIÈRES chez votre marchand de journaux (R.P.).

LA TABLE
DANS LE BON SENS
Restaurant
Boutique traiteur
Plats cuisinés sous vide
94, rue Philippe-de-Girard
75018 PARIS
Tél. : 42-40-19-37

deux-roues

VENDS VESPA 125 PX PIAGGIO (8.550 km).
Année 85.
Prix : 3.500 F.
Tél. à partir de 20 h :
43-70-48-27.

INTERNATIONAL

UNICEF

THE UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND

With Headquarters in New York and offices throughout the world, requires :

COMPUTER PROGRAMMERS AND PROGRAMMER ANALYSTS

for its offices in New York, Geneva and Copenhagen.

QUALIFICATION REQUIREMENTS :

University degree in Computer Sciences. Ongoing attendance at professional seminars and courses. Two to five years relevant experience with progressively increasing level of programming knowledge and skills, and full mastery of computer programming techniques and languages. A mastery of the techniques to *fully* utilize operating system facilities is required together with experience with at least one of the major access methods. Candidates must be fluent in English and French.

Salary in US$ 30,000-45,000 area.
Excellent benefits package.

Qualified women are encouraged to apply.

Send detailled résumé as soon as possible to :
Mr. Michael K. Corbett (Ref. EDP-GEN)
Chief, Recruitement & Staff Development Section
UNICEF
866 United Nations Plaza
Room A-3K
New York, N.Y. 10017, USA.

---

amnesty international

CHEF DE LA DIVISION AFRIQUE

Amnesty International cherche à pourvoir au secrétariat international à Londres le poste de chef de la division Afrique du département de la recherche, suite à la promotion du titulaire. Cette division rassemble et étudie des informations sur les violations des droits de l'homme dans cette région et prépare des actions à entreprendre par Amnesty International concernant les prisonniers d'opinion, le déroulement des procès, le traitement des prisonniers et la peine de mort.

Le chef de cette division est responsable des travaux de 20 personnes en ce qui concerne la stratégie et les techniques à *mettre en œuvre pour l'action et la recherche* ; il approuve les textes et les actions que préparent les chercheurs ; il recommande la ligne politique à suivre et est directement responsable des questions administratives, budgétaires et de personnel.

Les candidat(e)s doivent être doué(e)s d'un bon jugement politique, posséder une connaissance approfondie de cette région et être spécialisé(e)s dans une sous-région. Ils(elles) doivent avoir l'expérience de la direction de spécialistes ou les aptitudes nécessaires et être capables de représenter Amnesty International. Ils(elles) doivent pouvoir s'exprimer en anglais avec aisance tant oralement que par écrit. La connaissance d'une langue africaine et/ou d'une autre langue européenne serait un avantage.

Traitement annuel indexé :
de £ 13 787 à £ 16 642 par échelons annuels.
DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 3 AVRIL 1987.

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature, s'adresser à : Amnesty International, service du personnel, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ (Grande-Bretagne). Tél. 837-3805 (24 h/24 h).

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription pour un poste (à plein temps) de PROFESSEUR ASSISTANT de philologie allemande
Titre exigé : doctorat ès lettres.

Entrée en fonctions :
1er septembre 1987.
Les lettres de candidature, avec curriculum vitae et liste des publications (en 2 ex.) doivent parvenir jusqu'au 14 mars 1987 au Doyen de la Faculté des Lettres, Bâtiment central, Dorigny, CH-1015 LAUSANNE (tél. : 021/46 31 26).

---

capitaux propositions commerciales

Cherche négo expérimenté

POSSIB. ASSOCIAT.

47-03-32-44 matin.

PLACEMENTS

INTÉRÊTS 15 %. Garanties s/immeubles. 43-48-77-53.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

HOTEL D'AUBRAY

TRÈS BEL HOTEL XVIIe
En cours de restauration

SUPERBE 358 m²

dont 150 m² réception avec 4,10 m hauteur sous plafond. Le tout avec vue s/jardin. Calme et ensoleillé.
UNIQUE DANS LE MARAIS
Travaux à prévoir.
MAZEL 48-04-05-36.

8e arrdt

RUE DU ROCHER. Immeuble pierre de taille. 2 p., tt cft, 4e étage, libre fin 1987. 450.000 F. GIERI, 43-73-06-81.

9e arrdt

ST-GEORGES. 3 p. cft, 4e ét. s/gde cour agréable, calme, soleil. 550.000 F. 42-66-19-00.

10e arrdt

76 m². 690.000 F

BONNE-NOUVELLE
Imm. p.d.t., 3 p. cft, refait neuf.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

13e arrdt

NATIONALE 2 P. tt cft, parf. ét. clair, calme. 345.000 F. 43-25-97-16.

14e arrdt

BEAU 2 PIÈCES

Asc., libre de suite.
77, rue des Plantes
S/pl. jeudi de 14 h 30 à 18 h 30.

Mº ST-JACQUES

ou DENFERT-ROCHEREAU
Imm. réc., tt cft, park., 5e ét., loggia s/rue calme, soleil, liv. dble, 3 chbres, entrée, cuis., bns + s. d'eau, w.c., 90 m². 10, villa St-Jacques (Angle 67, bd St-Jacques)
merc.-jeudi 13 h 30-18 h 30.

15e arrdt

RUE BLOMET

Imm. récent charmant 2 p. tt cft + terrasse 32 m², calme, soleil, verdure. 850.000 F.

NOTAIRE : 42-03-94-83.

17e arrdt

3 P. cft. 660.000 F.

Imm. p.d.t., métro Villiers. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

19e arrdt

A 50 m. des Buttes Chaumont, *de bel imm. p.d.t. appt 3 pces,* cuis. faibles charges au 1er ét. 460.000. T. 42-49-56-90.

91 - Essonne

A VENDRE
A GRIGNY 91350
Dans petite résidence de 5 étages
APPTS 5 PIÈCES
cuisine, séjour, salon, 3 ch., salle de bains, cave, parking, interphone. Prix 330.000 F. Tél. : 69-06-07-38 après 18 h. *Proche écoles, S.N.C.F. à 5 mn* centre commercial.

Minitel

30 000 offres

Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux.
PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

MÉDECIN rech. habit. personnelle. 4/5 p. 120 à 140 m², bon imm. ancien ou moderne.
LEROY 29, bd Voltaire.
Tél. : 47-00-57-52.

appartements occupés

CAMBRONNE

Appts occupés loi 48.
Dans bel imm. pierre de t. de 350.000 F à 450.000 F.
42-80-64-74, poste 233.

locations non meublées offres

Paris

Mº VAUGIRARD. Beau 3 P., tt cft, cuis. équipée, calme. 5.500 ch. comp. 45-33-87-87.

SOLOGNE NORD

Ravissante ppté 100 ha., bois, terr., 2 étangs, maison de maître 12 p. luxueusement aménagée, garderie, dépendances.
REG. LAMOTTE-BEUVRON
Ppté 236 ha. dont bois 160 ha, 2 étangs, rivière, bât. ferme *pavillon chasse, communs.*
CAB. LA SOLOGNE SA
41202 ROMORANTIN.
Lanthenay. Tél. 54-76-02-92.

fonds de commerce

Ventes

TAHITI
Cède fabrique alimentaire, possibilité d'expansion. Contact. Wong, B.P. 1180, Papeete, Tahiti, Polynésie française.

---

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine.
75008 PARIS
recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomat. et cadres de stés multination.

TÉL. : 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambass. 45-26-18-95.

immeubles

Centre socio-sportif, en bordure *de mer (capacité d'accueil 200* personnes), équipement complet (cuisines, réfectoire, etc.) avec *terrain d'évolution de* 4 ha. et terrain de sports annexes, pouvant convenir à importante collectivité, ville ou comité d'entreprise, pourrait être cédé.
Pour tous renseignements, *s'adresser au secrétariat de la* mairie de SAINT-CYPRIEN.
Tél. 68-21-04-20.

pavillons

RUEIL. A vdre PAVILLON 205 m², séj., salon, cuis., w.-c. 1er ét., 3 ch., salle de bains. S/s total, gar. *2 voitures.* Terrain. Tél. : 47-51-00-63 après 19 h 30.

villas

Vds VILLA TT CONFORT Banlieue Nord, résid. s/sol, gde s. séj., salon, cuis., w.-c., 1er, 2 *ch.+s.d.b., w.-c.,* garage, 600 m². Tél. : 45-54-60-75.

---

78 Bougival, très belle villa récente, prox. forêt, belle construction 180 m² + sous-sol sur tte la surface, gde terrasse avec *vue imprenable,* garage 2 voitures sur terrain 900 m², 3 mn gare, 2 mn école à pied, *prox. centre ccial, gare.* Agence s'abst. 3.800.000 F. 39-69-01-30 pour R.V. le matin entre 9 h et 11 h.

propriétés

Longère de 30 m de long, habitée avec terrain potager de *8.000 m² clôturé, 10 km de* bord de mer (Finistère). Tél. : 98-71-31-07.

---

56 QUIBERON
Maison pierre, centre plage, s/s., r. de ch., s. de b., w.-c., étage 4 ch., grenier, garage, terrasse. 550.000 F.
Tél. : 97-30-45-95.

Part. vend propriété 1 ha pinède + 2 villas, style provençal, *vue sur mer.* 2.000.000 F.
Six-Fours-les-Plages.
Tél. mat. : 94-34-49-40.

---

bureaux

Locations

DOMICIL. CCIALE 8e
TÉLEX/SECRÉT./TÉL./BURX
AGECO - 42-94-95-28

DOMICILIATIONS
Location bureaux et ateliers, permanence téléph. (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat).
CONSTITUTION sociétés, commerçants, artisans.
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
– PARIS-1er : R. St-Honoré. Tél. : 42-60-91-63.
– PARIS-15e : 40-58-02-92.
– 95-GONESSE : 42-60-41-61.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs.
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

MICHEL BERNARD 45-02-13-43

DÉFENSE/PUTEAUX

500 m², 1.000 m².

COURBEVOIE, 90 m²

10.000 F/mois.

PTE GENTILLY, 200 m²

160.000 F/an.

CHOISY/CENTRE

250 m², 120.000 F/an.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-58

Domiciliation depuis 80 F/m. Av. des Champs-Elysées (Etoile). Rue Saint-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris-15e. 21 *bis,* rue de Toul, Paris-12e. Constitution SARL 2.000 F H.T. INTER DOM. Tél. : 43-40-68-50.

locaux commerciaux

Locations

CHOISY/CENTRE

600 m², 120.000 F/an.
Michel BERNARD, 45-02-13-43.

500 m² MARX-DORMOY

Rue de la Chapelle.
Local r.-de-ch., état impec.
25.000 MENSUEL
Immo Marcadet. 42-51-01-82.

échanges

ECHANGE 6 p., cft, BIARRITZ c/ 2-3 pces CENTRE PARIS.
Tél. : 50-58-37-35.

L'AGENDA

Antiquités

Restauration d'objets et de mobilier à domicile. Renseignements de 14 à 19 h au 43-59-73-65, Noël CHARBONNIER Paris-8e.

Particuliers

(offres)

Particulier vend cause départ meuble bibliothèque marque BEHR couleur blanc et gris métal (comprenant nombreux tiroirs et rangements, bar, rangement disques, etc.). Largeur 3,95 m, *hauteur 2,35 m, profondeur* 40 cm . Bon état, valeur 40.000 F. Vendu 8.000 F.
Tél. : 43-41-68-79.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus grand et formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles », écrit le fameux guide Paris pas Cher en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, toute la *bijouterie* or.
Argenterie

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens
4, Chaussée-d'Antin.
Achat ts bijoux ou échanges.
Autre magasin autre gd choix.
Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

GILLET

ACTUELLEMENT – 20 %
SUR LES BIJOUX ANCIENS
Bagues, romantiques, broches, bracelets... qui vous apporteront du bonheur.
19, rue d'Arcole, Paris-4e.
Mº Cité. Tél. : 43-54-00-83.

Garage

Ch. à acheter ou louer garage 20 m² minimum 91, 93, 94 ou Paris. Prix raisonnable.
Tél. : 48-20-63-03, poste 404 ou 43-77-86-20 après 20 h.

Luminaires

RÉPARATION et remise en état de lustres à cristaux et bronzes.
Tél. : 43-55-03-08.

Sanitaires

INOUI ! Jusqu'au 31/5 : 14 jours CANADA/USA : avion A/R tx. Amsterdam location, Motorhome avec 3000 km incl. p. dep. 4.995 FF par pers. Info/Broch. *Tél. CN France 47-42-76-50.* ou CP Air 42-61-72-34.

Moquettes

A SAISIR

MOQUETTE 100 % PURE LAINE

PRIX POSÉE : 99 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

Vacances

Tourisme

Loisirs

AVORIAZ
Part. loue 2 pces, 5 pers., gd confort avec forfait loisirs inclus, du 7 au 14 mars 1987. *Tél. :* 45-55-91-71, poste 41.73 ou 48-66-85-89 après 20 h.

MULTIPROPRIÉTÉ A TIGNES (VAL-CLARET)

Particulier vend à Inter Résidences, studio 4 personnes, grand confort, vacances scolaires de printemps (2e et 3e semaine d'avril).
Tél. : 34-51-45-41.

SKIEZ DANS LE JURA PARADIS DU FOND

Part. loue gd studio 4/6 pers. tt cft, sur pistes de fond et prox. imméd. station alpin. Métabief toutes saisons.
Tél. : (16) 81-49-00-72.

Loue, *été,* maison, Tamariu, Espagne, 4 chambres, 3 bains, garage, jardin. 4.000 F/sem. Mini : 2 sem.
Tél. : 61.23.83.73 apr. 19 h.

LA CORSE
A louer : mai, juin, juill., août ou *sept. Villa au bord de la baie de* Santa-Giulia (sud), 4 ou 8 personnes. A partir de 1.700 F par semaine. INFO : Famille MASYN, Rue Snaggaard 68, 8000 BRUGES (Belgique).

هكذا من الأصل

Economie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Ford dépasse General Motors dans les bénéfices

Pour la première fois depuis 1924, le numéro deux de l'automobile américaine, Ford, passe devant le numéro un, General Motors, pour les bénéfices. Avec 3,3 milliards de dollars de profits en 1986, Ford enregistre *une progression de* 30 %, *alors que* GM voit *ses bénéfices* chuter de 26 % à 2,924 milliards de dollars. La clé du succès de Ford tient à la progression de son chiffre d'affaires (+ 19 %), notamment grâce à ses ventes automobiles aux Etats-Unis, *alors que les deux* autres constructeurs américains, GM *et* Chrysler, ne voyaient leur chiffre d'affaires progresser respectivement que de *7 % et 6 %. Parmi les autres éléments positifs pour Ford* : l'explosion de ses ventes de voitures en Europe (+ 71 %), le programme de réduction des coûts engagés depuis 1980 et qui commence à porter ses fruits, enfin, les performances des autres branches d'activités du groupe comme la finance.

Chargeurs réunis : Redéploiement et suppressions d'emplois

Au cours d'une réunion, le 17 février, du comité d'entreprise des Chargeurs réunis (branche navale du groupe Chargeurs SA), les dirigeants de la *société* ont expliqué les *orientations* du « *redéploiement* » maritime décidé en 1987 et en 1988. Les Chargeurs réunis ont engagé des négociations avec leurs nombreux partenaires européens et asiatiques, qui devraient aboutir au retrait de la compagnie française des *lignes entre l'Europe et l'Extrême-*Orient desservies par navires porte conteneurs.

Les Chargeurs céderaient leur fonds de commerce au groupe danois Maerks. D'autre part, un accord a été conclu avec l'armement Louis-Dreyfus pour céder à ce dernier l'activité dans le secteur du transport de marchandises en vrac (minerai, céréales, charbon). Désormais, les Chargeurs réunis vont axer leur développement sur les trafics entre la France métropolitaine, les Antilles, la *Guyane, le Maroc et l'Afrique* du Sud, entre la côte occidentale d'Afrique et l'Extrême-Orient et sur les transports frigorifiques de fruits en provenance de Côte-d'Ivoire. Ces orientations se traduiront par la suppression de quelque 270 emplois *(dont 150 navigants) en deux ans.*

M. El Sayed, l'ex-président de Fermenta, condamné pour 570 millions de couronnes

Nouvel épisode dans le feuilleton Fermenta : l'ancien président, fondateur du groupe biotechnologique et chimique suédois Fermenta, M. Refaat El Sayed, a été condamné, par le tribunal de première instance de Stockholm, à rembourser 570 millions de couronnes (environ autant de francs) à la Götabanken.

Cette somme correspond au remboursement *de lettres de crédit qui* devaient, selon l'organisme bancaire, être fait avant le 11 janvier 1987. L'avocat de l'homme d'affaires a assuré à la presse que son client ne paierait pas cet argent, emprunté, selon lui, à titre personnel et utilisable jusqu'au 26 août prochain. Aussi entend-il poursuivre l'affaire devant une autre instance juridique.

Par ailleurs, la Götabanken a fait une provision de 250 millions de couronnes *en raison des risques qu'elle* encourait dans cette affaire, ce qui a freiné la progression de ses bénéfices d'exploitation.

Le fonctionnement de la Communauté européenne élargie

La Commission incite les Douze à tenter un pari financier

La Commission européenne propose aux gouvernements des Douze de sensiblement augmenter les ressources mises à la disposition de la Communauté au cours des cinq années à venir, bien au-delà de ce qui avait été envisagé lors du conseil européen de Fontainebleau en 1984. M. Jacques Delors, son président, l'annonçait, le mercredi 18 février, à Strasbourg au Parlement européen, en lui indiquant comment il envisage le fonctionnement de la Communauté élargie.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a arrêté ses propositions le dimanche 15 février, à l'issue du « tour des capitales » que M. Delors vient d'effectuer, conformément au mandat que les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze lui avaient confié à Londres en décembre 1986.

Ainsi est donné le coup d'envoi à un débat sur le financement de la CEE *qui va se trouver au centre* des préoccupations des Douze tout au long de l'année, et qui sera l'occasion pour chacun des gouvernements, comme des grands leaders politiques, face à une opinion publique sans doute moins indifférente qu'il n'y paraît, de prendre position sur la manière dont ils considèrent le développement de la construction européenne.

Le plafond des ressources affectées à la CEE, qui se situe aujourd'hui autour de 40 milliards d'ECU (276 milliards de francs) serait fixé jusqu'en 1992 à 1,4 % du PNB des Douze, soit environ 57 milliards d'ECU (*393 milliards de* francs). Ce bond en avant est nécessaire, selon Bruxelles, pour assurer la « sécurité budgétaire » et rompre avec la politique d'expédients que la CEE a été obligée de pratiquer depuis plusieurs années, et qui fait qu'en 1987 il lui manquera plus de 4 milliards d'ECU (27,6 milliards de francs) pour faire face à ses dépenses. Il rendra possible le financement des politiques communes existantes, ainsi que les nouvelles prévues dans l'Acte unique européen.

Ce programme de travail (établissement d'un grand *marché sans* frontières d'ici à 1992, renforcement de la coopération technologique), que les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté fin 1985 et qu'il faut maintenant mettre en œuvre après qu'il aura été ratifié par les Parlements nationaux, devrait permettre le succès de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, deux pays dont l'appétit européen tranche avec le scepticisme des autres membres du club, mais qui, pour être en mesure de jouer pleinement la partie, réclament à leurs partenaires un effort de solidarité important.

Bref, la Commission propose aux Douze d'avoir une politique financière qui correspondе aux ambitions qu'ils affichent. Neuf d'entre eux se sont montrés sensibles aux arguments de M. Delors et paraissent prêts à le suivre. Les trois plus grands, à savoir la RFA, la France, le Royaume-Uni, qui, il est vrai, sont les seuls qui contribuent au budget européen plus qu'ils n'en reçoivent, se sont montrés plus réservés. La Commission a inscrit dans ses propositions une série de dispositions dont l'objet est de les rassurer. Le soutien des marchés agricoles représente aujourd'hui le gros bataillon des dépenses de la CEE. La Commission propose de les stabiliser (26 milliards d'ECU en 1987, 28 milliards en 1992) en accélérant la réforme de la politique agricole commune (PAC), mais accroîtrait par compensation les aides directes aux *revenus des petits exploitants*.

Afin de tout à fait se garantir contre les débordements agricoles, la Commission préconise la mise en œuvre d'une « discipline budgétaire » renforcée. En 1984, les Dix avaient décidé que les dépenses agri*coles devraient progresser* moins vite que les ressources de la CEE. Cet engagement n'a pas été tenu.

Des « stabilisateurs budgétaires »

La Commission préconise maintenant des règles plus rigoureuses, et en particulier la mise en place de « stabilisateurs budgétaires », dont l'objet serait de fixer, voire de stopper les coûts financiers accordés à telle ou telle production, lorsque les seuils de dépenses les concernant se trouveraient dépassés.

A Fontainebleau, les Dix, mettant ainsi fin à une querelle de plusieurs années, avaient reconnu à la Grande-Bretagne le droit à une compensation forfaitaire *afin de limiter* sa contribution au budget européen. La Commission propose de continuer sur cette lancée par le biais d'une « clé verte » : elle suggère de corriger à 50 % afin que le Royaume-*Uni*, en raison de la structure de son agriculture, bénéficie du Fonds *agricole* sensiblement moins que les autres Etats membres.

Le Parlement européen *devrait* trouver des raisons Enfin, la Commission *souhaite – et ce ne sera pas* pour déplaire au Parlement européen – que la décision qui sera prise sur la base des propositions qu'elle présente maintenant indique pour chacune des années, d'ici à *1992*, quel pourcentage du PNB de l'Europe des *Douze* il conviendra d'affecter au budget européen. Les modèles préparés par les experts bruxellois prévoient des budgets s'échelonnant d'environ 40 milliards en 1987 à *52* milliards en 1992 (en ECU constant) avec une quasi-*stabilité* des dépenses agricoles. Les ressources de la Communauté sont composées aujourd'hui des droits de douane et des prélèvements agricoles perçus lors de l'importation en provenance des pays tiers, auxquels s'ajoute une fraction actuellement *plafonnée à 1,4 % des recettes* de la TVA.

L'accord de Fontainebleau prévoyait que ce plafond pourrait être *augmenté à 1,6 % au* 1ᵉʳ janvier 1988. La Commission explique que ce serait déjà insuffisant en 1987 pour couvrir les dépenses résultant des politiques communes. Le nouveau garde-fou qu'elle demande aux gouvernements d'accepter, soit *1,4 % du PNB, équivaut en* gros à 2 % des recettes de la TVA. On se rend compte ainsi de l'ampleur du pari financier qu'elle invite les Douze à tenter en faveur de l'Europe.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les prix agricoles

Les propositions de la Commission suscitent de vives protestations en France et à l'étranger

Les propositions de la Commission de la CEE en matière de prix agricoles *suscitent, comme on pouvait* s'y attendre, de vives réactions. En Allemagne fédérale, la fédération des paysans (DBV) va organiser, dans les semaines à venir, des actions de protestation et des manifestations.

En Belgique, les unions professionnelles agricoles s'insurgent contre les propositions de prix de la Commission et protestent contre la baisse importante des revenus qui en découlerait. Le Boerembond, qui regroupe les organisations flamandes, estime que le seul point positif est la proposition d'instauration d'une taxe sur les matières grasses.

En Grèce, M. Yannis Pottakis, *ministre* de l'agriculture, juge les propositions de la Commission « *inacceptables et injustes* ». Selon lui, la Commission considère d'une « *manière discriminatoire* » les produits des pays du nord de la CEE au détriment des produits des pays du sud.

Le rapporteur du Parlement européen, M. Pol Marck (Belge, démocrate-chrétien), estime que ces propositions « *équivalent à faire supporter tout le poids des excédents par les agriculteurs* ».

En France, la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) juge d' « *autant plus inacceptables les propositions de la Commission qu'elles s'insèrent dans une politique de désorganisation des marchés agricoles* ». Seul le premier pas vers le démantèlement des MCM et le mécanisme de stabilisation du prix des matières grasses sont acceptables, mais, pour la FNSEA « *l'aspect positif de ces approches ne saurait compenser la nocivité des autres propositions* ».

M. Michel Teyssedou, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) a déclaré : « *On ne peut pas estimer qu'à terme il y aura une possibilité réelle de construction politique de l'Europe, si elle se fait au détriment de la seule politique économique qui existe et qui est le ciment de cette unité politique.* »

Rappelons que les ministres de l'agriculture doivent se réunir à Bruxelles le 2 mars.

AFFAIRES

Bouygues revend sa participation de 33,9 % dans SPIE-Batignolles

Propriétaire de 33,9 % du capital de *SPIE-Batignolles* (*une société* contrôlée à 60 % par le groupe Schneider) depuis la fin de 1986, Bouygues, désireux d'accroître sa trésorerie pour mener à bien ses ambitions dans l'audiovisuel, a décidé de vendre ses parts. L'opération devait aboutir le mercredi 18 février.

Bouygues *est propriétaire* de 1 633 496 actions de SPIE et il avait déboursé 830 millions pour les acheter à un cours moyen de 510 F. Dans la journée du 17 février, d'ailleurs, le cours de l'action SPIE-Batignolles a chuté à la Bourse de 6,41 %, passant de 608 F à 569 F. D'où la hâte de M. Francis Bouygues d'aboutir à une solution.

La partie de bras de fer entre M. Francis Bouygues et M. Didier *Pineau-Valencienne*, PDG de Schneider SA, avait trouvé son paroxysme le 22 décembre lors d'une assemblée générale de SPIE (*le Monde* du 24 décembre). Ce jour-là, *les représentants* de Bouygues s'étaient opposés aux dirigeants de SPIE, refusant les augmentations de capital demandées et l'institution d'un droit de vote double au béné*fice des porteurs d'actions les plus* anciens. Du coup, Bouygues, d'une part, Schneider et SPIE, de l'autre, étaient dans une impasse : le premier, disposant d'une minorité de blocage, *empêchait le principal* actionnaire de prendre des décisions essentielles pour la stratégie du groupe, les seconds interdisant à Bouygues de prétendre détenir un siège au *conseil d'administration*.

Après plusieurs semaines de tentatives d'accommodement, les deux groupes rivaux sont parvenus à un arrangement. Bouygues va céder en Bourse, le mercredi 18 février – levant les options d'achat qu'il avait négociées, – l'ensemble de ses titres dans SPIE au prix de 555 F l'action. La plus-value qu'il tirera de l'opération sera donc de quelque 75 millions de francs, une somme assez faible en définitive. Les acheteurs sont des investisseurs « *amis* » de Schneider SA, indique-t-on auprès de ce groupe. Dans un communiqué, Bouygues regrette que « *Schneider ait refusé ces derniers mois toute coopération* ».

Schneider va donc reconquérir une influence sans partage sur l'un de ses plus beaux fleurons industriels – 18,5 milliards de chiffre d'affaires, 150 millions de résultat net en 1986 malgré les grosses pertes d'une filiale, Speichim, – à supposer qu'il l'ait un jour perdue.

F. Gr.

SOCIAL

Le remboursement des médicaments de « confort »

M. Séguin prêche l'apaisement

Pour calmer l'agitation provoquée par l'application des mesures d'économie sur l'assurance-maladie, MM. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, et Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, ont précisé les conditions de remboursement des médicaments dits de « confort » (à vignette bleue), dans une lettre adressée, le mardi 17 février, au président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, et destinée en fait au public. Pour faciliter la prise en charge – prévue – de ces médicaments par les fonds d'action sanitaire et sociale des caisses, le gouvernement permet d'augmenter leurs crédits de 200 millions de francs.

« *Si leur mode d'usage le plus fréquent a pu les faire classer dans la catégorie des médicaments dits de « confort »*, lit-on dans cette lettre, *il arrive que leur utilisation soit souhaitable, voire indispensable, pour certaines affections graves.*

» a) *C'est pour cette raison que, comme vous l'aviez vous-même souhaité, le gouvernement a décidé de procéder au reclassement – donc de rouvrir la possibilité de remboursement à 100 % – de ceux de ces médicaments qui répondent le plus évidemment à ce cas de figure. Il s'agit des antinauséeux – utilisés pour les personnes atteintes de cancer ou de la maladie de Parkinson, et pour les femmes enceintes, – ainsi que de la vitamine B 12, utilisée dans le traitement de la maladie de Biermer, et de la vitamine D, pour le traitement du rachitisme de l'enfant* (1).

» b) *C'est pour la même raison qu'a été prévu un dispositif de « sécurité » destiné aux malades utilisateurs de médicaments à vignette bleue, dont le remboursement à 100 % ne saurait être systématique, mais pourrait être ouvert aux cas difficiles, médicalement justifiés.* »

La lettre précise les modalités de cette prise en charge, en souhaitant qu'elles soient « *mises en œuvre avec la plus grande rapidité* », avec une « *large information* ».

L'assuré doit « *présenter à sa caisse primaire sa demande de prise en charge pour le ou les médicaments à vignette bleue prescrits dans le cadre du traitement pour lequel il est remboursé à 100 %* ». Le contrôle médical prendra la décision pour toutes les personnes dont le revenu est inférieur à 82 340 F par an (+ 50 % par personne à charge) ; les autres cas devant être soumis à la commission d'action sanitaire et sociale.

« *Dès lors que le contrôle médical a donné son agrément, il revient à la caisse, à la fois, de rembourser le montant du ticket modérateur qui aura pu être précédemment laissé à la charge de l'assuré, et, le cas échéant, de lui délivrer un document lui donnant accès, pour la période qui aura été définie, au remboursement à 100 % – sans avance de sa part.* (...)

» c) *Pour les autres bénéficiaires d'une exonération à 100 %, notamment les personnes handicapées ou invalides, une procédure particulière existe, qui leur permet, après demande auprès de leur caisse, de continuer à bénéficier, sur critères sociaux, d'un remboursement de tout ou partie de leur dépense.* »

(1) Le « reclassement » de ces médicaments, prévu depuis septembre 1986, a été publié au *Journal officiel* du 14 février, tandis que la suppression du remboursement de cent quinze médicaments, notamment des autres vitamines, a été publiée au *Journal officiel* du 12 février. (NDLR.)

Près de un million de jeunes ont bénéficié du plan d'urgence pour l'emploi

A la fin du mois de janvier, le plan pour l'emploi des jeunes avait permis l'entrée dans l'entreprise de 109 872 moins de vingt-six ans, selon les statistiques publiées le 17 février par le ministère des affaires sociales et de l'emploi. Pour son dernier mois d'application dans la formule d'origine, en vigueur depuis le 1ᵉʳ mai, le dispositif a, une nouvelle fois, fléchi en rythme : il y avait eu 118 955 bénéficiaires en décembre dernier.

En données cumulées depuis le lancement de l'opération, le bilan provisoire estime à 947 565 le nombre de bénéficiaires. Les trois formules de la formation en alternance, exonérées à 100 % des charges sociales, ont accueilli 365 829 jeunes. Les contrats de qualification, avec 20 087 recrutements, n'ont pas connu le succès des contrats d'adaptation (176 338) qui ont fini par supplanter les stages d'initiation à la vie professionnelle (169 413), moins favorables aux jeunes. Exonérés *également* à *100 %*, les contrats d'apprentissage, avec 110 360 apprentis, ont peu progressé par rapport à 1985-1986, quand le plan emploi des jeunes n'existait pas encore (105 902).

Les embauches à l'issue de l'une de ces formations ou, encore, d'un contrat de TUC, exonérées à 50 % des charges sociales se sont élevées à 60 189, de mai à fin janvier. Enfin, les embauches directes de jeunes, sans le recours aux formules de formations en alternance, ont permis l'intégration dans l'emploi de 411 187 jeunes. Ces embauches ont été exonérées de 25 % du montant des charges sociales.

Selon les premières estimations, le plan d'urgence aurait, dans toutes les formules, favorisé les jeunes de niveau V (CAP), qui ont représenté de 42 % à 60 % des recrutements. Toutefois, environ deux mille cinq cents titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont profité de ces mesures d'exonération à 100 %, et ils ont représenté 13,9 % des embauches exonérées à 25 %. Majoritairement, ces jeunes ont été embauchés avec un contrat à durée déterminée – le plus souvent d'un an – ou pour une mission d'intérim. Deux sur trois ont entre dix-huit et vingt et un ans, sauf pour les embauches directes, où 51,7 % des jeunes ont de vingt-deux à vingt-quatre ans. Ce sont les entreprises de moins de cinquante salariés qui, semble-t-il, ont le plus tiré parti de ces dispositions.

Ces résultats provisoires coïncident avec la *fin de la première* phase du plan pour l'emploi des jeunes. Si les jeunes, entrés dans le dispositif avant le 31 janvier, continueront de bénéficier des mesures anciennes, les nouveaux embauchés le seront selon les règles prévues par l'ordonnance du 20 décembre 1986. Les exonérations à 25 % des charges sociales sont supprimées. Le taux d'exonération pour les contrats d'adaptation est ramené à 50 %. Toutes les autres mesures sont maintenues, jusqu'en juillet. Dans sa version initiale, le plan avait été crédité de 9 milliards de francs en année pleine. Dans sa deuxième version, il devrait coûter 2 milliards de francs, toujours en année pleine.

Le Haut Conseil de la population et de la famille propose un assouplissement de l'organisation du travail

Le Haut Conseil de la population et de la famille, qui s'est réuni le mardi 17 février à l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand, a examiné un rapport de Mᵐᵉ Françoise Euvrard, du CERC, sur les moyens de concilier travail et vie familiale.

Le rapport propose d'abord un assouplissement de l'organisation du travail : développer et banaliser le travail à temps partiel sous toutes ses formes – aussi bien deux tiers ou trois quarts de temps que mi-temps, mercredi libre, etc., – avec les mêmes droits (à la formation, par exemple) et possibilités de carrière que le temps plein ; étendre les horaires variables ; banaliser aussi le congé parental en maintenant le lien avec le travail pendant la durée du congé ; enfin, développer le travail effectué partiellement à domicile ou en « antennes décentralisées », qui réduisent les transports tout en maintenant le contact avec le milieu professionnel.

En revanche, le rapport exprime des réserves sur le développement de certaines formes de flexibilité du travail par les entreprises, notamment le travail de nuit, peu compatible avec la vie familiale, comme, à un moindre degré, le travail de week-end. Le Haut Conseil demande donc que sa fréquence soit réduite, notamment par le recours au système de cinq équipes ou plus, *et que ces formes de travail ne soient* pas demandées à des salariés ayant des enfants, et au moins que ceux-ci puissent refuser les formules les plus incompatibles avec la vie de famille. Tous ces aménagements devraient être négociés, évidemment, par les partenaires sociaux.

D'autre part, le Haut Conseil réclame un effort pour l'accueil des enfants de moins de trois ans, notamment pour les crèches : le rapport juge tout à fait insuffisante *l'action des collectivités locales* en ce domaine. Il a retenu les propositions de la CFDT et de la Confédération syndicale des familles en faveur d'une instance de coordination *locale (entre collectivités*, caisses d'allocations familiales, comités d'entreprise, etc.) sur les modes de garde. Le Haut Conseil suggère aussi une diversification des *modes de garde* (à domicile, de voisinage, à temps partiel) allant de la garde rémunérée à domicile aux associations subventionnées ou semi-bénévoles. Approuvant la mesure fiscale prise par le gouvernement, il voudrait que l'on aille plus loin.

Enfin, le rapport souhaite que l'on essaie d'harmoniser les horaires des activités scolaires et parascolaires avec les horaires de travail des parents et que l'on facilite de façon générale l'ajustement des services aux besoins des usagers.

Economie

ÉTRANGER

PHILIPPINES

Le ministre des finances estime disposer d'une « solide base de crédibilité » internationale

Au moment où une délégation d'hommes d'affaires américains, représentant vingt entreprises, s'apprête à tester, lors d'un voyage d'une semaine, les possibilités d'investissement aux Philippines, les principaux chefs d'entreprise philippins ont publié, le mardi 17 février, une lettre ouverte de soutien au gouvernement dans sa négociation sur le rééchelonnement de la dette.

MANILLE
de notre envoyé spécial

Les hommes d'affaires n'ont pas la réputation d'avoir des états d'âme, et le gouvernement Aquino en a fait l'expérience. Malgré les espoirs qu'a suscités sa « révolution » pacifique, Mme Aquino a toujours eu, à l'extérieur comme à l'intérieur, un problème de crédibilité dans les milieux économiques et financiers.

Le nouveau mandat qu'elle a obtenu avec le référendum constitutionnel du 2 février devrait lui permettre d'inspirer davantage confiance aux investisseurs étrangers mais aussi, et surtout peut-être, aux industriels philippins qui, jugeant jusqu'à présent la situation pour le moins « volatile », préféraient placer leurs avoirs ailleurs que dans leur propre pays. Les plus audacieux se heurtaient d'ailleurs à la prudence des banques, hésitantes à accorder des prêts devant le « haut risque » que constituent les Philippines.

M. Ongpin, ministre des finances, est, quant à lui, optimiste et *« j'ai de bonnes raisons de l'être »*, précise-t-il. Cet ancien élève d'Harvard, qui a fait toute sa carrière dans le secteur privé à la tête du groupe minier Benguet et a accepté ses fonctions actuelles par loyauté envers Mme Aquino plus qu'il ne les a sollicitées, n'a rien du politicien qui, parce qu'il est au pouvoir, annonce des lendemains qui chantent.

L'entretien débute dans un soupir : *« Bon..., le nouveau mandat de Mme Aquino ne résout pas tout, mais je pense que les aspects les plus critiques du probème de confiance auquel est confronté ce gouvernement sont résolus et que nous disposons désormais d'une solide base de crédibilité. »*

Les résultats de 1986 (chômage en hausse, consommation réduite, investissements en baisse) ne sont-ils pas préoccupants ? *« Je crois qu'il ne faut pas juger ce gouvernement sur les résultats de l'année dernière ; pendant la première partie de l'année, nous n'avons fait qu'essayer de gérer l'héritage et pendant la seconde de stopper la chute libre de notre économie : une croissance de 2 % a permis de compenser celle, négative, du premier semestre. »* (Sur l'ensemble de l'année, la croissance a été de l'ordre de 0,13 %.) *« Ces résultats auraient pu être meilleurs, j'en conviens, mais plusieurs facteurs ont obscurci l'horizon : d'abord, la nouvelle administration n'a pas bénéficié d'une période de transition. Elle est arrivée au pouvoir et, du jour au lendemain, nous avons dû prendre la situation en main. Ensuite, nous avions un ministre du travail qui considérait son rôle comme celui du défenseur des intérêts des ouvriers, ce qui a effrayé les industriels. Enfin, le gouvernement a dû faire face à plusieurs opérations de déstabilisation. »*

> *Le gouvernement de Mme Aquino s'est lancé dans une politique de développement diamétralement opposée à celle de Marcos. Les investisseurs la jugeront à ses résultats...*

M. Ongpin en a été la victime indirecte. En novembre 1986, précisément au moment où il négociait avec le comité représentant les banques créancières de Manille un rééchelonnement de la dette, les mouvements de troupes provoqués par les manigances de l'ex-ministre de la défense, M. Enrile, ruinaient ses efforts pour convaincre ses interlocuteurs de la stabilisation de la situation aux Philippines. La rencontre se solda par un échec. *« Nous sommes en meilleure position aujourd'hui »*, nous dit M. Ongpin. Durant la deuxième semaine de mars, le ministre des finances doit rencontrer une nouvelle fois à New-York les membres du comité consultatif des quatre cent quatre-vingt-trois banques engagées aux Philippines. *« Je pense qu'un accord est désormais possible »*, poursuit M. Ongpin, encouragé par les accords intervenus à Paris en janvier entre Manille et ses créanciers publics (*le Monde* du 30 janvier). Une solution dans les négociations, plus difficiles, avec les banques privées serait d'importance : les échéances auprès de ces dernières représentent 3,6 milliards de dollars pour la période de 1987 à 1992.

Répondant aux critiques de certains investisseurs étrangers sur le programme, en ce qui concerne la proposition des Philippins de transformation d'une part de la dette en prises de participation dans des entreprises, M. Ongpin estime qu'il est injustifié d'accuser la Banque centrale d'être trop *« gourmande »* en demandant 10 % de commission pour les investissements jugés non préférentiels et 5 % pour ceux destinés aux secteurs prioritaires : *« Nous sommes en la matière plus généreux que les Chiliens ou que les Mexicains. Nous avons jusqu'à présent soixante-dix demandes pour un montant de 250 millions de dollars, mais nous n'en avons accepté que cinquante-deux car nous entendons rester sélectifs et ne retenir que les projets qui s'inscrivent dans notre politique de développement. »*

Accélérer la réforme agraire

Le vrai test de crédibilité du gouvernement Aquino tient aux chances de réussite du programme de relance économique. M. Ongpin prévoit, pour 1987, une croissance de 6 % à 7 %. Pour stimuler l'économie, le ministre entend pallier tout d'abord une chute brutale (de 26 %) dans la construction par un programme pour les logements à prix modéré de 4,2 milliards de pesos (200 millions de dollars). En ce qui concerne le chômage, un plan d'urgence a été lancé en 1986 visant la création de six cent mille emplois, avec un budget de 3,9 milliards de pesos. Il n'a été que partiellement mis en œuvre et, par conséquent, 3 milliards de pesos, imputés au budget de 1986, devraient s'ajouter aux 8,5 milliards programmés pour cette année : *« Nous devons créer un million d'emplois par an »*, estime M. Ongpin.

Inopinément, un facteur positif pourrait contribuer à donner un peu d'oxygène à une économie en état d'anémie chronique : la hausse du prix du copra. De 2,5 pesos par kilo, il y a un an, celui-ci est passé à 6 pesos. *« La production du copra* (3 millions de tonnes) *concerne directement 15 millions de Philippins, et pour chaque peso supplémentaire du prix au kilo nous obtenons 3 milliards de recettes annuelles. Pour cette année, l'augmentation du prix du copra se traduira par une injection de 10 milliards de pesos dans l'économie, qui auront un effet multiplicateur substantiel : si l'on prend, par exemple, la bière, on s'aperçoit que sa consommation varie en fonction du prix du copra : quand il est bon, les gens boivent plus de bière... »*

Les Philippines de Mme Aquino se sont lancées dans une politique de développement qui est diamétralement opposée à celle de Marcos. Celui-ci avait mis l'accent sur l'industrie au détriment de l'économie rurale : *« C'était une erreur,* affirme M. Ongpin, *on ne peut espérer bâtir une industrie efficace et compétitive sans avoir un marché intérieur. Or les deux tiers de notre population vivent d'une agriculture que l'on n'a jamais vraiment cherché à développer. La population rurale ne dispose, par conséquent, d'aucun pouvoir d'achat. »* Il reste que la réforme agraire, que le gouvernement semble finalement vouloir mettre en œuvre, inquiète d'autant plus les investisseurs potentiels dans le secteur agricole que la rupture du cessez-le-feu avec les communistes risque de conduire à une nouvelle instabilité dans les campagnes.

Le programme de réforme agraire (36 milliards de pesos) sera en partie financé par l'aide étrangère (10 milliards de pesos, soit 500 millions de dollars, destinés aux rachats des terres). *« Suivant le modèle taiwanais, nous entendons inciter les propriétaires à réinvestir dans l'industrie les sommes que nous leur donnons en compensation de la réquisition de leurs terres. Mais nous devons aller vite pour mettre en place ce programme, sinon la réforme agraire risque de s'enliser dans le débat parlementaire »*, ajoute M. Ongpin. Le ministre des finances semble penser que, par ses atermoiements, son gouvernement a quelque peu gâché son premier mandat et qu'il doit aller vite s'il ne veut pas faire de même avec le second.

PHILIPPE PONS.

ÉTATS-UNIS

Le président Reagan donne le coup d'envoi d'une campagne de reconquête de la compétitivité

En lever de rideau aux rudes débats qui vont opposer la Maison Blanche, toujours favorable au principe même du libre-échange, et le Congrès, de plus en plus tenté par l'option protectionniste, le président Ronald Reagan a lancé, le mardi 17 février, une *« initiative pour la compétitivité américaine »*. Cette *« quête pour l'excellence »* doit assurer la prééminence scientifique, économique et commerciale des Etats-Unis au vingt et unième siècle, rien de moins.

Tour à tour, le secrétaire au Trésor, M. James Baker, et le représentant spécial pour le commerce, M. Clayton Yeutter, sont venus soutenir devant des hommes d'affaires réunis pour cette occasion le plan en six points qui sera soumis le 19 février au Congrès.

Un plan aussi vaste qu'ambitieux couvrant aussi bien l'éducation, la recherche, l'espace, la formation permanente que la législation commerciale destinée à réduire un déficit des échanges de 170 milliards en 1986 ou un déficit budgétaire record. Mais les moyens envisagés restent limités. L'enveloppe la plus importante proposée mardi, 1 milliard de dollars pour la formation des salariés victimes de « restructurations », sera à 95 % financée par des crédits précédemment alloués à d'autres postes de l'éducation.

Cette volonté de renforcer la compétitivité de l'industrie américaine vaut reconnaissance implicite que la seule arme monétaire – baisse du dollar – ou les réactions d'isolationnisme ne peuvent résoudre le problème du commerce extérieur. Soucieux d'éviter une confrontation avec les parlementaires, le président Reagan a promis de *« faire plus pour coopérer avec le Congrès »* et de renforcer son offensive contre les pratiques jugées « déloyales » des partenaires commerciaux des Etats-Unis.

CONJONCTURE

« Vous avez une responsabilité quasi historique » *déclare M. Balladur aux chefs d'entreprise*

« Vous avez une responsabilité quasi historique », a déclaré, le mardi 17 février, M. Balladur, qui parlait de la libération des prix devant l'assemblée générale de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI). Après avoir confirmé que l'indice des prix de janvier ne serait pas bon, mais que celui de février marquerait le retour à un rythme de hausse plus faible, le ministre de l'économie et des finances a fait appel au civisme et au sens de la responsabilité des chefs d'entreprise : *« La liberté de gérer et de fixer les prix n'est pas la liberté de fixer n'importe quel prix. »*

Au sujet des dérapages de prix enregistrés dans telle ou telle profession, M. Balladur a fait remarquer qu'ils étaient *« limités et localisés »*, et que les secteurs en cause représentaient peu de chose dans l'indice (5 à 6 %). De plus, ces hausses, *« qui ne constituent pas une surprise, (...) n'auront pas de conséquences sur les coûts de production. »*

Le ministre a conclu en rappelant que le ralentissement des coûts dont avait bénéficié l'industrie n'avait pas été complètement répercuté sur les prix, et qu'il existait actuellement une *« marge de désinflation »*.

« Le contrôle des prix est définitivement abrogé. Il s'agit d'une rupture radicale et irréversible. Il n'y aura pas de retour en arrière. Le ministre de l'économie n'a d'ailleurs plus de pouvoir dans ce domaine. »

TRANSPORTS

M. Douffiagues ébrèche le monopole d'Air Inter

M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, a annoncé, le 17 février, que des vols intérieurs charters devraient être autorisés dès avant cet été. Le ministre, qui cherche à libéraliser les transports aériens, avait déjà introduit à partir de l'été dernier une concurrence pour les vols en direction des DOM-TOM, auparavant monopole d'Air France. Les charters intérieurs constituent donc une deuxième étape de libéralisation.

En France, le système actuel est celui du monopole – une ligne, un transporteur, – l'essentiel étant confié à Air Inter, le reste à des compagnies régionales. Pour les vols réguliers, ce principe n'est pas modifié. En revanche, M. Douffiagues introduit une concurrence par des vols irréguliers (charters) sur certaines lignes encore à définir et sous certaines conditions restrictives. De même que les charters DOM-TOM doivent respecter des contraintes (50 % du prix pour les enfants de moins de douze ans, par exemple), les charters intérieurs devront respecter des règles qui sont à négocier.

L'ouverture à la concurrence reste donc progressive. En outre, certains tarifs d'Air Inter sont déjà assez bas (330 francs, voire 300 francs sur un aller Paris-Toulouse, par exemple), et les sociétés privées très demandeuses, comme Nouvelles Frontières – qui annonce des vols de Paris à Marseille, Nice et Toulouse 30 % moins chers, – devront sans doute se limiter à quelques vols.

En tout cas, M. Eelsen, président-directeur général d'Air Inter, que nous avons joint le mercredi 18 février, s'avouait serein et *« bien armé pour lutter contre cette nouvelle concurrence »*.

Par ailleurs, M. Douffiagues a annoncé que la SNCF, propriétaire de 24,97 % du capital d'Air Inter, allait céder *« tout ou partie »* de cette participation. La SNCF est, en effet, concurrente d'Air Inter, et c'est *« probablement une mauvaise chose »*, a indiqué le ministre, qu'elle en détienne des actions. Ce sera à la SNCF de négocier ces titres.

EN BREF

● **GRANDE-BRETAGNE : augmentation de 2 % de la production manufacturière.** – La production manufacturière britannique (hors énergie) a augmenté de 0,4 % en décembre 1986, portant sa progression durant le dernier trimestre à 1 % par rapport aux trois mois précédents et à 2 % par rapport au dernier trimestre 1985. Cette remontée n'a pas été suffisante pour rattraper le plafond de 1979 à la veille de la récession (quatre points au-dessus). Si l'on tient compte de l'énergie (indice global), la progression de 1986 a été amoindrie par les revers de la production de pétrole en mer du Nord. Déjà ralentie par la chute des cours de l'or noir, cette dernière a été affectée, en décembre, par la rupture d'un oléoduc. La production industrielle globale de la Grande-Bretagne s'inscrit ainsi en baisse de 0,6 % en décembre et termine l'année 1986 avec une hausse limitée à 1,5 % sur l'ensemble de 1986.

● **RFA : lente remontée des prix industriels.** – Pour la première fois depuis octobre 1985, les prix industriels ouest-allemands ont augmenté, en janvier, de 0,2 % par rapport à décembre 1986. En glissement annuel, les prix industriels sont restés inférieurs de 4,4 % à leur niveau de janvier 1986, mais cette baisse s'amenuise, elle était de 4,9 % en décembre. Durant le premier mois de 1987, les produits pétroliers sont ceux qui ont le plus augmenté (+ 13 %), avec le fuel lourd (+ 39 %), le bitume (+ 5,7 %) et l'essence (+ 4 %). En revanche, les prix ont baissé pour le gaz naturel (– 8,1 %), l'aluminium (– 3,9 %), le plomb (– 16 %) ou le papier-journal (– 2,5 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

PARIS, 17 février ⬇

Net repli : – 0,83 %

A la veille de la séance dite de « réponse des primes », la Bourse de Paris a enregistré une baisse assez sensible, l'indicateur de tendance cédant 0,83 %. « C'est la séance la plus critique du mois boursier », confiait un professionnel, qui voyait là une baisse habituelle, qui se répète généralement à l'approche de chaque liquidation.

Autour de la corbeille, les boursiers procédaient à des ajustements de portefeuilles, jugeant le plus souvent qu'il valait mieux s'alléger avant la fin du terme boursier. Parmi les baisses les plus sensibles, on notait celle de Spie Batignolles (– 6,4 %), Synthelabo (– 3,9 %), Roussel Uclaf, Europe 1, Colas, Crouzet et La Redoute. Cette dernière valeur perdait une partie de son avance acquise les jours précédents. Facom, Schneider et CFDE s'inscrivaient en hausse.

De l'avis des professionnels, nombre de porteurs préfèrent maintenant rester sur la défensive, dans l'attente de nouvelles plus précises sur la conjoncture française. La dégradation de la balance commerciale, les risques de reprise d'une hausse des prix sont autant de données qui freinent les élans des opérateurs.

Si le marché à terme est resté très liquide et actif, les transactions sont apperues en plus nette progression au comptant. C'est dans ce marché que les boursiers cherchent des idées neuves, estimant que les « blue chips » du terme ont effectué l'essentiel de leur progression.

Du côté des obligations, la tendance était à l'effritement. Le MATIF cédait 0,05 %, à 105, sur le contrat à échéance septembre 1987.

Lingot : 78 800 F (+ 800).
Napoléon : 514 F (– 2).

NEW-YORK, 17 février ⬆

Au-delà des 2 200

Une fois de plus, l'indice des valeurs industrielles a battu, mardi à Wall Street, son précédent record. Le Dow Jones a ainsi franchi à nouveau la barre des 2 200 pour terminer à 2 237,49, en réalisant une hausse record de 54,13 points. Cette nouvelle performance laisse loin derrière elle celle des 2 201,43 établie le 4 février dernier.

Dans un marché animé, 187 820 000 titres ont été échangés, contre 184 380 000 lors de la séance précédente. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses, 1 130, contre 504. 359 titres, quant à eux, ont été inchangés. Ces fortes progressions reflètent l'optimisme des investisseurs quant à la poursuite de l'année, malgré des éléments négatifs comme les scandales dus aux délits d'initiés et à la faiblesse du marché du crédit.

Dans ce marché, les valeurs les plus actives ont été Texaco (2,065 millions de transactions), IBM (2,057 millions), ATT (2,014 millions), Piedmont Aviation (1,755 million), General Electric (1,434 million) et USX Corp (1,376 million).

VALEURS	Cours du 13 fév.	Cours du 17 fév.
Alcoa	44 1/8	45
A.T.T.	23 5/8	23 3/4
Boeing	50 3/8	50 5/8
Chase Manhattan Bank	38 3/4	39 3/8
Du Pont de Nemours	98 5/8	104 1/2
Eastman Kodak	78 7/8	79 3/4
Exxon	81	82 5/8
Ford	76 1/8	78 7/8
General Electric	103 1/4	103 1/8
General Motors	75 3/4	77 3/4
Goodyear	53 3/4	54 1/4
I.B.M.	134 3/8	138 3/8
I.T.T.	61 5/8	63 1/8
Mobil Oil	44 1/4	44 3/4
Pfizer	70 5/8	76 5/8
Schlumberger	39 1/8	39 1/2
Texaco	35 1/2	33 5/8
U.A.L. Inc.	57 1/2	59 5/8
Union Carbide	26 1/4	25 3/4
U.S. Steel	24	24 1/2
Westinghouse	60 3/4	63 3/4
Xerox Corp.	70 1/4	72 1/2

CHANGES

Dollar : 6,06 F ⬆

Le dollar s'est légèrement raffermi le 18 février sur les marchés des changes européens. Il valait 6,06 F à Paris (contre 6,03 F la veille) et 1,82 DM à Francfort (contre 1,813 DM). Il s'est, en revanche, effrité à Tokyo, où il s'établissait à 153,33 yens (contre 153,40 yens).

FRANCFORT	17 fév.	18 fév.
Dollar (en DM) ...	1,813	1,820

TOKYO	17 fév.	18 fév.
Dollar (en yens) ...	153,40	153,33

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (18 fév.)	87/8-9 %
New-York (17 fév.)	6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	16 fév.	17 fév.
Valeurs françaises ..	104,9	
Valeurs étrangères ..	108,6	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	421,1	419,4

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	16 fév.	17 fév.
Industrielles	Clos	2 237,49

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	16 fév.	17 fév.
Industrielles	1 542,10	1 552,30
Mines d'or	306,30	305,70
Fonds d'Etat	86,08	86,12

TOKYO

	17 fév.	18 fév.
Nikkei	19 562,77	19 824,26
Indice général ...	1 698,77	1 731,34

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 février
Nombre de contrats : 13 684

COURS	ÉCHÉANCES Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	104,85	104,85	104,60
Précédent	105,10	105,05	105,05

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LES RÉSULTATS DE L'AIR LIQUIDE SA PROGRESSENT D'ENVIRON 12 %. – Le chiffre d'affaires hors taxes non consolidé de l'Air liquide SA est estimé à 5,658 milliards de francs, contre 5,603 milliards en 1985. Les résultats de la société seraient, pour 1986, en progression de 12 %.

RESTRUCTURATION DE POCLAIN. – Suite à l'accord intervenu entre Tenneco et les banques, une assemblée générale extraordinaire de Poclain a décidé de réduire le capital de 454 992 650 F à 90 998 530 F par réduction du nominal des actions de 50 F à 10 F. Elle a ensuite autorisé le directoire à procéder à une augmentation de capital ouverte au public d'un montant maximal de 700 millions de francs.

LES RÉSULTATS EN DENTS DE SCIE DE VALLOUREC. – Vallourec, qui enregistre depuis plusieurs années des résultats en dents de scie, doit retomber dans le rouge en 1986 : sa perte consolidée devrait être *« légèrement plus faible »* que celle de sa filiale Vallourec Industries (450 millions de francs environ). Le chiffre d'affaires consolidé du groupe (incluant 43 % de celui de GTM-Entrepose) baisse à 11,94 milliards, contre 13,45 milliards en 1985.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0600	6,0630	+ 85	+ 100	+ 160	+ 190	+ 550	+ 650
$ can.	4,5560	4,5590	+ 30	+ 50	+ 50	+ 80	+ 120	+ 210
Yen (100) ...	3,9497	3,9537	+ 119	+ 132	+ 244	+ 269	+ 818	+ 893
DM	3,3269	3,3304	+ 105	+ 119	+ 218	+ 244	+ 694	+ 759
Florin	2,9468	2,9496	+ 63	+ 73	+ 131	+ 150	+ 439	+ 497
F.B. (100) ...	16,0700	16,0800	+ 35	+ 115	+ 55	+ 220	+ 240	+ 700
F.S.	3,9333	3,9378	+ 142	+ 163	+ 294	+ 325	+ 905	+ 994
L (1 000) ...	4,6775	4,6825	– 80	– 50	– 185	– 125	– 490	– 370
£	9,2900	9,2988	+ 197	+ 156	+ 393	+ 323	+ 851	+ 670

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/8	6 3/8	6 7/16	6 9/16	6 9/16	6 11/16	6 1/2	6 5/8
DM	3 7/8	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/12	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100) ..	7 1/4	8 1/4	7 13/16	8 3/16	7 7/8	8 1/4	7 7/8	8 1/4
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 5/16	3 1/16	3 1/16	3 11/16	3 11/16	3 1/2
L (1 000) ..	9 1/2	10 1/2	10	10 1/2	10 1/8	10 1/2	10 1/8	10 1/2
£	11	11 1/4	11 1/16	11 1/16	10 7/8	11	10 3/8	10 1/2
F. franç. .	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 3/4	8 5/8	8 7/8	8 3/4	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 17 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 41

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1545	1548	1540	− 0 32
4280	C.N.E. 3%	4300	4300	4300	....
1215	B.N.P. T.P.	1170	1170	1170	....
1155	C.C.F. T.P.	1136	1130	1136	....
1145	Créd. Lyon. T.P.	1100	1100	1100	....
2884	Electricité T.P.	2884	2884	2884	....
2042	Renault T.P.	2010	2005	2005	− 0 24
2132	Rhone-Poul. T.P.	2165	2175	2175	+ 0 46
1208	St-Gobain T.P.	1220	1221	1221	+ 0 08
1265	Thomson T.P.	1289	1290	1290	+ 0 08
540	Accor	542	530	530	− 2 21
2040	Agence Havas	2030	2020	2024	− 0 30
1980	Ag. Havas C. I.	1950	1940	1940	− 0 51
710	Air Liquide	688	681	681	− 1 18
2380	Alcatel	2240	2249	2249	+ 0 40
1890	Als. Superm.	1920	1925	1925	+ 0 26
450	A.L.S.P.I.	454 90	450	452	− 0 64
375	Alsthom ★	377	371	373	− 1 06
2450	Arjom. Prioux	2500	2500	2500	....
490	Aussedat-Rey	508	509	508	....
1530	Aux. Entrepr. ★	1509	1509	1484	− 1 65
1160	Avions Dassault	1410	1400	1380	− 2 13
....	BAFIP	839	827	827	− 1 43
530	Bail-Equipem.	523	507	507	− 3 06
1080	Bail-Investiss.	1025	1000	1000	− 2 44
1150	Cie Bancaire	1059	1043	1049	− 0 94
490	Bazar H.-V.	521	523	530	+ 1 73
835	Béghin-Say ★	893	882	882	− 1 58
740	Berger (Ma)	715	719	719	+ 0 56
750	Bic ★	740	725	737	− 0 40
1640	B.I.S.	1560	1549	1545	− 0 96
2600	Biscuit (Géné.)	2550	2560	2550	....
2480	Bongrain S.A.	2375	2380	2350	− 1 05
1230	Bouygues	1250	1230	1230	− 1 60
4630	B.S.N.	4650	4650	4620	− 0 65
1260	Carnaud	1304	1290	1286	− 1 38
3770	Carrefour	3530	3500	3490	− 1 13
2520	Casino	2393	2395	2365	− 1 17
2150	Casino A.D.P.	2035	2045	2030	− 0 24
940	C.C.M.C.	1300	1270	1270	− 2 31
1420	Cetelem	1367	1360	1325	− 3 07
2270	C.F.A.O.	2436	2450	2440	+ 0 16
420	C.F.D.E.	451	456	462	+ 2 44
1300	C.G.I.P.	1349	1343	1340	− 0 67
1650	Chargeurs S.A.	1936	1923	1920	− 0 83
68	Chiers-Châtill.	82	80 50	80	− 2 44
785	Ciments franç.	820	800	800	− 2 44
735	Club Méditerr.	685	676	674	− 1 61
225	Codetel	225	223	223	− 0 89
390	Cofimeg	403	403	406 50	+ 0 86
1480	Coles	1745	1701	1685	− 3 44
205	Compt. Entrepr.	285	271	269	− 5 61
800	Compt. Mod.	830	825	819	− 1 33
1250	Créd. Foncier	1238	1235	1235	− 0 24
620	Crédit F. Imm.	628	610	613	− 2 39
1490	Crédit Nat. ★	1500	1498	1485	− 1
345	Crouzet ★	335	336	330	− 1 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2360	Damart S.A.	2500	2525	2460	− 1 60
476	Darty ★	474	470	469	− 1 05
285	Dév. R.d.C. (Ly)	265	267	267	+ 0 75
670	D.M.C.	693	680	680	− 1 88
2800	Docks France ★	2690	2690	2659	− 1 15
2100	Dumez ★	2095	2099	2100	+ 0 23
1370	Eaux (Gén.)	1440	1430	1426	− 0 97
2920	Ecco ★	2685	2682	2670	− 0 55
1090	Electro-Financ.	1096	1096	1096	+ 0 09
340	Elf-Aquitaine	354 90	352 20	352	− 0 65
300	− (certific.)	315	309 50	310 50	− 1 43
3240	Epeda-B-Faure	3187	3152	3150	− 1 16
3730	Essilor	3515	3440	3440	− 2 13
450	Esso S.A.F. ★	475 10	474 50	468	− 1 49
3040	Eurafrance	3101	3070	3100	− 0 03
1490	Eurocom ★	1480	1465	1445	− 2 36
2860	Euromarché	3440	3540	3540	+ 2 91
830	Europe n° 1 ★	869	860	825	− 5 06
1670	Facom	1919	2000	1981	+ 3 23
1300	Fichet-Bauche	1239	1205	1205	− 2 74
255	Finextel	240	237	237	− 1 25
197	Fives-Lille	250	240 10	241	− 3 60
325	Francarep	333	339 80	339 80	+ 2 04
1400	Fromageries Bel	1334	1334	1334	....
995	Gal. Lafayette	1035	1050	1050	+ 1 45
410	Gascogne	420	415 20	415 20	− 1 14
320	Géophysique	339	330	331	− 2 36
2020	Gerland	2245	2250	2270	+ 1 11
540	GTM-Entrepose	698	685	685	− 1 86
800	Guyenne-Gas. ★	965	958	963	+ 0 83
2940	Hachette ★	3125	3082	3120	− 0 16
750	Hénin (La)	740	739	738	− 0 27
101	Imétal	94 50	93 50	94	− 0 53
500	Imm. Plaine-M.	475	476	476	+ 0 21
4370	Inst. Mérieux	4820	4820	4820	....
865	Interbail	830	805	805	− 3 97
1510	Intertechnique	1550	1525	1525	− 1 61
1520	J. Lefebvre	1665	1665	1641	− 1 44
2020	Lab. Bellon	2045	2045	2046	....
1420	Lafarge-Coppée	1405	1410	1422	+ 1 21
1640	Lebon	1710	1700	1700	− 0 58
5250	Legrand	5560	5580	5520	− 0 72
1490	Lesieur	1800	1750	1785	− 0 83
950	Locabail Immob.	919	910	909	− 1 09
740	Locafrance	705	709	709	+ 0 57
1070	Locindus	1010	1020	1021	+ 1 09
1100	L. Vuitton S.A ★	1060	1051	1049	− 1 03
750	Luchaire	700	670	665	− 5
1450	Lyon. Eaux ★	1496	1480	1469	− 1 80
186	Mais. Phénix	175 10	171 20	171 20	− 2 23
630	Majorette (Ly)	612	612	612	....
78	Manurhin	82	80	80	− 2 44
460	Mar. Wendel	489	488	491	+ 0 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1500	Martell	1590	1580	1590	....
2310	Matra	2284	2285	2211	− 3 20
2480	Merlin-Gerin ★	2570	2570	2538	− 1 24
3060	Michelin	3000	2960	2960	− 1 33
1700	Midi (Cie)	1568	1539	1535	− 2 10
480	Midland Bk S.A.	440 20	431	434	− 1 41
585	Min. Salsig. (Ns)	594	601	601	+ 1 18
59	M.M. Penarroya	54	53	53	− 1 85
2200	Moët-Hennessy	2278	2283	2280	+ 0 09
965	Mor. Leroy-S ★	850	855	852	+ 0 23
104	Moulinex	92 70	92 10	91 10	− 1 72
1070	Navig. Mixtes	1026	1030	1030	+ 0 39
197	Nord-Est	202	197	198 40	− 1 78
505	Nordon (Ny)	499	490	490	− 1 80
585	Nouvelles Gal.	689	699	699	+ 1 45
1180	Occident. (Gén.)	1275	1269	1259	− 1 25
1550	Omn.F.Paris	1555	1550	1550	− 0 32
172	Olida-Caby	198 20	198	200	+ 0 91
520	Opfi-Paribas	534	538	524	− 1 87
3930	Oréal (L')	3884	3850	3888	+ 0 10
876	Paris-Réesc. ★	816	808	810	− 0 73
1420	Pechelbronn ★	1590	1600	1598	+ 0 50
1420	Penhoet	1445	1443	1443	− 0 14
1040	Pernod-Ricard	1018	1005	1006	− 1 18
155	Pétroles B.P.	149	150	150	+ 0 67
1260	Peugeot S.A.	1293	1293	1289	− 0 31
35	Poclain	36 10	35 05	35 05	− 2 91
1850	Poliet	1818	1800	1790	− 1 54
860	P.M. Labinal	879	854	854	− 2 84
2890	Presses Cité	3230	3200	3200	− 0 93
1580	Prétabail Sic.	1461	1480	1449	− 0 82
610	Primagaz	698	710	710	+ 1 72
555	Printemps★	649	648	639	− 1 54
2500	Promodès	2480	2410	2410	− 2 82
285	Prouvost S.A ★	318	313	309	− 2 83
1140	Radiotechn.	1370	1374	1370	....
147	Raff. Dist. Total	161	158	157 50	− 2 17
3050	Redoute (La) ★	2805	2849	2739	− 2 35
290	Robur financière	340	317	330	− 2 94
1580	Roussel-Uclaf	1691	1630	1633	− 3 43
1140	Roussel-C.N.I.	1301	1250	1255	− 3 54
5350	R. Impériale (Ly)	5520	5500	5500	− 0 36
280	Sade	254	260	260	+ 2 36
3680	Sagem	3700	3640	3640	− 1 62
380	Saint-Gobain	398	397	397 80	− 0 05
965	St-Louis B.	1055	1050	1047	− 0 76
1940	Salomon	1900	1930	1940	+ 2 11
1380	Salvepar	1375	1380	1380	+ 0 36
830	Sanofi	810	806	800	− 1 23
505	S.A.T.	548	561	567	+ 3 47
960	Saupiquet (Ns)	990	980	980	− 1 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
580	Schneider ★	614	631	632	+ 2 93
106	S.C.O.A.	109	108 60	107 30	− 1 56
600	S.C.R.E.G.	585	581	580	− 0 85
810	Seb ★	810	814	800	− 1 23
470	Sefimeg	474	472	472	− 0 42
1850	S.F.I.M.	1775	1749	1750	− 1 41
102	S.G.E.	99	98 90	98 50	− 0 50
630	Sign. Ent. El. ★	639	630	627	− 1 87
1020	Silic	1060	1085	1085	+ 2 36
620	Simco-U.P.H. ★	618	619	611	− 1 13
340	Simnor (Li)	349	364	364	+ 4 30
1450	Skis Rossignol	1410	1410	1381	− 2 05
845	Simnco	790	781	781	− 1 14
225	Sodero (Ns)	280	288	288	+ 2 86
2470	Sodexho	2730	2720	2720	− 0 37
415	Sogerap	411 50	413	413	+ 0 36
1750	Somm-Allib. ★	1701	1700	1715	+ 0 82
800	Source Perrier	774	767	769	− 0 65
1380	Sovac ★	1240	1240	1235	− 0 40
775	Spie-Batignol.	608	570	569	− 6 41
600	Strafor	650	655	655	+ 0 77
405	Synthelabo ★	442	442	418	− 5 42
845	Talcs Luzenac	756	765	765	+ 1 19
3450	Tél. Elect.	3295	3295	3295	....
1600	Thomson-C.S.F.	1520	1515	1490	− 1 97
440	Total (CFP)	468	464	464	− 0 85
99	− (certific.)	103 50	102	102	− 1 45
2290	T.R.T.	2095	2089	2081	− 0 67
910	U.F.B.	904	899	890	− 1 55
1470	U.I.C.	1512	1462	1462	− 3 31
620	U.I.F.	625	631	631	+ 0 96
1030	U.I.S.	1005	1002	1002	− 0 30
570	U.C.B. ★	600	601	590	− 1 66
850	Unibail	815	790	790	− 3 07
615	Valéo	515	509	509	− 1 17
101	Vallourec	122	108 50	110 50	− 9 43
4600	V. Clicquot-P.	4523	4520	4520	− 0 07
695	Via Banque	712	714	695	− 2 38
855	Elf-Gabon	851	835	835	− 1 88
86	Amax Inc.	104 50	103 80	109	+ 4 31
420	Amer. Express	420	422	422	+ 0 48
163	Amer. Teleph.	144 50	142 10	142 10	− 1 66
102	Anglo Amer. C.	97 50	96 50	97	− 0 51
495	Amgold	476	470	471	− 1 05
840	BASF (Akt)	843	810	812	− 3 68
970	Bayer	955	930	932	− 2 41
120	Buffelsfont.	113	111 50	110 80	− 1 95
240	Chase Manh.	234	237	237 50	+ 1 50
235	Cie Pétr. Imp.	257	257	257 50	+ 0 19
56	De Beers	57 50	57	57	− 0 87
2820	Deutsche Bank	2329	2230	2225	− 4 47
54	Dome Mines	57 90	58 95	60	+ 3 63
1310	Dresdner Bank	1225	1162	1160	− 5 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
107	Driefontein Cid	105	105 20	106 50	+ 1 43
590	Du Pont-Nem.	609	607	607	− 0 33
485	Eastman Kodak	483	482	480	− 0 62
41	East Rand	41 40	41 10	41 10	− 0 72
270	Electrolux	271 50	270	270 10	− 0 52
183	Ericsson	203 50	204 50	204 50	+ 0 49
475	Exxon Corp.	492	491 50	491 50	− 0 10
435	Ford Motors	460	459	459	− 0 22
79	Freegold	77 20	77 10	77	− 0 26
85	Gencor	85 50	85 80	85 80	+ 0 35
590	Gén. Electr.	628	626	626	− 0 32
540	Gén. Belgique	505	519	518	+ 2 57
425	Gen. Motors	463 50	463 50	463 50	....
69	Goldfields	70 50	69 50	69 50	− 1 42
44	Gd Metropolitain	46 80	47 50	47 50	+ 1 50
73	Harmony	70 40	69 85	69 85	− 0 78
40	Hitachi	39 75	39 60	39 60	− 0 38
840	Hoechst Akt.	831	800	802	− 3 49
113	Imp. Chemical	128	129 80	129 80	+ 1 41
78	Inco. Limited	89 60	89 40	91 50	+ 2 12
745	IBM	827	826	824	− 0 36
365	ITT	378	378 40	378 40	+ 0 11
151	Ito-Yokado	137 60	139 30	139	+ 1 02
75	Matsushita	70 50	70 50	70 50	....
820	Merck	845	839	840	− 0 59
780	Minnesota M.	796	795	795	− 0 13
260	Mobil Corp.	270	267	267	− 1 11
550	Morgan J.P.	550	548	548	− 0 36
38380	Nestlé	35970	35580	35580	− 1 08
119	Norsk Hydro	129 50	129 80	129 80	+ 0 23
200	Ofsil	194	187	188	− 3 09
1500	Petrofina	1520	1480	1475	− 2 96
500	Philip Morris	510	513	510	....
133	Philips	137 50	137 60	137 60	+ 0 07
600	Quilmès	506	500	501	− 0 99
625	Randfontein	550	545	545	− 0 91
620	Royal Dutch	637	634	636	− 0 16
68	Rio Tinto Zinc	70 90	71 50	70 60	− 0 42
86	St Helena Co	80 30	79 60	80	− 0 37
225	Schlumberger	234	234 60	234 60	+ 0 26
97	Shell transp.	89 70	89 30	89 30	− 0 40
2370	Siemens A.G.	2195	2134	2120	− 3 42
125	Sony	122 80	122	122	− 0 65
136	T.D.K.	120 30	124 10	124 10	+ 3 16
24	Toshiba Corp.	24 65	24 65	24 50	− 0 61
1520	Unilever	1502	1501	1500	− 0 13
305	Unit. Techn.	317	316	316	− 0 32
550	Vaal Reefs	564	580	565	+ 0 18
270	Volvo	280	281 80	282	+ 0 71
255	West Deep	248	241 80	242	− 1 63
405	Xerox Corp.	430	429	429	− 0 23
1 11	Zambia Corp.	1 11	1 11	1 11	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7610	..
Emp. 8,80 % 77	122 60	6 534
9,80 % 78/93	101 40	5 934
10,80 % 79/94	104 05	4 941
13,25 % 80/90	105 60	9 438
13,80 % 80/87	103 25	4 726
13,80 % 81/89	108 32	1 285
16,75 % 81/87	104 18	7 388
16,20 % 82/90	117 45	1 598
16 % juin 82	118 65	11 134
14,60 % fév. 83	117 45	14 460
13,40 % déc. 83	120 15	2 166
12,20 % oct. 84	112 30	4 445
11 % fév. 85	112 28	10 910
10,26 % mars 86	108 95	9 842
ORT 12,75 % 83	1698	..
OAT 10 % 2000	105 58	7 315
OAT 9,90 % 1997	104 48	1 817
OAT 9,80 % 1996	104 08	0 510
Ch. France 3 %	176	..
CNB Bques janv. 82	101 67	1 080
CNB Paribas	101 70	1 080
CNB Suez	101 70	1 080
CNI janv. 82	101 72	1 080
PTT 11,20% 85	106 60	2 347
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	108 20	7 373
CNT 8% 86	98 70	7 035
CRH 10,90% déc. 85	106 40	1 344

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	750	820 d
Agache (Sté. Fin.)	1598	1594
A.G.F. (St Cent.)	880	860
André Roudière	313 70	325
Applic. Hydraul.	862	....
Arbel	212	220
Astorg	348	....
Avenir Publicité	2150	2150
Bain C. Monaco	419	412
Basque Hypoth. Ext.	433	433
Béghin-Say (C.I.)	503	505
B.G.I.	450	450
Blanzy-Ouest	535	....
B.N.P. CI	485	495
B.N.P. Intercontin.	350	361
Bénédictine	4030	4050
Bon-Marché	781	794
Cail	1062	1100
Cambodge	880	659
C.A.M.E.	430	429 90
Campenon Bern.	734	750
Carbone-Lorraine	827	802
C.E.G.Frig.	570	680 d
Centen. Blanzy	3350	3409
Centrest (Ny)	232	245
Cerabati	108 20	112 50 d
CERUS	830	824
Chambourcy (M.)	1100	1060 o
Champex (Ny)	147	149 90
C.I.C. (Financ. de)	281 30	281
C.I. Maritime	610	600
Cimsa-Sintra	1010	1010

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	520	530 d
Clause	1404	1460
Cofradel (Ly)	2297	2300
Cogifi	512	507
Comiphos	680	707
Cie Industrielle	3380	3515
Comp. Lyon-Alem.	571	570
Concorde (La)	1018	1001
C.M.P.	30 50	34 20
Créd. Gén. Ind.	1240	1198
Crédit Lyonnais C.I.	703	704
Cr. Universel (Cie)	800	....
Créditel	172	165 10 o
Dablay S.A.	549	605
Darty Act. d. p.	390	390
De Dietrich	2270	2270
Delalande S.A.	1360	1446 d
Delmas-Vieij. (Fin.)	1080	1050
Didot-Bottin	650	528
Eaux Bass. Vichy	1510	....
Eaux Vittel	2285	2380
Economats Centre	653	679
Electro-Banque	465	455
Elf-Antargaz	581	590
E.L.M. Leblanc	940	940
Ensfi-Bretagne	285	289
Entrepôts Paris	570	585
Epargne (B)	2720	2970
Europ. Accumul.	91	92
Eternit	2599	....
Exor	4005	4000
Finalens	235	234
FIPP	475	....
Fnac	1260	1310 d
Foncière (Cie)	712	703
Fonc. Lyonnaise	4390	4420
Foncina	582	585
Forinter	1080	1080
Fougerolle	400	400
France I.A.R.D.	353 60	354 50
France (La)	7570	7750
From. Paul Renard	544	545
GAN	1045	1030
Gaumont	469	450
Gaz et Eaux	2500	2498
Gévelot	630	697
Gr. Fin. Constr.	550	550
Gds Moul. Paris	354	350
Groupe Victoire	3295	3701 d
G. Transp. Ind.	630	629
H.E.F.	287 80	286 90 d
Hutchinson	1365	1420
Imminde S.A.	618	618
Imminvest	366	358
Immobail	518	518
Immobanque	842	....
Immob. Marseille	9390	9600
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3430	3380
Jaeger	250	248
Lafitte-Bail	594	587
Lambert Frères	180	180
Lille-Bonnières	1100	1144
Loca-Expansion	361	....
Locafinancière	461	460
Locatel	440	440
Louvre (Sté)	1870	1850
Machines Bull	47 90	47 80
Magasins Uniprix	188	188
Magnant S.A.	179	183 20 o
Maritimes Part.	430	430
Métal Déployé	474 20	483 10
Micrologie Investiss.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	212	218
Naval Worms	101	103
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	501	500
Optorg	302 90	315
Oréal (L') C.I.	3025	3030
Origny-Desvroise	1179	1179
Palais Nouveauté	865	889 d
Paribas	510	499
Paribas-CIP	495	494
Paris France	345	360
Paris-Orléans	358	358 90
Part. Fin. Gest. Im.	1650	1650
Partenhan	915	900
Pathé-Cinéma	745	740
Pechiney (cert. inv.)	210	208 50
Piles Wonder	842	867
Piper-Heidsieck	1165	1210
P.L.M.	231	225
Porcher	520	530
Providence S.A.	1640	1651
Publicis	2390	2395
Raff. Souf. R.	174	175 50
Rhône-Poul. (c. inv.)	385	390
Ricqlès-Zan	240	235
Rochefortaise S.A.	230	....
Rochette-Cenpa	137 20	123 80
Rosario (Fin.)	386	401 50
Rougier et Fils	111 70	118 20
Sacer	480	495
SAFAA	1215	1250
Safic-Alcan	985	990
SAFT	1600	1628
Saga	460	420
St-Gobain C.I.	374	....
Salins du Midi	643	548
Santa-Fé	167 50	167
Satam	177 90	185
Saulnes	68 60	71
Saunier-Duval	109 50	103 o
Savoisienne (M)	180	218 d
SCAC	791	795
Senelle Maubeuge	499	490
S.E.P. (M)	242	250
Serv. Equip. Véh.	114	118 50
Sefi	270 10	253 70
Sicotel	410	410
Sinvim	339	335
Siph (Plant. Hévéas)	369	384
Sté Générale-CIP	1450	1448
Sofal financière	2330	2247
Sofio	386	361
Soficomi	876	881
S.O.F.I.P. (M)	180	194 30
Sofragi	1135	1136
Soudure Autog.	557	640
Sovabail	830	835
Speichim	33	....
S.P.I.	732	750
Suez (Fin. de)-CIP	1395	1400
Stemi	882	900
Taittinger	2410	2410
Testut-Aequitas	300	321 40 d
Tour Eiffel	550	560
Ufiner S.M.D.	686	700
U.A.P.	2350	2400
U.T.A.	2606	2595
Vicat	1144	1150
Viniprix	1800	1800
Virax	230	233
Waterman S.A.	640	625
Brass. du Maroc	136	135 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	990	....
Akzo	380 10	....
Alcan Alum	205	....
Algemeine Bank	1480	1535
American Brands	306	305
Am. Petrofina	270	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	155	....
Bco Pop Español	397	435
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	....
B. Régl. Internat.	39000	39000
Br. Lambert	579	555
Canadian-Pacific	101	103 50
CIR	38 30	....
Commerzbank	911	885
Dart. and Kraft	339	336
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	469	470
Gén. Belgique	505	516
Gevaert	930	....
Glaxo	132 90	133 90
Goodyear	320	320
Grace and Co	328	....
Gulf Canada Corp.	112	110
Honeywell Inc.	415	420
I. C. Industries	193	202
Johannesburg	670	....
Kubota	17	17 40
Latonia	277	277
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	60	60
Mineral-Ressourc.	63	64 70
Nixdorf	2377	2365
Noranda	118	118
Olivetti	34 80	32 10
Pakhoed Holding	175	187
Pfizer Inc.	430	439
Procter Gamble	522	521
Ricoh Cy Ltd	36	34 20
Rolinco	252 80	249
Robeco	283 50	284 10
Rodamco	407 50	....
Saipem	19	19 10
Shell fr. (port.)	100	....
S.K.F. Aktiebolag	281	287
Steel Cy of Can.	100	97
Tenneco	243 50	....
Thorn EMI	52 70	54 20
Toray indust. inc.	27 70	27 30
Vieille Montagne	763	763
Wagons-Lits	920	884
West Rand	18	19

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	8	7 50
Calciphos	1340	1347
C.E.M.	....	....
Cochery	185	....
Copirex	580	....
Dubois Inv. (Cass.)	950	965
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1080	1050
Révillon	390	421
Rorento N.V.	148 10	147 50
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1360	1360	Devanlay	2700	2800	Molex	361	369 90
Alain Manoukian	1090	1134	Deville	1019	978	Navale-Delmas	800	809
Asystel	635	702	Drouot-Assurances	510	500	Olivetti-Logabax	575	828 d
B.I.C.M.	795	794	Drouot-Obl. convert.	3400	....	Om. Gest. Fin.	600	600
B.I.P.	1406	1460	Editions Belfond	280	285	Patemelle-R.D.	3300	3330
Bolloré Technologies	1192	1205	Elect. S. Dassault	950	964	Petit Bateau	275	280
Buitoni	700	750	Expand	830	795	Petrofigaz	580	586
Cables de Lyon	1360	1350	Filipacchi	885	875	Razel	1430	1425
Calberson	860	890	Guerzoli	651	627	St-Gobain Emballage	1331	1384 d
Cardif	3047	3060	Guy Degrenne	900	910	St-Honoré Matignon	245	244 50
Cap Gemini Sogeti	2890	2920	I.C.C.	289 40	277 80 o	S.C.G.P.M.	316 80	....
C.D.M.E.	1094	1173	IM Informatique	351	380	Serno-Metra	1552	1614 d
C. Equip. Elect.	308	306	Le gd livre du mois	382 40	397 70	S.E.P.	1449	1449
C.E.G.I.D.	2840	2954	Loca-Investissement	365	361	S.E.P.R.	1865	....
C.E.P.-Communication	1500	1560	Locamic	620	645	S.M.T. Goupil	281	285
C.G.I. Informatique	1170	1123	Marsten	620	620	Sodinforg	1637	1637
C. Occid. Forestière	201 60	193 50	Merlin Immobilier	460	448	Sofibus	349	350
Dafsa	205	196 80	Métallurg. Minière	169 90	170	Supra	1800	1640
Dauphin O.T.A.	3200	3200	M.M.B.	800	794	Valeurs de France	365	365

SICAV (sélection) — 17/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	811 73	791 93	Fructi-Associations	1314 36	1314 36	Paribas Patrimoine	541 67	519 59
Actions France	483 11	465 85	Fructicapi	302 07	297 61 ◆	Parnasse-Valor	1046 47	1045 42
Actions sélectives	622 39	599 89	Fructidor	251 67	247 95 ◆	Patrimoine-Retraite	1625 17	1593 30 ◆
Aedificandi	659 14	635 32	Fructifrance	849 34	828 62	Phenix Placements	285 29	263 97
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1200 62	1171 34	Fructivar	80765 99	80564 58 ◆	Pierre Investiss.	750 14	716 12
A.G.F. 5000	605 08	590 32	Fructi ECU	574 98	566 48 ◆	Placement A	1044 06	1044 06
A.G.F. ECU	1135 71	1124 47	Fructi-Première	11986 19	11809 05	Placement crt-terme	70610 54	70610 54
A.G.F. Interfonds	454 05	442 98	Futurblig	1091 83	1090 74	Placement J	55162 68	55162 68
A.G.F. OBLIG.	1130 31	1124 69	Gestilion	60019 34	59869 67 ◆	Placement Premier	50168 18	50168 18
Agfimo	691 07	674 21	Gestion Associations	151 31	147 98	Placements Rendement	11328 61	11328 61
Altefi	221 67	213 86	Gestion Mobilière	723 94	691 11	Placements Sécurité	108321 29	108321 29
A.L.T.O.	201 95	194 65	Gest. Rendement	500 24	477 56	Première Obligations	10300 95	10239 51 ◆
Amen-Gan	5539 40	5288 21 ◆	Gest. Sél. France	796 67	760 54	Priv'Association	22444 17	22444 17
America-Valor	769 42	734 53	Haussmann Associat.	1271 79	1271 79	Provence Investiss.	616 76	588 79
Amérique Gestion	396 33	388 81	Haussmann court terme	1161 32	1161 32	Quartz	110 29	107 57
Amplitude	568 50	551 94 ◆	Haussmann Epargne	1376 11	1376 11	Rentacic	163 72	161 30
Arbitrages court terme	5249 24	5238 75 ◆	Haussmann Europe	2029 06	1955 72	Revenus Trimestriels	5764 79	5707 71 ◆
Argonautes	414 28	395 49 ◆	Haussmann France	1089 40	1050 02	Revenu Vert	1160 52	1159 36
Assoric	1122 25	1122 25	Haussmann Oblicroiss.	1305 07	1305 07	Rivoli Plus	1032 10	985 30
Aurecic	1298 42	1260 60	Haussmann Obligation	1550 64	1494 59	St-Honoré Assoc.	13627 68	13559 88
Axa Europa	108 44	103 52	Horizon	1254 46	1217 92 ◆	St-Honoré Bio-aliment.	795 28	759 22
Axa Investissements	115 37	110 14	I.M.S.I.	623 68	595 40	St-Honoré Pacifique	540 13	515 64
Bourse-Investiss.	489	466 83 ◆	Indo-Suez Valeurs	757 61	723 26	St-Honoré P.M.E.	483 26	461 35
Bred Associations	2587 95	2580 21	Ind. française	12997 91	12743 05 ◆	St-Honoré Réal	11394 85	11349 45
Bred International	92 47	90 66	Interoblig.	11607 02	11160 60	St-Honoré Rendement	12058 93	11996 96
Capital Plus	1652 88	1652 88	Intersélect France	472 52	451 09	St-Honoré Technol.	777 25	742
CIP (voir AGF Actions)	......	......	Intervaleurs Indust.	696 20	664 63	St-Honoré Valor	12248 52	12151 31
Columbia	856 79	817 94	Invest. net	17409 05	17374 30	Sécuricic	11109 23	11098 13
Convertimmo	398 56	381 30	Invest. Obligataire	14092 74	14064 61	Sécur. Mobilière	395 54	377 60
Cortal court terme	12340 45	12340 45 ◆	Japacic	162 79	158 05	Sécuri Taux	10058 40	10058 40
Corsaire	965 86	922 06	Jeune épargne	240 82	237 26	Sél.court terme	12403 28	12310 96
Crediter	464 98	451 44	Laffitte-Amérique	262 01	250 13	Sécuden (Caden BP)	747 60	735 55 ◆
Croiss. France	283 58	271 37	Laffitte-crt-terme	60454 66	60454 66	Sicav-Associations	1382 51	1380 44
Croiss. Mercure	2534 54	2480 72	Laffitte-Expansion	847 39	809 96	S.F.I. fr. et étr.	606 21	588 65 ◆
Croiss. Immobil.	659 12	629 23	Laffitte-France	353 23	337 21	Sicavimmo	802 26	765 88
Croiss. Prestige	363 90	347 40	Laffitte-Immobilière	264 09	252 11	Sicav 5000	368 72	358 85 ◆
Démeter	13004 26	13004 26 ◆	Laffitte-Japon	318 03	303 51	Slivafrance	574 67	559 29 ◆
Drouot-France	683 60	652 60	Laffitte-Oblig.	144 67	138 11	Slivam	422 71	411 40 ◆
Drouot-Investiss.	1096 29	1046 58	Laffitte-Placements	63674 27	63674 27	Slivarente	220 95	215 04 ◆
Drouot-Sécurité	255 19	243 62	Laffitte-Rend.	212 87	203 22	Slivinter	399 75	389 05 ◆
Drouot-Sélection	143 62	137 11	Laffitte-Tokyo	1169 76	1116 72	S.I.-Est	1292 85	1234 22
Ecocic	1158 88	1139 78	Lion-Associations	11010 40	11010 40 ◆	S.I.G.	890 40	849 63
Elicoop Sicav	11224	11224	Lion-Institutionnels	22862 01	22605 50 ◆	S.N.I.	1234 47	1198 51
Elf-Valeurs	9779 42	9540 90	Lionplus	72605 16	71886 30 ◆	Sogepargne	380 01	368 27
Energie	266 31	254 23 ◆	Livret portefeuille	620 35	602 28 ◆	Sogerec	51338 92	49841 67
Epracic	2841 88	2836 20	Méditerranée	175 85	167 88	Sogevar	1055 21	1007 36
Epacourt Sicav	4063 13	4053 ◆	Mondiale Investissem.	468 05	444 92	Soginter	1272 64	1214 93
Epargne Associations	25149 03	25111 36	Monecic	5773 97	5773 97	Soleil Investiss.	473 77	452 29 ◆
Epargne-Capital	7824 31	7746 84	Moné J.	52619 60	52619 60	Technocic	1182 84	1148 38
Epargne-Croiss.	1468	1426 76	Monelaffitte	256169 35	256169 35	Techno-Gan	5865 30	5599 33 ◆
Epargne-Industr.	807	770 41	Multi-Obligations	419 18	400 17	U.A.P. Investiss.	410 06	395 24
Epargne-Inter	638 57	621 48	Mutuelle Unie Sél.	156 39	149 30	Uni-Associations	107 15	107 15
Epargne J	50851 80	50851 80 ◆	Natio.-Assoc.	6405 03	6392 25	Unifrance	493 46	471 08
Epargne-Long-Terme	1775 97	1728 44 ◆	Natio.-Epargne	13847 75	13710 64	Unifoncier	1352 18	1290 86
Epargne-Oblig.	200 24	194 88	Natio.-Immobilier	1028 44	1000 91	Uni-Garantie	1294 87	1269 46
Epargne-Unie	1271 41	1213 76	Natio.-Inter.	1117 38	1087 47	Unigestion	903 46	862 49
Epargne-Valeur	430 46	418 94	Natio.-Obligations	522 64	508 65	Uni-Japon	1372 42	1310 19
Euroblig	1234 36	1231 90	Natio.-Patrimoine	1361 85	1325 40	Uni-Régions	3120 96	2979 43
Eurocic	9453 86	9314 15	Natio.-Placements	61788 96	61788 96	Univerte	2276 13	2201 29
Euro-Croissance	545 68	529 79	Natio.-Revenu	1057 25	1046 78	Univer	172 94	172 94
Eurodyn	1076 46	1041 06	Natio.-Sécurité	54035 45	54035 45	Univers-Obligations	1565 16	1513 69
Financière Plus	26850 36	26583 51	Natio.-Valeurs	773 14	752 45	Valorem	521 86	509 13
Finord Placement	62882 64	62694 66	Nippon-Gan	5142 47	4909 28 ◆	Valoblig	59590 94	59000 93
Finord Trimestriel	1108 82	1092 43	Nord-Sud Développ.	1219 87	1217 44 ◆	Valorg	1482 27	1460 81
Finord Valorisation	13128 03	12870 62	Oblicic Régions	1018 34	1001 32	Valrem	78571 29	78532 02
Fonsicav (div. par 10)	10414 71	10409 51 ◆	Oblicoop Sicav	1428 65	1400 64			
Foncier Investiss.	1163 56	1125 42	Oblilion	1072 73	1044 02 ◆			
Foncival	277 58	264 99	Optimavalor	657 77	627 94			
France Eco Plus	10364 27	10261 65	Options et Rendement	52712 70	51933 69 ◆			
France-Gan	5921 86	5653 33 ◆	Orsec-Gestion	167 14	159 56			
France-Garantie	318 16	317 52 ◆	Paramérique	543 97	519 30			
France-Investiss.	555 25	530 07	Paneuropa	839 19	801 14			
France-Net	124 41	123 18	Paribas Epargne	16360 79	16330 13			
France-Obligations	463 61	459 02 ◆	Paribas France	105 20	102 14			
Francic	420 13	407 89	Paribas Gestion	622 27	596 90			
Francic Régions	1087 63	1055 95	Paribas Opportunités	104 41	101 37			

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	236	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

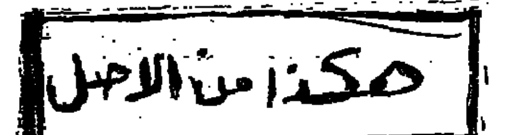
La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 042	6 034	5 800	6 350
ECU	6 966	6 966	....	....
Allemagne (100 DM)	333 030	333 030	323	341
Belgique (100 F)	16 083	16 083	15 400	16 250
Pays Bas (100 fl.)	295	295	285	304
Danemark (100 krd)	88 270	88 260	84 500	91
Norvège (100 k)	86 730	86 690	82	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 240	9 232	8 950	9 650
Grèce (100 drachmes)	4 533	4 530	3 700	4 800
Italie (1 000 lires)	4 681	4 680	4 500	5
Suisse (100 fr.)	394	394 280	381 500	401 500
Suède (100 krs)	93 270	93 200	88	95
Autriche (100 sch)	47 360	47 360	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 722	4 720	4 500	5
Portugal (100 esc.)	4 289	4 290	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 512	4 529	4 300	4 750
Japon (100 yens)	3 942	3 940	3 800	3 980

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/2
Or fin (kilo en barre)	77700	77800
Or fin (en lingot)	78000	77800
Pièce française (20 fr)	516	514
Pièce française (10 fr)	365	.....
Pièce suisse (20 fr)	545	544
Pièce latine (20 fr)	471	470
Souverain	593	585
Pièce de 20 dollars	3050	3020
Pièce de 10 dollars	1500	1450
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3100
Pièce de 10 florins	490	486
Or Londres	397 20	396 86
Or Zurich	397 75	396 75
Or Hongkong	396 80	396 70
Argent Londres	5 45	5 45



Le Monde

GRANDE-BRETAGNE

L'expulsion – suspendue – d'un groupe de Tamouls relance le débat sur l'immigration

LONDRES
de notre correspondant

Le renforcement du contrôle de l'immigration en Grande-Bretagne est de nouveau contesté. Un arrêt suspensif rendu par un magistrat de la Haute Cour ainsi qu'une singulière manifestation des intéressés ont, au dernier moment, interrompu, mardi 17 février, la mesure de refoulement qui frappait cinquante-huit réfugiés tamouls de Sri-Lanka. Ceux-ci étaient arrivés quatre jours auparavant, via le Bangladesh, et avaient réclamé l'asile politique, *mais le ministère* de l'intérieur avait décidé de les renvoyer, considérant, d'une part, qu'ils étaient démunis de tout document, d'autre part, qu'il n'est pas prouvé qu'ils soient exposés à des « persécutions » de retour dans leur pays. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et d'autres institutions internationales, tel le Conseil mondial des Eglises, ont contesté cette opinion en rappelant l'état de guerre civile larvée qui règne à Sri-Lanka.

Mardi soir, à l'aéroport londonien de Heathrow, alors que certains avaient déjà été conduits de force dans l'avion, les autres membres du groupe, refusant de les suivre, ont commencé à se dévêtir en plein milieu de l'aérogare. De leur côté, leurs camarades ont manifesté si bruyamment à l'intérieur de l'appareil que le pilote a annoncé qu'il n'assurait pas le vol. Au même instant, un organisme consultatif, chargé, selon la loi, de conseiller et d'assister juridiquement les demandeurs d'asile, obtenait, in extremis, gain de cause en justice avec une suspension de la mesure pour une semaine.

« Raciste »

A la Chambre des communes, de vives protestations ont été adressées au gouvernement, mais un secrétaire d'Etat au Home Office a déclaré : « *Ce serait ouvrir une brèche désastreuse dans le contrôle de l'immigration si des groupes organisés étaient capables d'entrer dans le pays de la façon* [illégale] *utilisée par ces Tamouls.* »

En 1985, devant un premier et soudain afflux de réfugiés de cette communauté, le gouvernement britannique avait adopté des restrictions exceptionnelles en imposant aux ressortissants de Sri-Lanka, avant leur départ, l'obtention d'un visa. De ce fait, le flot s'était brusquement arrêté, mais il a repris récemment.

En octobre 1986, la même disposition avait brusquement été appliquée – contre l'avis du Foreign Office – aux citoyens de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh, et devait l'être ensuite à ceux de deux pays africains, le Ghana et le Nigéria. Fortement critiquée en Grande-Bretagne, cette décision avait été considérée comme inadmissible par les Etats concernés, d'autant que ceux-ci étaient (à l'exception du Pakistan) membres du Commonwealth. A ce titre, leurs ressortissants avaient toujours été dispensés d'une telle formalité. La mesure avait entraîné de sérieuses complications diplomatiques et le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, n'avait pas hésité à la qualifier de « raciste ».

En Grande-Bretagne comme ailleurs, le débat sur l'action entreprise pour limiter l'immigration n'est pas prêt de s'achever. De nouvelles initiatives sont en préparation, comme l'introduction d'une analyse de sang pour établir indiscutablement la paternité, dans le cas des dizaines de milliers d'enfants candidats à l'installation en Grande-Bretagne, selon le principe de la réunion des familles.

FRANCIS CORNU.

● **Union des athées : démission de M. Caillavet.** – M. Robert Faurisson, connu pour ses thèses visant à mettre en doute l'existence des chambres à gaz et du génocide des juifs, a adhéré au mois de novembre 1986 à l'Union des athées, principale organisation des athées de France. Cette adhésion a suscité la « *stupéfaction et l'indignation* » de M. Henri Cavaillet, ancien sénateur du Lot-et-Garonne, qui a annoncé sa démission de l'Union des athées dont il était membre. Quant au président de cette association, M. Albert Beaughon, il estime qu'il n'a pas à jouer « *les directeurs de conscience* » et que son organisation, « *la plus libérale qui soit* », est ouverte à tous ceux qui en acceptent les principes et les statuts.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 février

Léger gain + 0,15 %

La Bourse de Paris s'est légèrement redressée le 18 février, gagnant 0,15 %. Parmi les plus fortes hausses, on notait Pechelbronn (+ 2,44 %), Auxiliaire (+ 2,29 %), Chargeurs (+ 2,29 %), Sanofi (+ 1,88 %) et Synthelabo (+ 1,67 %). En repli figuraient Pretabail (– 2,07 %), La Redoute (– 1,97 %), Thomson (– 1,67 %), Crouzet (– 1,51 %) et Esso (– 1,49 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	530	530	529
Agence Havas	2024	2023	2015
Air Liquide (L')	681	682	681
Bancaire (Cie)	1049	1048	1040
Bongrain	2350	2350	2380
Bouygues	1230	1230	1230
B.S.N.	4620	4655	4648
Carrefour	3490	3500	3500
Chargeurs S.A.	1920	1975	1964
Club Méditerranée	674	674	674
Eaux (Gén.)	1426	1430	1430
ELF-Aquitaine	352	352 50	352
Essilor	3440	3440	3440
Lafarge-Coppée	1422	1425	1422
Michelin	2960	2975	2970
Midi (Cie)	1535	1530	1529
Moët-Hennessy	2280	2290	2282
Navig. Mixtes	1030	1030	1027
Oréal (L')	3868	3870	3870
Pernod-Ricard	1006	1002	1006
Peugeot S.A.	1289	1290	1285
Sanofi	800	800	815
Source Perrier	769	767	766
Télémécanique	3295	3296	3295
Thomson-C.S.F.	1490	1470	1465
Total-C.F.P.	464	464 50	461
T.R.T.	2081	2081	2081
Valéo	509	510	507

ESPAGNE

Le ministre de l'éducation annonce un plan de réformes

Le ministre espagnol de l'éducation, M. Jose Maria Maravall, a présenté, mardi 17 février, un programme de réformes en dix-huit points. Reconnaissant la pertinence des principales revendications des lycéens et étudiants, le ministre a toutefois souligné qu'il s'agissait d'« *une offre finale* » et invité les étudiants à participer à l'amélioration du système éducatif.

Dès l'année prochaine, les lycéens, qui paient leurs quatre dernières années d'études, n'auront plus bourse à délier dans les établissements publics ; l'université sera gratuite pour les jeunes dont les parents ont de faibles revenus (cette mesure devrait concerner huit étudiants sur dix). Le ministère prévoit également une augmentation des crédits pour les écoles secondaires. La seule revendication sur laquelle M. Maravall demeure intraitable est la question des examens d'entrée à l'université, qui seront maintenus afin « *de ne pas porter un coup à la qualité de l'enseignement* ». Interrogé sur les raisons de l'annonce tardive de ces réformes (au terme de onze semaines de mobilisation et de manifestations souvent violentes), le ministre a répondu : « *Si vous voulez me faire admettre que nous avons agi en raison des manifestations, je le fais.* »

Les deux principaux mouvements lycéens et étudiants qui appelaient à la reprise des cours n'ont pas encore réagi à l'annonce de ces réformes. Mardi, seule l'université autonome de Barcelone connaissait quelque agitation après l'annonce de sa fermeture par le recteur, M. Ramon Pascual. – (*AP, Reuter.*)

La CIA a « commis une erreur » en n'informant pas le Congrès des ventes d'armes à l'Iran *admet son nouveau directeur*

Washington (*AFP*). – Le directeur désigné de la CIA, M. Robert Gates, a estimé, mardi 17 février, que l'agence de renseignement américain avait commis plusieurs erreurs lors des ventes secrètes d'armes à l'Iran et a qualifié cette opération d'« *activité que nous sommes tous déterminés à ne pas renouveler* ». M. Gates, dont la nomination par le président Reagan doit être confirmée par le Sénat, était interrogé par les membres de la commission des affaires du renseignement du Sénat, auxquels il a promis de tenter de « *rétablir la confiance mutuelle* » mise à mal par le scandale iranien.

M. Gates, nommé au début du mois en remplacement de M. Casey, qui avait démissionné après une opération d'une tumeur au cerveau, a promis qu'il abandonnerait ses fonctions si la Maison Blanche lui demandait de cacher au Congrès l'existence d'une opération clandestine pour une durée supérieure à quelques jours.

Professionnel du renseignement, M. Gates était l'adjoint de M. Casey depuis l'an dernier. Agé de quarante-trois ans, il sera le plus jeune directeur des services de renseignement américains si le Sénat confirme sa désignation.

Cherchant visiblement à restaurer un climat de coopération avec le Congrès, M. Gates a reconnu que l'agence de renseignement n'avait pas été sans reproche dans les ventes d'armes à l'Iran. Il a ainsi déclaré que les agents de la CIA avaient « *violé les règlements internes* » de l'agence en arrageant, en novembre 1985, un transport d'armes d'Israël vers l'Iran. « *Nous n'avons pas assuré suffisamment de communications à l'intérieur* (de la CIA) *sur ce qui se déroulait,* a-t-il dit. *Nous aurions dû protester plus vigoureusement contre notre implication dans une opération dont des éléments significatifs nous étaient inconnus.* »

Le directeur désigné a également estimé que la CIA avait « *commis une erreur* » en n'informant pas le Congrès, pendant dix mois, des ventes d'armes à l'Iran. « *Je pense que cela a mené au point de rupture les relations de courtoisie* » entre l'agence et le pouvoir législatif.

M. Gates a souligné qu'il n'avait lui-même qu'une connaissance peu approfondie de l'initiative envers l'Iran, notamment du fait de la « *division informelle du travail* » au sein de la CIA, M. Casey assumant la responsabilité des questions iranienne et d'Amérique centrale.

Le SIDA au Royaume-Uni : pas de test aux frontières

Le ministère britannique de l'intérieur rectifie les informations qui ont été diffusées hier (*le Monde* du 18 février) et selon lesquelles l'entrée du territoire anglais serait interdite à toute personne atteinte de SIDA ou porteuse du virus (test positif).

Il n'est pas question, indiquent les autorités britanniques, d'exiger un test aux frontières ou d'en pratiquer un. *Plus simplement,* le SIDA va figurer sur la liste des maladies contagieuses à déclaration obligatoire qu'utilisent les services des douanes britanniques. L'accès du territoire britannique sera donc interdit aux malades déclarés comme atteint du SIDA.

La suggestion d'un test obligatoire aux frontières pour les personnes venant de pays hautement contaminés (Afrique) avait déjà été soumise au Parlement britannique qui l'avait rejetée il y a trois mois. Ce dépistage est d'ailleurs techniquement irréalisable, sauf à instaurer en Angleterre de vastes camps de quarantaine où les touristes seraient hébergés et examinés en attendant les résultats des tests.

Dr. EL.

MARSEILLE *Ville au futur*

Le Monde publiera demain (*numéro daté 20 février*) un supplément de douze pages consacré à l'avenir et aux projets de Marseille.

Sur le vif

La valse des étiquettes

Qu'est-ce qu'ils foutent, les copains au journal, on peut savoir ? Faut tout faire soi-même, ici. Non, c'est vrai, ce matin, je dégringole au service économique et je fais irruption dans le bureau de mon amie Josée. Elle, son truc, c'est la défense du consommateur. Elle tapait son papier, le téléphone coincé sous le menton. Je pose une boîte de thon sur sa machine et je lui balance :

– Tiens, au lieu d'écrire des conneries, tu ferais mieux de regarder ça.

– Quoi, ça ?

– Ben ça, là, l'étiquette. Elle a valsé, 90 centimes de plus que la semaine dernière.

– Et alors ?

– *Comment, et alors ? Fais* quelque chose, c'est dégueulasse !

– Qu'est-ce que tu veux que je fasse ? Je vais pas partir en campagne, arc-boutée sur une boîte de thon. T'as pas d'autre exemple ? Bon, ben, fais ta petite enquête et on en reparlera.

– *Et puis quoi encore ! C'est* ton job, non ? T'as qu'à téléphoner, toi, chez les commerçants, tu verras bien.

– Avec cinq mille références par supermarché et pas toujours les mêmes, avec la liberté des prix, comment veux-tu que je surveille les hausses ? C'est le boulot de l'INSEE, ça !

Bon, très bien, puisque c'est comme ça, je remonte dans mon cagibi et j'appelle ma belle-sœur :

– Ça a drôlement augmenté, les prix, tu trouves pas ?

– Tais-toi ! Le demi-litre d'huile d'olive, je l'ai payé 75 F au lieu de 60 F.

– Dis donc, tu te sers toujours aux Caprices de Passy ? Parce que je me demandais, tu sais, pour mon dîner du 23, au lieu d'aller chez Fauchon, je pourrais tout prendre là, non ?

– Absolument ! Qu'est-ce que tu vas aller t'emmerder à courir jusqu'à la Madeleine pour une différence de quatre sous... Il est fou, ton Ballamou, avec son histoire de faire jouer la concurrence. On est assez débordées comme ça ! Tiens, à propos, si tu passes chez Yves, sois un chat, essaye de déplacer mon balayage. Je peux pas y aller demain matin. Paraît qu'il y a des soldes chez Cardin, tu trouves des robes d'après-midi à 7 000 balles. Là, ça vaut le coup. Ça, oui, c'est une économie !

CLAUDE SARRAUTE.

Mort du compositeur soviétique Dmitri Kabalevski

Dmitri Kabalevski, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-trois ans, était un des plus célèbres compositeurs soviétiques, mais son œuvre n'a guère été jouée en Occident.

Né à Saint-Pétersbourg le *30 décembre 1904, dans une famille* d'origine modeste, il entra tardivement au conservatoire de Moscou, où il étudia en particulier le piano et la composition avec Miaskovski. Musicien assez traditionnel, il a composé cinq opéras (dont *Colas Breugnon, d'après Romain Rolland*), quatre symphonies, dont la troisième avec chœurs est un *Requiem à la mémoire de Lénine*, et de nombreuses œuvres dans tous les genres.

Professeur au conservatoire de *Moscou, il a écrit spécialement* pour la jeunesse une quantité de pièces pour piano, des chansons et trois concertos.

Il fut critiqué, comme tous ses grands confrères, lors du manifeste de Jdanov en 1948. Mais il était foncièrement un conservateur et son style ne présente guère d'aspérités ; sa musique, pleine d'aisance, claire et lyrique, célèbre un univers sans drames intérieurs. C'est le prototype du musicien soviétique docile, confiant dans « les lendemains qui chantent ».

J. L.

Décès du journaliste Victor Vramant

Victor Vramant, le correspondant d'Antenne 2 à Rome, est mort dans la nuit de lundi 16 à mardi 17 février d'une crise cardiaque. Il était né en 1935 à Paris. Fils d'émigrés russes, il avait commencé sa carrière au « Figaro » avant d'entrer à l'ORTF, dont il avait été le correspondant à Moscou de 1968 à 1973. C'est à cette dernière date qu'il s'était installé à Rome. Il était marié et père de deux enfants.

Ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de sa rigueur, de sa gentillesse, de son humour et de la conscience professionnelle dont il faisait preuve dans l'exercice de son métier.

Selon un sondage SOFRES-« *Marie-Claire* »

L'argent ne fait (toujours) pas le bonheur

Selon un sondage effectué du 6 au 12 novembre par la SOFRES sur un échantillon représentatif de mille personnes et publié par le mensuel *Marie-Claire*, 60 % des Français pensent que, « *tout compte fait* », les gens très riches sont « *ni plus ni moins heureux* » que les autres. Il se trouve même 17 % de personnes interrogées pour estimer *que les très riches sont* « *moins heureux* » que les autres. Le sondage *ne précise pas si ces désabusés* font eux-mêmes partie des Français les plus fortunés...

Pas très enviés, les riches ne sont pas non plus très admirés. 42 % des Français les caractérisent en premier par le qualificatif d'« *égoïstes* », ; puis en second par celui de « *méprisants* » (25 %) et d'« *avares* » (23 %). Seulement 19 % les trouvent « *audacieux* » et 14 % « *intelligents* ».

Les militants communistes sont en proportion les plus nombreux à souhaiter devenir très riches (48 %), ce qui fait aussi apparaître, à l'inverse, que 52 % d'entre eux n'ont pas une fascination considérable pour la richesse. Enfin, indication qui ne manque pas d'intérêt, un Français *sur cinq place le* « *seuil de la richesse* » à hauteur d'un revenu mensuel de 10 000 à 30 000 francs. Mais, pour la moitié des cadres supérieurs, c'est à 200 000 francs par mois que passe la frontière.

Le numéro du « Monde »
daté 18 février 1987
a été tiré à 461 315 exemplaires